



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 138 • NUMÉRO 004 • 2<sup>e</sup> SESSION • 37<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le jeudi 3 octobre 2002**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 3 octobre 2002

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

## AFFAIRES COURANTES

• (1000)

[Traduction]

### LES LANGUES OFFICIELLES

**Le Président:** Conformément à l'article 66 de la Loi sur les langues officielles, j'ai l'honneur de déposer le rapport annuel de la commissaire aux langues officielles pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2001 au 31 mars 2002.

[Français]

Conformément à l'article 108(4)a) du Règlement, ce rapport est réputé renvoyé en permanence au Comité mixte permanent des langues officielles.

\* \* \*

[Traduction]

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

**M. Pat O'Brien (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, intitulé «Pour un nouveau cycle de négociations efficace: les grands enjeux du Canada à l'OMC».

\* \* \*

### LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai le plaisir de présenter au Parlement, dans les deux langues officielles, au nom du ministre de l'Industrie, le rapport sur l'examen des dispositions et de l'application de la Loi sur le droit d'auteur, intitulé «Stimuler la culture et l'innovation: Rapport sur les dispositions et l'application de la Loi sur le droit d'auteur».

\* \* \*

• (1005)

### RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le

Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à cinq pétitions.

\* \* \*

### LA LOI SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIOÉCONOMIQUE AU YUKON

**L'hon. Robert Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.)** demande à présenter le projet de loi C-2, Loi instaurant un processus d'évaluation des effets de certaines activités sur l'environnement et la vie socioéconomique au Yukon.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

### LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

**L'hon. Don Boudria (au nom du ministre des Finances)** demande à présenter le projet de loi C-3, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada et la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

### LA LOI SUR LA SÛRETÉ ET LA RÉGLEMENTATION NUCLÉAIRES

**L'hon. Don Boudria (au nom du ministre des Ressources naturelles)** demande à présenter le projet de loi C-4, Loi modifiant la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

### PÉTITIONS

LA PÉDOPORNOGRAPHIE

**M. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, je présente aujourd'hui deux pétitions au nom des électeurs de ma circonscription. Les pétitionnaires désirent attirer l'attention de la Chambre sur le fait que la grande majorité des Canadiens réproouvent la production et l'utilisation de pédopornographie.

Ils prient le Parlement de bien vouloir protéger nos enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour que tout matériel qui encourage ou glorifie la pédophilie ou les activités sado-masochistes impliquant des enfants soit considéré comme illégal.

### Recours au Règlement

#### LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

**M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom des électeurs de ma circonscription qui demandent au Parlement de concentrer son appui législatif sur la recherche portant sur les cellules souches adultes et non sur celle portant sur les cellules souches embryonnaires.

#### LES ADDITIFS DE L'ESSENCE

**Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je veux présenter une pétition signée par des électeurs de la circonscription de Lambton—Kent—Middlesex qui demandent au Parlement de protéger la santé des personnes âgées et des enfants de même que notre environnement en interdisant l'ajout à l'essence du contestable additif MMT qui crée du smog et contribue au réchauffement de la planète.

#### LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

**Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.):** Monsieur le Président, la deuxième pétition que je souhaite présenter invite le Parlement à protéger nos enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour déclarer illégal tout matériel qui encourage ou glorifie la pédophilie.

#### L'IRAK

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter une pétition au nom de citoyens de Peterborough qui s'opposent à une guerre avec l'Irak. Ils déplorent la mort de près de 3 000 personnes à la suite des attentats perpétrés contre les villes de New York et de Washington et ils partagent la peine et le choc des parents et amis des victimes.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement du Canada à refuser de coopérer de quelque façon que ce soit à une guerre contre l'Irak et à faire en sorte que le Canada déploie des efforts diplomatiques afin de convaincre les États-Unis, la Grande-Bretagne et les Nations Unies de choisir des moyens diplomatiques et non pas des armes de guerre pour instaurer la paix au Proche-Orient. Ils demandent aussi la levée de toutes les sanctions autres que militaires qui pèsent contre l'Irak.

\* \* \*

### QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

**Le Président:** Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

### RECOURS AU RÈGLEMENT

#### L'ARTICLE N° 2

**Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement à propos d'une motion figurant au *Feuilleton*, soit la motion n° 2 inscrite au nom du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes.

La motion comporte quatre éléments séparés et distincts, chacun pouvant faire à lui seul l'objet d'une motion particulière. Je soulève la question car ces quatre éléments sans aucun rapport l'un avec l'autre

rendent impossible pour les députés d'en discuter et de se prononcer sur la motion de façon intelligente et responsable.

Les quatre éléments distincts proposent: premièrement, de rétablir les témoignages recueillis par les comités au cours de la première session; deuxièmement, d'établir et de rétablir la procédure concernant les projets de loi émanant du gouvernement; troisièmement, de créer un comité spécial sur la consommation non médicale de drogues ou de médicaments; et quatrièmement, d'autoriser le Comité permanent des finances à se déplacer aux fins de ses consultations prébudgétaires.

Le gouvernement a annoncé dans le discours du Trône son intention de présenter à nouveau le projet de loi C-5, concernant les espèces en péril. Comme mon parti est contre le rétablissement du projet de loi C-5, je dois m'opposer à cette motion.

Cependant, un autre élément de la motion propose de rétablir le comité spécial sur la consommation non médicale de drogues ou de médicaments. Ce comité résulte d'une motion d'opposition de l'Alliance canadienne, parrainée par le député de Langley—Abbotsford, que la Chambre a adoptée à l'unanimité au cours de la première session. Nous ne nous opposons évidemment pas à cet élément de la motion. Il s'agit d'une question importante et je crois savoir que le comité est prêt à faire rapport une fois reconstitué. Ses conclusions revêtent un grand intérêt.

Un autre élément de la motion autorise le Comité des finances à se déplacer pour tenir ses consultations prébudgétaires. Certains députés peuvent être pour ou contre cet élément. Un député serait peut-être tenté d'y inclure des instructions au comité ou d'en prévoir, par voie d'amendement, les déplacements de façon plus détaillée.

La motion comporte également un élément distinct concernant les témoignages recueillis par les comités pendant la première session. Puisque chaque comité peut décider cela par lui-même, je ne vois pas très bien pourquoi il est nécessaire d'inviter la Chambre à se prononcer à ce sujet, mais nous découvrirons peut-être au cours du débat la raison pour laquelle on a inclus cette disposition.

À la page 478 du Marleau et Montpetit, on lit:

Lorsqu'on présente à la Chambre une motion complexe [...] le Président a le pouvoir de la modifier et, partant, de faciliter le processus décisionnel de la Chambre. Un député qui s'oppose à une motion contenant deux propositions distinctes ou davantage peut demander que la motion soit divisée et que chaque proposition fasse l'objet d'un débat et d'un vote.

Aux pages 427 à 431 des Journaux de 1964, on trouve une décision de la présidence sur la division d'une motion. À la page 431, le Président, après un long exposé historique sur la question de la division de motions, a conclu en ces termes:

Je dois conclure que le projet de résolution dont la Chambre est saisie renferme deux propositions et que, puisqu'on s'est fortement opposé à ce que ces deux propositions soient examinées ensemble, mon devoir est de les diviser...

En examinant la nature des deux propositions de 1964, j'en suis venu à la conclusion que la motion n° 2 devrait être divisée en quatre.

Une autre décision sur laquelle vous voudrez peut-être vous pencher, monsieur le Président, est celle du 10 avril 1991. L'opposition s'était opposée à une motion ministérielle parce qu'elle renfermait 64 propositions distinctes. La présidence a confirmé, à la page 19312 du *Journal* du 10 avril 1991 qu'il «est vrai que la Présidence a le pouvoir de scinder des questions complexes».

*Recours au Règlement*

Nous sommes d'avis que la motion n° 2 doit être séparée en quatre motions distinctes parce qu'elle comporte quatre propositions à adopter ou à rejeter. Par exemple, un député peut souscrire à la première proposition, mais s'opposer à la deuxième, à la troisième et à la quatrième, ou encore être d'accord sur la première et la deuxième, mais s'opposer à la troisième et à la quatrième, etc.

Le nombre de possibilités est de 16. Nous devons donc permettre la présentation de 16 amendements pour couvrir toutes les combinaisons de suppression afin de régler le problème. En outre, le fait de modifier les différents éléments de la motion pour la rendre plus acceptable ou pour offrir une solution de rechange ajoute au problème. Le nombre de modifications requises pour remédier au problème est astronomique. Il est clair que la motion n° 2, dans son libellé actuel, est irrecevable et inacceptable.

• (1010)

Les éléments de la motion exigent des votes distincts. Il faudra donc des amendements distincts et des débats séparés pour solliciter un soutien pour les amendements et convaincre les députés de voter pour ou contre. Bien entendu, le gouvernement oublie que le rôle du Parlement est de tenir des débats.

Il pourrait être utile à la présidence et à ceux qui suivent nos délibérations de comprendre pourquoi la Chambre est saisie de cette motion et pourquoi celle-ci revêt une forme inhabituelle.

Une fois de plus, le gouvernement essaie de manipuler les règles du Parlement pour porter atteinte aux droits de tous les députés en raison des profonds clivages qui divisent le Parti libéral. Il est clair que cette manoeuvre vise à éviter d'embarrasser le premier ministre, car de simples députés libéraux risquent de voter contre le rétablissement des projets de loi C-5 et C-15B, puisqu'on met dans le même sac l'importante question de la consommation non médicale des drogues et médicaments et les consultations prébudgétaires avec les projets de loi C-5 et C-15B. Le premier ministre fait le pari que les simples députés libéraux vont se résigner à appuyer l'ensemble de la motion au lieu de sacrifier les travaux du comité spécial sur la consommation non médicale des drogues et médicaments et de faire obstacle aux consultations prébudgétaires.

Si la motion reste inchangée, les députés seront forcés de voter en faveur du rétablissement des projets de loi C-5 et C-15B pour préserver les consultations prébudgétaires et protéger le bon travail du comité spécial. Cette motion est inadmissible sur les plans de la procédure et de l'éthique.

La version initiale de la motion proposée aux leaders à la Chambre prévoyait le remplacement de la journée d'opposition qui a été perdue parce que le gouvernement a décidé de proroger les chambres, ce qui a prolongé le congé estival de deux semaines. Ce n'est pas l'opposition qui a pris cette décision, et il est donc logique de lui rendre cette journée.

Peut-être pourrions-nous séparer de tout le reste la partie de la motion portant sur le rétablissement de projets de loi et rajouter le passage sur la journée d'opposition supplémentaire. Nous pourrions alors éviter de débattre quatre motions distinctes. Cette solution me semble raisonnable.

• (1015)

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, avec tout le respect que je vous dois, je ne partage pas l'opinion de ma collègue sur ce point ou sur la demande de son parti. De fait, la question est vraiment de savoir si un seul principe préside à la motion.

Cette motion commence ainsi: «Dans le but de pourvoir à la reprise et à la suite des travaux de la Chambre...» Voilà. Nous voulons poursuivre les travaux que nous avons amorcés. Nous avons déjà tenu des débats sur ces questions ainsi que sur tous ces sujets, motions et projets de loi. C'est un travail valable.

Nous devons décider si nous souhaitons reprendre les travaux de la Chambre. Voilà le principe, et tout le reste en découle. Je crois que les députés souhaitent que la Chambre reprenne ses travaux sans qu'on essaie de faire obstacle à leur déroulement.

Voilà l'essentiel de la motion. Elle part d'un principe général, si bien que je la crois recevable.

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne):**

Monsieur Président, je ne veux pas lancer un débat à ce sujet, mais il importe de signaler que les affaires de la Chambre se poursuivent sans interruption jusqu'à la prorogation du Parlement. Le gouvernement opte habituellement pour la prorogation lorsqu'il veut recommencer à neuf. La prorogation donne donc au gouvernement l'occasion de présenter un nouveau programme, un nouveau plan d'action, des idées neuves et des projets visant à mobiliser la nation. Le débat d'aujourd'hui aura pour objet de déterminer si c'est bien le cas, et nous y arriverons bientôt.

Toutefois, l'argument du leader du gouvernement voulant que les libéraux souhaitent simplement que les travaux continuent comme si de rien n'était me semble pour le moins contradictoire.

Le gouvernement a décidé de mettre fin aux travaux de la Chambre, de proroger, de faire table rase et de repartir avec de nouveaux comités, de nouveaux ordres du jour et un ensemble de nouvelles mesures législatives. Le fait de déclarer que tous les projets entrepris du côté des libéraux doivent aller de l'avant est tout simplement faux.

La déclaration d'une prorogation interrompt certaines choses et, jusqu'à ce que la Chambre se prononce, il est impossible d'agir comme si rien ne s'était passé. Étant donné la prorogation, la Chambre doit décider si nous allons reprendre un ancien ordre du jour, et il faut pour ce faire que chacun des parlementaires soit disposé à participer au vote sur cette décision.

Comme notre leader à la Chambre l'a souligné, quatre questions distinctes sont en cause et nous ne pouvons, de l'un ou l'autre côté de la Chambre, déclarer que le gouvernement a maintenant décidé, à la suite d'une motion d'ensemble, de reprendre uniquement les éléments qui font son affaire et de laisser tomber les autres. Que se passera-t-il si un autre député ou moi-même aimions des éléments particuliers de notre ancien programme? Nous ne disposons pas du même privilège que le gouvernement, soit celui de pouvoir choisir.

Il faudrait procéder à une division. Si le gouvernement insiste, il votera en faveur des questions qu'il souhaite faire adopter, alors soit! Dans l'intervalle j'espère fortement, monsieur le Président, que vous conviendrez qu'il serait sage de nous permettre à tous de décider de la valeur des quatre questions distinctes et de voir s'il y a lieu d'aller de l'avant. Cette décision revient à la Chambre. Si elle décide de poursuivre, la prorogation signifie alors que ces questions sont reprises, mais cela ne donne pas aux libéraux, du moins je l'espère, la permission générale de choisir les éléments qu'ils préfèrent et de condamner les autres à la corbeille à papier.

*L'Adresse*

**M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, dernièrement, le gouvernement a laissé entendre dans des observations et suggestions qu'il aimerait rendre la Chambre vraiment démocratique. Je prétends que c'est là une occasion pour le gouvernement de montrer qu'il est sérieux lorsqu'il dit vouloir rendre la Chambre démocratique, en divisant cette motion afin que les députés puissent se prononcer sur chaque motion séparément. La motion actuelle ne permet pas cela.

• (1020)

**Le Président:** Je rappelle aux députés qu'il s'agit d'un recours au Règlement. La présidence cherche à obtenir de l'aide pour rendre une décision sur ce point, plutôt que de discuter des avantages de diviser la motion à des fins de procédure.

Je suppose que le député de Prince George—Bulkley Valley va nous offrir ce type d'aide maintenant.

**M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis persuadé que, dans le cadre de votre délibération, vous voudrez certainement évaluer les motifs poussant le gouvernement à rassembler différentes motions dans une sorte de projet de loi d'ensemble. Comme vous le savez, cette pratique a été suivie non seulement par le gouvernement libéral de façon régulière, mais également par le gouvernement conservateur qui l'a précédé. Le gouvernement regroupe des motions qui déplaisent énormément même à ses propres députés et, chose certaine, à l'opposition, avec des motions qui sont tout à fait acceptables pour ses propres députés et l'opposition, de telle façon qu'il force l'opposition et ses propres députés à voter pour un projet de loi qui renferme à la fois les motions acceptables et celles qui le sont beaucoup moins. Il n'est plus alors question d'un vote démocratique.

C'est le motif de tout cela. Notre parti et les conservateurs auparavant l'ont démontré à de nombreuses occasions. Je prétends, monsieur le Président, que vous devez déterminer s'il est démocratique de retirer ce droit aux députés des deux côtés qui s'opposent à certaines motions contenues dans une proposition d'ensemble en leur interdisant de voter individuellement sur ces motions. Je crois que, dans le cadre de votre délibération, il faudra considérer les motifs du gouvernement qui se cachent derrière une proposition comme celle-ci.

**Le Président:** J'apprécie l'aide offerte par les députés qui ont participé au débat. Je ne suis pas certain que la présidence veuille particulièrement s'attarder aux motifs. Je m'inquiète davantage des aspects de procédure relatifs à la motion et je veux déterminer si cette dernière respecte notre Règlement et nos usages.

Cependant, je vais prendre les arguments en délibéré, examiner la question et faire part le plus tôt possible à la Chambre de ma décision sur ce point en ce qui concerne l'acceptabilité de la motion inscrite au *Feuilleton*, la possibilité de la diviser ou de la modifier autrement. Je remercie à nouveau les députés de leur intervention.

---

## LE DISCOURS DU TRÔNE

[Français]

### REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend le débat, interrompu le 2 octobre, sur la motion: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a fait à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement.

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ):** Monsieur le Président, je pense que dorénavant vous aurez à vous rappeler le nom de ma circonscription. Cela faisait longtemps que vous ne l'aviez pas utilisé. C'est donc tout à fait compréhensible que vous l'ayez perdu de vue, mais je pense que vous allez vous en rappeler maintenant.

Je suis très contente de pouvoir prendre la parole dans le cadre du débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône qui nous a été livré lundi après-midi. Vraiment, j'en ai entendu plusieurs depuis que je suis ici, mais c'est malheureusement celui pour lequel j'avais le plus d'espoir et celui qui m'aura le plus déçu. J'attendais un discours du Trône avec une perspective d'avenir pour le Canada, où on verrait quelles seraient les politiques, comment on pourrait s'en aller dans le XXI<sup>e</sup> siècle avec le plus d'harmonie possible et comment on pourrait résoudre les problèmes qui sont les nôtres.

Cependant, je dois constater que de tous les discours du Trône qui nous ont été présentés jusqu'à maintenant, c'est malheureusement le plus faible que j'aie eu l'occasion de lire.

Je veux d'abord soulever quelques points qui m'apparaissent, dans une première lecture, positifs. Il est bien évident qu'il faudra attendre des gestes concrets qui découleront de ces belles paroles dont on a pu prendre connaissance au moment où le discours du Trône a été lu. L'un de ces points est la ratification du Protocole de Kyoto.

En effet, le premier ministre nous promet le dépôt d'une résolution en Chambre. Nous pourrions débattre du Protocole de Kyoto, voter, semble-t-il, sur cette résolution qui veut aller de l'avant avec les engagements que nous avons pris à l'égard de Kyoto. Cependant, déjà on se rend compte depuis l'ouverture de la session que cela semble créer des problèmes à l'intérieur même du Cabinet du premier ministre. Donc, même si au départ on voit cela comme un geste assez positif, on a des inquiétudes: qu'est-ce qui nous attend par rapport à la dissension qui semble exister parmi les membres du Cabinet?

Il est bien évident que quand on constate les résultats électoraux de la ministre de la Santé, la province qu'elle habite et la position du gouvernement de sa province, dont le premier ministre est prêt à aller jusqu'à la séparation d'avec le Canada si on va de l'avant avec Kyoto, je la comprends d'essayer de faire du mieux qu'elle peut, d'abord pour sauver son siège, deuxièmement pour essayer de faire en sorte que sa province ne se sépare pas, et troisièmement pour faire en sorte qu'elle puisse temporiser un peu les choses par rapport à l'entente de Kyoto. Voilà une première chose.

Un deuxième aspect nous inquiète par rapport à Kyoto. Il s'agit du fait que le Protocole aura à être implanté sur une période de 10 ans. Reste à savoir dans quelle mesure tous les efforts, qui ont été faits par le Québec par exemple depuis les 10 dernières années, seront considérés quand viendra le temps d'établir la part de chacun. Ensuite, reste à savoir dans quelle mesure on sera vraiment capables de dégager les fonds nécessaires à la mise en oeuvre de tout le plan de Kyoto. Le successeur du premier ministre actuel décidera-t-il de modifier la mise en oeuvre de Kyoto, et de prendre plus de temps pour le mettre en oeuvre? Cela fait partie des interrogations que nous avons même si, au départ, la ratification de Kyoto peut nous emballer.

Un deuxième point m'a paru intéressant dans les annonces du premier ministre, surtout quand il a lui-même fait son discours le lendemain. Il a parlé qu'il doublait l'aide internationale du Canada auprès des pays en voie de développement, les pays pauvres et principalement l'Afrique. En soi, c'est une bonne nouvelle. Cependant encore là, il y a une véritable astuce.

*L'Adresse*

● (1025)

L'engagement qu'on a pris, c'est d'investir 0,7 p.100 de notre PIB. Même si, par exemple, on investit le double de ce qu'on investit cette année, on sera encore très loin des engagements réels qu'on a pris.

On en sera encore à moins de la moitié en deçà de ce que l'on a promis d'investir, soit 0,7 p. 100. Même en doublant, on ne rattrape pas l'aide que l'on donnait en 1993 aux pays en voie de développement. Pour un pays qui est riche, qui veut faire beaucoup et qui veut partager—même le premier ministre nous disait que, d'après lui, il semble qu'on puisse faire un lien entre le terrorisme et la pauvreté—, si ce lien peut se faire, il me semble qu'il serait important qu'on puisse investir davantage auprès des pays pauvres de façon à pouvoir les aider davantage à sortir de leur marasme.

On nous annonce également une révision de la politique de la défense et des affaires internationales. Ce qui est étrange dans cette annonce—elle est écrite dans ce sens dans le discours—, c'est qu'il aurait été préférable de lire qu'on va d'abord établir notre politique internationale et, par la suite, on verra ce qu'on fait avec la défense.

Établir d'abord la politique de la défense et ensuite notre politique internationale, cela m'apparaît nettement mettre la charrue devant les boeufs. Je souhaite sincèrement que le gouvernement s'attaque d'abord à notre politique étrangère avant de s'attaquer à la politique de la défense et de l'armée.

Nous le constatons tous les jours en lisant ce que les militaires nous disent; en termes d'armée, on n'a pas l'air bien équipé. On n'a pas suffisamment d'hommes. On n'a pas suffisamment d'argent. On n'a pas suffisamment d'armement. On n'a pas suffisamment d'équipement. Cela m'apparaît donc extrêmement difficile de penser qu'on pourrait faire quelque chose avec notre armée, si on devait d'abord établir une politique de la défense avant d'établir notre politique des affaires étrangères. Il m'apparaît plus prudent de faire l'inverse et de voir par la suite, selon les besoins que nous avons à l'intérieur et les besoins des pays pauvres. L'armée peut attendre, parce que je ne pense pas qu'en faisant la guerre, nous améliorerons le sort de l'humanité.

Bien sûr, parmi les mesures positives annoncées dans ce discours du Trône, il existe celles visant à rehausser le niveau de vie des autochtones. Encore là, c'est très décevant, parce que c'est presque du copier-coller du discours du Trône de 2001.

Enfin, comme dernier point positif, il semblerait que nous serons appelés à nous pencher sur la décriminalisation du pot. Cela devrait sans doute être un élément de discussion extrêmement intéressant. Ce serait probablement une législation qui permettrait de rassurer beaucoup de gens en ce qui concerne l'inutilité de rendre criminel un geste qui peut, pour certains, être extrêmement important et qui, pour d'autres, peut paraître insignifiant. Cela permettrait de désengorger un peu les tribunaux.

Maintenant, attaquons-nous aux aspects inquiétants ou un peu embarrassants du discours du Trône. Encore une fois, il s'agit notamment de tous les empiètements que ce discours du Trône nous laisse entrevoir. Depuis le début, le gouvernement du député de Saint-Maurice en est un qui empiète bon an mal an, dans la mesure où il le peut et on dirait qu'il le fait parfois exprès, dans les champs de compétence des provinces.

● (1030)

On dirait parfois qu'il fait exprès d'empiéter dans les champs de compétence des provinces, pour ensuite se retourner, convoquer des conférences fédérales-provinciales, essayer de régler les litiges et avoir une politique d'affrontement plutôt qu'une réelle politique de

partenariat. Bien que ce soit le mot «partenariat» qui est inséré dans le discours, on se rend bien compte que c'est un discours et non pas quelque chose qui est incarnée dans la philosophie profonde de celui qui dirige le gouvernement. Il a une attitude de bagarreur, de querelleur, de quelqu'un qui recherche l'affrontement plutôt qu'une attitude de réel partenaire. C'est un peu dommage parce qu'il aurait pu, après toute la période où il a été premier ministre, finir sa carrière politique sur une envolée plutôt positive.

Encore une fois, on retiendra de ce premier ministre qu'il a été, à l'image de son mentor, quelqu'un qui a voulu remettre le Québec à sa place, qui aura réussi seulement à appauvrir davantage sa propre province, à la mettre dans une plus mauvaise situation que celle dans laquelle elle était avant son arrivée au pouvoir.

Un autre aspect que le discours du Trône ignore totalement, c'est le fameux déséquilibre fiscal. Je reconnais beaucoup de compétences à M. Dion dans certaines sphères de sa spécialité, soit les sciences politiques.

**Le président suppléant (M. Bélair):** À l'ordre, s'il vous plaît. Je veux rappeler à tous qu'on doit faire mention d'un député par le nom de son comté ou le titre de son poste.

**Mme Suzanne Tremblay:** Monsieur le Président, pour le député de Saint-Laurent—Cartierville et ministre des Affaires intergouvernementales, l'économie n'a pas l'air d'être son point fort.

M. Martin lui-même, qui a quand même fait ses preuves comme étant capable de gérer un budget, reconnaissait qu'il y a déséquilibre fiscal.

● (1035)

**Le président suppléant (M. Bélair):** À l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable députée siège depuis longtemps dans cette Chambre et deux lapsus de suite, c'est un peu trop.

**Mme Suzanne Tremblay:** Monsieur le Président, je m'excuse profondément. J'ai perdu la main, depuis six mois que je n'ai pas mis les pieds à la Chambre. J'étais en train de parler du député que je ne peux qualifier de député d'arrière-ban, parce qu'il est assis à la première rangée, mais il s'agit du député de LaSalle—Émard. Tout le monde va le reconnaître. Il s'agit de l'ex-ministre des Finances du gouvernement du député de Saint-Maurice. Bon, voilà, je l'ai au complet cette fois-ci, monsieur le Président! Le ridicule ne tue pas.

Le député en question disait donc qu'il y a déséquilibre fiscal quand un niveau de gouvernement a plus de revenus qu'un autre et a comme un peu moins de dépenses.

Il est bien évident que quand c'est un gouvernement qui a les revenus et que c'est l'autre qui doit faire les dépenses, cela ne prend pas la tête à Papineau—et là, il n'y a pas de député qui se nomme ainsi; je peux donc le dire; il y a déjà eu un grand député portant ce nom—cela ne prend donc pas la tête à Papineau pour comprendre ce que cela veut dire qu'il y ait un déséquilibre fiscal.

Quand le député de Saint-Laurent—Cartierville dit qu'il n'y a pas de déséquilibre fiscal, je me dis qu'il faudrait qu'il refasse un cours d'économie 101 pour comprendre cela; c'est une notion qui est très simple à comprendre.

*L'Adresse*

Sur ce plan, il y a un consensus au Québec. Même maintenant, ce consensus se fait à l'échelle de toutes les provinces. Il y a un énorme déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et celui des provinces et des territoires. Le gouvernement fédéral perçoit trop de taxes et d'impôts pour les dépenses qu'il doit assumer et les responsabilités qui sont les siennes. Il a arbitrairement fait des coupures et il hésite à retourner aux taux qui existaient à l'époque, avant les coupures de 1994 et 1995. À cet égard, c'est une erreur.

Il existe une autre grosse erreur de ce gouvernement qui aura peut-être les moyens de corriger les choses. Il s'agit du fameux congé parental. Le gouvernement a beau donner une prestation fiscale pour enfants aux familles démunies, aider les enfants pauvres, s'il y a des enfants pauvres, c'est parce qu'il y a des familles pauvres. Si on n'aide pas d'une façon globale les familles pauvres, on a beau avoir des mesures ciblées pour les enfants pauvres, on n'atteindra jamais nos objectifs.

Hier soir, je lisais un article disant que les Nations Unies reconnaissent que d'une certaine façon l'incurie des gouvernements riches fait en sorte qu'on est en train de perdre la bataille contre la pauvreté. La pauvreté augmente et il y a de plus en plus d'enfants et de familles pauvres. On a mis de l'avant un congé parental qui est lié à l'assurance-emploi, comme s'il n'y avait que les femmes qui travaillent qui ont des enfants!

Que font toutes les femmes qui n'ont pas accès à l'assurance-emploi et qui doivent, elles aussi, mettre des enfants au monde, prendre des congés et s'appauvrir davantage, parce qu'elles n'ont pas accès au congé parental que le gouvernement fédéral a mis sur pied? Je me demande quand la ministre va comprendre. Je me demande quand le gouvernement va comprendre.

J'ai ici un article que j'ai découpé dans le journal d'hier, et je cite: «Après le déficit budgétaire [...]». Ici, je serai obligée de ne pas citer in extenso la rubrique, parce qu'on fait référence au nom du premier ministre. On lit donc que le premier ministre «[...] veut éliminer les déficits sociaux.»

Une des façons d'éliminer un des déficits sociaux au Québec, c'est de corriger sa politique sur les congés parentaux. C'est le congé parental le plus inapproprié. Personne—enfin, peu de gens en profitent. Je ne dois pas dire personne, car certains en prennent. Toutefois, toutes les personnes que j'ai rencontrées et qui étaient éligibles au congé parental m'ont dit: «Madame Tremblay, je n'ai pas les moyens de prendre un congé parental. Je n'ai absolument pas les moyens de me payer seulement 55 p. 100 de mon salaire pendant un an. Autrement, on va probablement perdre notre maison.»

• (1040)

Pour certains, cela met en péril le paiement de l'hypothèque sur leur maison parce qu'ils ont moins de revenus. Il faut que ce gouvernement finisse par comprendre que ce congé parental ne tient pas debout, n'a ni queue ni tête. Si le premier ministre veut vraiment faire quelque chose, il doit s'attaquer au congé parental.

Un autre point auquel il doit s'attaquer, c'est l'assurance-emploi pour les travailleurs que l'on dit saisonniers. Ce ne sont pas les travailleurs qui sont saisonniers, ce sont les jobs. C'est le travail qui est saisonnier. Si la ministre peut aussi finir par comprendre cela—il me semble que ce n'est pas difficile à comprendre—, soit que c'est notre travail qui est saisonnier, on prendra les mesures appropriées et on arrêtera de faire de la discrimination à l'endroit des travailleurs qu'on dit saisonniers.

Il y a un autre consensus québécois auquel le gouvernement ne s'attaque absolument pas, et quand on voit les réponses du ministre du Commerce international, ce serait à mourir de rire si on pouvait

rire d'une chose aussi abominable, c'est la question du bois d'oeuvre. Cela fait combien de fois que l'on gagne devant le tribunal international de l'OMC? Cela fait combien de fois que nos industriels sont floués?

Avant mon congé, je me suis levée à la Chambre pour demander au ministre de faire quelque chose pour régler le problème, pour lui dire que cela urgeait, que l'entente finissait. Ce n'est toujours pas réglé. Ce qu'il a réglé est encore pire que ce qu'il y avait auparavant.

Je vois que mon temps est écoulé. J'aurais eu encore beaucoup de choses à dire et j'espère qu'on aura l'occasion d'y revenir dans d'autres débats.

**Mme Marlene Jennings (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais souhaiter la bienvenue à notre collègue de Rimouski-Neigette-et-la Mitis à l'occasion de son retour à la Chambre. Je lui dis en toute sincérité qu'elle nous a manqué.

La députée a parlé de plusieurs consensus qui existent au Québec. Vous savez que je suis québécoise, tout comme vous. Vous avez, peut-être par inadvertance, négligé ou omis de mentionner que lorsqu'on parle de notre avenir, le plus important est le consensus des Québécois et des Québécoises qui ne veulent pas que le Québec se sépare du Canada. Ils ne veulent pas d'un autre référendum sur la question de l'indépendance du Québec.

Je pense que cela va au-delà de tous les autres consensus que vous avez mentionnés, pouvant exister réellement ou pas, parce que c'est à partir de là que tout l'avenir du Québec se décide et qu'il peut progresser et évoluer.

**Mme Suzanne Tremblay:** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine de ses souhaits de bienvenue. Effectivement, cela me fait énormément plaisir d'être de retour parmi vous. Je suis parfaitement en forme, soyez-en avertis!

La députée a parlé d'un consensus. La notion que j'ai d'un consensus est pas mal plus large que la sienne. Quand 49 p. 100 de la population veut une chose et 51 p. 100 en veut une autre, on est loin d'un consensus. On a presque une majorité de 50 p. 100 plus un, ce qui est une majorité qui nous fait énormément plaisir et qui est celle que l'on défend.

Donc, on est loin d'un consensus au Québec en ce qui concerne notre avenir. Les Québécois et les Québécoises prétendent toujours, au moins à 46 p. 100 d'après le dernier sondage, être favorables à l'idée de se donner un jour un pays.

Le jeune qui pointe chez nous, paraît-il, et qui semble avoir des chances d'accéder un jour à un certain pouvoir, a dit lui-même en 1995 qu'on ne ferait pas de référendum pendant dix ans. C'est donc dans trois ans, soit en 2005. L'échéance qu'a donné le premier ministre du Québec, c'est d'avoir un pays pour aller s'asseoir et négocier nous-mêmes les conditions de la ZLEA. Notre pays, nous l'aurons.



*L'Adresse*

●(1045)

*[Traduction]*

**M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai écouté ce qu'a dit la députée à la Chambre et dans l'antichambre de l'opposition. Comment, selon elle et les députés de son parti, le gouvernement reconnaît-il le caractère régional d'une crise ou des préoccupations? Je fais référence plus particulièrement au bois d'oeuvre.

Le gouvernement a toujours prétendu être un gouvernement national qui se préoccupe de toutes les régions. Étant donné l'ampleur de la crise que traverse l'industrie du bois d'oeuvre, on se serait attendu que le discours du Trône tienne compte des autres régions du pays à l'extérieur d'Ottawa et que le gouvernement montre qu'il se préoccupe des crises qui sévissent à l'extérieur de son fief, l'Ontario. L'aide financière d'environ 300 millions de dollars annoncée par le gouvernement n'est en fait qu'un montant symbolique et témoigne, selon moi, du peu d'importance que le gouvernement accorde à la crise du bois d'oeuvre.

La députée et son parti ont-ils l'impression que les libéraux vivent détachés des préoccupations des autres régions, notamment celles de l'industrie du bois d'oeuvre?

*[Français]*

**Mme Suzanne Tremblay:** Monsieur le Président, depuis 1993, j'ai souvent entendu ce gouvernement dire qu'il voulait nous brancher partout à l'aide de fils—une autoroute pour nous brancher—afin qu'on soit tous branchés les uns les autres. Je n'ai jamais vu un gouvernement aussi débranché sur les besoins des régions, qu'il s'agisse du bois d'oeuvre ou du transport aérien.

S'il y a un autre scandale qui s'en vient, ce sera celui du transport aérien. On a donné un monopole à Air Canada. Qu'est-ce que Air Canada décide? Il annonce, le 6 octobre, que je n'aurai plus d'avion pour m'en venir à Ottawa. Je serai maintenant obligée de faire du pouce pour m'en venir ici. Le député de Gaspé n'aura plus d'avion pour aller chez lui, non plus. Il n'aura plus d'avion pour partir des Îles-de-la-Madeleine et arrêter à Mont-Joli, s'il le veut. Tout s'en va vers Montréal. C'est honteux d'avoir un gouvernement aussi inconscient des régions.

Quant au bois d'oeuvre, c'est honteux de ne pas avoir encore réglé ce problème. C'est un problème urgent. C'est un problème capital pour beaucoup de régions dans notre pays. Et ce gouvernement dort. Le ministre responsable sourit. Il a le teint basané et il nous donne des réponses qui ne font strictement rien avancer. Je trouve cela dommage.

On pourrait parler aussi des agriculteurs qui sont un autre problème névralgique dans notre pays. Ce gouvernement débranché n'en a même pas connaissance. C'est vrai qu'ils sont branchés sur Ottawa. C'est vrai qu'ils sont branchés sur l'autoroute de l'Ontario. Les autoroutes de l'Ontario, ils les fréquentent, mais ce sont les seules qu'ils connaissent. Quant au reste du Canada, on peut bien se promener sur des routes, des chemins de terre ou de n'importe quoi.

●(1050)

**L'hon. Denis Coderre:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je ne veux pas interrompre ma collègue de Rimouski-Neigette-et-la Mitis, mais je voulais juste faire une petite parenthèse. Il y a maintenant une annonce concernant la route 175. On est donc très sensibles à la question des régions, surtout au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

**Le président suppléant (M. Bélair):** Il s'agit davantage d'un point d'information que d'un recours au Règlement. La députée de Rimouski-Neigette-et-la Mitis a la parole.

**Mme Suzanne Tremblay:** Monsieur le Président, en réponse à mon aimable collègue, député de Bourassa, j'allais dire que, bien sûr, il y a eu une annonce concernant la route 175. Cela ne m'impressionne pas. Ce que j'ai hâte de voir, ce sont les camions au bord de la route; j'ai hâte de voir l'asphalte; j'ai hâte de voir que cela se réalise. Malheureusement, dans 20 ans, je ne serai pas là pour vous rappeler qu'on attend toujours la route 175!

*[Traduction]*

**M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PC):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le discours de la députée au sujet du système d'assurance-emploi. Le problème n'est évidemment pas nouveau pour l'ensemble du Canada mais il touche les régions rurales de Terre-Neuve et du reste du Canada plus que les régions urbaines.

La députée pourrait-elle nous en dire davantage au sujet du système d'assurance-emploi, qui est toujours un sujet de grande confusion? Les emplois sont saisonniers mais non les travailleurs. Peut-être pourrait-elle nous dire ce qu'aurait dû contenir le discours du Trône...

**Le président suppléant (M. Bélair):** La députée de Rimouski-Neigette-et-la Mitis a la parole.

*[Français]*

**Mme Suzanne Tremblay:** Monsieur le Président, dans le discours du Trône, la première chose qu'on aurait dû y retrouver, c'est que le gouvernement reconnaisse enfin que le problème est le travail saisonnier et non les travailleurs.

Auparavant, un travailleur pouvait travailler sur une ferme, faire de la pêche, bûcher du bois et faire autre chose s'il le voulait. Maintenant, tout est spécialisé. Cela nous prend des cartes partout pour faire les jobs. On est donc obligés de se confiner à un travail saisonnier. Toutefois, il faudrait pouvoir leur faciliter les choses afin que si on reconnaît le concept du travail saisonnier, on puisse permettre à ceux qui en sont victimes de faire autre chose.

*[Traduction]*

**M. Peter Stoffer:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement et demande l'indulgence de la Chambre. Je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que je présente un projet de loi d'initiative parlementaire. Je m'excuse auprès de la Chambre de ne pas l'avoir fait plus tôt ce matin.

Monsieur le Président, puis-je avoir le consentement unanime de la Chambre?

**Le président suppléant (M. Bélair):** Y a-t-il consentement unanime pour revenir à la présentation des projets de loi d'initiative parlementaire?

**Des voix:** D'accord.

*L'Adresse*

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LA LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPJ)** demande à présenter le projet de loi C-206, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (personne quittant son emploi pour prendre soin d'un membre de sa famille).

—Monsieur le Président, je remercie les députés pour leur consentement unanime. C'est la troisième fois que je présente ce projet de loi à la Chambre des communes.

Le projet de loi vise fondamentalement à accorder une aide financière aux gens qui prennent soin d'un malade en phase terminale ou en situation de soins palliatifs.

Nous avons au Canada ce qu'on appelle le congé de maternité. Lorsqu'on a un bébé, on peut prendre un congé de maternité ou un congé de paternité d'un an. Toutefois, rien n'est prévu pour aider financièrement ou assurer dans son emploi une personne qui prend soin d'un grand malade, en situation de soins palliatifs ou mourant.

Je remercie le gouvernement d'avoir annoncé dans le discours du Trône qu'il allait examiner sérieusement la question. Ce projet de loi d'initiative parlementaire aidera grandement le gouvernement à accélérer les choses.

(Les motions sont adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

## LE DISCOURS DU TRÔNE

• (1055)

[Traduction]

### REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion, présentée le 2 octobre. Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement.

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je suis vraiment ravi de participer au débat d'aujourd'hui sur l'adresse en réponse au discours du Trône.

Ce discours du Trône intitulé «Le Canada que l'on veut», que Son Excellence la Gouverneure générale nous a livré lundi après-midi, reflète, il convient de le reconnaître, les vœux et les espoirs de la grande majorité des Canadiens et l'orientation qu'ils souhaitent voir le gouvernement prendre.

Il recèle de nombreux engagements positifs sur certains desquels j'aimerais revenir dans un moment.

Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine.

Je voudrais placer la situation actuelle dans le contexte du discours du Trône car ce dernier énonce de nombreuses mesures très positives et progressistes, des initiatives que nous sommes impatients de voir concrétisées, sauf que cela n'aurait pu se faire, n'eût été de notre gouvernement qui a pris des dispositions pour régler les problèmes financiers auxquels nous nous sommes heurtés à notre arrivée au pouvoir en 1993.

Retournons à cette époque. Si, pendant la campagne électorale, j'avais fait du porte-à-porte disant que nous éliminerions le déficit et que nous aurions cinq années successives de surplus, les gens m'auraient ri au nez. Ils ne m'auraient pas cru. Si nous avions annoncé que le Canada créerait 2 millions d'emplois avant l'an 2000, les gens auraient ri et dit que nous plaisantions, mais c'est effectivement ce qui s'est produit.

Il faut se rappeler que, quand nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons hérité d'un déficit de quelque 42 milliards de dollars du gouvernement précédent. Nous avons un énorme problème. Les taux d'intérêt étaient élevés. Le chômage était élevé. Nous avons des problèmes immenses et, pour la plupart, ils avaient quelque chose à voir avec la situation financière de notre pays. En effet, une portion de plus en plus importante des recettes perçues par le gouvernement étaient consacrées au paiement des intérêts sur l'énorme dette publique.

Il fallait que le gouvernement règle ce problème car notre capacité de financer les autres choses était menacée. Quand des sommes de plus en plus importantes servent à payer les intérêts, il nous reste moins d'argent pour le reste. Il fallait que le gouvernement agisse et remette de l'ordre dans nos finances, améliore les taux d'intérêt, ce qui plus tard s'est traduit par une amélioration de l'économie. Nous avons fait beaucoup de chemin depuis.

Ces mesures, qui visaient à consolider notre capacité de financer les importants programmes auxquels nous tous, les Canadiens, tenons, ont été le précurseur essentiel de ce qui se trouve dans le discours du Trône. Ce sont ces mesures qui nous permettent aujourd'hui non seulement de continuer à financer les importants programmes auxquels nous tenons tous, notamment le système de santé et l'assurance-maladie, mais également d'envisager d'autres mesures relatives à la pauvreté chez les enfants, par exemple, à l'environnement et autres.

Donc, pour commencer, il est important de se rappeler que dans le présent budget, le gouvernement s'est engagé non seulement à lancer de nouvelles initiatives, mais également à maintenir la très importante discipline financière que les Canadiens attendent de leur gouvernement pour que, à l'avenir, il puisse continuer à produire des budgets équilibrés. C'est un point essentiel qu'il ne faut pas oublier.

Je tiens à mentionner également que, dans le dernier budget et lors des dernières élections, le gouvernement s'est engagé à procéder à la série de réductions d'impôt la plus importante de l'histoire du Canada en annonçant un programme de réduction d'impôt sur cinq ans se chiffrant à 100 milliards de dollars. Ce programme se poursuit. Ces réductions ont déjà débuté et nous allons en voir davantage au cours de la présente période.

Passons maintenant à certaines de ces importantes initiatives, certains de ces importants engagements novateurs annoncés par le gouvernement dans le discours du Trône.

Bien sûr, le premier a trait aux soins de santé. Lorsqu'on parle de soins de santé, il est important de ne pas s'attarder uniquement aux questions les plus en vogue, comme l'accent mis sur la médecine préventive, mais aussi aux initiatives prises par le gouvernement en rapport avec l'environnement et la pauvreté chez les enfants, et de noter comment ces choses affectent notre santé en général et influent, à la longue, sur le coût de notre système de santé.

*L'Adresse*

Il est très intéressant de voir le gouvernement agir dans ces domaines. Le gouvernement a convenu de participer à la modernisation de notre système de santé. Bien sûr, nous attendons tous avec impatience et intérêt le rapport de M. Romanow sur les soins de santé. Dans son discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à tenir une conférence des premiers ministres au début de la prochaine année et à injecter des capitaux à long terme pour garantir la pérennité du système de santé. Voilà le Canada que nous voulons, et il me semble que la plupart des Canadiens croient fermement que notre système de santé doit respecter les cinq exigences énoncées dans la Loi Canadienne sur la santé, plus particulièrement la nécessité de demeurer universel et public. Nous veillons vraiment à ce qu'il en soit ainsi. Je ne suis pas d'accord avec le chef de l'opposition quand il parle de privatiser une partie de notre système de santé. Ce qu'il envisage, en réalité, c'est un système à deux vitesses. On sait parfaitement ce que préconise l'opposition officielle.

• (1100)

Notre système de santé est-il parfait? Non, il ne l'est pas. Malgré les améliorations qui s'imposent, la très grande majorité des gens à qui j'ai parlé et qui recourent à ce système trouvent qu'il s'agit d'un bon système, et je pense et j'espère que les députés se diront du même avis. Les gens disent qu'ils sont bien traités dans nos hôpitaux et parlent du bon travail accompli par les médecins, les infirmières et les autres travailleurs de la santé.

Les listes d'attente sont-elles parfois trop longues? C'est évident qu'elles le sont. Y a-t-il des problèmes sur lesquelles il faudrait se pencher? Bien sûr qu'il y en a. Le système pourrait-il être mieux géré? À mon avis, c'est ce que les Canadiens croient. Aurait-on besoin de fonds supplémentaires de la part du gouvernement fédéral? Je crois que les Canadiens sont de cet avis et il est important que nous nous en occupions, mais il faudrait d'abord établir un plan à long terme et travailler en collaboration avec les autres intéressés. C'est très important. Je crois que c'est ce que le gouvernement du Canada a l'intention de faire.

La recherche médicale est un autre domaine qui intéresse le gouvernement et dans lequel il a déjà investi des fonds. C'est un domaine très important pour l'amélioration de la santé des Canadiens. Les Canadiens veulent qu'on s'en occupe.

J'aimerais dire quelques mots sur l'initiative ou plutôt sur l'engagement pris dans le discours du Trône à l'égard de la pauvreté chez les enfants au Canada. C'est une question qui me préoccupe au plus haut point et ce, depuis des années. Je me souviens qu'au cours de mon premier mandat, avant ma période sabbatique forcée comme je dis souvent, j'ai participé au sein de notre caucus à un groupe de travail portant sur la pauvreté chez les enfants, lequel s'est penché sur les questions du crédit d'impôt pour enfants et de la prestation nationale pour enfants. Je suis donc très heureux de voir que le gouvernement s'est engagé à maintenir ces programmes et à accroître les montants qui y sont consacrés. J'espère qu'il travaillera de concert avec les provinces, comme celle de la Nouvelle-Écosse d'où je viens par exemple, pour que les gouvernements provinciaux cessent de récupérer ces montants auprès de ceux qui bénéficient de l'aide sociale.

Bien sûr, il est important que les personnes qui tentent de se soustraire au programme d'assistance sociale bénéficient d'une aide, et ce programme leur en donne une. J'avais l'habitude de parler du piège de la pauvreté. Des gens s'imaginent souvent que, s'ils cessent de toucher des prestations d'aide sociale, il leur en coûtera très cher. Ils perdront divers avantages. Ils perdront leurs régimes de soins dentaires et d'autres avantages, de sorte qu'ils demeurent coincés dans le piège de la pauvreté et ont du mal à abandonner les

prestations. La prestation fiscale pour enfants, notamment une prestation nationale, aide les familles à faible revenu à commencer à abandonner les prestations d'aide sociale, mais cela ne suffit pas, car ce n'est pas tout le monde qui peut le faire. Ce ne sont pas toutes les mères qui élèvent seules des enfants qui peuvent avoir un emploi. Il est important que les provinces accordent des prestations raisonnables à ces familles, pour que ces enfants puissent partir du bon pied dans la vie.

Cela m'amène à l'Initiative relative à la petite enfance, une initiative du gouvernement qu'il s'est engagé, dans le discours du Trône, à poursuivre et à élargir. Cette initiative est très importante. Lorsqu'il est question de la santé, nous savons que les très jeunes enfants qui bénéficient du régime alimentaire dont ils ont besoin au cours des premières années de leur vie ont de bien meilleures chances d'être en santé le reste de leur vie. Ce sont ceux qui ont souvent des carences alimentaires pendant les premières années qui connaîtront de graves problèmes de santé plus tard, qui en souffriront et qui deviendront un fardeau, d'une façon ou d'une autre, pour le système de santé. C'est un fardeau que nous acceptons volontiers. C'est un fardeau que les Canadiens estiment que nous devrions partager, au lieu de le laisser uniquement à ceux qui ont les moyens financiers de payer les soins de santé, mais cela demeure un fardeau dont nous devons être conscients. Nous devrions prendre cette mesure pour éviter que des enfants éprouvent des problèmes de santé toute leur vie.

Je tiens également à parler de l'initiative gouvernementale concernant les infrastructures urbaines qui est mentionnée dans le discours du Trône. En tant que membre du groupe d'étude des affaires urbaines du caucus du gouvernement, j'ai eu l'occasion de me pencher sur ces questions. Je me suis certainement intéressé de près au projet de nettoyage du port de Halifax. Je suis content que, dans le cadre de la nouvelle initiative, des fonds supplémentaires pourront être consacrés à ce programme et à d'autres projets importants dans les secteurs urbains, à Halifax et partout au pays où les besoins sont pressants. Nous nous devons de régler certains des grands problèmes qui affligent nos villes qui sont congestionnées et qui sont aux prises avec des problèmes de pollution atmosphérique, de transport en commun et autres. De tels investissements et le programme de dix ans que le gouvernement vient d'annoncer ne peuvent que profiter au Canada, surtout dans les régions qui représentent les moteurs économiques de notre pays.

En terminant, je souligne que j'aurais aimé qu'on mette davantage l'accent sur la défense. C'est une question qui m'inquiète vivement et qui est un grand sujet de préoccupation à Halifax. J'ai été déçu qu'il ne soit pas question des dépenses militaires. J'espère que nous aurons de bonnes nouvelles à ce sujet très bientôt. J'espère notamment que le gouvernement agira rapidement pour acquérir de nouveaux hélicoptères maritimes afin de remplacer les Sea King.

• (1105)

**M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai reçu une question qui n'a pas encore été soulevée à la Chambre. Un homme m'a envoyé une question par courriel pour que je la soulevé à la Chambre, ce que je vais faire maintenant. Il a dit: «Le gouvernement que je veux est un gouvernement qui est transparent et qui a vraiment des comptes à rendre au Parlement et, ce qui est plus important encore, à tous les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Le discours du Trône ne fait aucunement mention de la façon dont le gouvernement se débarrassera de son habitude de tout garder secret et ne précise pas de façon détaillée comment le gouvernement abandonnera ses pratiques contraires à l'éthique.»

*L'Adresse*

Moi aussi, j'ai pensé à cela parce que la dernière session a créé beaucoup d'incertitude d'un bout à l'autre du Canada, et cet homme donne une bonne raison expliquant pourquoi il est déçu que cela n'ait pas été inclus dans le discours du Trône. Comment le député répondrait-il à cette préoccupation particulière?

**M. Geoff Regan:** Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question. Je crois que les Canadiens veulent effectivement un gouvernement transparent qui soit tenu de rendre des comptes, et je crois qu'il est important que le gouvernement essaie d'agir de cette façon en tout temps. C'est une des raisons qui ont amené le gouvernement à changer, il y a un certain nombre d'années, les règles selon lesquelles le vérificateur général ne pouvait présenter qu'un seul rapport par année. Il peut maintenant présenter quatre rapports par année, ce qui lui permet de suivre le gouvernement de beaucoup plus près.

Premièrement, je dirai que, de façon générale, ce n'est pas dans le discours du Trône qu'on précise les choses de façon détaillée, pour reprendre les paroles du député. On y présente plutôt les grandes orientations du gouvernement, mais ce dernier s'est tout de même clairement engagé à présenter un code d'éthique à la Chambre pour fin de discussion. Il ne s'agit pas là d'une question législative, mais bien d'une question qui concerne la Chambre et ses propres règles. Le gouvernement a également parlé du financement électoral. Ce sont là des mesures importantes relatives à la transparence et à l'obligation de rendre compte que le gouvernement et nous tous examinerons au cours des prochains mois. Je suis impatient de participer à ces discussions.

**M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD):** Monsieur le Président, je désire poser une question au député de Halifax-Ouest relativement au discours du Trône et à la réponse qu'il y a apportée dans deux domaines particuliers.

L'un de ces domaines est celui de l'équité. Dans ce contexte, j'aimerais qu'il nous dise ce qu'il pense de la récente proposition visant à affaiblir nettement le crédit d'impôt consenti aux personnes handicapées au Canada. C'est une décision honteuse qui irait à l'encontre de bon nombre de décisions judiciaires et qui exigerait en réalité que les personnes handicapées soient privées de leur crédit d'impôt dans la mesure où elles arrivent à porter une fourchette de leur assiette jusqu'à leur bouche, bien qu'elles soient incapables de gagner de quelque façon utile ce qu'il faut pour mettre de la nourriture sur leur table. Le député peut-il nous dire si, dans le cadre de l'engagement en faveur de l'équité qu'il a évoqué, il est disposé à s'engager à lutter contre cette proposition scandaleuse?

Deuxièmement, va-t-il exhorter son gouvernement et le premier ministre à ratifier clairement l'accord de Kyoto en l'absence de tous propos ambigus, et expressément en l'absence de toute demande de reconnaissance de...

**Le président suppléant (M. Bélair):** Nous devons aussi donner au secrétaire parlementaire l'occasion de répondre.

• (1110)

**M. Geoff Regan:** Monsieur le Président, je remercie le député de ses questions. Il ne fait aucun doute qu'elles m'intéressent.

Il ne sait peut-être pas que j'ai déjà pris la parole à la Chambre pour demander au gouvernement de ratifier l'accord de Kyoto et que j'appuie fermement la ratification du Protocole. J'ai bon espoir que cela se produira avant Noël, comme on l'a déjà laissé entendre. Mon appui à cette initiative est certes bien connu dans ma circonscription de Halifax-Ouest. J'aimerais croire que l'on en est bien conscient à la Chambre, mais peut-être n'est-ce pas aussi bien connu que ce pourrait l'être.

En ce qui concerne le crédit d'impôt pour personnes handicapées, je désire faire valoir deux arguments. Premièrement, à mon avis, les députés conviendraient en règle générale que, lorsqu'il existe des mesures, il est important que nos contributions atteignent les destinataires prévus, ceux qui satisfont aux critères leur donnant droit de bénéficier d'une disposition fiscale, par exemple. Voilà pour le premier aspect. Le deuxième élément important, c'est que je partage les préoccupations du député. Je ne veux pas que cette mesure soit davantage limitée et j'invite le gouvernement à ne pas aller dans ce sens et même à rendre cette mesure encore plus généreuse. Nous devons nous préoccuper des Canadiens handicapés et chercher à leur venir en aide.

[Français]

**Mme Marlene Jennings (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, je vous remercie du temps que vous m'accordez.

J'aimerais commencer en remerciant mon collègue de Halifax-Ouest d'avoir bien voulu partager son temps avec moi. Je remercie également les autres députés des deux côtés de la Chambre pour les commentaires qu'ils ont faits concernant le discours du Trône. Certains de ceux-ci sont très pertinents et très à propos.

[Traduction]

Il faut du courage pour reconnaître que notre pays doit relever d'énormes défis dans les années à venir. L'un de ces défis a d'importantes ramifications pour nos enfants et pour nous-mêmes. Je suis très fière que notre discours du Trône se soit attaqué à l'un des plus graves problèmes auxquels notre grande nation doit faire face, soit la nécessité d'améliorer les compétences et les connaissances de nos citoyens.

Le discours du Trône réitère l'engagement de notre gouvernement de prendre des mesures relativement à cette priorité nationale. Nous savons qu'il est essentiel à notre réussite en tant que société de donner aux Canadiens les compétences nécessaires dans l'économie du savoir actuelle. Je suis également fière de notre bilan en matière de création d'emplois et de débouchés pour les Canadiens depuis notre arrivée au pouvoir en 1993. Je voudrais rappeler à la Chambre qu'encore la semaine dernière le Fonds monétaire international a prévu qu'une fois de plus, le Canada serait au premier rang parmi les pays du G-7 en matière de croissance économique.

Les faits sont éloquentes. Depuis notre arrivée au pouvoir en 1993, 2,5 millions de Canadiens de plus travaillent. Les emplois à temps plein se sont accrus de 21 p. 100 et le taux de chômage est tombé de 11,3 p. 100 à 7,5 p. 100. Cependant, je dois souligner que ce chiffre sur le chômage peut être trompeur.

Les taux de chômage chez certains groupes sont nettement plus élevés. Si on prend par exemple les membres des minorités visibles, surtout dans les centres urbains où ils sont concentrés, comme Montréal, Toronto et d'autres grandes métropoles urbaines, on s'aperçoit que les taux de chômage chez les jeunes noirs de moins de 35 ans peuvent s'élever jusqu'à 50 p. 100. C'est inacceptable. C'est pourquoi je suis heureuse que le discours du Trône remette l'accent sur l'acquisition de compétences et l'apprentissage en tant que priorité nationale.

*L'Adresse*

Le fait est que les travailleurs canadiens, et pas simplement le chômage, mais même ceux qui occupent un emploi, doivent relever d'énormes défis à l'heure actuelle. Cela découle du fait que l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle est de plus en plus centrée sur les compétences et les connaissances. Permettez-moi simplement de vous citer quelques statistiques qui peuvent placer ce défi dans son contexte et vous pourrez voir pourquoi le gouvernement a pour priorité nationale de relever ce défi.

Entre 1990 et 2000, 70 p. 100 des emplois créés au Canada étaient des postes fondamentalement techniques. En 2004, 70 p. 100 de tous les nouveaux emplois au Canada exigent une forme ou une autre d'études postsecondaires. À peine 6 p. 100 de ces nouveaux emplois iront à des gens qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Près de huit millions de Canadiens adultes ont un faible ou un très faible niveau d'alphabétisation. Plus de 40 p. 100 de la population en âge de travailler ne possède pas les compétences minimales requises, exigées, dans notre marché du travail moderne. Au Canada, d'ici 2011, la croissance nette de la main-d'oeuvre sera attribuable à l'immigration. La moitié des travailleurs sur le marché du travail en 2015 s'y trouvent déjà à l'heure actuelle. Des millions de travailleurs auront besoin d'améliorer leurs compétences pour suivre le rythme des changements technologiques et l'évolution du marché du travail.

De plus, le Conference Board du Canada prédit que, d'ici 2020, lorsque les enfants du baby boom comme moi auront pris leur retraite, il y aura une pénurie de main-d'oeuvre représentant près de un million de travailleurs.

**Une voix:** Vous ne prendrez jamais votre retraite.

**M<sup>me</sup> Marlene Jennings:** Un de mes collègues vient de déclarer que je ne prendrai jamais ma retraite. En fait, je compte bien le faire. L'an dernier, j'ai joint les rangs du club des 50 ans et plus, et les questions concernant les aînés sont devenues une priorité urgente pour moi. Il ne faut pas s'y méprendre; la croissance économique et le maintien de la prospérité au Canada reposent essentiellement sur l'amélioration des compétences de nos gens, de tous les Canadiens. La productivité s'édifie maintenant non sur la force physique ou le travail de bras, mais sur la créativité, la diversité et la connaissance.

• (1115)

Les talents et les compétences des travailleurs canadiens permettront aux entreprises canadiennes d'être plus concurrentielles à l'échelle mondiale. Ces compétences sont également essentielles pour créer nos propres chances de succès. Ce sont elles qui nous permettront dans l'avenir de surmonter les conséquences des mises à pied, d'éviter le chômage ou d'améliorer nos chances d'emploi, au fur et à mesure que l'économie évoluera.

L'amélioration des compétences est importante pour les gens qui sont défavorisés à cet égard, en particulier ceux qui font partie des minorités visibles, de la population immigrante et des premières nations. Trop de ces personnes sont déjà sérieusement désavantagées sur le marché du travail canadien. Le gouvernement a pris l'engagement de relever ce défi en mettant de l'avant des politiques, des programmes ou des mesures législatives axées sur les compétences et le savoir dans le contexte de la mondialisation.

En février dernier, le gouvernement a publié le document *Le savoir, clé de notre avenir—Le perfectionnement des compétences au Canada*, composante du secteur des ressources humaines de la stratégie canadienne d'innovation. Dans *Le savoir, clé de notre avenir*, le gouvernement fait état des défis que doit relever le Canada au chapitre des compétences, précise l'engagement qu'il a pris à cet égard et propose des objectifs et des étapes clés à l'échelon national. On y trouve aussi le détail de ce qu'il faut faire pour assurer l'égalité

des chances et l'innovation économique nécessaire pour bâtir une économie plus concurrentielle et une société plus forte. De plus, on y souligne que c'est à l'échelle nationale qu'il faut faire des efforts pour l'amélioration des compétences et pour l'apprentissage.

Tous les groupes de la société ont un rôle à jouer et le droit de tirer profit de ce programme et de partager ces profits avec les autres. Une société qui veut apprendre doit y voir dès la plus jeune enfance et s'assurer que les jeunes partent du bon pied dans la vie. De même, les années passées à l'école doivent maintenant signifier beaucoup plus qu'un simple diplôme d'école secondaire. À l'avenir, l'éducation et les diplômes postsecondaires seront essentiels, mais cela ne s'arrêtera pas là. On ne se contentera pas d'un diplôme, d'une attestation ou d'un certificat d'ouvrier spécialisé. Tous devront continuer d'apprendre tout au cours de leur vie active, quels que soient les diplômes qu'ils auront obtenus ou le poste qu'ils occuperont.

De même, il faut se rendre compte que notre main-d'oeuvre vieillit rapidement alors que les exigences en matière de compétences professionnelles sont de plus en plus élevées et que la main-d'oeuvre qualifiée fait cruellement défaut. En conséquence, les adultes qui sont sur le marché du travail verront bientôt leurs compétences et leurs capacités productives remises en question, si ce n'est pas déjà le cas. Nous devons leur donner la chance de poursuivre leur apprentissage tout en travaillant. Les employeurs devront travailler de concert avec les institutions d'enseignement et les diverses collectivités pour fournir des programmes d'apprentissage continu uniformes et homogènes. À titre de gouvernement, nous devons leur fournir les outils nécessaires pour y arriver.

C'est avec beaucoup de fierté que je souligne certains éléments très solides du discours du Trône qui permettront de réaliser cette vision et de promouvoir la stratégie canadienne en matière d'innovation. Notons par exemple qu'il y aura cet automne un sommet national sur l'innovation et l'apprentissage. Nous nous sommes engagés à créer le cadre d'apprentissage et d'acquisition des compétences dont le Canada a besoin. Nous allons promouvoir l'apprentissage en milieu de travail et faire part aux Canadiens de ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. Nous allons modifier la Stratégie emploi jeunesse dans le but d'accroître les perspectives d'emploi et les occasions d'apprentissage pour les personnes handicapées. Le gouvernement travaillera avec les provinces dans le but d'éliminer les obstacles à la participation au travail et à l'apprentissage auxquels doivent faire face les personnes handicapées et les autres.

Tout un éventail de mesures ont été prévues afin d'aider le gouvernement à réaliser la stratégie en matière d'innovation, particulièrement dans le domaine des aptitudes et des connaissances. J'aimerais conclure en disant qu'il est très important que la politique tienne tout particulièrement compte des groupes de minorité visible, des immigrants, des autochtones et des handicapés et que nous nous penchions sur la question des personnes plus âgées dans le milieu du travail. Il est essentiel que nous le fassions.

• (1120)

**M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai écouté la députée expliquer comment le gouvernement établit les priorités nationales dans la gestion de la nation. Elle a dit que le taux de chômage était à la hausse dans certaines régions du pays. Je me permets de lui rappeler que le chômage est très élevé dans l'industrie du bois d'oeuvre car ce secteur n'a pas reçu l'attention qu'il aurait dû recevoir d'un gouvernement responsable.

*L'Adresse*

La crise du bois d'oeuvre est attribuable au mépris constant affiché par ce gouvernement et par les gouvernements précédents à l'endroit des Canadiens de l'Ouest. L'indifférence devant cette crise est le fait d'un mépris bien ancré à l'endroit des Canadiens de l'Ouest en particulier.

Le gouvernement dit se préoccuper de tous les Canadiens des quatre coins du pays; quand va-t-il montrer qu'il se préoccupe vraiment des régions du Canada où le bois d'oeuvre est le pilier de l'économie? Des milliers de travailleurs dans ce secteur ont perdu leur emploi à cause de la négligence flagrante du gouvernement dans le dossier du bois d'oeuvre.

**Mme Marlene Jennings:** Monsieur le Président, le député ne devrait pas oublier que l'industrie du bois d'oeuvre, les syndicats, les travailleurs et les gouvernements provinciaux sont parvenus à un consensus sur la position de ce gouvernement relativement à la guerre commerciale sur le bois d'oeuvre. Voilà mon premier point. C'était probablement la première fois qu'on parvenait à un consensus.

Je rappelle aussi au député d'en face un point de toute première importance. Notre gouvernement et notre ministre du Commerce international veillent particulièrement à ce que tout programme d'aide ne contrevienne pas à la réglementation en matière de commerce international de manière à ne pas affaiblir davantage notre industrie compte tenu des démarches que nous avons entreprises à l'encontre des mesures protectionnistes prises par les États-Unis.

Par ailleurs, il a fallu cinq années avant de parvenir à ce consensus historique. Ce n'est pas rien. Je sais que l'opposition n'aime pas reconnaître qu'il y a un consensus au Canada, dans tous les secteurs et dans toutes les régions à l'échelon gouvernemental de même qu'au sein des syndicats et de l'industrie, à l'effet que la position de notre gouvernement relativement au différend commercial qui nous oppose aux États-Uni est la bonne. Nous maintiendrons cette position puisque les Canadiens, y compris l'industrie, l'appuient.

• (1125)

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD):** Monsieur le Président, permettez-moi de dire, au nom du NPD, que la députée ne semble vraiment pas avoir plus de 30 ans. Je peux l'en assurer.

Elle a parlé des aînés avec beaucoup d'éloquence. Je ne crois pas qu'un seul député en cette Chambre serait en désaccord avec l'idée d'accorder de l'aide aux aînés; pourtant, nous assujettissons à l'impôt les aînés dont le revenu annuel se limite à 15 000 \$. Pourquoi les aînés devraient-ils verser des impôts au gouvernement alors que celui-ci gaspille l'argent ainsi reçu?

Voici trois exemples de gaspillage éhonté: 100 millions de dollars pour l'achat de deux jets Challenger que le NPD avait refusé; 900 millions de dollars pour un registre des armes à feu inutile dont le coût devait se limiter à 85 millions de dollars et un nouvel édifice sur la colline du Parlement dont la facture se chiffre à 211 millions de dollars alors qu'il y a des espaces à louer partout autour de nous. Pourquoi les aînés qui ne reçoivent qu'un revenu fixe devraient-ils verser des impôts au gouvernement qui, de toute évidence, jette de l'argent par les fenêtres?

**Mme Marlene Jennings:** Monsieur le Président, je remercie le député de croire que j'ai l'air aussi jeune.

La question qu'il soulève au sujet des aînés est vraiment importante. Nonobstant ma réponse au discours du Trône et mes propos quant au rôle des aînés sur le marché du travail, il est impératif de maintenir un programme d'apprentissage continu et de

formation permanente pour les aînés afin que ceux qui le désirent puissent continuer à faire partie de la population active. L'argument du député au sujet de la pauvreté des aînés reçoit l'appui de bon nombre de mes collègues de ce côté de la Chambre et de certains autres collègues d'en face.

**M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Nanaimo—Alberni.

**Le président suppléant (M. Bélair):** À l'ordre s'il vous plaît. Veuillez respecter la règle établie par les leaders parlementaires interdisant l'utilisation à la Chambre de tout appareil qui peut produire un bruit quelconque.

**M. Larry Spencer:** Monsieur le Président, je tâcherai de faire mieux dans l'avenir.

C'est pour moi un honneur de répondre au discours du Trône, et j'entends le faire dans l'optique de la famille.

La famille est la pierre d'angle de notre grand pays qui compte plus de 31 millions d'habitants. Je crois cependant que le gouvernement a ébréché cette pierre en favorisant un environnement où la famille et notre société ont subi une érosion presque irrémédiable.

C'est la famille qui nous apprend l'amour. Ce n'est pas un mot qu'on entend souvent ici. Nous entendons parler de tolérance. Or, je crois que le rôle de la famille n'est pas d'enseigner la tolérance mais d'enseigner l'amour. L'amour va beaucoup plus loin que la simple tolérance. On ne pourra jamais accuser d'intolérance une personne qui a appris ce qu'est l'essence de l'amour.

Fondamentalement, l'amour nous donne. Elle donne le respect et elle exige et commande le respect. Nous croyons que la société a besoin de la famille pour acquérir une qualité fondamentale en société, la faculté d'aimer.

La famille nous apprend également le respect; d'abord le respect de soi-même, puis le respect des autres. De l'acquisition de ces deux facultés découle normalement le respect de la loi, de l'ordre et des structures sociales.

La famille constitue une composante de base d'une très grande importance, mais nous le disons si souvent à la légère que je crois que nous sommes incapables de renforcer la famille. De fait, le discours du Trône offre peu d'espoir, si précieux soit-il, aux familles canadiennes. Que répondrons-nous aux Canadiens qui demanderont ce que fait le gouvernement libéral pour les familles?

Le gouvernement ne semble même pas avoir compris la nécessité ou l'importance de la famille. Il ne semble même pas saisir ce qu'est le mariage ou la famille. Il a peu fait pour encourager l'établissement de familles fortes.

Il y a de nombreuses années, il a été dit en Amérique du Nord que certains groupes avaient conçu un plan pour détruire la famille et supprimer complètement la cellule familiale telle qu'elle était.

**Une voix:** Ils font du bon travail.

**M. Larry Spencer:** Ils font du bon travail, en effet.

Je ne prétends pas que quelqu'un ici ou au sein du gouvernement participe à ce plan, mais il s'agit de quelque chose de tellement grandiose et d'une telle ampleur qu'on peut s'y laisser prendre à son insu.

Ce plan visait le système d'éducation nord-américain, où les enseignants apprenaient des façons de détruire la famille, de mettre en évidence ses lacunes et des raisons pour lesquelles elle ne devait plus exister. C'est un fait historique.

Le gouvernement a eu peu d'initiative sinon aucune pour encourager les couples mariés à rester unis. Il a eu peu d'initiative pour encourager les couples à élever leur famille, en offrant par exemple des prestations en argent aux parents qui préfèrent rester à la maison plutôt que d'aller travailler à l'extérieur.

Nous aimerions bien voir arriver le jour où nos gouvernements reconnaîtraient qu'il est important pour un parent de jouer son rôle de parent, d'être en mesure de rester à la maison et d'inculquer dans l'esprit de ses enfants ce que signifient l'amour et le respect, et pas seulement la tolérance. Cela nous paraît difficile à faire si nos familles sont si stressées et à bout de ressources que les deux parents doivent travailler à l'extérieur.

• (1130)

Quand une famille prend cette responsabilité très au sérieux et qu'un des parents décide de rester à la maison pour élever les enfants, son effort n'est pas reconnu. Nous subventionnons les parents d'à côté qui choisissent de quitter la maison à la hâte tôt le matin, de déposer leurs enfants dans une garderie et passer ensuite les reprendre plus tard dans la journée pour les ramener à la maison et qui ont ensuite bien peu de temps à passer avec eux. Nous ne nous soucions pas des familles qui veulent s'occuper de leurs propres enfants.

Les familles canadiennes implorent leur gouvernement de faire preuve d'initiative au lieu de se laisser emporter dans la direction où le vent peut souffler.

Que fait-on de la vaste majorité silencieuse des gens dont la vie est axée sur la famille? Que fait-on des gens qui peinent jour après jour pour élever une famille? On ne fait pas grand-chose pour les aider.

Le discours du Trône parle de prospérité financière, mais dans ma circonscription je n'entends pas parler de prospérité financière chez les familles qui ont du mal à joindre les deux bouts. Par exemple, une femme s'est présentée en pleurs à mon bureau de circonscription la semaine dernière. Comme elle était financièrement incapable de subvenir aux besoins de ses enfants, on les lui avait enlevés.

Comme un député l'a dit plus tôt, je trouve déplorable moi aussi que les personnes âgées doivent payer des impôts sur leur maigre revenu. Il est consternant que ces contribuables soient aussi lourdement ponctionnés.

Je connais des gens qui n'ont pas d'argent pour se nourrir parce que le gouvernement récupère leurs chèques de TPS, leurs prestations d'invalidité ou leurs chèques de remboursement d'impôt sans le moindre préavis. Je ne vois guère de sécurité fiscale là-dedans.

Nous sommes sur le point d'engager de folles dépenses pour que le premier ministre puisse laisser un bel héritage. Qu'entends-je par bel héritage? Tout ce qui est beau n'est pas forcément utile. Ma mère m'a dit un jour qu'une nappe en dentelle, c'était bien beau, mais que si on y renversait du thé ou du lait, la nappe ne protégeait pas du tout la table. Une nappe en dentelle est pleine de trous et ne résiste pas à un usage quotidien parce qu'elle n'est pas assez robuste. Cela me

### L'Adresse

rappelle un certain discours du Trône. Il est bien beau, mais il est plein de trous et ne résistera pas à l'usure de tous les jours.

J'ai encore bien des choses à dire au sujet de la protection des enfants, étant donné que, même s'il en parle dans le discours du Trône, le gouvernement s'est prononcé contre cette protection plus tôt cette année, tout comme le Bloc et le NPD d'ailleurs. Pouvons-nous croire le gouvernement quand il dit qu'il garantira cette protection alors qu'il a déjà voté contre? Je ne pense pas.

Je voudrais maintenant proposer un amendement. Je propose:

Que l'on modifie l'amendement en ajoutant après le mot «souveraineté» ce qui suit:

«la réforme du Parlement pour remédier au problème de la concentration du pouvoir dans les mains du cabinet du premier ministre».

• (1135)

**Le président suppléant (M. Bélaïr):** Je vais prendre le sous-amendement en délibéré et la présidence fera rapport à la Chambre.

**Mme Karen Redman (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, l'un des aspects les plus agréables d'être députée à la Chambre est d'entendre une diversité de points de vue. Or, je ne peux que réagir à certains des commentaires de mon vis-à-vis.

Nous ne sommes pas seulement des députés à la Chambre. En plus d'être députée de Kitchener Centre, je suis mère de quatre enfants. Je suis indignée d'entendre le député d'en face parler des parents qui peuvent rester à la maison pour jouer leur rôle parental.

Le député pourrait-il mentionner le fait que, de nos jours, des parents doivent s'acquitter de plusieurs rôles. Celui du gouvernement devrait être d'assurer un appui soutenu et une très grande diversité d'options aux parents ou aux familles qui ont choisi d'avoir des enfants.

En fait, la majorité des réductions d'impôt consenties par le présent gouvernement, grâce à une bonne gestion budgétaire, visait justement les familles ayant des enfants. Le gouvernement se rend compte que son rôle est d'offrir des choix aux familles et d'étudier le genre d'appui qu'il peut apporter à de nombreux résidents de la communauté, notamment des mères de famille ou des travailleurs qui s'occupent de membres de leur famille qui sont malades ou âgés.

J'aimerais aussi corriger quelques inexactitudes. Le député a parlé d'une motion qui a été présentée au sujet de la pornographie juvénile. Il est évident qu'aucun député ici présent ne défendrait la pornographie juvénile. Je signale au député qu'on a proposé de modifier légèrement le libellé et qu'il aurait pu obtenir le consentement unanime à l'égard de cette motion, mais que son parti a préféré faire de la basse politique avec une question extrêmement importante.

• (1140)

**M. Larry Spencer:** Monsieur le Président, c'est le parti d'en face qui fait de la basse politique. Les libéraux voulaient vider la motion de toute sa substance, et c'est pourquoi nous avons refusé. Nous réclamions des mesures concrètes, décisives, et certaines d'entre elles se retrouvent même dans le discours du Trône. Voilà pourquoi je demande si nous pouvons vraiment faire confiance à ce gouvernement à cet égard, puisqu'il a voté contre cette mesure. C'est un fait. Notre compte rendu le confirme, et rien n'y changera quoi que ce soit, peu importe ce qu'on peut dire.

*L'Adresse*

Il est vrai qu'il est très important d'avoir des mesures variées pour aider les familles, et c'est justement ce que je veux dire. Ma famille avait deux revenus, parce que c'est le choix de carrière que ma femme et ma famille ont fait. Cependant, nous avons pris grand soin de compenser cet engagement sur le marché du travail. Bien d'autres familles le font aussi. Tout ce que je veux dire, c'est que nous devons encourager les familles dont un des parents décide de rester au foyer pour tenir le rôle de parent plutôt que les parents qui font le même choix que moi.

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD):** Monsieur le Président, l'une des grandes lacunes du discours du Trône, c'est l'absence de vrais détails sur les projets du gouvernement pour notre régime d'assurance-maladie. Il nous demande sans cesse d'attendre le rapport Romanow. Mais je voudrais savoir ce qu'en pense l'opposition officielle. Quel est son plan pour l'avenir du régime d'assurance-maladie du Canada?

**M. Larry Spencer:** Monsieur le Président, je ne peux pas me faire le porte-parole de tout mon parti, mais il y a une ou deux choses que je peux dire au député.

Une idée serait de faire en sorte que le gouvernement accorde un soutien sûr, indéfectible et prévisible au régime national, rétablissant peut-être au moins son niveau de participation de 1993, et allant peut-être plus loin.

On croirait peut-être davantage que le gouvernement prend les services de santé au sérieux s'il tentait d'en revenir aux débuts du régime, à l'époque où il assurait une participation de 50 p. 100. Je voudrais qu'on y arrive, et je voudrais aussi qu'on encourage l'efficacité dans tout le système.

**Le président suppléant (M. Bélair):** Je déclare le sous-amendement du député recevable.

**M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour répondre, au nom des citoyens de Nanaimo—Alberni, au récent discours du Trône. Je remercie mon collègue, l'honorable député de Regina—Lumsden—Lake Centre, de partager son temps de parole avec moi.

Dans la tradition parlementaire, le discours du Trône est censé être une déclaration de principe, un événement déterminant ayant pour objet de présenter la stratégie du gouvernement et d'inspirer la nation. J'ai bien peur de devoir faire part de ma déception au sujet de la manière dont cette tradition a été malmenée, modifiée, voire même corrompue.

Quand on détourne quelque chose de son but original d'une manière telle qu'il n'est plus possible de tenir la promesse qui avait été faite, elle est corrompue et ceux qui y croyaient ne peuvent qu'être déçus. C'est un peu comme les nuages et le vent qui n'apportent pas de pluie en temps de sécheresse, ou une couverture mouillée par une froide nuit d'hiver ou peut-être comme des voeux de mariage qu'on n'honore plus.

Le député de Regina—Lumsden vient juste de demander, au sujet du discours du Trône, si nous pouvons réellement croire que le gouvernement va tenir les promesses énoncées dans ce discours. Faut-il s'étonner si la rhétorique recyclée du discours du Trône est accueillie avec cynisme quand on sait qu'à peine 25 p. 100 des promesses faites depuis 1993 ont été tenues et que d'autres promesses, notamment l'élimination de la TPS, ont été oubliées, emportées par le vent?

Dans son discours à la Chambre, en réponse au discours du Trône, le premier ministre a dit ce qui suit; je cite le hansard:

Le commerce et l'investissement sont les clés de la prospérité dont nous jouissons. Nous travaillons très fort en vue de la prochaine série de négociations commerciales multilatérales. Nous travaillons également à résoudre les problèmes comme celui du bois d'oeuvre.

Le gouvernement a eu cinq ans pour se préparer à l'expiration de l'accord sur le bois d'oeuvre, mais quand est arrivé le 31 mars 2001, sa réponse a été d'attendre et de voir ce que les Américains allaient faire. Qu'ont-ils fait? Ils ont imposé un droit compensateur et antidumping de 30 p. 100. Aujourd'hui, après 18 mois de vent et de discours creux, nous avons toujours un tarif de 27,2 p. 100 qui tue notre industrie forestière.

Pendant que le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, et son ministre des Forêts se rendent tous seuls aux États-Unis, la réponse du gouvernement fédéral est d'intenter des poursuites devant l'OMC et en vertu de l'ALENA, ce qui, d'appel en appel et de retard en retard, va durer des années pendant que le gouvernement attend. Pendant que notre industrie est brutalisée, une attitude attentiste ne suffit pas. Il aurait été agréable d'entendre dire dans le discours du Trône que le Cabinet allait débloquer les 400 millions de dollars nécessaires pour financer les prêts qui permettraient aux scieries de rester ouvertes pendant que le différend se poursuit.

Pendant que le premier ministre réfléchit à la prochaine ronde de négociations commerciales multilatérales, permettez-moi de vous parler des réalités auxquelles font face les travailleurs de l'île de Vancouver et de la région côtière de la Colombie-Britannique. Vendredi, c'est-à-dire demain, la scierie de Somass fermera ses portes pour quatre semaines, mettant à pied quelque 200 travailleurs. Cette mesure entraînera la fermeture de trois autres scieries d'amont, soit celles de Coulson Forest Products, Franklin Forest Products et Naagard Sawmills Ltd. Cela représente 300 autres emplois. La cupidité des barons de l'industrie du bois d'oeuvre aux États-Unis aura donc entraîné la ruine de cette localité de 18 000 habitants.

Il est fort probable que Washington ne bougera pas dans ce dossier d'ici la tenue des prochaines élections au Congrès, prévues pour novembre. Même si le représentant commercial américain Robert Zoellick assure notre premier ministre qu'il est prêt à travailler avec nous, les Canadiens en sont à se demander pourquoi le gouvernement n'a rien de mieux à proposer que d'attendre et d'espérer.

C'est un mince réconfort pour mes voisins qui travaillent à la scierie de Nanoose de la société Doman Industries. La scierie a cessé ses opérations et mis à pied 65 travailleurs. La scierie de Chemainus vient pour sa part de limoger 45 personnes. Rien que sur la côte, 14 scieries ont réduit leur personnel ou fermé indéfiniment. Selon le *Vancouver Sun* du 1<sup>er</sup> octobre, ces mesures touchent 15 000 travailleurs en Colombie-Britannique.

Les gens de ma circonscription aimeraient savoir comment le gouvernement peut verser par l'entremise d'EDC une somme supérieure à 1 milliard de dollars à la société montréalaise Bombardier pour la construction aux États-Unis d'un train à grande vitesse destiné à améliorer l'infrastructure des transports dans ce pays, et rejeter en même temps un arrangement de 400 millions de dollars qui aurait permis de poursuivre l'exploitation de nos scieries en attendant que le différend avec les États-Unis soit réglé.



*L'Adresse*

La situation ne fait qu'empirer. La scierie MacDonald, à Fort Langley, a annoncé la semaine dernière qu'elle fermerait ses portes et déménagerait à Sumas, dans l'État de Washington. Cela entraînera la perte de 56 emplois au Canada. L'entreprise devait verser un tarif de 800 000 \$ par mois, ou de 10 millions de dollars par an. Le directeur d'Interfor, Duncan Davies, a déclaré qu'en déménageant l'usine aux États-Unis, sa société n'aurait plus à s'acquitter de droits paralysants et pourrait réaliser d'autres économies.

Les partisans de l'accord de Kyoto devraient prendre des notes. La petite municipalité frontalière de Sumas, dans l'État de Washington, qui accueillera la nouvelle scierie et les emplois appartenant jusque-là à des Canadiens, est cette même localité où l'on est en train de construire deux centrales électriques fonctionnant au gaz. Pendant ce temps-là, les résidents de la vallée du Fraser s'inquiètent des tonnes de polluants particuliers qui risquent de s'abattre sur les régions densément peuplées et déjà enveloppées par le smog du côté canadien de la frontière.

• (1145)

Les Américains ne veulent manifestement pas de notre bois. Ils veulent nos ressources, nos billes et nos emplois, et ils arrivent à se les approprier. Les exportations de bois d'œuvre de la C.-B., c'est-à-dire de bois brut, sont passées de 269 000 mètres cubes à 2,9 millions de mètres cubes depuis 1997, selon le ministre des Forêts. Elles ont donc décuplé. Tout cela survient pendant que le gouvernement fédéral se croise les bras et dit «attendons de voir ce qui va se produire».

Il est scandaleux de constater que nous permettons aux usines américaines de transformer nos billes à des coûts avantageux pendant que les barrières tarifaires américaines entraînent la fermeture de nos usines. Le ministre des Forêts de la C.-B., M. De Jong, a récemment déclaré qu'il envisage d'assujettir les exportations de billes à des droits tarifaires. Il a certes mon appui. L'imposition d'un tarif sur les exportations de billes contribuerait au moins à uniformiser les règles du jeu pendant que le différend se poursuit.

Le programme d'aide que doit mettre en place le gouvernement fédéral prolongera l'application de l'AE et comprendra des fonds pour le recyclage ou la réinstallation, mais les Britanno-Colombiens aimeraient savoir pourquoi Ottawa n'a pas d'argent pour consentir des prêts ou même assumer une partie des frais juridiques qui réduisent notre industrie à l'impuissance et forcent nos usines à fermer.

Le discours du Trône nous a appris que le gouvernement continuera à collaborer avec ses alliés afin d'assurer la sécurité des Canadiens. Franchement, le gouvernement devrait être gêné de son incapacité de garantir notre sécurité. On trouve dans ma circonscription de nombreux militaires à la retraite qui, tout comme nos militaires en service actif et nos anciens combattants, figurent probablement parmi les Canadiens les plus déçus par le discours du Trône. Au moment où la situation mondiale est plus tendue, le gouvernement ne s'engage en rien à reconstruire notre infrastructure militaire.

Il y avait 90 000 militaires lorsque le gouvernement a pris le pouvoir. Il n'en reste plus que 53 000. Il n'existe aucune capacité de transport lourd. On est incapable de transporter nos militaires et notre matériel sans l'aide des Américains. C'était vrai en Afghanistan, et ce l'était aussi à l'occasion d'une crise intérieure comme l'inondation de 1997 au Manitoba.

Il faut accroître le budget des militaires d'au moins 2 milliards de dollars par an. On affecte 100 millions de dollars à l'acquisition des aéronefs de transport de passagers du premier ministre, alors que les militaires disposent d'hélicoptères Sea King vieillots ainsi que de sous-marins britanniques rejetés, usagés et mal conçus. Mais quelle aubaine!

Nous avons besoin d'un nouvel aéroglisseur pour les opérations de recherche et de sauvetage maritimes à partir de l'aéroport international de Vancouver. Plusieurs milliers de vasières sont inaccessibles au moyen de véhicules terrestres ou de bateaux. Seul un aéroglisseur ferait l'affaire, mais il n'y a pas de budget pour le renouvellement de l'infrastructure. On dit à la Garde côtière de se tourner vers un appareil usagé. Où trouve-t-on une vente de garage où l'on offre un aéroglisseur?

Toujours à propos de la sécurité, nos Services de communication et de trafic maritimes sont chroniquement sous-financés et sous-équipés, n'ont pas d'argent pour donner la formation régulière et ont reporté la formation *ab initio*. Nos agents compétents et dévoués des SCTM ont déjà vécu une fusion, une réorganisation, une réduction des effectifs et une formation polyvalente et pourtant, les budgets sont toujours insuffisants. Ces agents surveillent tout le trafic maritime le long de nos côtes. Le Comité des pêches s'est penché sur ces conditions désespérées et a écrit au ministre. Nos côtes sont fréquentées par des navires, des pétroliers et sont exposées à des menaces terroristes, mais où sont les fonds prévus pour la surveillance par la garde côtière du lourd trafic maritime et des littoraux de plus en plus vulnérables?

En 1994, le gouvernement a promis de mettre fin à la surpêche étrangère. En dépit d'une ferme recommandation du Comité permanent des pêches et des océans au sujet des violations perpétrées par des pays de l'OPANO qui pratiquent une surpêche du poisson de fond sur le plateau continental canadien, aucune mesure n'a été prise et aucune intervention majeure n'a eu lieu. Lors des récentes rencontres de l'OPANO en Espagne, les pays membres se sont attribué de nouveaux quotas qui font fi des données scientifiques et qui perpétuent la surpêche des stocks de poisson de fond du Canada.

En 1996, le gouvernement a promis de relancer le secteur de la pêche, mais les faillites d'entreprises de pêche, la mauvaise gestion et les conflits persistent sur les deux côtes.

À propos de la santé, le discours du Trône demande aux Canadiens d'attendre M. Romanow. Après avoir privé les provinces des paiements de transfert, le gouvernement prêche la patience, mais les Canadiens sont préoccupés par les longues listes d'attente. En outre, des données voulant que des interventions médicales entraînent la mort de 100 000 personnes par année ont suscité des appels en vue de la création d'un nouvel organisme, au coût de 10 millions de dollars par année, chargé de protéger les Canadiens contre les erreurs médicales.

Les problèmes de santé causés par des médicaments d'ordonnance étant au quatrième rang parmi les causes de décès aux États-Unis, et 15 p. 100 des lits pour soins actifs étant occupés par des malades hospitalisés pour des mauvaises réactions à des médicaments d'ordonnance, les médicaments et la chirurgie ne sont peut-être pas les seules interventions légitimes. Cela aurait été bien de voir dans le discours du Trône un engagement à l'égard du financement de la recherche afin qu'on puisse explorer des solutions de rechange prometteuses qui offrent de meilleurs résultats avec des risques plus faibles.

*L'Adresse*

Si le fait de nourrir les bovins de sous-produits de piètre qualité en Grande-Bretagne est à l'origine de la maladie de la vache folle, pourquoi l'ACIA permet-elle qu'on nourrisse les bovins canadiens de porc et de cheval? Chaque espèce a ses propres virus. Les bovins sont des herbivores. Si des mesures rentables comme la chiropratique peuvent faire économiser 2 milliards de dollars par année, pourquoi Santé Canada n'examine-t-il pas les faits et ne recommande-t-il pas des mesures rentables aux provinces?

• (1150)

Les Canadiens veulent savoir que le gouvernement a leurs intérêts à coeur. Ils veulent savoir que tous les efforts sont déployés pour assurer leur avenir et leur sécurité. Le discours du Trône laisse entendre que tout va bien, mais les Canadiens regardent autour d'eux et voient bien des raisons de s'inquiéter. Un grand capitaine qui était à la barre d'un navire ultramoderne a refusé de prêter attention aux signes montrant que tout n'allait pas bien. Il était tellement confiant qu'il a refusé de changer de cap. Le désastre du *Titanic* n'est pas ce que les Canadiens veulent pour leur pays.

Le temps est venu pour le gouvernement de montrer qu'il est à l'écoute des Canadiens d'un océan à l'autre et qu'il travaille pour défendre les intérêts de tous les habitants de ce pays.

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD):** Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue d'avoir signalé le peu d'attention accordée, dans le discours du Trône, aux questions touchant la pêche. Nous siégeons tous deux au même comité. Il a signalé à juste titre qu'on ne s'était pas préoccupé de cette question sérieuse qui touche les côtes de notre pays.

Je voudrais que le député élabore là-dessus. Il y a eu sur la côte ouest un terrible incident touchant la Garde côtière dans lequel cinq membres d'une même famille ont perdu la vie. Auparavant, il y a eu en Colombie-Britannique un incident où une personne est tombée d'un pont et est morte parce que la Garde côtière n'avait pas de service approprié de plongée et manquait de ressources.

Si le gouvernement poursuit dans cette voie, le député pourrait-il nous dire quel avenir il prévoit sur la côte ouest en ce qui concerne la surveillance de nos côtes?

**M. James Lunney:** Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de sa question.

En fait, la Garde côtière et le ministère des Pêches en général sont responsables du contrôle de la pêche et, chose certaine, les services de la Garde côtière sont utilisés à outrance et sous-financés depuis de nombreuses années.

Il suffit de penser à la tragédie du naufrage récent du *Cap Rouge II*, qui a entraîné la perte de cinq vies. Il serait difficile de décrire ce qu'ont ressenti les plongeurs de la Garde côtière qui étaient sur place, mais n'ont pas obtenu l'autorisation d'entrer dans ce navire à cause des règlements du code du travail. Pourquoi la lettre de la loi empêcherait-elle quelqu'un d'essayer de sauver une vie?

Il est évident que les risques sont inhérents aux opérations de recherche et de sauvetage. Nous avons des officiers et des plongeurs bien entraînés. En fait, ils avaient formé eux-mêmes les plongeurs militaires qu'ils attendaient, conformément aux règlements.

Il est temps que nos officiers soient libres d'utiliser leur bon sens dans des situations d'urgence pour sauver des vies, plutôt que d'être liés par la lettre d'un règlement alors que des vies sont en danger.

Je voudrais parler de l'infrastructure de la Garde côtière. Les centres SCTM que nous avons visités avec le Comité des pêches manquaient de personnel, étaient débordés, croulaient sous les

demandes de réparation de matériel, des émetteurs étant en panne à Prince Rupert et des aides à la navigation n'étant pas opérationnelles. Cela soumet les officiers qui essaient de faire leur travail à un énorme stress. Il y a des milliers de milles de côtes qui ne sont même pas surveillés. Nous dépendons de communications volontaires de la part des navires entrant dans la partie nord de notre côte. Étant donné les menaces dans le monde d'aujourd'hui, le gouvernement a l'obligation de mieux protéger nos côtes et notre navigation.

• (1155)

**M. Philip Mayfield (Cariboo—Chilcotin, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je m'inquiète de voir dans le discours du Trône la liste des questions pour lesquelles nous dépenserons des sommes importantes alors que d'autres programmes sont sacrifiés. Le député a mentionné, par exemple, le secteur des pêches.

Cela m'inquiète de constater que la Garde côtière n'a actuellement pas les ressources nécessaires pour réagir aux déversements dans l'environnement. Récemment, on m'a signalé que quelque 2 000 litres d'éthylène glycol, de l'antigel, ont été jetés ou déversés dans le fleuve Fraser. La Garde côtière n'avait même pas les ressources nécessaires pour simplement enquêter sur la question. Les personnes qui ont fait cela devraient être sévèrement punies parce qu'elles détruisent ainsi non seulement l'habitat du poisson, mais aussi le poisson pendant la période du frai.

Deuxièmement, je voudrais que le député parle du dendroctone du pin. Le gouvernement fédéral a des fonds pour ces programmes, mais il n'en a pas pour réparer les dommages causés par ces insectes sur les terres publiques fédérales. Je voudrais aussi que le député nous dise ce qu'il pense de cela.

**M. James Lunney:** Monsieur le Président, il est inquiétant de constater que le gouvernement a laissé les infrastructures se détériorer autant dans notre pays. La vérificatrice générale a relevé 16 milliards de dollars de dépenses futiles. Nous avons entendu parler des dépenses de publicité et des programmes de commandite qui ont placé le gouvernement dans l'embarras à cause des millions de dollars versés pour des rapports ou bien identiques, ou bien introuvables.

Il est certainement possible, à l'intérieur des limites de notre budget et des contraintes imposées aux contribuables, de réorienter des fonds vers les infrastructures de manière à ce que nos agents puissent faire le travail pour lequel ils ont été formés en protégeant l'environnement contre les déversements, comme notre collègue l'a mentionné, et en permettant de réparer de toute urgence les dégâts que l'infestation de dendroctone du pin a causés et d'assurer une surveillance adéquate de nos côtes.

En fait, les membres du Comité des pêches ont écrit au ministre avant le dernier budget pour expliquer les lacunes que nous avons constatées dans nos communications et plus particulièrement dans le programme des SCTM. Nous espérons que ces aspects seraient pris en considération dans le budget. La réalité c'est que rien n'a vraiment changé et que nos agents continuent de subir énormément de stress. Il faut que cela change.

**M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, je partagerai le temps qui m'est accordé avec le député de Yukon.

Le discours du Trône prononcé le 30 septembre dernier et l'adresse du premier ministre à la Chambre des communes le lendemain nous donnent un aperçu des programmes et politiques stratégiques du gouvernement pour les mois à venir. Nous découvrirons dans le budget qui sera probablement déposé en février prochain comment ce programme d'action sera financé.

*L'Adresse*

Le gouvernement s'est de nouveau engagé à assurer une saine gestion budgétaire. Cela signifie qu'il continuera de mettre l'accent sur les excédents budgétaires et non les déficits, d'appliquer un régime fiscal juste et concurrentiel, de préconiser des investissements stratégiques dans les priorités socio-économiques des Canadiens et de réduire davantage la dette.

• (1200)

[Français]

Dans ce contexte, le gouvernement s'est fixé un ambitieux programme d'action, qui touche à plusieurs domaines essentiels et prioritaires pour les Canadiens.

[Traduction]

Le gouvernement s'est aussi engagé à procéder à une réforme du régime de soins de santé qui comporterait une plus grande imputabilité et nécessiterait à long terme une plus grande contribution fédérale au financement du régime.

Voici ce qui caractérise, à mon avis, le régime de soins de santé du Canada : de fortes dépenses par habitant; d'excellents résultats dans des domaines comme la mortalité infantile, l'espérance de vie, etc.; mais malheureusement un régime qui ne nous en donne pas pour notre argent. J'estime que nous devons veiller à rendre notre régime de soins de santé durable, ce qui est un véritable défi en raison de la situation démographique et du rapide vieillissement de la population canadienne.

Les Canadiens devraient réitérer leur engagement envers un régime public de soins de santé et non envers un régime à deux ou dix volets. Cela ne se fait pas toutefois sans assumer certaines responsabilités.

Nous ne devrions pas simplement consacrer plus d'argent au régime. Nous agirions de façon irresponsable et irions à l'encontre des intérêts des citoyens et contribuables canadiens. Nous devons continuer de repenser le régime de soins de santé.

[Français]

Dans le discours du Trône, le gouvernement promet d'aider les enfants et les familles à se sortir de la pauvreté. La Prestation nationale pour enfants, destinée aux familles pauvres, sera encore une fois sensiblement augmentée.

[Traduction]

Le gouvernement cherchera à obtenir la ratification du Protocole de Kyoto sur le changement climatique. La signature de l'accord de Kyoto n'aura vraiment de sens que si les objectifs visés peuvent être atteints. Le Protocole de Kyoto amènera la création de nouvelles technologies et entreprises, mais il serait naïf de croire que ces nouveaux gains économiques compenseront les pertes subies par nos secteurs traditionnels. Les entreprises canadiennes et les Canadiens devront adopter un comportement nouveau.

La stratégie du Canada devrait consister à privilégier les secteurs qui offrent plus de retombées et où, dans la mesure du possible, les effets négatifs seront modérés et bien compensés. Deux de ces secteurs sont l'émission de gaz à effet de serre par le secteur des transports et le traitement des déchets solides des municipalités. Il faudra avoir recours à des instruments économiques plus poussés que les échanges de droits et de crédits d'émissions pour pouvoir donner efficacement suite aux engagements pris en vertu de Kyoto. Des crédits d'impôt, et notamment le transfert de prestations fiscales des ressources énergétiques non renouvelables aux ressources énergétiques renouvelables, seront nécessaires.

Le Canada doublera son aide au développement d'ici l'an 2010 et la moitié de cette augmentation ira à l'Afrique. Compte tenu des liens uniques qu'il entretient avec la Somalie, le Canada devrait exercer un leadership accru dans la recherche de modèles d'administration des pouvoirs et d'aide au développement susceptibles d'engendrer une paix durable, la stabilité et la démocratie en Somalie et dans la corne de l'Afrique. Nous devrions également soutenir et aider la diaspora somalienne au Canada dans ses efforts pour instaurer la paix et la sécurité dans cette région. Nous devons récompenser des pays comme le Ghana pour ses efforts en vue d'instaurer un bon gouvernement.

J'ai été heureux de constater, dans le discours du Trône, que le gouvernement s'engageait à travailler avec ses partenaires pour abattre les obstacles à la reconnaissance des titres de compétence des étrangers. Cette question pose un problème important à bon nombre de mes électeurs dans Etobicoke-Nord et un peu partout au Canada, d'ailleurs. Je souhaite que les parties prenantes coopèrent et ne tenteront pas de refiler leurs responsabilités aux autres, et que les améliorations voulues seront apportées.

Le Canada doit s'assurer que notre cadre de réglementation soit adapté au programme d'innovation du gouvernement, ce qui n'est peut-être pas le cas dans tous les domaines. Le processus d'approbation des médicaments, par exemple, désavantage parfois les entreprises canadiennes au profit d'entreprises concurrentes qui ont eu l'initiative. Nous devons aussi revoir notre approche concernant la récupération des coûts et des frais d'utilisation, de façon à les rendre plus transparents et davantage liés à la performance. Espérons que l'initiative réglementaire éclairée annoncée dans le discours du Trône permettra de résoudre les problèmes de ce genre.

La mise en oeuvre d'une stratégie antidrogue nationale est attendue depuis longtemps et très importante. Ma circonscription, Etobicoke-Nord, est aux prises avec des problèmes liés à la toxicomanie. Des organismes comme le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies peuvent aider le gouvernement à formuler et mettre en oeuvre une stratégie antidrogue efficace.

Deux ou trois points qui ne figurent pas dans le discours du Trône méritent quand même notre attention. La productivité s'est accrue ces dernières années, mais le Canada demeure toujours à la remorque des États-Unis. Il est bien établi et documenté que, lorsque les employés participent aux bénéfices, la productivité d'une entreprise peut augmenter de 30 p. 100.

Le Régime actionnariat des employés touche tous les employés—la réceptionniste, le travailleur d'usine et le gestionnaire—et pas seulement le personnel de direction. Des mesures fiscales, comme le crédit d'impôt à l'investissement, dont bénéficient les sociétés à capital de risque de travailleurs, encourageraient la formation de régimes actionnariat des employés et amélioreraient la productivité au Canada.

Le gouvernement fédéral doit prévoir une stratégie concentrée sur son importante relation avec les États-Unis. Celle-ci devrait englober le commerce, la sécurité transfrontière, la défense nationale, les ressources en eau et un certain nombre d'autres questions connexes. Je suis impatient de faire partie du groupe de travail du premier ministre sur les relations Canada—États-Unis, qui présentera une série de recommandations sur la façon de renforcer les liens entre législateurs, au Canada comme aux États-Unis.

*L'Adresse*

Il faut absolument pouvoir échanger librement et facilement des marchandises avec les États-Unis, étant donné que 87 p. 100 des exportations canadiennes sont destinées au marché américain. Outre des considérations de politique comme l'autorisation préalable, le prédédouanement et la sécurité à la frontière, les embouteillages de voitures et de camions à la frontière nécessiteront des investissements importants dans l'infrastructure.

• (1205)

Il faut s'en occuper aux postes frontaliers de Windsor, de Sarnia et de Peace Portal, à Vancouver, avant d'investir dans les artères est-ouest du réseau routier national.

Le gouvernement fédéral a annoncé récemment en Ontario qu'il allait investir une somme importante dans l'infrastructure de transport au poste frontalier de Windsor. C'est un premier pas excellent.

Le gouvernement s'est engagé dans un programme de modernisation de l'infrastructure d'une durée de dix ans. Le programme profitera autant à des villes comme Toronto qu'à de petites localités comme Sooke et Colwood, en Colombie-Britannique. J'ai visité récemment ces municipalités où, m'a-t-on dit, deux projets très importants de modification de l'infrastructure allaient être réalisés.

[Français]

Le discours du Trône prévoit d'importantes initiatives à l'intention des autochtones du Canada. Il y a d'énormes défis à relever de ce côté. Nous devons collaborer avec nos frères et soeurs autochtones à l'amélioration de leur qualité de vie et au renforcement de leur capacité à réaliser leur développement économique et social.

Les personnes handicapées méritent aussi une attention spéciale. Nous devons leur assurer de vraies possibilités d'atteindre leur plein potentiel.

[Traduction]

Le gouvernement a également indiqué son intention d'accroître son investissement dans la construction de logements abordables pour les plus démunis. Cette initiative réjouira véritablement les habitants de ma circonscription d'Etobicoke-Nord, où l'on trouve de nombreuses tours d'habitation.

Un grand nombre de mes électeurs ayant un revenu fixe et modeste doivent consacrer au logement une part de plus en plus disproportionnée de ce revenu limité et il convient d'y remédier. J'ai déjà amorcé un dialogue avec les agences immobilières de ma circonscription intéressées à faire sortir de terre ce parc de nouveaux logements abordables dans Etobicoke-Nord.

Le programme dont je viens de parler est ambitieux et il est loin d'être gratuit. Le gouvernement devra sérieusement évaluer ses dépenses courantes et supprimer des programmes de moindre priorité.

Les crédits octroyés dans les budgets des ministères et organismes du gouvernement devront également être réaffectés. Quoi que l'on fasse, il faudra veiller au maintien de l'équilibre budgétaire pour ne pas se retrouver en situation déficitaire. Les Canadiens ont consenti les sacrifices nécessaires pour arriver où nous en sommes aujourd'hui et ils ne sont pas disposés à revenir en arrière.

Comme l'a indiqué le premier ministre dans son discours, le gouvernement établira des projections budgétaires sur une période de deux ou trois ans. C'est important, car au-delà de deux ou trois ans, la prévisibilité financière devient plus délicate. Nous devons éviter d'imposer aux futurs gouvernements un fardeau financier peu réaliste.

Les finances de la nation ont été assainies, ce qui a permis la mise en place d'un programme plus socialisant. N'oublions pas cependant que la dette publique demeure à quelque 450 milliards de dollars. Voilà pourquoi il faudra continuer de réduire le rapport dette-PIB ainsi que l'endettement comme tel.

Les dispositions prises par notre gouvernement à ce jour pour réduire de plus de 40 milliards la dette nationale se sont soldées par une économie annuelle de plus de 3 milliards de dollars en intérêts. Ces économies sont affectées aux programmes prioritaires comme les soins de santé et les réductions d'impôt. Nous devons poursuivre dans ce sens.

Le gouvernement s'est donné un programme à la fois ambitieux et important. Nous devons à présent élaborer un plan d'action digne de confiance, ce à quoi je m'engage.

**M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question à mon collègue d'en face, une question qui n'a pas vraiment été abordée dans le discours du Trône, mais qui préoccupe des milliers de Canadiens d'un océan à l'autre. La question, à laquelle il est évident que seule la Cour suprême pourra répondre, concerne la terminologie du mariage.

Un premier ministre provincial a déjà déclaré que, si le gouvernement se croise les bras et permet à un tribunal de rendre une décision qui changerait complètement le sens de la loi, il serait prêt à recourir à la disposition constitutionnelle d'exemption.

Le député ne croit-il pas, à titre personnel, que ce serait terriblement injuste que la Cour suprême change une chose que nous avons héritée de nos ancêtres depuis des générations?

• (1210)

**M. Roy Cullen:** Monsieur le Président, c'est un domaine très difficile, mais cela ne m'a pas empêché d'être parfaitement honnête à ce sujet avec mes électeurs d'Etobicoke-Nord.

Lorsque nous avons été saisis du projet de loi traitant des avantages accordés aux partenaires de même sexe, je me suis battu avec le concours d'autres députés pour que le préambule de la mesure législative précise qu'elle ne modifie pas la définition du mariage, en tant qu'union entre un homme et une femme.

Nous devons laisser la justice suivre son cours. Si j'ai bien compris le ministre de la Justice ou les membres du comité, la question pourrait faire l'objet d'un examen, mais je n'ai pas personnellement hâte d'avoir une définition différente du mariage. À mon avis, si des gens ont besoin d'établir une relation et que cette relation n'est satisfaisante pour eux qu'avec un partenaire du même sexe, alors je dis que le plus important, dans la vie, c'est d'avoir des relations satisfaisantes. Je ne crois pas cependant qu'il soit nécessaire d'assimiler ces relations au mariage. Je crois que le mariage vise un but précis, qui est la procréation.

Mon point de vue ne plaira pas nécessairement à tout le monde, mais j'ai toujours été honnête à ce sujet avec mes électeurs qui s'intéressent à cette question.

Quoi qu'il en soit, nous devons laisser la justice suivre son cours. Qu'une province recoure ou non à la disposition d'exemption... J'espère que nous n'en arriverons pas là. À titre de législateurs, nous réglerons cette affaire comme les Canadiens veulent que nous le fassions.

*L'Adresse*

**M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD):** Monsieur le Président, je voudrais faire un commentaire sur le dernier échange. Je veux demander au député de nous dire pourquoi les gais et les lesbiennes qui se sont engagés dans une relation durable et aimante et qui veulent avoir la possibilité de consacrer cette relation dans le mariage doivent être privés de ce choix dans une société qui reflète et célèbre la diversité? Les tribunaux de l'Ontario et du Québec se sont prononcés en faveur.

Quand le député dit que l'objet du mariage est la procréation, je trouve très franchement qu'il insulte les nombreux couples qui sont incapables d'avoir des enfants, les couples qui se marient à un âge avancé et les nombreux partenaires gais et lesbiennes qui élèvent des enfants.

Le député voudrait-il nous expliquer en quoi nous affaiblirions l'institution du mariage en permettant à des gais et des lesbiennes d'avoir ce choix? Ne croit-il pas que c'est là l'essence de l'égalité dans une société démocratique?

**M. Roy Cullen:** Monsieur le Président, je crois que cela revient à des différences fondamentales entre les croyances que nous avons. À mon avis, les couples de gais et de lesbiennes devraient pouvoir agir très librement, comme il le font déjà. Quelques mariages très médiatisés ont été célébrés dans une église ontarienne.

Toutefois, je crois fermement que, si nous ne devons pas élever d'obstacles sur le chemin des gais ou des lesbiennes qui souhaitent établir des relations satisfaisantes, il n'incombe pas à l'État de considérer ces relations comme des mariages. Cela remonte, je suppose, à une vision de base de ce que le mariage représente. Tout en respectant les droits de ceux qui veulent former des...

**Le vice-président:** Je m'excuse de vous interrompre, mais je ne peux pas faire autrement compte tenu du nombre d'orateurs qui veulent intervenir dans le débat d'aujourd'hui.

• (1215)

**M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.):** Monsieur le Président, mon discours prendra plus de temps que la période qui m'est allouée. Je vais donc essayer de présenter aussi rapidement que possible les divers sujets que je veux aborder.

En tant que président du comité des affaires étrangères, de la défense et de l'aide internationale de notre caucus, je crois qu'il m'incombe de faire certaines observations sur les éléments du discours du Trône qui concernent ces secteurs, particulièrement compte tenu de la crise à laquelle le monde est confronté au sujet de l'Irak et des débats que nous avons en soirée sur la question.

Je dois dire que les débats d'hier soir et de la veille ont été formidables, et je suis certain qu'il en sera de même ce soir. Ces débats illustrent bien comment le Parlement devrait fonctionner; des députés de tous les partis ont soumis des points de vue constructifs dont le gouvernement peut s'inspirer dans sa prise de décision. À cet égard, je pense qu'il a été exemplaire pour les autres parlementaires que les ministres et les secrétaires parlementaires restent jusqu'à minuit pour écouter les interventions.

Dans le discours du Trône, il a entre autres été dit:

...le gouvernement restera également vigilant et prêt à protéger les Canadiens contre les nouvelles menaces. Il travaillera avec les États-Unis afin de combler nos besoins communs en matière de sécurité.

Je vais maintenant parler brièvement de l'Irak. J'étais à la Chambre jusqu'à minuit, hier et avant-hier, mais comme je ne peux rester ce soir, j'aimerais ajouter quelques observations.

L'un des énoncés contenus dans le discours du Trône devrait faire comprendre très clairement aux gens qui doutent de notre

engagement envers nos alliés, notamment les États-Unis, que nous avons toujours collaboré étroitement avec eux et que nous continuerons de le faire. Nous avons de nombreux objectifs et idéaux en commun et nous continuerons de travailler avec eux.

Le discours du Trône précise également que:

Le gouvernement poursuivra sa collaboration avec ses alliés pour assurer la protection et la sécurité des Canadiens.

S'il faut le préciser, nous travaillons sans relâche avec nos alliés et nous continuerons de le faire. Il n'est pas question que cela change. C'est prévu dans le discours du Trône.

Il est incontestable que le Canada maintiendra sa souveraineté. Nous continuerons de prendre nos propres décisions. Le premier ministre l'a affirmé très clairement. Les députés de ce côté-ci de la Chambre, et tous les autres j'en suis certain, veulent que le Canada reste un pays souverain et qu'il continue de prendre ses propres décisions comme il l'a toujours fait dans des dossiers de ce genre. Lorsque nous avons des amis très chers, nous faisons bien sûr beaucoup de choses avec eux, mais pas nécessairement tout. Nous continuerons de décider par nous-mêmes du moment et de la façon dont nous comptons agir dans les circonstances.

Le discours du Trône poursuit en disant:

Notre pays continuera d'œuvrer au sein d'organisations telles que les Nations unies pour faire en sorte que les règles de droit international soient respectées et mises en application.

Je crois que nous avons été très clairs à cet égard au cours du débat.

Je recommande à tous ceux qui n'ont pas eu la chance d'entendre le magnifique discours que le député de Mont-Royal a prononcé à minuit hier soir analysant en détail le droit international de réfléchir aux aspects juridiques de cette question.

J'aimerais aussi signaler d'autres aspects et d'autres questions qui valent la peine qu'on s'y arrête.

En participant au débat, je n'ai pas dit que j'avais des réponses à tout. Je n'ai fourni aucune réponse, ni dans un sens ni dans l'autre, sur le bien-fondé d'engager les militaires. J'essaie tout simplement de soulever des points qui méritent réflexion.

La première chose à laquelle nous devrions songer concerne les Nations Unies. Lorsque les Nations Unies élaborent une prescription ou une motion sur la façon dont la communauté mondiale devrait agir, il faut espérer qu'elles n'oublient pas qu'il n'y a pas seulement des conséquences militaires. Vu l'importance des problèmes et des solutions, si des difficultés surviennent dans le processus d'inspection—nous espérons tous qu'il n'y en aura pas et que les inspecteurs auront accès à tous les emplacements—, j'espère que les gens n'oublieront pas qu'il existe d'autres mesures en plus d'une action militaire et que nous devrions toutes les envisager et les mettre en oeuvre lorsque nous songerons aux conséquences.

Les résolutions des Nations Unies doivent être élaborées avec beaucoup de soin. Si elles ne sont pas élaborées correctement, et cela vaut pour n'importe quelle résolution, elles pourraient être appliquées de façon inappropriée.

*L'Adresse*

● (1220)

Il ne faudrait pas qu'un pays applique une résolution de façon inappropriée parce qu'elle a une trop vaste portée ou parce qu'elle ne définit pas ce qu'elle permet. Par le passé, nous avons entendu des gens dire qu'une résolution leur donnait une orientation à suivre lorsqu'elle était obscure ou ambiguë, ou encore d'une portée trop vaste. Espérons que le Conseil de sécurité demeurera solidement aux commandes, de sorte que sa volonté se concrétise comme il le souhaite.

Nous devons également songer à l'interrelation. La situation est très complexe, comme sont forcément complexes la situation au Proche-Orient, la guerre et le terrorisme. Songeons à l'interaction complexe entre la lutte antiterroriste dans laquelle nous sommes engagés et le conflit avec l'Irak. Il faut se demander si le conflit avec l'Irak et notre façon de nous y engager détourneraient l'attention de l'efficacité de la guerre contre le terrorisme, qui durera encore longtemps. Nous sommes loin de nos objectifs à cet égard. Dans quelle mesure ce conflit détournerait-il l'attention? La détournerait-il de façon négative?

Dans la guerre que nous livrons au terrorisme, nous avons des alliés musulmans dans les pays arabes. Si nous prenons des mesures qui sont mal perçues face à l'Irak, comment maintenir le fragile équilibre de nos relations avec ces alliés dans notre guerre au terrorisme?

Je le répète, un manque de prudence de notre part et des perceptions négatives de la part de ces alliés pourraient avoir un effet déstabilisateur dans les pays de cette région et ailleurs dans le monde. Qu'arriverait-il? Certains pays ont des régimes qui s'apparentent de très près à celui de Saddam Hussein, ce qui n'a rien de réjouissant. Chez certains de nos alliés actuels, des groupes et des mouvements fondamentalistes très puissants pourraient facilement renverser le pouvoir à la faveur de la déstabilisation et soutenir que nous les avons incités à le faire en nous montrant imprudents et en agissant de façon inappropriée avec l'Irak. Nous devons tenir compte des divers contextes propres à ces différents pays, qu'il s'agisse d'élections, de leurs gouvernements ou de leurs pouvoirs. Tout cela a des effets.

Comme je l'ai dit plus tôt, la perception est un élément important en politique. Nous devons faire en sorte que nos actions, peu importe si elles sont bonnes, ne soient pas perçues comme les actions d'un pays occidental qui cherche à écraser une religion ou un plus petit pays, car nous pourrions nous faire détester par des millions de gens avec qui le Canada doit entretenir de bonnes relations. Notre pays multiculturel est un modèle dans le monde. Notre pluralisme est un atout. En effet, nous pouvons miser sur certains groupes pour obtenir conseil et avis dans la situation actuelle. J'espère qu'ils nous apporteront leur contribution, de sorte que nous puissions prendre une décision des plus avisées à l'issue du présent débat fourmillant d'idées.

J'aimerais aussi parler du grand nombre de personnes qui appuient l'islam au Moyen-Orient et en Extrême-Orient et qui seront affectées si on ne prend pas garde à notre façon de procéder. Ces gens n'ont pas accès à toutes les informations que nous possédons. Dans une telle situation, quelle est donc la perception des gens de la rue? Songez aux millions de personnes en Inde. Songez aux millions de ressortissants indiens qui vivent au Moyen-Orient et dans la région en cause. Songez à l'effet sur ces gens qui sont nos amis pour le moment; songez à l'effet sur nos alliés importants dans la région et sur nos relations avec le reste de l'humanité.

● (1225)

Nous devons songer aux pays voisins de l'Irak, aux pays les plus menacés situés à portée des missiles déjà mis au point et des missiles de plus longue portée qu'ils essaient maintenant de fabriquer. Il est clair que les habitants de ces pays seraient les plus touchés. Ils devraient être inclus dans toute éventuelle coalition. Ce n'est pas encore le cas. Nous devons obtenir leur participation. S'ils sont les plus menacés, nous voulons qu'ils fassent partie de toute coalition ou de toute entente. Nous ne voulons pas nuire à nos relations avec ces pays et pousser leurs citoyens à prendre des mesures qui ne seraient pas avantageuses pour le Canada à long terme.

**M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les remarques de notre collègue d'en face. J'ai pensé soudainement que, même s'il était en train de nous faire part de ses vues sur le Moyen-Orient, nous sommes en fait ici ce matin pour débattre le discours du Trône. Il est allé un peu trop vite étant donné que le débat sur le Moyen-Orient n'aura lieu que plus tard ce soir.

Je vais cependant lui poser une question précise sur le discours du Trône puisqu'il se préoccupe tant de certains pays du Moyen-Orient et de certaines des régions dont il a parlé. Je crois qu'il a mentionné l'Inde et le Pakistan.

Il est clair dans le discours du Trône qu'une des grandes priorités du gouvernement est l'accord de Kyoto qu'il veut mettre en oeuvre sans tenir compte des effets sur l'économie, sans tenir compte de l'impact humain au Canada, impact que nous ne connaissons pas encore puisque le gouvernement n'a fourni aucune étude à cet égard. Comme le député se préoccupe manifestement de certaines des régions du monde dont il a parlé dans son discours, je voudrais lui demander quel sorte de message il croit que nous envoyons à beaucoup de ces pays, particulièrement en ce qui a trait à l'accord de Kyoto, lorsque nous forçons les pays industrialisés à signer un accord qui exclut certains des pires pollueurs du monde, comme l'Inde, le Pakistan et la Chine, pour ne nommer que ceux-là.

N'est-il pas d'accord pour dire que la meilleure façon de régler certains des problèmes environnementaux est de mettre en place des règlements qui forceraient les pays industrialisés à travailler avec ces pays au lieu de signer ce genre d'accord grandiose? Ne devrions-nous pas instaurer un système qui nous permettrait de partager nos technologies avec ces pays et les forcer à changer leurs pratiques environnementales de façon proactive au lieu d'imposer un accord qui pourrait avoir des effets négatifs énormes sur notre économie?

**M. Larry Bagnell:** Monsieur le Président, je remercie le député de son excellente question. Il sera surpris d'apprendre à quel point je suis d'accord avec lui sur un certain nombre de points. Je ne suis pas tout à fait sûr d'avoir compris la partie concernant les autres pays. Je me réjouis cependant qu'il ait posé cette question parce que j'ai des choses à dire sur le sujet.

Il est formidable de voir ces autres pays, surtout ceux qui polluent, travailler dans le cadre de l'ONU et essayer de s'échanger des nouvelles technologies. Comme je l'ai indiqué, nous sommes grandement favorables à cela. La recherche de solutions aux termes de l'accord de Kyoto entraînera des avantages économiques considérables. Les parlementaires ont eu droit à des discours fort inspirés à ce sujet hier après-midi. Si j'ai bien compris les propos du député sous ce rapport, je suis d'accord avec lui.

Je conviens également qu'il nous faut connaître les répercussions de l'accord. À mon avis, nous devons connaître les coûts. J'en ai parlé au ministre. Moi aussi, j'ai bien hâte de savoir quels sont les coûts engendrés par cet accord pour les divers secteurs de l'économie et les habitants des diverses régions. Ceux-ci mériteraient de savoir s'ils ont raison d'être favorables à l'accord. Les Canadiens le sont dans une proportion de 80 p. 100. L'accord jouit aussi d'un appui extraordinaire dans ma circonscription.

J'ai été ravi de voir le discours du Trône mentionner le fait que le changement climatique avait des conséquences beaucoup plus graves dans le Nord. Je n'ai pas le temps d'expliquer ces conséquences maintenant, mais je serais heureux de vous fournir quelques exemples. De nombreux intéressés dans ma circonscription, dont le Conseil des premières nations du Yukon et l'association des médecins, m'ont dit à quel point il est important de souscrire à l'accord en raison des graves répercussions du changement climatique au Yukon.

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, je ne suis absolument pas d'accord avec le député d'en face. Nous ne forçons aucun pays pauvre à faire quoi que ce soit. L'accord de Kyoto en offre un bon exemple. Si nous ne sommes pas disposés à donner l'exemple nous-mêmes, comment pouvons-nous persuader d'autres pays, plus pauvres, à suivre notre exemple?

Je voudrais interroger le député, qui s'intéresse aux affaires étrangères, à propos d'un passage très sibyllin du discours du Trône. Je me préoccupe beaucoup des jeunes et de leur avenir. Il y a une phrase qui dit ceci:

[Le gouvernement] procurera aux jeunes Canadiens d'autres façons de contribuer à l'assainissement de l'environnement et à la poursuite des priorités du Canada dans le monde, particulièrement en Afrique.

Le député a-t-il réfléchi à cela, dans le cadre de son groupe sur les affaires étrangères? Cela veut-il dire que nous allons relancer et renforcer le programme Katimavik ou créer quelque chose de similaire, de sorte que les jeunes Canadiens puissent assainir l'environnement et aller travailler à de bonnes causes à l'étranger?

● (1230)

**Le vice-président:** Sans vouloir diminuer les mérites de la question, je crains bien que la réponse doive être donnée ailleurs et à un autre moment, car le temps de parole est épuisé.

[Français]

**Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ):** Monsieur le Président, je veux signaler que je partagerai mon temps de parole avec le député de Charlesbourg—Jacques-Cartier.

Attendu que le premier ministre a fait savoir, il y a peu de temps, qu'il demeurera à son poste jusqu'en février 2004, pas davantage, pour ensuite annoncer qu'il retardait la rentrée parlementaire de deux semaines pour être en mesure d'offrir aux Canadiens, aux Canadiennes, aux Québécois et aux Québécoises un discours du Trône, les citoyens et les citoyennes de mon comté, qui ont écouté ce discours du Trône, n'en ont pas eu pour leur argent, c'est le moins qu'on puisse dire.

D'entrée de jeu, j'aimerais rappeler une citation que le chef du Bloc québécois a faite au tout début de son allocution en réponse au discours du Trône. Cette citation est du premier ministre qui se présentait alors pour la première fois, soit en 1963, comme député de Shawinigan. Je le cite:

C'est par esprit de devoir que je suis entré dans cette lutte électorale, parce que c'est le devoir d'un homme sérieux d'analyser la situation et d'examiner les points d'un programme politique qui veut remédier à ce qui ne marche pas au Canada [...] Il

### L'Adresse

s'agit de refaire la Constitution canadienne, mais pas entre dix provinces, mais entre deux nations [...]

Le jeune député de Shawinigan, qui a eu une longue vie politique comme il se plaît à nous le rappeler, avait l'occasion, dans ce dernier discours du Trône, de parler de ce qu'il pensait avoir réussi et de ce qu'il restait à faire sur cette question si importante. Or, à quoi avon-nous eu droit?

Nous avons eu droit, à la place, à un catalogue—c'est une expression que beaucoup de commentateurs ont utilisée—de mesures qui, pour l'ensemble, ne sont pas nouvelles. Elles font ceci pour le peuple et la nation québécoise, comme le disait le premier ministre en 1963 alors qu'il parlait des deux nations. Je le cite:

[...] qui a ceci de particulier pour notre peuple et notre nation qu'il continue les empiètements sur ce que sont les compétences propres du Québec et qu'il fait fi des consensus québécois.

C'est toute une réalisation pour quelqu'un qui disait venir en politique pour refaire la Constitution, non pas entre dix provinces, mais entre deux nations.

On ne voit aucune reconnaissance dans ce discours du Trône du déséquilibre fiscal. À titre de l'une des dix provinces, le Québec a des besoins qu'il doit combler. Toute personne qui regarde cela est effrayée, comme l'a été Yves Séguin, à qui le premier ministre du Québec avait confié la tâche de présider un comité sur le déséquilibre fiscal. Il a établi, hors de tout doute, l'existence d'un déséquilibre fiscal dangereux pour le niveau de services auxquels les citoyens du Québec ont droit.

● (1235)

Ce déséquilibre fiscal fait que les surplus structurels sont à Ottawa et que les besoins croissants sont au Québec.

En matière de santé, on attend le rapport de la Commission Romanow, mais celle-ci, d'emblée, parlait d'uniformisation. Le Québec, on le sait, a une culture qui n'est pas que sa langue et les beaux-arts, mais qui est une façon différente de s'organiser. Il n'y a rien sur un enjeu fondamental pour le Québec, tels les congés parentaux. Je dis pour le Québec, mais je veux dire pour les familles, pour les jeunes familles, pour tout ceux qui ont le goût et le désir d'avoir des enfants mais qui vivent dans une situation difficile. Il s'agit de congés parentaux pour ceux et celles—le congé est aussi disponible aux pères—qui ne sont pas couverts par la Loi sur l'assurance-emploi et tous ceux qui n'ont pas un revenu décent en vertu de la loi actuelle.

Le Québec a un projet de congés parentaux qui devrait être mis en oeuvre, parce que le Québec a un problème spécifique de démographie.

C'est vital pour le Québec de pouvoir offrir aux jeunes couples et à tous ceux qui le veulent, des moyens d'avoir des enfants, et cela passe par un vrai congé parental. Cela passe aussi par une aide non pas seulement pour les familles pauvres. Oui, il faut lutter contre la pauvreté. Toutefois, faire acte d'avoir des enfants, c'est un geste qui doit comme tel être reconnu par la société.

Encore une fois, le déséquilibre fiscal fait en sorte que ce geste—citoyen entre tous—d'amener dans ce monde des enfants, le Québec n'est pas capable de le reconnaître à juste titre.

Il n'y a rien non plus dans ce discours du Trône sur l'assurance-emploi qui explique la pauvreté pour de larges pans de la société. Il n'y a rien sur le bois d'oeuvre. Les empiètements sont nombreux.

*L'Adresse*

En terminant, je veux parler de mon dossier des affaires étrangères, qui englobe bien sûr, les rapports entre le Canada et les autres pays. Le premier ministre, qui avait une occasion en or de faire connaître sa vision du rôle du Canada dans le monde, annonce qu'il dira que le gouvernement établira des principes directeurs à long terme d'ici la fin du mandat.

Toutefois, il ne souligne pas l'un des enjeux majeurs pour ce pays, à savoir la transformation du rôle des États-Unis dans le monde, du fait de la disparition de l'Empire soviétique et de l'affirmation de super-puissance des États-Unis qui pose des questions au Canada. Le Canada, qui a fait sa réputation internationale dans le maintien de la paix, dans la défense des droits humains, doit définir, après consultation auprès des citoyens du Québec et du reste du Canada, une position claire avec ce puissant voisin et ami qui doit comprendre que nous sommes un pays distinct.

Faut-il une souverainiste pour rappeler au premier ministre qu'il avait l'occasion de proposer un projet, une vision et qu'il ne l'a pas fait?

Le premier ministre qui, quand il est entré en politique, voulait refaire la Constitution non pas entre 10 provinces, mais entre deux nations, aurait dû montrer quelle était sa vision au moins pour la nation qu'il a décidé de servir, c'est-à-dire la nation canadienne.

• (1240)

**M. Richard Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier, BQ):** Monsieur le Président, avant d'aborder la question de fond, j'aimerais passer quelques instants à parler de la forme de l'exercice politique dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui.

Pas plus tard qu'en fin de semaine, dans ma circonscription de Charlesbourg—Jacques-Cartier, les gens me demandaient d'expliquer ce qu'était un discours du Trône. J'ai expliqué ce que c'était, c'est-à-dire qu'une personne non élue, choisie et nommée par le premier ministre, allait lire dans une Chambre remplie de personnes non élues et non représentatives les orientations du gouvernement. Quand j'ai mentionné que les représentants du peuple, à savoir les députés, ceux et celles qui ont été élus, n'avaient pas accès à cette Chambre, les gens ont été pour le moins un peu surpris.

On savait un peu ce que cela voulait dire. Cependant, quand on s'y arrête quelques instants—et je ne le ferai que quelques instants—on se rend un peu compte de l'absurde de ces espèces de guidiguidis coloniaux—si on me passe l'expression—, qui font en sorte qu'on peut se demander en quoi cet exercice est représentatif de sociétés, comme les sociétés canadienne et québécoise, qui sont elles-mêmes très peu monarchistes et très égalitaires. Bref, on peut se poser plusieurs questions sur la forme même de l'exercice. Bien sûr, cependant, ce n'est pas aussi important que le fond.

Ce que l'on a vu dans le discours du Trône est une illustration de la dynamique canadienne. D'un côté, on a un pays qui se construit à un rythme assez accéléré et ce, depuis 1995. Le rythme s'est accéléré en 1995 suite à la défaite des forces du oui au référendum, mais cela a commencé en 1982. On parle de cette construction d'un Canada central fort avec des provinces égales, de cette nation «from coast to coast». Lorsqu'il y a un conflit entre la façon québécoise et la façon canadienne de faire les choses, on fera en sorte que ce sera toujours la façon canadienne de faire les choses qui l'emportera.

Au sujet de cette construction, ce discours du Trône est une belle illustration du fait qu'il n'existe pas de statu quo, que ceux et celles qui pensent qu'un statu quo constitutionnel, administratif ou même politique existe au Canada sont complètement dans l'erreur. Il n'y a pas de statu quo. Depuis 1982, le Canada s'est rebâti, il s'est

reconstruit et le rythme s'est accéléré depuis 1995. On peut le voir rapidement au moyen de trois exemples assez concrets.

Le premier, c'est celui de cette centralisation, de cet accaparement de pouvoirs de la part du gouvernement central dans les champs de compétence qui ne sont pas les siens. Ce n'est pas seulement une question de mettre des «labels» sur des pouvoirs. Dans des domaines très précis, cette centralisation fait en sorte que le Québec ne peut pas mettre en place des programmes qui feraient très bien son affaire.

Pas plus tard que cette semaine, le discours du Trône mentionnait que le gouvernement fédéral allait s'occuper de l'accès à des services de garderie de qualité. Or, tout le monde sait que le Québec a déjà un service de garderie à 5 \$ qui est très populaire et dont le principal défaut est justement d'être trop populaire. Le gouvernement fédéral a encore montré son intention de s'ingérer en recherche, en alphabétisation et en éducation, alors qu'on sait très bien que c'est de compétence provinciale. C'est la même chose pour la santé, pour l'enseignement, pour la recherche universitaire et pour le transport urbain. Je peux y aller de différentes façons.

Donc, premier exemple de cette construction, on fait complètement fi du partage des compétences et Ottawa décide d'aller dans des champs de compétence qui ne sont pas les siens.

• (1245)

Deuxième exemple de cette construction, qui est un corollaire à la première, Ottawa a les moyens d'aller dans des champs de compétence qui ne sont pas les siens à cause du déséquilibre fiscal. Rappelons que ce déséquilibre fiscal, qui est reconnu par l'ensemble des gens au Canada—sauf ce gouvernement—par les trois partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et par toutes les provinces, fait en sorte qu'Ottawa a maintenant les moyens, avec le pouvoir de dépenser, de s'imposer dans des champs de compétence qui ne sont pas les siens.

Il est capable de dire aux provinces: «Vous êtes affamées, vous êtes assoiffées, vous n'avez pas les moyens de couvrir les responsabilités qui sont les vôtres, ce n'est pas grave. Moi, Ottawa, je vais vous donner de l'argent; vous allez pouvoir le faire, mais vous allez devoir respecter nos conditions, vous allez devoir respecter nos normes.»

D'un côté, on a la volonté affichée d'Ottawa de centraliser, j'en ai fait mention avec quelques exemples contenus dans le discours du Trône. Liée à cela il y a la problématique du déséquilibre fiscal, faisant que le Québec perd 50 millions de dollars soit deux milliards de dollars par année. Ottawa a les moyens, Ottawa a la volonté d'imposer une vision d'uniformisation, une vision uniforme centralisatrice du Canada.

La troisième «patte» de cet enchevêtrement centralisateur, c'est le fait qu'Ottawa se contrefout complètement des consensus ayant lieu au Québec. Par exemple, j'ai été très déçu de ne rien voir dans le discours du Trône sur les jeunes contrevenants.

Les juges, les procureurs de la défense, les procureurs de la Couronne, les travailleurs sociaux, les policiers, les trois partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, tous disent que la façon de faire québécoise sur les jeunes contrevenants avait donné les meilleurs résultats en matière de criminalité juvénile dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.



*L'Adresse*

Ottawa, avec son projet de loi qui est maintenant adopté et qui sera d'ailleurs devant la Cour d'appel fin novembre, a mis la hache dans cela. Alors qu'il aurait été si facile de permettre au Québec de continuer avec sa façon de faire puisqu'elle donnait de bons résultats, ce n'est pas grave, on laisse tomber les consensus québécois parce qu'on a une vision canadienne de faire les choses et que lorsqu'il y a un conflit entre vision canadienne et vision québécoise, c'est la vision canadienne qui s'impose.

Autre exemple: les congés parentaux. Il y a au Québec la volonté de doter les jeunes parents, les jeunes familles du Québec du plus généreux programme de congés parentaux qui soit au Canada. Or, que fait Ottawa? Ottawa refuse de transférer les sommes à Québec pour pouvoir imposer son propre programme, qui est d'ailleurs moins bon, moins généreux et qui fait en sorte que six personnes sur dix n'auraient pas accès à ce programme de congés parentaux.

Cette construction du Canada qui se fait par la volonté affichée de s'insérer dans les champs de compétence—je l'ai démontré avec différents éléments du discours du Trône—liée avec le déséquilibre fiscal faisant en sorte qu'Ottawa a les moyens de s'imposer dans les champs de compétence qui ne sont pas les leurs, d'imposer une vision canadienne des choses et liée avec un mépris affiché pour les consensus au Québec, pour les façons de faire du Québec, tout cela fait en sorte que les Québécois se rendent compte, à mon avis, de plus en plus, qu'il n'y a pas de statu quo, et on en revient à mon introduction.

Il n'y a pas de statu quo et le choix auquel font face les Québécois est le suivant: soit se donner un pays, soit accepter d'être une province comme les autres, accepter de vivre dans un système de plus en plus centralisé et centralisateur, de plus en plus uniformisé et uniformisateur.

Lorsque les choix seront clairs, je suis convaincu que la dernière option, ce Canada centralisé, sera rejetée par une grande majorité de Québécois.

[Traduction]

**M. Reg Alcock (Winnipeg-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, aujourd'hui, en guise d'introduction à mon discours, j'aimerais féliciter le premier ministre, le Cabinet, tous les députés qui, ces dernières années, ont travaillé d'arrache-pied et contribué à l'élaboration de ce discours, le personnel qui a travaillé tout l'été avec diligence, les fonctionnaires et les Canadiens, qui sont en filigrane tout au long du discours.

À plusieurs égards, c'est un nouveau départ qui nous remet sur les rails, là où nous voulions être après les élections de 2000, avant que les terribles événements du 11 septembre nous fassent dérailler. Tous les députés se souviendront avec quel zèle la Chambre s'est plongée dans le dossier de la sécurité pour essayer de nous doter de la capacité de réagir à de telles tragédies et d'en empêcher la répétition. Nous sommes maintenant revenus au programme présenté par le gouvernement pendant la campagne électorale de 2000, programme qui avait donné beaucoup de mal à un grand nombre de députés et auquel ils travaillent depuis les dernières élections.

Je dirai d'entrée de jeu que c'est un programme extrêmement ambitieux. Nous disposons d'un laps de temps relativement court pour aborder un nombre énorme d'initiatives, et la Chambre va devoir travailler extrêmement fort pour produire des lois de qualité reflétant les désirs des Canadiens.

Nous voyons dans ce discours comment un processus qui se déroule à la Chambre, et auquel participent les députés ici sur la colline, aboutit à une série d'engagements qui, bientôt, après l'adoption des lois nécessaires, prendront la forme de programmes

qui profiteront aux Canadiens pendant très longtemps. J'aimerais m'arrêter sur quelques-uns d'entre eux.

J'ai eu le privilège d'être membre du groupe de travail sur les questions urbaines. Nous avons passé beaucoup de temps à sillonner le pays et à nous entretenir avec les maires et les citoyens de plusieurs villes d'un bout à l'autre du pays, essayant de trouver comment nous pourrions les aider à régler certains des terribles problèmes auxquels les villes sont confrontées. Nos grands centres urbains ont de la difficulté, en partie du fait de la diminution de leur assiette fiscale, à répondre aux demandes qui leur permettraient de se doter d'une infrastructure moderne sans laquelle elles ne peuvent demeurer compétitives. On nous a dit à maintes reprises que le pays devait prendre conscience de la manière dont nous traitons et appuyons les villes.

À ce sujet, je tiens à féliciter le maire de Winnipeg, M. Murray, qui a été, au cours des dernières années, un leader très efficace dans ce débat. Les maires des cinq grandes villes ont apporté une vigoureuse contribution, tout comme la Fédération canadienne des municipalités, aux travaux du groupe de travail. Cela se reflète dans le discours du Trône.

Entre toutes autres choses, les maires nous ont priés de prolonger le délai de réalisation des travaux d'infrastructure afin de pouvoir planifier et éviter que les travaux d'infrastructure ne soient une surprise que l'on annonce de temps à autre. Sinon, ils doivent chaque fois adapter toute leur planification pour tenir compte de l'argent disponible. Ils nous ont demandé maintes et maintes fois de mettre en place un plan qui leur permettrait de prévoir un peu et de procéder de façon plus coordonnée au développement de l'infrastructure qu'ils jugent nécessaire dans leur région. Le gouvernement a répondu à cette demande.

La Chambre devra analyser les détails de cet accord afin de déterminer s'ils répondent à certains des critères des maires. J'aurai notamment à coeur de voir si nous demeurerons liés à la vieille structure trilatérale applicable à ces accords ou si le gouvernement fédéral pourra se libérer et se permettre d'entretenir des relations bilatérales avec les villes. C'est une question qui est revenue à maintes et maintes reprises dans le cadre de ces débats. J'espère qu'elle sera incluse dans le programme législatif et je militerai en ce sens.

Par-dessus tout, je désire remercier la députée de York-Ouest, qui a présidé ce processus et qui y a consacré des heures interminables. En réalité, aucun d'entre nous ne sait comment elle a réussi à faire face à toutes les demandes. Elle a produit un rapport très pertinent dont on voit maintenant le reflet dans une série d'engagements figurant dans le discours du Trône.

Je parlerai maintenant d'un programme adopté il y a un certain temps par le gouvernement. On s'est engagé dans le discours du Trône à accroître substantiellement les sommes qui y sont consacrées. Il s'agit de la prestation fiscale pour enfants. Je pense que, dans quelques années, lorsque les gens commenceront à porter un jugement sur ces mesures, ils reconnaîtront que la prestation fiscale pour enfants correspond à un programme social aussi important que certains des autres programmes principaux que nous avons mis en place, comme les programmes de soins de santé et de pension, ces importants piliers de notre filet de sécurité sociale.

*L'Adresse*

● (1250)

C'est un programme qui, pour la première fois, ne reflète pas l'attitude paternaliste que nous avons souvent envers les gens très pauvres, ne tente pas de les entourer d'un réseau de services dont ils ne peuvent profiter que s'ils sont «sages» et ne pousse pas les gens dans le piège de l'assistance sociale. Le programme se fonde sur l'idée que les gens sont assez compétents pour prendre leurs propres décisions et que, pour diverses raisons telles que l'insuffisance du salaire, le manque d'instruction, etc., certains n'ont pas accès au genre de soutien financier qui peut leur permettre de mener une vie saine et d'élever des enfants sains. Le programme permet de verser directement des fonds à ces gens et de se fier à eux pour prendre des décisions appropriées en faveur de leur famille. Je crois qu'on s'écarte ainsi radicalement des antécédents d'assistance sociale établis dans notre pays. Je pense que le gouvernement mérite des félicitations pour avoir mis en oeuvre ce programme. Je crois qu'il faut féliciter le premier ministre pour s'être engagé à accroître le crédit.

Je tiens à féliciter des gens comme Wayne Helgason, du Conseil de planification sociale de Winnipeg, et Mike Owen, du Boys and Girls Club de Winnipeg, qui ont travaillé fort pour aider le gouvernement à comprendre l'importance qu'il y a à prendre du recul et à s'écarter des services paternalistes et de la prestation directe des services.

Je veux aussi consacrer une partie de mon temps aux premières nations. Au Manitoba, nous avons une importante population autochtone. Dans la ville de Winnipeg, nous avons un nombre important et croissant de jeunes. Une proportion grandissante de la population active se compose de jeunes autochtones. Il y a eu un changement radical dans la direction des collectivités des premières nations au cours des trois décennies pendant lesquelles j'ai collaboré avec ses collectivités. J'ai coopéré très étroitement avec elles au début des années 1980. Je suis très fortement impressionné par la qualité de leur direction et la qualité de la gouvernance qui s'exerce dans ces collectivités.

Nous devons être saisis de plusieurs projets de loi. Il y a d'abord celui qui traite de gouvernance, que nous devons examiner très soigneusement en collaboration avec les chefs. Je tiens à remercier des leaders comme le grand chef Margaret Swan et le chef Jerry Fontaine, qui ont étroitement collaboré avec moi et avec d'autres pour nous aider à comprendre comment améliorer le projet de loi.

Je veux féliciter le gouvernement pour ses engagements relatifs au développement économique. S'il y a un moyen de nous sortir des impasses du passé, ce sera de donner aux gens les moyens de reprendre la maîtrise de leur vie économique grâce à l'éducation, au développement de la prime enfance et ainsi de suite. Je crois que c'est une initiative d'une énorme importance. Elle est importante pour ma province. Je crois donc que le gouvernement mérite des félicitations à ce sujet.

En matière d'immigration, si nous devons classer par ordre de priorité les deux ou trois principales initiatives pour ma province et ma ville, l'aide aux autochtones viendrait certainement en premier, suivie de l'immigration. Nous vivons dans une vaste région relativement peu peuplée. Je voudrais encore une fois féliciter une foule de gens qui ont travaillé très fort: la ministre responsable du programme des candidats de la province, Becky Barrett; le conseil d'entreprises, Art DeFehr et Bob Silver; les membres de notre comité consultatif de l'immigration, Sharad Chandra et Ken Zaifman ainsi que les 70 ou 80 personnes qui travaillent mois après mois pour trouver des moyens de régler ces problèmes. Au Manitoba, 91 p. 100

des candidats immigrants qui viennent dans la province dans le cadre du programme des candidats de la province réussissent à s'établir et à trouver un emploi. Et c'est grâce aux efforts des responsables du programme qui déploient beaucoup d'efforts pour assurer la croissance de l'immigration.

Je voudrais aussi remercier notre ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, qui a pris le temps de rencontrer ces gens-là et de travailler avec eux, non pas une fois, mais à plusieurs reprises, et qui continue de le faire et de relever leurs défis. L'une des toutes premières difficultés qu'ils ont soumises au nouveau ministre de l'Immigration concerne le problème des titres de compétences et ce qu'il faut faire pour attirer les gens qui ont des compétences professionnelles, mais qui ne peuvent pas travailler dans leur domaine parce qu'ils n'ont pas de permis. Cela est attribuable à la multiplicité des réglementations au Canada, qu'il s'agisse des lois provinciales ou des règlements des associations professionnelles. Nous devons mettre de l'ordre là-dedans si nous voulons réussir à recruter les meilleurs candidats dans le monde et à les attirer chez nous. J'estime que le ministre a fait un travail fabuleux. Durant la semaine du congé de l'Action de grâces, il y aura une conférence fédérale-provinciale de deux jours sur ce sujet. Le ministre y conviera tous ses homologues provinciaux pour régler cet important problème.

● (1255)

Passons maintenant à la recherche et au développement, car il y a de ce côté une série d'initiatives à la fois opportunes et importantes. La chose ne sera pas facile pour la Chambre et nous allons devoir travailler fort pour nous y retrouver, mais je tiens aussi à parler de certaines mesures que nous avons prises et qui appellent des améliorations. Nous tenons ici l'occasion d'apporter ces améliorations.

Certains ont dit que travailler sur la politique d'intérêt public, c'était un peu comme essayer de remplacer un pneu sur une voiture qui roule. Tout est en marche, il y a une infrastructure et un certain mouvement, et nous essayons d'apporter des modifications en cours de route. Cela est particulièrement vrai lorsque le gouvernement prend un certain nombre de mesures qui commencent à avoir leur effet et qu'il constate ensuite que certains éléments marchent bien, mais d'autres pas. J'estime que c'est le cas pour notre soutien à la recherche et au développement.

Je ne manque pas une occasion de le répéter: je suis un fervent partisan d'une aide accrue à la R et D, au perfectionnement et à l'acquisition de savoir. C'est un moyen de préserver notre avantage concurrentiel dans le monde. Je préconise aussi vigoureusement l'intégration des nouvelles technologies à la gestion de l'espace public. Cela permettra d'atteindre toute une série d'objectifs dont les députés nous parlent, comme une plus grande transparence et une meilleure reddition des comptes. Cela est indissociable du paradigme d'un pays qui devient plus intelligent.

Par ailleurs, j'estime qu'il se pose de vrais problèmes dans notre infrastructure de recherche. Certains existaient avant l'avènement de notre gouvernement, mais d'autres ont été créés, cultivés et aggravés par le gouvernement. J'en signalerai deux.

Tout d'abord, nous avons consacré beaucoup d'argent frais à des initiatives, aux conseils subventionnaires comme le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherche en sciences humaines. Nous avons fait une grande réforme dans les Instituts de recherche en santé et, là encore, nous avons injecté des fonds. Ce sont des initiatives importantes.

*L'Adresse*

Les Instituts de recherche en santé sont un modèle quant à la façon de bâtir un réseau d'établissements de recherche. On prend ce qu'il y a de mieux dans toutes les provinces et on s'appuie sur les forces existantes. Alan Bernstein et d'autres au sein de cette organisation devraient être félicités pour leur leadership et le travail très important qu'ils accomplissent. J'espère que nous trouverons une façon d'accroître régulièrement les fonds mis à leur disposition. De même, le Conseil de recherches en sciences humaines a un excellent réseau et il offre un soutien important aux chercheurs de tout le pays qui essaient de comprendre comment nous vivons.

Cependant, des problèmes persistent. Je crois que le CRSNG, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, et la Fondation canadienne pour l'innovation s'en tiennent à un ancien modèle. En toute franchise, je ne pense pas qu'ils aient compris ce qui doit se produire dans une économie moderne. Je crois qu'ils ont fondamentalement écarté la plupart des régions du pays et ont décidé qu'il n'y avait que cinq universités au Canada qui méritaient d'être appuyées, de sorte qu'ils ont dirigé la majorité de leur financement vers ces cinq universités. Je pense que c'est répréhensible.

Nous avons fait autre chose. Nous avons annoncé un large éventail de programmes. Nous avons maintenant la recherche en santé, les sciences sociales, le CRSNG, la Fondation canadienne pour l'innovation et le programme des chaires ainsi qu'une autre fondation pour l'environnement, et certains crédits de recherche sont distribués par l'entremise de divers ministères. Ainsi, les universités doivent engager du personnel et demander à des professeurs de chercher à obtenir des bourses plutôt que d'effectuer de la recherche ou d'enseigner. Les intéressés essaient de s'y retrouver dans le labyrinthe de services auxquels ils doivent s'adresser pour obtenir le soutien financier dont ils ont besoin pour effectuer leur travail.

Dans ce discours du Trône, nous voyons une série d'engagements sur le maintien de l'accroissement du soutien financier. Je crois que nous avons besoin de bien établir ce soutien afin de corriger le déséquilibre créé par la Fondation canadienne pour l'innovation et le CRSNG pour que nous puissions commencer à comprendre, comme les Instituts de recherche en santé et le Conseil de recherches en sciences humaines l'ont fait, que toutes les universités de toutes les régions du pays ont des capacités. J'espère que nous utiliserons les outils dont dispose le gouvernement pour peut-être amener ces deux organisations à adopter un point de vue plus moderne de la gestion, un point de vue qui répond mieux au type de Canada que la plupart des Canadiens voudraient qu'on bâtisse, selon moi. Il y a d'autres éléments. Lorsqu'on examine le discours, on y relève plusieurs parties. Il y en a une portant sur l'apprentissage et l'innovation, et une autre sur la réglementation intelligente.

● (1300)

Il va y avoir des débats fascinants ici: modification de la protection du droit d'auteur; modification et finalisation d'un travail très important fait par le Comité de la santé sur les nouvelles techniques de reproduction, et l'utilisation des pesticides. Ces questions ont fait l'objet de nombreux débats à la Chambre. Le travail qu'a fait le Comité de la santé—dont j'ai eu le privilège d'être membre avec, entre autres, l'ancien chef de l'Alliance, M. Manning—est selon moi un exemple du beau travail qui peut être fait sur des questions difficiles et controversées.

Les débats ici sont très variés; ils peuvent être anodins, ordinaires et ennuyeux ou porter sur des questions chargées d'émotions, de nature personnelle, qui comptent parmi les plus contestées. Cette étude nous a forcés à aborder des sujets que nous craignons beaucoup, notamment l'avortement et les droits des enfants à naître, et autres choses du genre. Le comité est quand même parvenu à en

débattre et à présenter, à l'issue de cette expérience, un rapport dont chaque membre pouvait être fier.

J'ai un jour écrit un article expliquant pourquoi il n'était pas possible à la Chambre de parvenir à une décision optimale. Ce qui est optimal dépend du point de vue de l'auteur de la proposition. Peu importe ce que les gens proposent, ils ne seront jamais entièrement satisfaits et ils n'obtiendront pas tout ce qu'ils veulent car la nature de cet endroit est, en fin de compte, de parvenir à un compromis. C'est en bout de ligne de trouver le chemin optimal à partir d'un ensemble complexe d'opinions, d'un ensemble complexe de convictions et d'un ensemble complexe de besoins. C'est ce que le comité a réussi à faire en dépit de la difficulté exceptionnelle du sujet. Je suis fier d'y avoir participé.

Nous revoilà à la Chambre. Tous les comités aimeraient travailler sur leurs projets de loi. J'ai eu le privilège de participer aux délibérations en vue de créer un nouveau comité de la Chambre. Il a été créé avant les vacances d'été. C'est le nouveau Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Comme c'est un nouveau comité, il est l'objet de toutes sortes d'attentes, et il est saisi de toutes sortes d'affaires, mais je veux...

**M. Darrel Stinson:** De ce côté-ci, nous n'avons aucune attente. Nous savons exactement ce qu'il va faire.

**M. Reg Alcock:** Eh bien, je soupçonne franchement que les députés retireront du comité ce qu'ils voudront bien y mettre.

Ce comité a été créé pour deux ou trois raisons. De nombreux députés tenaient à mieux comprendre la façon dont les nouvelles technologies de l'information et des communications pouvaient être à l'origine de changements importants et ce qui concerne les affaires publiques, la gestion publique, la participation de la population et bien d'autres choses.

Les gens doivent se mettre au fait des dernières nouveautés dans ces domaines. Ils doivent comprendre ce qui se passe. Ils doivent en découvrir les capacités avant de les appliquer à une entité aussi complexe qu'un gouvernement. C'est là le mandat du comité. D'ailleurs, son mandat est tout à fait unique, puisqu'il est appelé à examiner la situation dans l'ensemble du gouvernement, pas au sein d'un seul ministère, mais dans tous les ministères.

Une partie de son mandat découle également de travaux effectués par un député allianciste et un député de notre parti, qui ont rédigé un rapport sur la nécessité de réformer et d'améliorer le processus budgétaire. Nous nous sommes dotés d'un outil qui pourrait nous permettre d'apporter de grands changements organisationnels. Nous possédons une mine de renseignements sur les structures de responsabilité à la Chambre et nous en avons fait la synthèse.

Nous tenterons d'organiser le fonctionnement du comité de façon à permettre aux députés de tous les partis de jouer un rôle prépondérant dans ces dossiers. J'invite tous les députés à participer. La question est de savoir si nous pouvons, en tant que députés, unir nos efforts pour apporter des changements considérables. J'invite donc les députés à participer à cette initiative pour voir ce que cela donnera.

*L'Adresse*

● (1305)

**M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD):** Monsieur le Président, le député a parlé de l'importance d'accroître la prestation fiscale pour enfants. Mes collègues et moi espérons que le gouvernement jugera bon de doubler la prestation fiscale pour enfants, comme l'a préconisé l'organisme Campagne 2000, ce groupe de Canadiens qui travaillent avec dévouement depuis de nombreuses années pour lutter contre la pauvreté chez les enfants.

Je voudrais poser au député une question sur la contradiction qui existe dans la façon dont le gouvernement aborde le sujet des personnes vivant dans la pauvreté. Les personnes handicapées sont souvent parmi les citoyens canadiens les plus pauvres.

À la fin d'août, le ministre des Finances a déposé un projet de règlement qui est une attaque éhontée contre les personnes handicapées. Ce règlement les priverait du crédit d'impôt pour personnes handicapées dans des circonstances où elles ont besoin d'aide pour se nourrir. Dans cette proposition insensible et cruelle du ministre des Finances, des décisions de la Cour d'appel fédérale et d'autres tribunaux ont été renversées par des fonctionnaires et par le ministère des Finances. On dit maintenant aux personnes handicapées, qui ont déjà des difficultés à surmonter, que si elles peuvent porter de la nourriture de leur assiette à leur bouche, c'est là le facteur déterminant. Si elles ont de la difficulté à apporter leur nourriture sur la table, si elles ont besoin d'aide pour obtenir leur nourriture ou pour se nourrir, tant pis. C'est l'une des attaques les plus disgracieuses et honteuses portées contre les personnes handicapées.

Le député a parlé de la nouvelle générosité du gouvernement; prendra-t-il la parole et condamnera-t-il le projet de règlement proposé par son propre parti? Donnera-t-il à la Chambre et aux Canadiens l'assurance que lui et ses collègues feront tout leur possible pour se joindre aux membres du Sous-comité sur la condition des personnes handicapées, à ma collègue de Dartmouth, qui était la porte-parole de notre parti au sein du sous-comité, et à son collègue, l'ex-président du sous-comité, le député de St. Paul, afin de dire au ministre des Finances de cesser de s'en prendre ainsi, de manière consternante, aux personnes ayant un handicap?

● (1310)

**M. Reg Alcock:** Monsieur le Président, il faudrait pour cela que je fasse la queue derrière les députés libéraux qui s'en occupent déjà.

Comme le député le signale à juste titre, la députée de St. Paul's a déjà présidé le Sous-comité sur la condition des personnes handicapées. Le député de Fredericton a passé une bonne partie de son temps, il y a quelques années, à contribuer à mettre au point des programmes améliorés et un soutien pour les personnes handicapées.

Je peux dire au député qu'un de mes amis m'a téléphoné il y a quelque temps. Sa fille est née avec un seul bras. Lorsqu'elle était petite, ses besoins n'étaient pas trop coûteux. Pas vraiment plus que pour une enfant normale. Mais, lorsqu'elle a commencé à fréquenter l'école, il lui a fallu des prothèses spéciales et d'autres choses pour s'intégrer. C'est alors que mon ami a finalement demandé le crédit. On le lui a refusé. Il m'a appelé pour me demander comment on pouvait considérer qu'elle n'était pas handicapée. Nous avons téléphoné au ministère. On nous a dit que, comme elle était née manchote, elle n'avait donc pas perdu le bras qui lui manquait et ne pouvait donc pas être considérée comme une handicapée.

Je tiens à être bien clair. Je suis très fier de condamner ici cette décision, à l'instar de la plupart des députés de ce côté-ci. J'ignore ce qui s'est passé. Je ne comprends pas la logique de l'affaire. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé. Nous attendons tous de voir ce que dira le ministre, car ce n'est pas correct du tout. J'ai fait chercher par mes

collaborateurs toutes les allocutions des ministres des Finances portant, d'abord, sur la présentation du crédit d'impôt, puis, sur les modifications qui y ont été apportées.

Je me suis enquis de son objectif. L'un après l'autre, les ministres ont dit que le crédit visait à aider les gens à assumer les dépenses extraordinaires découlant de leur handicap. Ce n'est pas comme si on leur accordait une retraite dorée. Il ne s'agit pas d'une somme importante, mais d'un peu d'argent qui aide les gens à assumer les dépenses extraordinaires qui découlent du fait qu'ils ne peuvent pas fonctionner comme le reste d'entre nous. Le ministère devait avoir honte de ses décisions.

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Red Deer.

Je suis ravi de prendre part au débat d'aujourd'hui sur l'adresse en réponse au discours du Trône. Je voudrais commencer par donner mon point de vue en tant que député de Medicine Hat, en Alberta. Dans quelques minutes, j'expliquerai en quoi le discours affecte le portefeuille dont je suis le porte-parole pour mon parti, à savoir le développement des ressources humaines.

Je dirai au départ que le discours du Trône semble proposer un certain nombre d'idées qui nous ont déjà été présentées bien des fois dans le passé. Dans des discours du Trône antérieurs, le gouvernement a longuement parlé de la nécessité de régler le problème de la pauvreté des enfants. C'est très bien. Nous sommes d'accord là-dessus, mais il semble que, à chaque nouveau discours du Trône, le gouvernement formule une nouvelle proposition pour le régler, sans jamais pourtant y donner suite.

Cela vaut aussi pour les questions concernant les autochtones. On nous présente chaque fois de nouveaux programmes, comme cette fois-ci, mais le problème ne semble jamais se résorber. Souvent même, il s'aggrave. Cela devrait nous amener à nous demander si ces programmes sont réellement valables ou bien s'il ne conviendrait pas de trouver des solutions totalement novatrices.

Le gouvernement traite du Protocole de Kyoto dans ce discours du Trône. À mon sens, c'est totalement hors de propos compte tenu de ce que souhaitent les Canadiens qui veulent respirer un air sain et trouver une solution aux polluants aéroportés. Ils veulent faire disparaître le smog. Si la population était informée de la totalité des conséquences du Protocole de Kyoto, elle ne l'appuierait pas.

Une des choses qui m'a frappé quand j'ai lu le passage du discours du Trône sur Kyoto, c'est que le gouvernement déclare, d'une part, que le protocole sera ratifié d'ici Noël, et, d'autre part, qu'il effectue présentement des consultations. Comment le gouvernement peut-il décider qu'il va ratifier un document au sujet duquel il n'a pas encore fini les consultations? Le gouvernement sous-estime l'intelligence des Canadiens en leur laissant entendre qu'il prend leur contribution au sérieux alors qu'il a déjà décidé d'aller de l'avant et de ratifier ce protocole.

Le gouvernement envisage de ratifier le protocole sans qu'il y ait un plan de mise en oeuvre. Comment cela fonctionnera-t-il? Il n'y a rien de pire que l'incertitude. Certaines personnes et certaines entreprises ont des milliards de dollars à investir, mais elles n'ont pas la moindre idée de la façon dont le Protocole de Kyoto sera mis en oeuvre. De toute évidence, cela refroidira les investisseurs qui attendront de voir clairement ce qui se passe avant de s'engager.

*L'Adresse*

Il est important que le gouvernement donne au public une idée de l'incidence éventuelle du Protocole de Kyoto. Comment pouvons-nous avoir un débat significatif si nous ne connaissons pas les conséquences de cet accord?

Les députés devraient songer un moment à ce qui pourrait arriver aux aînés si le Protocole de Kyoto était mis en oeuvre. Si le prix de l'énergie augmente un tant soit peu, et il augmentera vraisemblablement beaucoup, quelle incidence cette augmentation aura-t-elle sur le coût des services publics? Les députés devraient se rappeler que la grande majorité des personnes âgées ont un revenu fixe. Leur budget est déjà serré. Le coût des services publics est en hausse. Si le Protocole de Kyoto est mis en application, quel en sera l'impact pour les aînés? Voilà le genre de questions qu'il faut se poser avant d'aller de l'avant et de ratifier l'accord. Malheureusement, le gouvernement semble déterminé à donner son aval.

Il faut aussi remarquer que des éléments étaient absents du discours du Trône. J'ai passé une semaine cet été à la base militaire de Wainwright dans le cadre du Programme ministériel de dissémination d'information auprès des parlementaires. Nous sommes allés sur le terrain et avons dormi sur le sol, dans une tente. J'ai maintenant une bonne idée de ce que vivent les membres de l'infanterie des forces armées. L'expérience s'est avérée fascinante. J'ai un énorme respect pour nos soldats. Ils sont solides, disciplinés et extrêmement professionnels. Malheureusement, ils ne disposent pas des ressources nécessaires.

Quand nous sommes allés là-bas, nous avons effectué des exercices de tir réel et toutes sortes de manoeuvres, mais dans bien des cas, les militaires n'avaient pas assez de munitions pour ce type d'exercices. Ceci devient une véritable préoccupation, plus particulièrement quand les ordres sont de jouer un rôle à l'égard du maintien de la paix, d'aller en Afghanistan et maintenant, peut-être même d'intervenir en Irak. Nos militaires ont besoin de ces ressources, mais le discours du Trône ne fait état d'aucun engagement visant l'affectation de ressources additionnelles. C'est franchement honteux.

• (1315)

Le discours du Trône traite des soins de santé, sujet qui revêt une très grande importance pour les Canadiens. Il y est dit qu'éventuellement les libéraux pourraient envisager une réforme, mais nulle mention n'est faite d'une injection immédiate de fonds dans le système. Il faut croire, encore une fois, que le gouvernement a des priorités différentes.

Pour ce qui est de l'agriculture, une seule et unique phrase y est consacrée dans le discours. Je crois que les Canadiens sont généralement conscients que le secteur agricole est en crise actuellement. Le gouvernement n'a élaboré aucun plan d'une importance remarquable pour alléger les difficultés financières des agriculteurs et des éleveurs. Ces difficultés sont nombreuses en raison du manque de subventions, de la sécheresse et de la mise en place par le gouvernement d'institutions qui ne permettent pas aux agriculteurs, par exemple, de vendre leur orge et leur blé.

Enfin, le simple fait de ne pas se pencher la question de l'économie fait problème. L'économie mondiale est actuellement dans une situation désespérée. Notre économie ne s'en tire pas trop mal, mais elle ne pourra résister indéfiniment aux soubresauts de l'économie mondiale. Quant aux États-Unis, ils sont actuellement en difficulté. Selon certains, le monde traverse une période déflationniste et nous devons nous en inquiéter. Malheureusement, il n'en est pas question dans le discours du Trône.

Je voudrais parler pendant quelques instants du domaine qui m'intéresse plus particulièrement en tant que porte-parole de mon

parti à cet égard, à savoir le développement des ressources humaines. Il est fait mention dans le discours du Trône de quelques mesures comme la suppression de la Stratégie emploi jeunesse. Le problème avec cette façon d'aborder les problèmes sociaux, c'est que le gouvernement ne s'occupe que d'un faible pourcentage de la population. Il vaut mieux à mon avis, si l'économie est florissante, que l'on s'occupe de 90 p. 100 environ des préoccupations des Canadiens moyens. De cette façon, ils pourront trouver un emploi, gagner de l'argent, aller à l'université et contribuer à leur REER pour leur retraite.

Malheureusement, le gouvernement n'a pas mis l'accent sur le règlement des problèmes sociaux du Canada. Même aujourd'hui, Terre-Neuve, dont l'économie est en forte croissance, affiche quand même un taux de chômage de 16 p. 100. Il faut souligner que Terre-Neuve est la province qui profite de la plus forte croissance économique au Canada. Cependant, la structure de certains programmes sociaux est telle que bien des travailleurs ne voient pas l'intérêt à rester dans la population active. Certains programmes sociaux du gouvernement nuisent à la réalisation d'objectifs qu'il s'est fixés. Nous jugeons cela inacceptable.

Je sais que je n'ai pas beaucoup de temps, alors je vais résumer. Nous comprenons que le premier ministre veuille laisser un héritage au moment où il se prépare à quitter la vie politique après 40 ans, mais nous ne croyons pas qu'il devrait le faire sur le dos des contribuables. Il n'améliorera pas son image en empilant ainsi les dépenses pour des programmes sociaux qui ont été instaurés depuis 20 ou 30 ans et n'ont jamais réussi à régler les problèmes qu'ils devaient résoudre.

Il vaudrait beaucoup mieux qu'il se penche sur les véritables préoccupations des Canadiens. Mes amis ici ont mentionné la santé, les forces armées, la sécurité du pays et l'agriculture. Il est impératif de se pencher sur ces dossiers. Malheureusement, le premier ministre a omis de les mentionner dans le discours du Trône.

Le résultat final, c'est que, alors que nous entrons dans une période de forte turbulence, sur le plan de l'économie et de l'avenir de la planète compte tenu de la situation en Irak et de la guerre au terrorisme, la voie n'est pas nettement tracée devant nous. Le gouvernement a manqué une belle occasion d'indiquer ce qu'il compte faire pour apporter une solution à certains de ces problèmes. Il a raté l'occasion. Le premier ministre et le gouvernement nous ont plutôt servi un discours recyclé et je le regrette énormément.

On peut donc dire sans hésitation que notre parti ne peut appuyer ni l'orientation générale, ni les détails de ce discours du Trône.

• (1320)

**M. Philip Mayfield (Cariboo—Chilcotin, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis gré à mon collègue de ses propos. J'ai trouvé intéressant ce qu'il a dit des éléments dissuasifs. Il s'est servi de l'exemple de Terre-Neuve. Nous comprenons que, dans des dossiers comme ceux-là, on a tendance à céder à la facilité. Lorsqu'il est plus facile d'obtenir de l'argent des programmes de l'État au lieu de se chercher un emploi, c'est ce qui risque fort d'arriver. Le député pourrait-il me dire ce qu'il pense de la situation en Colombie-Britannique?

*L'Adresse*

Voilà ce qui se passe quand on laisse les choses suivre leur pente. L'eau s'écoule de la colline et forme une mare à la base. Comme l'accord sur le bois d'oeuvre s'est effondré, des milliers de bûcherons et de travailleurs des scieries sont sans travail, mais nous n'arrivons pas à convaincre le gouvernement de les aider, après son échec à conclure un accord satisfaisant avec nos partenaires commerciaux.

Que pense le député de cet aspect de ce qui est peut-être la même question?

**M. Monte Solberg:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Il est important d'établir une distinction entre le filet de sécurité qui doit aider les gens à traverser de courtes périodes de chômage involontaires et ce qui finit par devenir un programme social à long terme qui mine dans bien des cas les objectifs que le gouvernement tente d'atteindre, lesquels devraient être de remettre les travailleurs sur le marché du travail et de leur redonner de l'espoir en l'avenir.

Ce qui s'est passé en Colombie-Britannique est un bon exemple des erreurs commises par le gouvernement. Dans le cas qui nous occupe, le gouvernement a bousillé le dossier commercial et les négociations avec les États-Unis dans le dossier du bois d'oeuvre. En conséquence, des milliers de personnes se trouvent sans emploi, des gens qui risquent d'avoir du mal à subvenir à leurs besoins et qui sont sur le point de perdre leur maison. Le ministre du Commerce international promet depuis des mois de fournir une certaine aide. Nous n'avons encore rien vu à ce chapitre.

D'un autre côté, il existe des programmes qui ne sont pas du tout efficaces et qui ne fonctionnent pas, des programmes comme celui des prestations saisonnières, qui à mon avis font plus de tort que de bien. Ces prestations seraient beaucoup plus utiles pour les gens qui font face à des crises passagères. S'il y a une crise dans le domaine des pêches, qu'on offre ces prestations aux pêcheurs pour une certaine période, mais pas pour toujours. La situation est la même pour le bois d'oeuvre et bien d'autres secteurs de l'économie.

Malheureusement, le gouvernement semble avoir du mal à établir ses priorités.

• (1325)

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je remercie le député de Medicine Hat de cette excellente allocution. J'en discuterai de façon plus détaillée avec lui, lorsque nous irons ensemble au concert Say Hay, dans quelques semaines. Je lui sais gré de son appui.

Comme nous le savons tous, et comme le député le sait, en Alberta, nous sommes aux prises avec les conditions les plus terribles, et je parle de la sécheresse, que nous n'avons jamais connues dans l'histoire. C'est la pire sécheresse que nous puissions imaginer. Elle a été désastreuse pour certains agriculteurs de ma région et pour d'autres de la région du député, car elles sont voisines.

Je voudrais poser une question au député. Lorsque nous avons écouté le discours du Trône, nous avons entendu le premier ministre parler des besoins criants qui existent dans les secteurs agricoles de l'Afrique et dans d'autres pays étrangers—au moins une dizaine de fois, pendant probablement 15 minutes. Puis, lorsqu'il a été question de notre propre secteur agricole, nous l'avons entendu en parler pendant 5 ou 10 secondes. Qu'en pense le député et, à son avis, qu'en pensent nos agriculteurs?

**M. Monte Solberg:** Monsieur le Président, je dirai tout d'abord que nous ne devrions pas en être étonnés. Il y a une phrase dans le discours du Trône qui parle de l'agriculture au Canada. Par le passé,

il est arrivé qu'on n'y fasse aucune mention de l'agriculture. Nous ne devrions donc pas en être étonnés.

Quoi qu'il en soit, cela illustre à quel point le premier ministre est déconnecté de la réalité dans l'Ouest. Il ne semble aucunement comprendre ou saisir les valeurs et les besoins de l'Ouest. À mon sens, le fait qu'il ne comprenne pas ce que pensent les habitants de l'Ouest de l'accord de Kyoto, de l'agriculture et du contrôle des armes à feu ajoute à cette incompréhension. C'est également le cas pour d'autres questions.

À mon avis, cela montre que le premier ministre et son cabinet ne comprennent tout simplement pas certaines grandes régions de notre pays. En tant qu'habitant de l'Ouest, je parlerai de cette région. Il est important que le premier ministre comprenne, car la situation de l'agriculture est grave aujourd'hui. Nous avons besoin d'un peu de leadership du premier ministre et de son cabinet pour qu'ils nous aident à résoudre quelques-uns des problèmes qui affligent l'agriculture.

**M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, il y a plusieurs points du discours du Trône dont je voudrais parler, car ce dernier fourmille d'inexactitudes et de répétitions. Je m'attacherai toutefois aux passages sur le changement climatique et l'environnement. En tant que porte-parole de mon parti sur les questions environnementales, je pense que c'est mon rôle de le faire.

Je dirai d'abord à la Chambre que je suis biologiste. J'ai étudié la biologie à l'université. J'ai presque toujours eu une réputation d'écologiste. J'ai étudié l'accord de Kyoto en long et en large. J'ai participé à la conférence de Johannesburg, et mon parti a l'environnement à coeur. Je suis agacé lorsque des députés d'en face affirment que nous ne sommes pas préoccupés par des questions telles que les sites contaminés, l'air, l'eau et toutes les questions qui sont au coeur de la vie même.

Je suis aussi agacé par l'hypocrisie des députés d'en face quand on propose des projets tels que la centrale électrique Sumas là où le niveau de pollution du bassin atmosphérique est le deuxième en importance au Canada. Le gouvernement n'a même pas le courage de comparaître aux audiences de l'Office national de l'énergie qui commencent le 18 octobre au nom de la protection de ce bassin atmosphérique. C'est de l'hypocrisie pure. C'est facile de dire qu'il faut protéger l'environnement et qu'on a la situation en main, mais il n'y a que les gestes qui comptent. Voilà un exemple qui montre que le gouvernement a manqué le bateau.

Nombre de Canadiens ne savent pas ce qu'est l'accord de Kyoto. Le gouvernement a oublié de leur en parler, si bien qu'ils se posent des tas de questions.

Si on leur demande s'ils sont en faveur de la protection de l'air, les gens répondront que oui. L'accord de Kyoto concerne le dioxyde de carbone. Il vise une réduction des émissions de 6 p. 100 par rapport aux niveaux de 1990. L'accord concerne l'élimination de 240 millions de mégatonnes de dioxyde de carbone de nos émissions de gaz. Les niveaux actuels sont de 22 à 30 p. 100 plus élevés qu'en 1990. Bien sûr, le gouvernement soutient que nous réussirons à atteindre ces objectifs.

Cet accord, initié à Rio en 1992, consistait pour ainsi dire à faire passer la richesse du Nord vers le Sud, sujet que les députés d'en face n'abordent pas très souvent.

Parlons des raisons de s'opposer à Kyoto. Comme je n'ai pas beaucoup de temps, je résumerai.

*L'Adresse*

Premièrement, les pays en développement n'y adhèrent pas. Des pays comme la Chine, qui double ses émissions de CO<sub>2</sub> tous les 12 ans, ne sont pas parties à l'accord. Il en va de même de l'Inde, du Mexique et du Brésil, qui sont aussi des pays en développement. Ces pays représentent environ 5 milliards de personnes qui ne sont pas visées par l'accord de Kyoto. Or, on prétend que cet accord changera l'environnement.

Puis il y a la merveilleuse idée des échanges de droits d'émissions. Or, fait intéressant, un journal rapporte aujourd'hui que l'Union européenne, à Bruxelles, s'est fait dire par son économiste principal qu'elle ne sera pas en mesure d'atteindre les objectifs de Kyoto en 2012. Les Européens, qui sont à l'origine de tout ce projet et qui ont fait des pressions sur le Canada pour qu'il y adhère, ne seront pas en mesure d'atteindre leurs objectifs. Que faut-il en conclure?

J'ai participé aux séminaires sur les échanges de droits d'émissions. De quoi s'agit-il? Nous enverrons de l'argent et nous obtiendrons en échange des crédits, pour pouvoir continuer d'émettre du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Je ne vois pas en quoi cela aidera l'environnement. J'y vois tout simplement un transfert de richesse, ce qui n'a rien à voir avec l'environnement.

Lorsque j'ai participé aux séminaires, j'ai simplement dit que les échanges de droits d'émissions engendreraient plus de bureaucratie. Qui se chargera de faire tout cela? Il est aussi question des puits. Qui dénombrera les arbres? Qui s'assurera que les jeunes arbres sont en place et vérifiera la quantité de CO<sub>2</sub> qu'ils absorbent; qui décidera que les arbres plus vieux n'en absorbent pas autant ou que telle méthode d'agriculture est efficace à cet égard? Qui recevra les crédits? Les agriculteurs ou le gouvernement? Et qui paiera la note?

Nous ne savons pas ce que cela signifie. Même eux l'ignorent. Allez demander aux Européens, à l'une de ces conférences internationales, ce qu'ils comprennent au sujet des puits. Quand on leur pose la question, ils regardent en l'air et répondent que nos connaissances scientifiques ne sont pas suffisamment poussées mais qu'on a eu recours à cette solution, à Bonn, pour faire en sorte que le Canada continue d'adhérer à l'accord. Je ne pense pas que ce soit satisfaisant. Plus les Canadiens s'informeront, plus ils connaîtront la vérité sur tout cela.

• (1330)

Le gouvernement a promis qu'il aurait un plan. Il a dit qu'il aurait un plan peu de temps après avoir signé l'accord à Kyoto en 1997. En novembre 1997, à Regina, une semaine avant de se rendre à Kyoto, il a promis aux premiers ministres provinciaux qu'il aurait un plan et qu'il ne signerait rien sans les consulter. Pourtant, une semaine plus tard, il signait l'accord.

Le gouvernement a promis aux industries qu'elles seraient consultées et qu'elles participeraient au processus. Allez parler aux industries maintenant. Demandez-leur ce qu'elles en pensent. Chaque jour, nous lisons dans les journaux qu'une autre industrie a dit: «Nous n'avons pas été consultés. Nous serions prêts à travailler avec le gouvernement si seulement nous connaissions son plan.»

Ce qui est plus important encore, la population n'a pas été consultée. Il y a eu 14 réunions en juin de cette année, avec des orateurs choisis et une liste dressée à l'avance. Les médias n'ont même pas pu y assister. Peut-on vraiment parler de consultations publiques dans ce cas? Ce sont peut-être des consultations publiques aux yeux des libéraux, mais ce n'est certainement pas ce que les gens considèrent comme un effort réel en vue de bien les informer sur l'accord de Kyoto.

Cela me rappelle Charlottetown. Je me suis battu contre l'accord de Charlottetown. Parfois, je tenais jusqu'à six ou sept assemblées

publiques par jour pour présenter mes arguments contre l'accord de Charlottetown. C'était un plan conçu à Ottawa avec très peu de consultation. Le pire dans tout cela, c'est que le gouvernement a oublié d'en parler aux gens. Il a pensé que la population ne serait pas intéressée. Les gens ont commandé 12 millions de copies de la Constitution. Ils se sont intéressés et ils ont réussi à défaire l'accord de Charlottetown.

Nous en sommes exactement à ce point avec l'accord de Kyoto. Le gouvernement n'a pas parlé à la population. Il ne l'a pas consultée. Ce sont les élites et les bureaucrates qui ont pondu ce concept onusien du transfert de la richesse. Ils n'ont pas parlé aux gens. Cet accord peut être défait également. C'est d'ailleurs en train de se produire. L'Union européenne qui dit qu'elle ne peut pas atteindre les objectifs, les sociétés canadiennes et les personnes âgées dont un député a parlé précédemment, voilà les raisons qui font que cela ne se concrétisera pas.

Nous devons parler des coûts aux Canadiens. Ils commencent à demander ce que coûtera la ratification de l'accord de Kyoto. Cela coûtera des emplois. Même le rapport secret du premier ministre, préparé par ses bureaucrates, dit que cela coûtera 200 000 emplois. Les fabricants ont dit que cela coûterait 450 000 emplois dans le secteur manufacturier, et ainsi de suite.

Et l'électricité? La plupart des Canadiens ne se rendent pas compte que près de 50 p. 100 de notre électricité provient de centrales au charbon, lequel, de tous les combustibles, est celui qui produit le plus de CO<sub>2</sub>. De nouvelles technologies apparaissent, mais avec la ratification forcée de l'accord de Kyoto, il est impossible que les coûts de l'électricité n'augmentent pas. Il y a une semaine, la société SaskPower a dit que ses prix pourraient augmenter de 25 p. 100. Une demi-heure plus tard, la société IPSCO tenait une conférence de presse pour faire savoir que si le prix de l'énergie augmentait de 25 p. 100, elle allait déménager ses installations aux États-Unis. La ratification de l'accord ne sera pas très utile pour l'environnement, mais elle fera grossir la bureaucratie.

Y a-t-il une meilleure solution? Une meilleure solution a été élaborée au Canada, alliant la conservation de l'énergie à l'efficacité énergétique et consistant à fixer à l'industrie des objectifs établis avec l'industrie et à établir des objectifs avec les gens. Les combustibles de transition, que ce soit le biogaz provenant de champs d'épandage, de déchets et de parcs d'engraissement ou les biocarburants de type éthanol, ont tous le potentiel pour servir de transition vers l'énergie de l'avenir tirée de l'hydrogène. Puis nous passons aux autres sources d'énergie. Ce ne sera pas la seule solution, mais cela nous aidera à parvenir à un environnement meilleur et plus sain. Que ce soit l'énergie éolienne, l'énergie solaire ou ultimement les piles à combustible, elles contribueront du moins à nous y faire parvenir.

Le gouvernement canadien doit avoir une vision pour l'avenir. Il doit savoir où il va. Il a besoin de l'adhésion des entreprises. Il a certainement besoin de l'adhésion des provinces et il a besoin de l'adhésion des Canadiens. Voilà un meilleur plan.

Le plan qu'a le gouvernement n'en est pas un. Il ne veut pas révéler ce qu'il fera. Le premier ministre dit qu'il a dix ans pour l'élaborer. Il a eu 10 ans depuis la Conférence de Rio en 1992 et il a eu cinq ans depuis qu'il a signé l'accord en 1997, mais il n'a absolument rien fait.

Disons aux Canadiens que nous nous soucions de l'environnement, que nous voulons faire quelque chose qui changera la situation. Le discours du Trône se résume simplement à davantage de paroles et davantage de promesses, mais pas d'action.

*L'Adresse*

● (1335)

**Mme Karen Redman (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureuse de poser une question à mon collègue, le porte-parole de l'Alliance au sein du Comité de l'environnement. Je trouve ses commentaires plutôt étonnants car je sais qu'au fond, il est un ardent défenseur de l'environnement qu'il fait bon d'avoir au Comité de l'environnement en raison de son travail acharné.

L'été dernier, j'ai annoncé au nom du ministre de l'Environnement l'attribution d'une somme de 7,9 millions de dollars à un organisme appelé Fluxnet, qui fait des recherches scientifiques sur les pratiques agricoles, notamment sur la question soulevée par le député, soit le traitement des puits de carbone. On sait que la géographie du Canada est unique. Je félicite le ministre de l'Environnement d'avoir assumé un rôle actif de premier plan pendant les négociations du Protocole de Kyoto.

Je prierais le député de bien vouloir nous dire ce qu'il pense du fait que nous ayons consulté depuis 1997 tous les intervenants possibles, y compris l'industrie, dont certains de ceux qu'il a mentionnés. Évidemment, il y a des industries qui ont pris de l'avance sur le gouvernement en ce qui a trait à l'étude des moyens d'introduire de nouvelles technologies, des caractéristiques du nouveau commerce et des possibilités offertes par l'échange de droits d'émission de carbone.

Le gouvernement canadien a articulé quatre propositions que l'on peut consulter sur le site Web du ministère de l'Environnement. Nous allons bientôt exposer publiquement l'une d'entre elles afin de recueillir des commentaires. À ce que je sache, environ 2 500 personnes ont participé aux consultations que le député a qualifiées de très restreintes. Je dirais qu'elles ont été plutôt étendues.

Compte tenu de tous ces efforts qui ont été faits, et en tant que père et aussi grand-père, comment le député peut-il justifier une inaction de notre part dans ce dossier fort important?

● (1340)

**M. Bob Mills:** Monsieur le Président, ce qu'il faut savoir, c'est que le gouvernement n'agit pas, n'a pas de plan et n'accomplit rien. Des 2 500 personnes consultées, de nombreuses doivent figurer sur la liste des membres du Parti libéral.

La députée parle d'argent, de la somme de 7 millions de dollars. Le gouvernement américain a consacré 4,6 milliards de dollars uniquement à la recherche sur la pile à combustible. Les gouvernements danois et allemand sont bien en avance sur nous. Nous piétons depuis dix ans. Nous n'avons même pas négocié comme il le faut. L'Australie a négocié et obtenu des niveaux de 8 p. 100 supérieurs aux niveaux de 1990 en raison du nombre élevé d'immigrants parmi sa population.

Nous sommes en 2002 et nous commençons tout juste à parler de crédits pour l'énergie propre. Nous aurions dû les négocier en 1997. Nous avons raté le bateau. Les Canadiens ne s'en rendent pas compte. Lorsqu'ils comprendront la situation, ils exigeront une meilleure solution. Cela aidera mes petits-enfants.

**M. Randy White (Langley—Abbotsford, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, mon collègue, le porte-parole de l'opposition, a mentionné la société SE2. J'aimerais lui poser une question à ce sujet.

La société américaine SE2 veut établir une centrale à Sumas, dans l'État de Washington, tout près de ma ville natale, Abbotsford, en Colombie-Britannique. Cette centrale rejettera des centaines de tonnes de polluants dans l'atmosphère de la vallée du Fraser. Mes

concitoyens luttent fort pour faire échouer ce projet, car la société américaine veut construire une ligne de transmission qui passerait par Abbotsford pour alimenter la centrale. Tous les députés provinciaux de la région, tous les membres de nos conseils municipaux et des districts régionaux et moi-même nous sommes tous opposés à ce projet. Pourtant, le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministère de l'Environnement, est celui qui garde le plus le silence. Il brille par son absence.

Comme le discours du Trône ne mentionne pas la gravité des problèmes comme celui-ci, mon collègue peut-il nous dire pourquoi, lorsqu'il est question de l'accroissement des émissions dans la vallée du Fraser qui est déjà trop polluée, nous n'avons aucun appui? Est-ce parce que le problème se pose en Colombie-Britannique ou y a-t-il une autre raison?

**Le vice-président:** Je vais demander au député de Red Deer de prendre la dernière minute qui reste pour répondre, pendant que nous sommes un peu distraits par des bruits étranges.

**M. Bob Mills:** Monsieur le Président, de toute évidence, le gouvernement ne veut rien faire au sujet de la société SE2 parce qu'il lui faudrait alors prendre de véritables mesures dans le deuxième bassin atmosphérique le plus pollué au Canada.

Lorsque j'ai parlé de la question au ministre, il a dit ceci: «Je suis un bon ami du gouverneur. Le gouverneur Locke et moi sommes comme les deux doigts de la main et nous discutons de ces questions. Je sais que le gouverneur Locke n'approuvera pas cela et que cela ne se produira pas.» Le ministre s'est fait rassurant et a acquiescé. «Nous allons nous occuper de cela.» Ce n'est pas ainsi qu'on établit une politique environnementale. Le ministre n'est pas quelqu'un qui a une conscience environnementale. Ce n'est pas ainsi qu'il faut agir. J'estime que le ministre de l'Environnement n'a aucune conscience environnementale.

**M. John Maloney (Erie—Lincoln, Lib.):** Monsieur le Président, je suis très heureux de parler du discours du Trône. Je dois dire que j'ai eu du mal en préparant mon intervention à choisir l'aspect du discours dont j'allais parler. Ce discours comporte en effet beaucoup d'aspects positifs et il témoigne de la vision cohérente que le gouvernement adopte au moment où nous entrons dans le nouveau millénaire.

J'ai choisi de parler des enfants et des familles. Je suis heureux d'appuyer les priorités durables du gouvernement du Canada à l'égard des enfants et des familles.

Les orientations exposées dans le discours du Trône misent sur les investissements sûrs du gouvernement dans ce domaine. Ces nouveaux engagements améliorent et renforcent les programmes et les services déjà en place à l'intention des enfants et des familles.

Il ne fait aucun doute que l'avenir du Canada réside dans nos enfants. Pour qu'ils réussissent et que le Canada soit prospère, il faut que nos enfants connaissent un bon départ dans la vie. Nous croyons donc qu'aucun investissement ne saurait être plus rentable que celui qui consiste à s'assurer que les enfants puissent connaître un bon départ dans la vie et que les familles avec enfants disposent des outils nécessaires pour assurer la protection et le développement de ces jeunes. Aucun investissement ne saurait maximiser davantage le potentiel de chaque Canadien. Voilà pourquoi nous nous engageons dans le discours du Trône à améliorer notre soutien aux familles et aux enfants et à aider les familles pauvres à se libérer de la dépendance envers l'aide sociale et à briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la dépendance.



Notre engagement à l'égard des enfants et des familles du Canada est permanent. Les Canadiens reconnaissent que leur pays ne pourra croître et prospérer que s'il s'occupe de ses enfants. Nous savons que les enfants doivent avoir un bon départ dans la vie pour que, une fois rendus à l'âge adulte, ils participent activement à la société et à l'économie. Les gouvernements ont un rôle critique à jouer pour aider les familles à atteindre cet objectif.

Reconnaissant ce rôle, le gouvernement fédéral a lancé, en collaboration avec les provinces et les territoires, le Programme d'action national pour les enfants. Ce programme vise à s'assurer que les enfants du Canada aient toutes les possibilités de réaliser leur plein potentiel. C'est avec cet idéal à l'esprit que nous avons présenté des mesures visant à faire que les enfants connaissent le meilleur départ possible dans la vie.

Le Programme d'action national pour les enfants vise quatre grands objectifs pour les enfants du Canada: la santé, la sécurité, du succès dans les études ainsi qu'un engagement et une responsabilité sociales. Il cerne aussi six domaines possibles de collaboration pour le bien-être de l'enfant: appuyer les parents et renforcer les familles; rehausser le développement de la petite enfance; améliorer la sécurité économique des familles; offrir très tôt et de façon continue des expériences d'apprentissage; promouvoir un bon développement à l'adolescence et créer des collectivités propices, sûres et non violentes.

Sous les auspices du Programme d'action national pour les enfants et ensemble, comme le souhaitaient les Canadiens, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont présenté la Prestation nationale pour enfants. Depuis 1998, le gouvernement fédéral consacre chaque année 2,5 milliards de dollars à réduire et à prévenir la pauvreté chez les enfants et à aider les parents à entrer sur le marché du travail. Cela s'ajoute aux 5,4 milliards de dollars que lui coûte la prestation fiscale pour enfants.

Cela signifie qu'une famille comprenant quatre personnes, dont deux enfants, peut toucher une prestation maximale de 4 680 \$ par année. Les prestations ont été indexées en fonction du coût de la vie, de sorte qu'elles seront de l'ordre de près de 4 800 \$ par année en 2004. Au cours des prochains mois, nous discuterons avec nos collègues des provinces et territoires de la façon dont nous pouvons tous ensemble faire encore des progrès afin de répondre aux besoins des familles à faible revenu ayant des enfants. Ce programme donne tous les mois de l'argent supplémentaire aux familles à faible revenu ayant des enfants. Il incite aussi les gens à passer de l'aide sociale au monde du travail.

Le fait d'alléger le fardeau financier des familles pauvres et de travailler avec ces dernières se traduit par de meilleurs cadres d'apprentissage pour les enfants, offre aux parents davantage d'occasions d'améliorer leurs compétences et donne aux membres de la famille une meilleure chance d'améliorer leur qualité de vie dans l'ensemble.

Les données révèlent que la Prestation nationale pour enfants a contribué à réduire l'incidence de la pauvreté chez les enfants et a aidé les familles avec des enfants à se détacher de l'aide sociale. Le document intitulé «La prestation nationale pour enfants—Rapport d'étape 2001» précise pour la première fois l'incidence directe de la Prestation nationale pour enfants sur la prévention et la réduction de la pauvreté chez les enfants.

• (1345)

Voici un exemple tiré du rapport. En 1999, environ 16 500 familles comptant près de 33 800 enfants ont cessé de faire partie de la

### *L'Adresse*

tranche du faible revenu. On s'attend à ce que ces résultats très positifs continuent de s'améliorer.

Nous sommes fiers du Programme de la prestation nationale pour enfants, mais ce n'est pas la seule voie empruntée par le gouvernement du Canada pour appuyer les familles et les enfants canadiens. Sachant que les expériences vécues de la naissance jusqu'à six ans revêtent une importance critique pour le développement sain et les résultats à long terme, nous avons concentré notre attention sur les mesures de soutien dans les premières années.

En septembre 2000, les premiers ministres ont annoncé l'accord historique sur le développement des jeunes enfants. Dans cet accord, tous les paliers de gouvernement s'engagent à collaborer à la mise en place d'un système global de services pour les jeunes enfants et leurs familles en investissant dans quatre domaines clés, soit: la grossesse, la naissance et la petite enfance; le soutien aux parents et aux familles; le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants; et le soutien des communautés.

Dans cet accord, le gouvernement du Canada transfère 2,2 milliards de dollars sur cinq ans afin d'appuyer les mesures de financement provinciales et territoriales des programmes et services de développement pour les jeunes enfants et leurs familles.

Nous comptons également consacrer des sommes considérables à l'amélioration des programmes de développement de la petite enfance autochtone. Nous investirons notamment dans les services de garde d'enfants, le programme d'aide préscolaire aux enfants autochtones et le programme d'aide aux parents dont les enfants souffrent du syndrome d'alcoolisation foetale ou de ses effets. Nous aspirons à procurer aux communautés autochtones les outils nécessaires pour les aider à mieux se prévaloir des possibilités que leur offre le Canada.

Grâce à l'Accord sur le développement de la petite enfance, nous oeuvrons en vue de permettre aux jeunes enfants de développer leur plein potentiel de santé et de sécurité et de se préparer pour leur apprentissage, et de les amener à s'épanouir dans la société et à y prendre leurs responsabilités.

Le gouvernement du Canada soutient aussi les familles au moyen du supplément accordé dans le cadre du programme d'assurance-emploi, en augmentant les prestations jusqu'à concurrence de 80 p. 100 du salaire brut des Canadiens chefs de familles gagnant des revenus modestes et ayant des enfants à charge. Le gouvernement s'est donné pour priorité d'aider les Canadiens à établir l'équilibre entre la famille et le travail.

Pour ce qui concerne particulièrement les enfants, nous avons fait passer de six mois à un an la période ouvrant droit aux prestations de maternité et aux prestations parentales. Cette initiative permet aux parents de passer plus de temps avec leurs tout-petits au cours de la première année qui est déterminante.

D'autres changements importants, concernant les parents cette fois, ont été apportés au programme de l'assurance-emploi. Nous avons davantage assoupli le versement des prestations parentales dans le cas des parents de nouveau-nés ou d'enfants récemment adoptés qu'il faut hospitaliser. Nous avons également donné aux femmes le plein accès à des prestations spéciales, notamment dans le cas des femmes touchant des prestations de maladie, et leur avons permis de recevoir ces prestations spéciales avant ou après les prestations de maternité. Nous avons également ajusté la règle concernant les parents qui réintègrent le marché du travail car nous savons que cette réinsertion peut s'avérer difficile pour ceux qui ont pris un long congé afin de s'occuper de leurs petits.

*Article 31 du Règlement*

Avec ces changements, nous offrons aux parents des choix plus variés et des options plus nombreuses.

Le gouvernement est néanmoins conscient des exigences nombreuses des Canadiens en matière de soins à dispenser à leurs proches et il sait que de tels besoins peuvent se manifester dès la première année de la vie d'un enfant. Les travailleurs se voient confrontés à des difficultés particulières quand un membre de la famille tombe gravement malade. Voilà pourquoi nous nous réjouissons d'avoir pu nous engager dans le discours du Trône à aider les travailleurs canadiens, de façon à leur permettre de prodiguer des soins avec compassion aux leurs sans pour autant compromettre leur emploi ou leurs revenus.

Nous avons également l'intention d'aider quelques-uns des membres les plus vulnérables de notre société, c'est-à-dire les familles à faible revenu qui doivent donner des soins à des enfants gravement handicapés. Il est évident que beaucoup de ces familles ont des frais supplémentaires. C'est pour cette raison que nous prendrons des mesures pour alléger leurs difficultés financières, en majorant le soutien du revenu dans leur cas. Nous travaillerons de concert avec nos partenaires provinciaux et territoriaux pour veiller à ce que ces prestations parviennent aux familles à faible revenu.

Grâce à cet engagement, nous renforçons les mesures prises antérieurement en accordant une aide fiscale aux familles ayant des enfants handicapés. Les mesures en question comprennent ce qui suit: une hausse du crédit d'impôt pour personnes handicapées, qui passera de 4 293 \$ à 6 000 \$; une majoration du crédit d'impôt supplémentaire pour enfants gravement handicapés, qui passera de 2 941 \$ à 3 500 \$; l'extension de la liste des dépenses admissibles au crédit d'impôt pour frais médicaux; la création d'un crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux dans le cas des familles à faible revenu; et une augmentation du plafond de la déduction pour frais de garde d'enfants handicapés, qui passera de 7 000 \$ à 10 000 \$.

● (1350)

Nous avons pris ces mesures parce que nous reconnaissons qu'il est plus coûteux d'élever des enfants handicapés. Nous voulons que ces familles disposent de l'aide nécessaire pour donner à leurs enfants les soins voulus.

La lutte contre la pauvreté chez les enfants est une importante priorité du gouvernement du Canada. C'est pourquoi nous avons l'intention, au cours de cet exercice, d'investir 7,9 milliards de dollars au titre de la prestation fiscale canadienne pour enfants, dont près de 2,5 milliards dans le cadre de la prestation nationale pour enfants. Ces prestations ne sont pas imposables et sont pleinement indexées.

En sus de ce soutien direct aux familles ayant des enfants, nous croyons qu'il nous incombe collectivement de veiller au bien-être de nos enfants. Nous modifierons donc le Code criminel pour renforcer les peines prévues en cas de mauvais traitements et de négligence, et pour mieux traiter les enfants qui doivent participer à des procédures judiciaires à titre de victimes ou de témoins. Nous entreprendrons également une réforme du droit familial en insistant davantage sur l'intérêt supérieur de l'enfant, en étendant l'application du principe du tribunal unifié de la famille et en veillant à la disponibilité de services appropriés à l'enfance et à la famille.

Grâce au programme tracé et en faisant fond sur des bases solides pour renforcer la sécurité du revenu, favoriser le développement de la prime enfance et assurer un environnement sûr, nous nous orientons vers un système complet de soutien aux enfants et aux familles du Canada.

Le discours du Trône réaffirme notre engagement à veiller à ce qu'aucun enfant canadien ne souffre de la pauvreté et à ce que

chaque enfant du pays bénéficie de la meilleure préparation possible dans les premières années de sa vie.

● (1355)

**M. Randy White (Langley—Abbotsford, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis vraiment troublé quand je prends connaissance de déclarations d'ordre générale et de vaste portée concernant les jeunes, notre avenir et nos dépenses futures; des déclarations selon lesquelles nous allons mettre fin à la pauvreté chez les enfants et autres choses du genre.

Je travaille sur une question en particulier depuis des années, soit l'âge du consentement à des relations sexuelles. Cet âge est passé de 16 à 14 ans. Je voudrais bien que le gouvernement m'explique pourquoi, à son point de vue, cette question n'est pas importante alors que l'affectation de fonds à d'autres fins l'est. Je vais en donner la raison au député.

J'ai aidé à sortir des adolescents de fumeries de crack. Je parle ici d'enfants, de fillettes de 14, 15 et 16 ans. La police ne peut rien faire dans un tel cas, parce que l'âge du consentement à des relations sexuelles est 14 ans. Des hommes de 30 et 40 ans utilisent ces enfants pour avoir des relations sexuelles et pour leur faire vendre de la drogue. Si les jeunes sont arrêtés pour avoir vendu de la drogue, leur cause relève simplement de la Loi sur les jeunes contrevenants. Cette question de l'âge du consentement entraîne toutes sortes de difficultés.

Le député pourrait-il m'expliquer pourquoi il n'est pas prioritaire de se pencher de nouveau sur cette question? Cela constitue une facette très importante des services aux adolescents.

**M. John Maloney:** Monsieur le Président, je suis très heureux que le député soulève cette importante question. Je suis, en outre, ravi qu'il n'ait rien eu à critiquer dans le discours du Trône et qu'il passe à un autre domaine, soit l'âge du consentement.

Il est évident que ce point doit faire l'objet de consultations entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. De telles consultations se tiennent d'ailleurs de façon permanente. J'aimerais pouvoir penser que, dans un avenir très rapproché, nous assisterons à la mise sur pied de projets visant à augmenter l'âge du consentement. Cette question a été débattue à la Chambre et j'espère qu'elle reviendra très bientôt sur le tapis.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

### LE MOIS DE L'HISTOIRE DES FEMMES

**M. Gérard Binet (Frontenac—Mégantic, Lib.):** Monsieur le Président, octobre est le Mois de l'histoire des femmes au Canada. Sous le thème «Championnes un jour, championnes toujours—Les femmes et le sport», diverses activités nous permettent de souligner le succès et la course aux obstacles auxquels les jeunes filles et les femmes ont été confrontées tout au long de l'histoire du sport.

Le Canada compte d'innombrables championnes sportives, depuis «l'enfant chéri des Canadiens», Barbara Ann Scott, qui reste la seule Canadienne à avoir gagné la médaille d'or pour l'épreuve olympique en patinage artistique féminin de niveau senior; Myriam Bédard, en biathlon, qui a eu une renommée internationale et une médaille d'or olympique, sans oublier l'équipe de hockey féminine du Canada, qui a remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques d'hiver de 2002.

Ces grandes athlètes ont poursuivi leurs rêves souvent contre vents et marées. La détermination a ouvert de nombreuses portes à la gent féminine, et je tiens aujourd'hui à rendre hommage aux athlètes féminines d'hier et de demain.

\* \* \*

[Traduction]

#### MOIS DE SENSIBILISATION AU CANCER DU SEIN

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le mois d'octobre est le Mois de sensibilisation au cancer du sein.

Le cancer du sein est encore celui qu'on diagnostique le plus fréquemment chez les Canadiennes. Cette année, on prévoit que 20 500 nouveaux cas de cancer du sein seront diagnostiqués et que cette maladie causera 5 400 décès.

Près de la moitié des nouveaux cas surviennent chez les femmes de 50 à 69 ans car la probabilité d'être atteinte du cancer du sein augmente rapidement avec l'âge. Les examens par mammographie chez les femmes de ce groupe d'âge ont prouvé qu'ils permettaient de sauver des vies. Plus le diagnostic est précoce, mieux c'est.

Cette semaine, j'ai eu le privilège de rencontrer un chercheur en oncologie qui a mis au point un test sanguin grâce auquel on pourra détecter encore plus tôt le cancer du sein. Les sommes consacrées à la recherche donnent des résultats.

Grâce au travail d'organismes comme le Renfrew County Breast Health Network et les groupes de soutien de ce réseau à Pembroke, Arnprior, Eganville et Barry's Bay, les femmes sont sensibilisées à l'importance de la santé des seins.

Celles qui viennent à bout du cancer reçoivent un appui dans leur collectivité.

Certains événements sont prévus durant tout le mois d'octobre et j'invite toutes les femmes à prendre connaissance des ressources offertes dans leur région. Il est possible de vaincre le cancer.

\* \* \*

● (1400)

#### L'ENVIRONNEMENT

**L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.):** Monsieur le Président, la ratification du Protocole de Kyoto annoncée dans le discours du Trône de lundi a fait surgir toutes sortes de fausses rumeurs, comme la disparition de quelque 200 000 emplois et d'énormes pertes en investissements.

Nous avons entendu cette menace de pertes d'investissements quand il était question de la lutte contre les pluies acides et de l'élimination du plomb dans l'essence.

Comme ce fut le cas auparavant, les investissements vont se poursuivre, mais ils seront dirigés vers des formes d'énergie moins nocives comme le gaz naturel, l'éthanol et les autres énergies renouvelables.

Pour ce qui est des emplois, les détracteurs du Protocole de Kyoto oublient que certains emplois seront aussi créés à cause des débouchés qui ouvriront dans le domaine des ressources énergétiques renouvelables, de la conservation et de l'efficacité énergétique. Ceux qui s'opposent à la ratification oublient aussi de tenir compte des pertes d'emplois qu'entraînera l'inaction face aux changements climatiques, notamment à cause des coûts élevés de l'agriculture dus aux sécheresses plus fréquentes, de la navigation réduite par la baisse

#### Article 31 du Règlement

des niveaux d'eau ou de la tarification des assurances qui grimpera par suite de conditions météorologiques exceptionnelles.

Ce n'est pas le temps d'être alarmiste et de faire de fausses affirmations. Dans l'intérêt des secteurs public et privé, le gouvernement et le Parlement vont ratifier le Protocole de Kyoto et donner au Canada un avenir axé sur de nouvelles formes d'énergie.

\* \* \*

[Français]

#### JULIEN GALIPEAU

**M. Serge Marcil (Beauharnois—Salaberry, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais aujourd'hui souligner la victoire d'un résidant de mon comté de Beauharnois—Salaberry, M. Julien Galipeau.

En effet, le jeune Julien Galipeau s'est mérité une médaille d'argent à l'épaulé-jeté, soit 192,5 kilos, ainsi qu'une médaille de bronze pour le total olympique obtenu, soit 342,5 kilos aux Jeux du Commonwealth en haltérophilie, tenus en Grande-Bretagne du 30 juillet au 3 août 2002.

Cette victoire lui permet de se qualifier pour la prochaine compétition, soit les Championnats du monde seniors, qui auront lieu du 18 au 26 novembre à Varsovie, Pologne.

Âgé de 21 ans, Julien représente un bel exemple de discipline et de persévérance pour les jeunes. Je lui offre toutes mes félicitations et lui souhaite bonne chance pour les championnats du monde

\* \* \*

[Traduction]

#### LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

**Mme Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.):** Monsieur le Président, la ministre de la Coopération internationale a annoncé aujourd'hui, à Calgary, le nom des gagnants du concours de création artistique et littéraire Papillon 208. M. Joshua Kertzer de Calgary, en Alberta, a remporté le grand prix, en l'occurrence un voyage en Équateur, où il aura l'occasion d'aller voir les projets parrainés par l'ACDI. Les trois autres finalistes sont Jocelyn McIsaac de la Nouvelle-Écosse, Bridget Allin de l'Ontario et Marie Pier Lemieux du Québec, qui se sont chacun mérité un ordinateur.

Organisé sous l'égide du gouvernement fédéral, par l'ACDI, le concours Papillon 208 s'adresse aux jeunes de 14 à 18 ans. Plus de 300 étudiants d'un peu partout au Canada ont trouvé des façons inédites d'exprimer leurs pensées et sentiments sur des questions comme la pandémie du VIH/sida, l'éducation, les enfants-soldats et la faim dans le monde.

J'invite mes collègues parlementaires à visiter le site Web du concours et à prendre connaissance de l'opinion des jeunes Canadiens sur le développement international.

\* \* \*

#### L'AGRICULTURE

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, il y a six ans, un groupe de Canadiens a misé sur la liberté. Ils ont été traités comme des criminels endurcis. Ils ont été arrêtés, accusés et emprisonnés, menottés et enchaînés. Ils ont aussi été fouillés à nu et humiliés. Leurs familles ont été harcelées et intimidées et leurs biens confisqués.

*Article 31 du Règlement*

Pendant six ans, on les a traînés devant le système judiciaire dans le but de leur briser les reins financièrement et d'en faire un exemple. Dans quatre semaines, à compter d'aujourd'hui, les membres de ce groupe seront emprisonnés.

Or, ces gens sont comme tout le monde, ils travaillent dur, respectent la loi, vivent en bon voisinage et sont le sel de la terre. Le gouvernement les poursuit pour avoir fait passer une petite quantité de blé à la frontière des États-Unis: voilà leur crime. Le directeur de cette campagne d'intimidation et de peur siège à la Chambre; c'est le ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Écouterait-il enfin ces agriculteurs et leur donnerait-il, comme il se doit, les mêmes chances qu'aux autres producteurs du Canada, en leur permettant de vendre leur blé? Ou alors s'apprête-t-il à emprisonner ces céréaliculteurs canadiens qui ont commercialisé leur propre blé? Le compte à rebours est commencé. Le ministre a quatre semaines.

\* \* \*

[Français]

**MARC GAGNON**

**M. André Harvey (Chicoutimi—Le Fjord, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'immense plaisir de reconnaître un athlète canadien exceptionnel qui a annoncé, la semaine dernière, sa retraite en tant que membre de l'équipe nationale de patinage de vitesse.

Marc Gagnon, de Chicoutimi, a emballé tous les Canadiens et Canadiennes lors des Jeux olympiques de Salt Lake City en remportant plusieurs médailles, dont la médaille d'or au 500 mètres et dans le relais pour hommes. Marc est l'olympien le plus décoré des jeux d'hiver dans l'histoire du Canada.

Au cours de ses dix années au sein de l'équipe nationale de patinage de vitesse, Marc Gagnon a été couronné champion du monde à quatre reprises et a remporté deux médailles d'argent aux championnats du monde. Marc a été un meneur au sein de notre prestigieuse équipe nationale sur courte piste.

Au nom de tous les Canadiens et Canadiennes, je remercie Marc pour sa contribution au succès du Canada sur la scène internationale et je lui souhaite un franc succès dans ses projets à venir.

\* \* \*

• (1405)

**DON CHERRY**

**Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ):** Monsieur le Président, le dernier rapport de la CBC nous informe que «la télévision anglaise met tout en oeuvre pour que son plan de transformation change le visage de la télévision publique». Est-ce que la présence de Don Cherry à l'émission *Hockey Night in Canada* constitue le nouveau visage dont veut se doter la CBC?

Dans l'attribution de licences, le CRTC dit que: «un licencié ne doit pas diffuser [...] un commentaire abusif [...] qui vise [...] à exposer un individu ou un groupe à la haine ou au mépris sur la base de la race, de l'origine ethnique ou nationale».

Ainsi, les interventions abusives de Don Cherry à l'égard des francophones, des athlètes européens et des femmes ne vont-elles pas à l'encontre des obligations imposées à la CBC par le CRTC et ne contribuent-elles pas à niveler vers le bas l'éthique journalistique?

De plus, quand l'ombudsman de la CBC, dans une décision rendue quant au comportement de Don Cherry, déclare que de traiter les souverainistes québécois de pleurnicheurs, c'est son droit, n'y a-t-il

pas là un signal d'intolérance et d'incompréhension quant aux opinions politiques qui s'expriment?

\* \* \*

[Traduction]

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Rodger Cuzner (Bras d'Or—Cape Breton, Lib.):** Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour féliciter le premier ministre et la ministre du Patrimoine canadien qui ont annoncé aujourd'hui un plan d'action visant à créer dix nouveaux parcs nationaux et cinq aires marines de conservation nationales et à restaurer la santé écologique des parcs nationaux existants au Canada.

Ce plan d'action assurera la protection de certains des sites naturels et des aires marines les plus spectaculaires de notre pays et fera en sorte qu'ils soient transmis intacts aux générations à venir. C'est un programme d'action audacieux qui se réalisera avec la coopération des gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec celle des peuples autochtones, des collectivités nordiques et rurales et des Canadiens en général.

Il en résultera que le gouvernement prendra des mesures pour assurer la santé à long terme des 360 000 kilomètres carrés de riche patrimoine naturel du Canada, sous la protection de Parcs Canada. Pour protéger l'environnement mondial, nous devons agir localement. Grâce aux mesures annoncées aujourd'hui et avec la participation des populations locales, notre pays protégera des aires essentielles pour les écosystèmes nationaux et mondiaux.

Je tiens à féliciter le premier ministre et la ministre du Patrimoine canadien de montrer ainsi l'exemple au monde entier en matière de création et de protection de parcs nationaux, un important symbole de notre identité nationale.

\* \* \*

**LA JUSTICE**

**M. Randy White (Langley—Abbotsford, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer au leader du gouvernement à la Chambre que le gouvernement déposera bientôt un projet de loi visant à instituer un registre des délinquants sexuels.

J'ai rédigé le projet de loi en 2000 en m'inspirant de la loi ontarienne dite de Christopher. Le mérite de cette indispensable mesure législative revient à Jim et Ann Stephenson, la mère et le père de Christopher; à David Griffin, directeur général de l'Association canadienne des policiers, et à toutes les associations de policiers du Canada; aux victimes de crimes; aux procureurs généraux de chacune des provinces, dont Bob Runciman en Ontario et mon ami Rich Coleman de la Colombie-Britannique; aux gens de Langley—Abbotsford, en Colombie-Britannique, qui ont appuyé les efforts de lobbying en faveur d'une initiative aussi importante que celle-ci; à mes collègues de la Chambre des communes; et au député de Cardigan, Île-du-Prince-Édouard, qui a fini par comprendre, et avalé la pilule amère de l'humilité et a finalement reconnu qu'il était plus important d'avoir raison que d'obéir à son parti.

\* \* \*

**JIMMY NG**

**M. Joe Peschisolido (Richmond, Lib.):** Monsieur le Président, c'est avec tristesse que je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour exprimer mes condoléances à la famille de l'agent Jimmy Ng.

L'agent Ng a été tué le dimanche 15 septembre lorsqu'un automobiliste roulant au-dessus de la vitesse permise est entré en collision avec la voiture de police dans laquelle il prenait place. Âgé de 32 ans seulement, Jimmy était dans la GRC depuis 6 ans. Dévoué et aimé de tous, cet agent toujours prêt à venir en aide à son prochain avait un bel avenir devant lui.

Le 21 septembre, quelque 1 200 policiers en uniforme venant du Canada et des États-Unis se sont rendus à Richmond, en Colombie-Britannique, pour lui rendre hommage. Leur message à leur confrère mort dans l'exercice de ses fonctions est le suivant: Travaillons tous ensemble pour en finir avec le fléau de la vitesse en voiture.

Le samedi 12 octobre, la population de Richmond organise un symposium où l'on discutera des façons de combattre le fléau de la vitesse en voiture. Entre temps, nos pensées et nos prières vont à la famille de Jimmy, au détachement de la GRC de Richmond et à tous ceux qui sont au service de notre pays.

\* \* \*

● (1410)

### JOURNÉE NATIONALE DE LA POLICE ET DES AGENTS DE LA PAIX

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, dimanche dernier, le 29 septembre, j'ai assisté à l'ouverture d'un nouveau parc dans ma circonscription. Ce parc porte le nom de Ronald Houston, un policier de Winnipeg venant de Transcona qui a été tué dans l'exercice de ses fonctions le 27 juin 1970. L'ouverture du parc a coïncidé avec la Journée nationale de la police et des agents de la paix.

En ma qualité de député de Winnipeg—Transcona, je voudrais rendre hommage à la mémoire et au sacrifice de Ronald Houston. C'est en outre un honneur pour moi que ma circonscription ait été choisie pour l'établissement de ce qui semble être le premier parc canadien portant le nom d'un policier. En tant que porte-parole du NPD pour la justice, je voudrais rendre hommage à tous ceux qui ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions au fil des ans et dont le nom est inscrit sur le monument à Ottawa, et plus particulièrement ceux dont le nom a été ajouté de façon tragique cette année.

Enfin, tout près du Ronald Houston Park se trouve une rue appelée Alex Taylor Drive. Cette rue porte le nom d'un ancien chef de police de Transcona qui était mon grand-père maternel. Je suis très fier de ses états de service, et je tiens à lui rendre hommage également aujourd'hui.

\* \* \*

[Français]

### LA FISCALITÉ

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, lundi et mardi prochains se tiendra, à l'initiative du gouvernement du Québec, un forum sur le déséquilibre fiscal. Les deux chefs des partis de l'opposition ont confirmé leur présence. Divers intervenants auront alors l'occasion de prendre connaissance de l'ampleur du phénomène et d'identifier les besoins qui pourraient être comblés si on corrigeait cette iniquité. La gravité du problème a été démontrée de façon non équivoque par les rapports de la Commission Séguin et du Conference Board.

Pendant ce temps, le ministre des Finances du Canada annonce un surplus sous-estimé de plus de 6 milliards de dollars, et le discours du Trône promet des investissements qui engagent le gouvernement à long terme. N'est-ce pas là la démonstration que le fédéral dispose de moyens faramineux. Toujours dans le discours du Trône, le

### Article 31 du Règlement

gouvernement annonce des investissements pour la santé, la famille et les municipalités, toutes des compétences provinciales. N'est-ce pas là une reconnaissance que les besoins sont à Québec et dans les provinces?

Répondre par l'affirmative à ces deux questions prouve l'existence d'un déséquilibre fiscal. Le Québec est ainsi privé de 50 millions de dollars par semaine. L'entêtement du fédéral à nier cette réalité est une autre des démonstrations de l'urgence de la souveraineté du Québec.

\* \* \*

[Traduction]

### L'IRAK

**M. Julian Reed (Halton, Lib.):** Monsieur le Président, c'est pour exprimer une profonde inquiétude que j'interviens pour la première fois au cours de la deuxième session de la 37<sup>e</sup> législature.

Au cours de l'été, nombre de gens de ma circonscription ont tenu à me faire part de leurs préoccupations relativement à la gravité du conflit au Proche-Orient. La situation avec l'Irak s'est aggravée et les Nations Unies n'ont jamais été mises à aussi rude épreuve. Les Nations Unies représentent le rêve d'un monde dénué de toute menace de guerre.

Le Canada s'est montré déterminé à faire en sorte que l'Irak se conforme aux conditions prescrites par les Nations Unies en matière de désarmement. Nous devons continuer de travailler sous l'égide des Nations Unies et comprendre qu'une action unilatérale au Proche-Orient comporte des risques. Nous ne devons pas abandonner les Nations Unies. Nous devons travailler collectivement au nom de la paix dans le monde de nos rêves.

\* \* \*

### LES AFFAIRES URBAINES

**M. Inky Mark (Dauphin—Swan River, PC):** Monsieur le Président, lors du congrès de la Fédération canadienne des municipalités qui a eu lieu à Calgary, en 1996, le premier ministre a reconnu l'importance des gouvernements municipaux, disant qu'il était temps de reconnaître ces gouvernements à part entière. Pourtant, le premier ministre ne les a pas encore reconnus officiellement.

Au Canada, plus de 4 400 gouvernements municipaux constituent le premier échelon gouvernemental, l'échelon le plus près des gens. Le premier ministre refuse pourtant de reconnaître la légitimité de ces gouvernements. Le programme d'infrastructure fédéral est vraiment l'idée de la Fédération canadienne des municipalités. La mise en oeuvre des programmes gouvernementaux ne saurait être réussie sans que le gouvernement le plus près des gens ait voix au chapitre et soit consulté.

Le premier ministre reconnaîtra-t-il enfin la légitimité du premier échelon gouvernemental au Canada ou est-ce une autre promesse qu'il n'honorera pas?

\* \* \*

### LE WOMEN'S INSTITUTE

**Mme Aileen Carroll (Barrie—Simcoe—Bradford, Lib.):** Monsieur le Président, le jeudi 7 septembre 2002, la section de Simcoe-Sud du Women's Institute célébrait son 100<sup>e</sup> anniversaire de fondation.

### Questions orales

C'est à Adelaide Hoodless que l'on doit la fondation de la première section du Women's Institute dans le sud de l'Ontario en 1897. Le Women's Institute est maintenant une organisation internationale. Sa devise «For Home and Country» fournit aux femmes un forum éducatif axé sur la communauté.

Nous vivons dans une époque où, aux quatre coins de l'Amérique du Nord, les gouvernements et les organisations recherchent des façons d'améliorer la qualité de la vie communautaire, de multiplier les possibilités de rapprocher les gens et de raffermir la cohésion sociale. Voilà une des meilleures façons d'empêcher l'isolement et la fragmentation qui donnent trop souvent lieu à l'effondrement social.

Je félicite le Women's Institute de Simcoe-Sud pour 100 ans de vigueur et de leadership.

\* \* \*

• (1415)

### LES CONCERTS «SAY HAY»

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, comme la plupart d'entre nous le savent, les agriculteurs de l'Alberta ont connu un été dévastateur. De toute ma vie, je n'ai jamais vu une sécheresse aussi cruelle. Devant pareille catastrophe, les gens de partout au pays se sont mobilisés. Des dons de foire aux collectes de fonds, en passant par des contributions appréciables des grandes sociétés, tous les moyens étaient bons pour venir en aide aux agriculteurs albertains.

J'aimerais rendre hommage aujourd'hui aux organisateurs des concerts «Say Hay». Ces concerts de charité au profit des agriculteurs et des éleveurs touchés par la sécheresse auront lieu le 13 octobre à Edmonton et le 14 octobre à Calgary. Avec un objectif d'un million de dollars, ils promettent de constituer un des plus gros événements de musique country de l'année au Canada.

Je prie chacun d'entre vous d'appuyer personnellement cette initiative et d'en faire la promotion dans vos circonscriptions.

Comme d'habitude, ce sont les qualités de cœur et les actions concrètes des citoyens ordinaires qui unissent ce pays, et non les grands programmes d'aide offerts par le présent gouvernement.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'ÉTHIQUE

**M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je veux poser une question au premier ministre au sujet des nouvelles règles d'éthique annoncées dans le discours du Trône. Ces règles donnent un nouveau sens à l'expression «deux poids deux mesures» en créant un nouveau poste de conseiller en éthique indépendant pour les députés et leurs conjoints, mais en gardant le système actuel du chien de poche pour les ministres. Ce que le premier ministre veut, c'est pouvoir exercer un contrôle sur les gens qui ne prennent pas les décisions ici et n'exercer aucun contrôle sur ceux qui prennent les décisions.

Le premier ministre acceptera-t-il de retirer cette proposition?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je ne peux pas retirer ce que je n'ai pas déposé.

**M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suppose que nous verrons s'il a l'intention d'aller de l'avant avec cette proposition.

Nous savons tous ce qu'il tente de faire. Il ne dupe personne. Il est aux prises avec des scandales et des conflits d'intérêts au sein de son Cabinet et, au lieu de régler ces problèmes, il essaie d'insinuer qu'il y a des problèmes d'éthique chez les simples députés, alors que ce n'est pas le cas.

Si les députés d'arrière-ban ont besoin d'un commissaire à l'éthique indépendant, le premier ministre et les membres de son Cabinet en ont certainement besoin aussi. Le premier ministre s'engagera-t-il à créer un poste de commissaire à l'éthique indépendant pour l'ensemble des parlementaires?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, la semaine dernière, le chef de l'opposition et son parti ont déposé un document où ils préconisaient l'établissement de lignes directrices en matière d'éthique pour les députés. C'est une suggestion qu'ils ont faite à laquelle nous n'avons pas encore donné suite.

**M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le premier ministre continue d'éviter de retirer sa propre proposition qui n'impose pas les mêmes règles aux députés et aux membres du Cabinet.

[Français]

Le premier ministre prévoit un conseiller à l'éthique indépendant pour les députés d'arrière-ban et leur conjoint, mais un conseiller de service choisi avec soin pour lui et son Cabinet.

Le premier ministre va-t-il s'engager à retirer cette proposition et à proposer un commissaire à l'éthique indépendant pour tous les parlementaires?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, en français, comme en anglais, je ne peux pas retirer ce que je n'ai pas proposé. Alors, attendez. On proposera et il pourra critiquer. Mais comment pourrais-je le retirer, je n'ai rien déposé? En anglais et en français, c'est la même chose.

\* \* \*

[Traduction]

### LES MARCHÉS PUBLICS

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, voici un exemple qui montre pourquoi il nous faut un commissaire à l'éthique indépendant. Un haut fonctionnaire vient d'admettre qu'on lui a demandé de prendre des libertés avec les règles pour accorder des contrats de commandites. Il a dit: «Le Bureau du Conseil privé m'a demandé d'engager des agences sans suivre la voie concurrentielle normale.»

Pourquoi le gouvernement libéral exige-t-il que ses fonctionnaires manquent aux règles?

*Questions orales*

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, au milieu de mai, le premier ministre a admis, à propos du programme de commandites, qu'il y avait eu des erreurs administratives et il a dit qu'elles seraient corrigées. Si trop d'argent a été versé, il sera recouvré. S'il y a eu des manquements à la loi, des poursuites seront intentées.

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le problème, avec cette réponse, c'est que nous avons appris que le Bureau du Conseil privé et le cabinet du premier ministre étaient mêlés à l'affaire. Voilà ce qui ne va pas dans cette réponse.

Dans notre pays, tous les parents et tous les enseignants essaient d'inculquer aux enfants le respect des règles. Pourquoi le gouvernement libéral fait-il exactement le contraire?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, après la déclaration que le premier ministre a faite en mai, disant que tout ce qui se rapporte au programme de commandites ferait l'objet d'une enquête minutieuse, certaines questions ont été renvoyées à la vérificatrice générale, d'autres à la police et d'autres font l'objet d'un examen interne, y compris l'examen administratif entrepris tout récemment par ma sous-ministre, pour garantir que toutes les exigences de la Loi sur la gestion des finances publiques ont été respectées et faire en sorte que, s'il y a eu des manquements, les fautifs en subissent les conséquences.

• (1420)

[Français]

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, dans le dossier des commandites, Charles Guité a confirmé hier que les règles normales d'attribution de contrats avaient été bafouées avec l'assentiment du Conseil privé. L'ancien fonctionnaire confirmait ainsi la version du premier ministre, pour qui tous les moyens sont bons dans la guerre contre les souverainistes.

Le premier ministre admettra-t-il que c'est son mot d'ordre qui a donné naissance à tout un système d'abus de fonds publics et qu'il est lui-même le premier responsable du scandale des commandites qui afflige son gouvernement?

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, le premier ministre a été l'un des tout premiers à dire que la moindre erreur fera l'objet d'une enquête et de poursuites. Les erreurs administratives seront corrigées. Si des paiements en trop ont été faits, ils seront récupérés. Et si quelqu'un a enfreint la loi, comme l'a dit le premier ministre, il en subira les conséquences.

[Français]

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, le ministre a raison. Le premier ministre est le premier à avoir fait une telle déclaration, une fois que le pot aux roses a été découvert. Tant que cela n'était pas connu, c'est le premier ministre

qui en profitait; c'est lui qui avait donné les ordres. C'est cela la réalité.

Devant les aveux de Charles Guité, comment le premier ministre peut-il nier être le maître d'oeuvre de tout le scandale des commandites, puisque c'est lui qui a permis que cela se passe? Avec toute l'expérience qu'il a, c'est lui qui est au centre de tout le scandale.

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, je rappelle au député que, pas plus tard qu'en 2000, le service de vérification interne du ministère des Travaux publics s'est penché sur ce dossier à la demande pressante du sous-ministre de l'époque. Cette vérification a été suivie d'un plan d'action visant à mettre en oeuvre les recommandations du rapport des vérificateurs. D'autres améliorations ont été apportées, à l'initiative de mes prédécesseurs, suivies d'une vérification complète, du renvoi à la vérificatrice générale et, cette année, de l'intervention de la police.

À tous égards, nous examinons et vérifions comme il se doit tous les aspects de ce dossier.

[Français]

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, M. Guité est on ne peut plus clair dans ses propos. Il a agi dans l'illégalité parce qu'il était en guerre, et il a agi avec l'approbation du bureau des relations fédérales-provinciales qui, lui est en connexion directe avec le bureau du premier ministre. Ces paroles-là sont très claires.

Le premier ministre va-t-il admettre que son aveuglement à combattre les souverainistes lui a fait mettre de côté la prudence la plus élémentaire, l'a fait déroger aux règles normales d'une saine gestion publique et qu'il est devenu celui qui a cautionné tout ce scandale?

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, de telles allégations sont plutôt faciles à faire sous le couvert des privilèges de la Chambre. Le gouvernement fédéral a manifestement beaucoup fait pour assurer à tous les Canadiens, y compris ceux du Québec, que notre pays est fort, uni et accueillant pour tous les Canadiens. Il y a eu des activités de commandite, oui, mais aussi des mesures parlementaires concernant des véto régionaux, la reconnaissance de la société distincte et, bien sûr, le projet de loi sur la clarté.

[Français]

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, cela fait 40 ans que le premier ministre est en politique; il connaît suffisamment les règles et les limites à ne pas dépasser. Or, il a cautionné le système, il a donné son appui aux fonctionnaires impliqués, il a déplacé au besoin les ministres qui étaient dans l'eau chaude.

Je lui demande: s'il refuse avec tant d'entêtement une enquête publique, n'est-ce pas parce qu'elle monterait très rapidement jusqu'à lui?

*Questions orales*

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai déjà parlé des diverses enquêtes qui portent déjà sur cette affaire. Rien ne prouve que le premier ministre ait ordonné ou cautionné le moins que l'on viole quelque règle ou loi que ce soit. Ce que le premier ministre a fait, en réalité, c'est lutter avec toutes les fibres de son corps depuis 40 ans, et on devrait lui en être infiniment reconnaissant.

\* \* \*

● (1425)

**LE REVENU NATIONAL**

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Pendant que nous discutons de questions habituelles ici, bon nombre de Canadiens souffrant d'un handicap s'inquiètent des intentions du gouvernement relativement aux modifications proposées à la Loi de l'impôt sur le revenu en ce qui concerne l'invalidité.

Je voudrais poser la question suivante au ministre des Finances. Est-il prêt à se lever maintenant, aujourd'hui, à la Chambre et à dire que le gouvernement va laisser tomber cette ineptie cruelle tendant à définir de façon encore plus stricte la notion d'invalidité?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, dans le discours du Trône, l'autre jour, le gouvernement a déclaré qu'il allait instaurer des mesures ciblées d'aide aux familles à faible revenu qui assument la responsabilité d'un enfant souffrant d'un handicap grave, afin de contribuer à combler les besoins de l'enfant et de la famille. Cela vient s'ajouter à l'augmentation d'environ 70 p. 100 du crédit d'impôt pour personnes handicapées au cours des trois dernières années.

Au lieu de resserrer les critères, nous avons accru le nombre de personnes pouvant avoir accès à ce crédit.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, le ministre des Finances me surprend. Généralement, il respecte le contenu de la question. J'ai parlé au ministre des modifications proposées.

En réponse à des questions répétées venant de notre côté dans le cadre du débat sur le discours du Trône, de nombreux députés de son côté ont déclaré que les modifications proposées étaient répréhensibles. En mars, un comité a recommandé que la définition d'invalidité soit assouplie. Tout le monde s'entend là-dessus, sauf le ministre des Finances.

Va-t-il respecter les souhaits des députés de la Chambre et laisser tomber maintenant ces propositions?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, j'essaie de comprendre ce que le député demande. Il m'interroge sur un domaine très ciblé qui, selon le ministère, élargit la définition de façon considérable, au-delà de ce qui était prévu au départ.

Un certain nombre de députés m'en ont parlé. Je leur ai dit que nous allions réexaminer la question très attentivement.

Il est important pour nous de continuer à augmenter le crédit d'impôt pour personnes handicapées et son accessibilité pour veiller à ce que les avantages en question soient offerts à ceux qui en ont vraiment besoin et qu'ils n'aillent pas à des gens qui ne sont peut-être pas dans ce cas,

**LES MARCHÉS PUBLICS**

**Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC):** Monsieur le Président, la GRC mène actuellement enquête en vue de déterminer qui a enfreint la loi dans le dossier Groupaction. Elle doit également déterminer qui a donné les ordres à cet effet.

Chuck Guité a dit au *Globe and Mail* qu'il obéissait à des ordres lorsqu'il a enfreint le règlement et engagé Groupaction. De qui lui venaient ses instructions? Était-ce du secrétaire du cabinet d'alors, Ron Bilodeau? Était-ce de Jean Pelletier ou de Jean Carle ou de quelqu'un d'autre au cabinet du premier ministre? Quel ministre a approuvé la décision de mettre de côté le processus concurrentiel normal et d'engager Groupaction?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai souligné plus tôt au printemps qu'il y avait de graves lacunes à corriger dans le programme de commandites.

Nous avons en fait adopté toute une série de mesures correctives. Dans le cadre d'une révision ministérielle, les fonctionnaires de mon bureau ont examiné quelque 720 dossiers au cours de l'été. Un rapport doit être déposé sous peu. La vérificatrice générale doit mener une vérification à l'échelle gouvernementale des programmes et des contrats de publicité et de commandites. Tous les cas qui ont soulevé des questions d'ordre juridique ont été déferés à la police.

Toutes sortes de mesures ont été prises pour assurer que nous irons au fond des choses.

**Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC):** Monsieur le Président, quelqu'un au gouvernement essaie de faire reposer la responsabilité de toute cette affaire sur les fonctionnaires. Nous avons entendu les propos nébuleux du ministre des Travaux publics. Il a tenté de nier toute faute. Nous savons qu'il y a eu des fautes. Les responsables essaient de rejeter le blâme sur les fonctionnaires.

Quel ministre a donné des instructions dans ce dossier? Quel ministre aura le courage de se lever ici à la Chambre des communes et de dire au public quelles instructions il ou elle a données dans le dossier Groupaction?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai dit très clairement, et le premier ministre a dit très clairement, que tous les aspects de ce dossier feraient l'objet d'une analyse minutieuse. Les erreurs administratives seront corrigées. S'il y a eu des trop-payés, ils seront recouverts. Si des infractions ont été commises, leurs auteurs seront poursuivis.

**M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Nous avons appris, en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, que Everett Roche, comptable agréé et agent officiel du solliciteur général aux élections de 1997 et de 2000, a obtenu un contrat à fournisseur unique pour conseiller des hauts fonctionnaires du ministère sur des questions de justice pénale.

Le solliciteur général peut-il justifier l'embauche de son vieil ami politique, un comptable agréé, au taux de 975 \$ par jour, pour un total allant jusqu'à 140 000 \$?



*Questions orales*

● (1430)

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, tout ce que je peux faire pour le député, c'est obtenir les renseignements et lui en faire part. Si le ministère a recruté quelqu'un pour le conseiller, c'était sa décision.

**M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, nous avons pris connaissance d'un dossier des amis, des contrats et des montants. Le contrat à fournisseur unique accordé à Everett Roche pour 2001-2002 a été modifié rétroactivement, puis reconduit pour une autre année. Le contrat modifié précisait qu'il devait présenter des rapports mensuels, disposition qui ne figurait pas dans le contrat initial.

Le solliciteur général admettra-t-il que, pendant toute une année, son agent officiel a touché 70 000 \$ sans que des rapports prouvent qu'il ait terminé quelque travail que ce soit?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je le répète, je vais m'informer auprès du ministère pour savoir exactement quel travail était exigé, ce pour quoi cette personne a été embauchée, et je ferai part de ces renseignements au député.

[Français]

**M. Robert Lanctôt (Châteauguay, BQ):** Monsieur le Président, le ministre de l'Immigration a nié toute implication dans l'engagement d'Everest pour organiser sa tournée alors qu'il était secrétaire d'État.

Or, un courriel du 17 mars 2000 provenant du directeur du Groupe de travail sur la politique nationale du sport et adressé au responsable des contrats à Patrimoine Canada précise, et je cite:

La firme que veut embaucher le secrétaire d'État est Everest. Elle a une offre permanente à Travaux publics Canada. Je n'ai pas plus d'information. J'aimerais pouvoir les rencontrer pour voir quelle expertise ils peuvent offrir.

Comment le ministre de l'Immigration peut-il expliquer cela?

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, le contrat a été accordé, dans ce cas, conformément aux règles de mon ministère au nom du ministère du Patrimoine canadien, et il portait sur certaines affaires reliées au sport amateur.

Je crois comprendre que le député veut des détails au sujet des compétences de l'entreprise en regard du projet qui a été lancé. Je demanderai des renseignements à ce sujet et j'en ferai part au député.

[Français]

**M. Robert Lanctôt (Châteauguay, BQ):** Monsieur le Président, le ministre de l'Immigration nie toute implication dans l'embauche d'Everest. Or, le contrat a été donné à cette firme qui n'était pas sur la liste de Patrimoine Canada.

Il y a nécessairement eu une intervention de quelqu'un. Si ce n'est pas le secrétaire d'État qui est intervenu indirectement ou directement, c'est forcément la ministre du Patrimoine qui l'a fait pour lui.

Comment la ministre peut-elle justifier autrement l'embauche d'Everest, alors que personne à son ministère ne connaissait cette firme?

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commis-**

**sion canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, d'après l'information que j'ai, cette entreprise figurait sur la liste d'offres permanentes et elle y a été inscrite à l'issue d'un processus tout à fait conforme aux règles de la concurrence et aux règles qui s'appliquent en matière de passation de contrats avec le gouvernement canadien.

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le solliciteur général prétend ignorer que son ami et agent officiel a touché 140 000 \$. Le fait qu'il plaide l'ignorance ne nous étonne nullement, mais ce que nous ne comprenons pas, c'est qu'il croit pouvoir contourner les lignes directrices du Conseil du Trésor à ce point et s'en tirer. Comment explique-t-il cela?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit, je m'informerai pour savoir ce qu'il a fait pour mon ministère; je communiquerai l'information au député, et...

**Le Président:** Le député de Battlefords—Lloydminster a la parole.

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, comment le ministère du solliciteur général a-t-il pu prolonger le contrat et doubler rétroactivement le montant payé, sans que le ministre sache ce que faisait son ami? Il était son agent officiel et son copain.

Il ne peut pas prétendre que son autre collègue, l'ancien ministre de la Défense nationale, ne l'a pas informé qu'il ne pouvait pas embaucher l'un de ses amis avec l'argent des contribuables et s'en tirer impunément. Comment peut-il justifier cela?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, tout ce que je peux dire au député, c'est que je m'informerai des faits auprès de mes fonctionnaires et que je lui communiquerai toute l'information au sujet de ce que cette personne a fait.

\* \* \*

● (1435)

[Français]

## LE CONSEILLER EN ÉTHIQUE

**M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ):** Monsieur le Président, le premier ministre se prépare à déposer un nouveau projet concernant l'éthique. Le premier ministre peut-il nous dire à la Chambre que, peu importe la formule qui sera choisie, le conseiller en éthique va relever du Parlement et de personne d'autre?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, le député nous demande de commenter un document qui n'a pas été déposé. S'il n'a pas été déposé, bien sûr, il n'y a pas lieu de le commenter.

Nous savons tous qu'un excellent travail a été fait il y a quelques années par un comité parlementaire présidé par l'excellent député de Kingston et les Îles. Bien sûr, nous avons l'intention, comme on l'a indiqué en juin, de soumettre ce document aux parlementaires.

**M. Pierre Brien:** Monsieur le Président, le ministre lui-même commente ce projet de loi ici, à l'extérieur de cette Chambre. Il serait peut-être intéressant qu'il nous en parle également.

*Questions orales*

Peut-on avoir la garantie que tous les parlementaires, premier ministre et ministres inclus, seront assujettis à un seul conseiller en éthique, un véritable conseiller indépendant, contrairement aux informations qui courent actuellement, à savoir que les ministres et le premier ministre seraient assujettis à un autre régime où le conseiller ne serait pas indépendant?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai parlé à mes collègues de toutes les formations politiques en mai et en juin au sujet de l'excellent rapport qui a été produit sous le leadership du député de Kingston et les Îles. Cela me surprend que le député n'en connaisse pas le contenu. La plupart d'entre nous l'avons appris presque par coeur, compte tenu de l'excellence du travail à l'époque.

\* \* \*

[Traduction]

**LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI**

**M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le gouvernement a, de propos délibéré, pris la décision stratégique de refuser l'accès au supplément de revenu garanti aux personnes âgées les plus pauvres et les plus vulnérables qui y avaient droit. Il a déjà reconnu sa responsabilité et est arrivé à un règlement avec une personne âgée qui est veuve.

La ministre peut-elle dire aux Canadiens combien de milliards de dollars de nos impôts son ministère a mis en danger à la suite de ce vaste imbroglio administratif et stratégique?

**L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Au contraire, monsieur le Président, le gouvernement n'a jamais eu l'intention d'empêcher les personnes âgées d'avoir accès à des prestations très importantes comme le Supplément de revenu garanti.

Comme le député le sait sûrement, récemment, plus de 100 000 documents ont été envoyés aux personnes âgées qui ont peut-être droit à ce supplément. Les intéressés ont renvoyé leur formulaire, et je puis annoncer que plus de 70 000 personnes recevront maintenant ce supplément fondamental.

**M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, nous savons qu'au moins deux recours collectifs ont déjà été intentés contre DRHC et le solliciteur général. Nous savons que, selon une étude faite par des analystes, la ministre connaissait depuis le début les noms et adresses des milliers de bénéficiaires potentiels du SRG et qu'elle ne les a pas informés adéquatement.

Ma question est la suivante: Si elle connaissait l'identité des bénéficiaires potentiels du SRG, pourquoi la ministre a-t-elle refusé d'informer adéquatement ces personnes âgées de leur droit de demander le supplément de revenu garanti?

**L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Encore une fois, monsieur le Président, permettez-moi de préciser au député qu'à la suite des nouveaux liens entre mon ministère et le ministère du Revenu national, qui possède certaines données, nous avons pu mieux identifier les personnes âgées qui sont susceptibles de recevoir le supplément de revenu garanti, mais qui, dans le passé, n'en ont pas fait la demande.

C'est grâce à ces nouveaux liens et à un partage de l'information qui est adéquat et qui tient compte de la protection des renseignements personnels que nous avons identifié les personnes âgées visées et que nous avons communiqué avec elles directement afin qu'elles puissent avoir accès aux prestations.

**L'ÉTHIQUE**

**M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au leader parlementaire du gouvernement. Je dois revenir sur le prétendu code d'éthique. Il est évident que des députés des deux côtés de la Chambre souhaitent l'établissement d'un code d'éthique pour les parlementaires.

Le leader parlementaire du gouvernement aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre quand le gouvernement présentera un projet de loi qui tiendra compte des préoccupations exprimées par des députés?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de soulever cet après-midi cette excellente question touchant un point qui nous tient tous à coeur.

Comme je l'ai signalé il y a quelque temps, le gouvernement a bien sûr dit en mai et en juin, et encore une fois dans le discours du Trône, qu'il entend établir un tel document en s'inspirant évidemment de l'opinion de tous les députés et de l'intérêt tout nouveau qu'il suscite, depuis la semaine dernière du moins, chez le chef de l'opposition.

\* \* \*

● (1440)

**LES SOINS DE SANTÉ**

**Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD):** Monsieur le Président, depuis quelque temps, le Canada connaît une incroyable prolifération de cliniques privées, à but lucratif. En fait, le nombre de cliniques IRM privées a augmenté de plus de 800 p. 100 au cours des cinq dernières années.

La ministre de la Santé a le pouvoir et, il va sans dire, la responsabilité de faire enquête sur ces cliniques pour s'assurer qu'elles respectent la Loi canadienne sur la santé, notamment à cause de la possibilité de resquillage et d'autres pratiques qui menacent notre système de santé public.

La ministre de la Santé a-t-elle, comme il se doit, institué une enquête? Si oui, prévoit-elle en présenter les conclusions à la Chambre?

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, nous menons effectivement des enquêtes. Lorsqu'on nous signale des cas, nous suivons la situation de très près pour nous assurer qu'il n'y pas infraction à la Loi canadienne sur la santé. En pratique, nous travaillons en étroite collaboration avec les fonctionnaires provinciaux. Dans nombre de cas, nous demandons de l'information. Je dois dire que, généralement, nous obtenons aisément les renseignements demandés. Si nous continuons à avoir des inquiétudes quant au fonctionnement d'une clinique, que ce soit à cause du resquillage ou d'autres pratiques, nous approfondissons l'enquête et, au besoin, nous en saisissons nos homologues provinciaux pour être en mesure de régler le problème.

### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD):** Monsieur le Président, ma question complémentaire s'adresse au ministre des Affaires étrangères. Le 13 juin dernier, le Sénat a adopté une motion demandant au gouvernement du Canada de reconnaître le génocide des Arméniens survenu en 1915 et de désigner le 24 avril de chaque année comme journée de commémoration, partout au Canada, de la mort d'un million et demi d'Arméniens qui ont été victimes du premier génocide au XX<sup>e</sup> siècle.

Je demande donc au ministre si le gouvernement va finalement se joindre au gouvernement français et à bien d'autres assemblées élues de divers pays pour appuyer une mesure qui a déjà trop tardé, c'est-à-dire la reconnaissance du génocide arménien.

**L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, le député se souviendra que, lors du dernier débat à ce sujet à la Chambre, le secrétaire parlementaire avait fait une déclaration indiquant clairement que le gouvernement partage la douleur du peuple arménien devant cette déplorable tragédie et les pertes de vie survenues dans les terribles circonstances de l'éclatement de l'Empire ottoman.

J'ai récemment rencontré le Président et certains membres de l'assemblée législative arménienne, qui nous ont rendu visite. Nous continuons d'étudier la question. Le peuple arménien sait que le gouvernement canadien sympathise avec sa cause, qu'il compatit aux souffrances vécues et qu'il continuera de le faire.

\* \* \*

### LES DÉPENSES PUBLIQUES

**M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PC):** Monsieur le Président, comme mon collègue l'a souligné hier, le gouvernement réduit les prestations destinées aux handicapés canadiens pendant qu'il gaspille des millions de dollars pour acquérir de nouveaux avions Challenger.

Les propres fonctionnaires du gouvernement, y compris le sous-ministre adjoint des Travaux publics et la sous-ministre elle-même, ont déclaré que la demande d'achat de nouveaux avions Challenger faite par le premier ministre était inutile.

Le premier ministre peut-il désigner un fonctionnaire oeuvrant à son niveau, ou à quelque autre niveau, et lui ayant présenté cet achat comme étant une nécessité?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, il convient parfaitement que les Canadiens analysent de près toutes les dépenses publiques. C'est pourquoi nous disposons d'un processus très élaboré de présentation de rapports concernant ces dépenses, et il est important que le gouvernement soit en mesure d'assurer l'équilibre au sein d'un vaste éventail de priorités simultanées. L'acquisition d'aéronefs est l'une de ces priorités, tout comme la santé, domaine auquel nous affectons 29 milliards de dollars par année, les enfants, avec 7 milliards de dollars par année, l'innovation, avec 7,5 milliards de dollars par année, et les autochtones, auxquels ont été affectés plus de 6 milliards de dollars. Le gouvernement a des priorités très équilibrées.

**M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PC):** Monsieur le Président, pendant que le Cabinet ne tient pas compte des conseils de ses propres fonctionnaires et gaspille des millions de dollars de nos impôts pour acquérir des objets de luxe pour les libéraux, le Canada rural est laissé pour compte.

### Questions orales

Je peux à la Chambre donner l'assurance que les gens de Gander—Grands Falls ne veulent pas d'avions à réaction. Ils veulent des emplois. Deux fois le premier ministre a induit en erreur les Canadiens à ce sujet. La première fois, lorsqu'il a déclaré que la décision d'effectuer cet achat a été prise sur les conseils de fonctionnaires, et la deuxième fois, lorsqu'il a dit que toutes les règles étaient suivies dans l'attribution des marchés.

Son propre ministre déclare maintenant que le gouvernement n'est pas poursuivi uniquement parce que le délai était échu. Quand le premier ministre va-t-il dire honnêtement ce qui s'est passé dans le cas des Challenger et donner au public ce qu'il mérite, soit la vérité?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, selon nos dossiers, toutes les règles ont été suivies dans le cadre de cette transaction visant à acquérir des aéronefs. Le gouvernement doit donner suite à ces priorités comme il doit le faire pour toutes les autres priorités, y compris la création d'emplois dans le Canada atlantique et ailleurs.

Je suis ravi de constater que dans les plus récentes informations financières rendues publiques par le ministre des Finances, celui-ci souligne que le Canada présente aujourd'hui le meilleur dossier de tous les pays du G-8 sur le plan de la croissance du nombre d'emplois.

\* \* \*

• (1445)

### LES CONTRATS GOUVERNEMENTAUX

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je tiens à citer le passage suivant du contrat passé avec l'agent officiel du solliciteur général:

Les paiements seront versés à l'entrepreneur sur réception d'une facture et approuvés par le chef de cabinet du solliciteur général du Canada.

Le solliciteur général s'attend-il vraiment à ce que la Chambre croie qu'il n'est pas au courant de l'existence d'un contrat entre son agent officiel et son ministère, un contrat que son propre chef de cabinet doit approuver?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai plusieurs fois, quand j'obtiendrai les détails de mon ministère, je les ferai connaître à la Chambre.

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, c'est une bonne chose que le solliciteur général soit assis entre deux avocats car il va avoir besoin d'eux.

La situation est incroyable. Le ministre essaie de faire croire à la Chambre qu'il n'est pas au courant de l'existence d'un contrat avec quelqu'un qui a été par deux fois son agent officiel, un contrat que son propre chef de cabinet, qui est probablement assis dans le couloir, doit approuver. Pourquoi le ministre ne fait-il pas preuve de franchise en nous révélant simplement les détails de ce sordide contrat?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je n'ai jamais dit que je n'étais pas au courant. Ce que j'ai dit à mon honorable collègue, c'est que j'obtiendrai les...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Il faut que nous puissions entendre la réponse du ministre.

*Questions orales*

[Français]

À l'ordre, s'il vous plaît! Il y a d'autres questions. L'honorable députée de Mercier a la parole. Il faut que nous puissions l'entendre.

\* \* \*

**L'IRAK**

**Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ):** Monsieur le Président, le projet de résolution que les États-Unis ont rendu public retire beaucoup de pouvoir à l'ONU dans le règlement du conflit irakien. Premièrement, les inspecteurs seront accompagnés par des soldats américains; deuxièmement, il appartiendrait aux États membres, pas à l'ONU, de juger si l'Irak fait preuve de bonne volonté ou s'il faut utiliser la force.

Maintenant qu'il connaît la position américaine, est-ce que le gouvernement appuie toujours la résolution des États-Unis?

**L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, comme le sait très bien la députée, cette résolution est un brouillon de résolution donné aux nouvelles. Nous n'avons pas reçu de version officielle.

Cette résolution sera débattue au sein du Conseil de sécurité. Dès que le Conseil de sécurité aura décidé, parce que c'est au Conseil de sécurité de décider, nous avons dit que le gouvernement canadien soutiendra le Conseil de sécurité sur les conditions de l'entrée des inspecteurs en Irak.

**Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ):** Monsieur le Président, la France est contre l'idée de donner carte blanche à quelque pays que ce soit pour lancer une guerre contre l'Irak. La Russie affirme qu'elle n'appuiera une résolution que si les inspecteurs la jugent utile à leur travail.

Comment le Canada, de son côté, peut-il dire qu'il tient à ce que l'ONU conserve son rôle central dans le règlement des crises internationales, alors qu'il appuie une position qui met justement l'ONU sur une voie de garage?

**L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, si le Conseil de sécurité adopte cette résolution, c'est le Conseil de sécurité qui aura décidé. Donc, nous allons soutenir le Conseil de sécurité. Mais la députée ne sait pas quel sera le résultat du débat. Attendons de voir ce que le Conseil de sécurité décide. Nous, le gouvernement canadien, allons approuver et soutenir le Conseil de sécurité, après qu'il aura pris sa décision.

\* \* \*

[Traduction]

**LES MARCHÉS PUBLICS**

**M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, permettez-moi de donner au solliciteur général l'occasion d'éclaircir sans tarder cette histoire de contrat.

Est-ce qu'il dira quand il a pris connaissance du contrat accordé à l'agent officiel de deux de ses campagnes, contrat signé par son propre chef de cabinet?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit plusieurs fois, j'informerai le député dès que j'aurai tous les détails à ce sujet.

● (1450)

**M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, cela est tout à fait inacceptable. Après avoir dit qu'il n'était pas au courant, il vient de dire qu'il l'était.

En tant que ministre, il a le devoir de se lever et de déclarer quand il a pris connaissance de ce contrat. Depuis quand est-il au courant d'un contrat accordé à son propre agent officiel et signé par son propre chef de cabinet?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit à mon collègue, je lui communiquerai les détails à ce sujet dès que je les aurai.

\* \* \*

[Français]

**L'INITIATIVE «GOUVERNEMENT EN DIRECT»**

**Mme Diane St-Jacques (Shefford, Lib.):** Monsieur le Président, le discours du Trône prononcé lundi ne fait pas état de l'initiative Gouvernement en direct. Plus tôt cette semaine, on rapportait dans certains médias que le gouvernement du Canada s'apprêtait à mettre de côté cette importante initiative en faveur d'un agenda à caractère plus social.

Est-ce que la présidente du Conseil du Trésor, ministre responsable de l'initiative Gouvernement en direct, peut nous éclairer sur les intentions du gouvernement? Entend-elle mettre en oeuvre le GED d'ici 2005?

**L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie la députée de Shefford pour cette question importante pour nos concitoyens.

Oui, le gouvernement maintient son engagement d'être un Gouvernement en direct pour 2005. À cet effet, il a réservé en priorité une somme dans le budget de 2000 pour permettre, sur cinq ans, l'atteinte de cet objectif. D'ailleurs, le Canada a été reconnu comme un chef de file en matière de cyber-gouvernement, à cause de notre approche basée sur les citoyens. Nous allons offrir les principaux services en ligne en 2005 et j'ose espérer que les parlementaires vont suivre ce dossier avec intérêt.

\* \* \*

[Traduction]

**LES MARCHÉS PUBLICS**

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le solliciteur général a dit qu'il ferait rapport à la Chambre dès qu'il saurait ce qui se passe, mais les renseignements que nous détenons jusqu'à maintenant ne sont guère encourageants.

Ce que nous savons, c'est que son agent officiel a obtenu un contrat non soumis à un appel d'offres. Nous savons que son adjoint administratif a dû autoriser le contrat. Nous savons que le solliciteur général a avoué un peu plus tôt aujourd'hui qu'il était au courant de l'existence de ce marché, mais qu'il n'en connaissait pas la teneur exacte.

Quand a-t-il découvert que son ministère avait accordé sans appel d'offres un contrat à son agent officiel des deux dernières élections?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je l'ai dit très souvent et je le répète, je vais m'informer auprès de mon ministère, obtenir des renseignements et ensuite les rendre publics.

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, cette réponse est loin d'être satisfaisante.

*Questions orales*

Lorsque l'adjoint administratif a autorisé le contrat accordé à l'agent officiel et ami du solliciteur général, a-t-il donné au solliciteur général quelque conseil que ce soit au sujet d'un possible conflit d'intérêts? N'y a-t-il personne qui se soit aperçu qu'une telle manœuvre faisait partie des pratiques courantes du gouvernement?

Pourquoi le solliciteur général et son ministère ont-ils accordé sans appel d'offres un contrat du type fournisseur unique à l'ami et agent officiel du solliciteur général? À quoi pensaient-ils?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Tout ce que je peux dire à mon collègue, monsieur le Président, c'est que je vais m'informer et faire rapport par la suite.

\* \* \*

[Français]

### LES LANGUES OFFICIELLES

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, ce matin, la commissaire aux langues officielles nous rappelait la lenteur et l'inaction du gouvernement dans le dossier des langues officielles. Devant l'urgence d'agir, le ministre responsable laisse entendre qu'il reportera à l'hiver le dépôt de son plan d'action qui est attendu depuis près de 2 ans.

Comment le premier ministre explique-t-il cet autre report du plan d'action, alors que la commissaire aux langues officielles se fait de plus en plus insistante pour dénoncer la lenteur, le manque de leadership et l'inaction de ce gouvernement en matière de langues officielles?

**L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement reçoit avec beaucoup d'ouverture le rapport de la commissaire aux langues officielles. On note avec plaisir sa nouvelle approche de reconnaître aussi des exemples de leadership et de succès. Le discours du Trône de cette semaine a démontré très clairement l'engagement du gouvernement visant à revitaliser tout notre programme de langues officielles.

Soyez assurés que nous allons déposer un plan d'action dans un proche avenir.

\* \* \*

[Traduction]

### LES MARCHÉS PUBLICS

**M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je vais revenir à la charge auprès du solliciteur général. Cet homme est responsable de questions de sécurité importantes. À une question intelligente, nous attendons au moins une réponse partielle.

Le solliciteur général a dit précédemment qu'il était au courant de ce marché. Nous pouvons obtenir les détails plus tard et c'est ce que nous allons faire. Pourquoi ne nous dit-il pas franchement quand il a eu vent de ce marché?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je ne peux que répéter au député ce que j'ai dit à ses collègues. Je vais obtenir des détails et les communiquer aussitôt aux députés.

• (1455)

[Français]

### LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

**M. Richard Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier, BQ):** Monsieur le Président, le 12 août dernier, à London, le ministre de la Justice affirmait que le Canada n'avait pas connu de scandale du type de celui d'Enron. Il ajoutait que le gouvernement doit se tenir prêt à intervenir si cela est indiqué.

Comment l'actuel ministre de la Justice peut-il tenir un pareil discours alors que lui-même, alors qu'il était ministre du Revenu, a refusé de collaborer avec la GRC dans l'affaire Cinar, ce qui a permis aux dirigeants de Cinar de s'en sortir sans accusation criminelle?

**L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice, Lib.):** Monsieur le Président, c'est toujours facile, sous le couvert de l'immunité de la Chambre, de faire pareille insinuation. Ce que j'ai également dit à London—et cela a été essentiellement répété dans le discours du Trône—c'est que, à la lumière de ce qui s'est passé aux États-Unis, actuellement, ici même au Canada, on est en train de revoir l'ensemble du contexte réglementaire.

Naturellement, cela implique l'ensemble des provinces et les différents organismes qui interviennent dans ce cadre réglementaire et implique également le gouvernement canadien. On est en train de revoir la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes et de regarder également si le Code criminel est suffisamment adéquat pour répondre à pareille situation.

Présentement, une consultation est en cours. Si nous devons faire quelque chose, nous le ferons comme un gouvernement responsable.

\* \* \*

[Traduction]

### LE REVENU NATIONAL

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD):** Monsieur le Président, l'héritage du gouvernement se résumera à avoir arraché de l'argent aux éléments les plus vulnérables de notre société pour l'investir dans l'achat d'avions d'affaires luxueux pour le premier ministre.

En mars dernier, le comité a étudié la question et les députés d'arrière-ban libéraux ont tous dit que les modifications proposées au crédit d'impôt pour les personnes handicapées étaient à la fois répréhensibles et très rétrogrades.

Pourquoi le gouvernement s'en prend-il aux personnes les plus vulnérables dans notre société? Le premier ministre entend-il faire marche arrière et rendre l'argent à ces gens qui le méritent tant?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le député de Winnipeg—Transcona a posé la même question plus tôt et la réponse n'a pas changé.

\* \* \*

### LES MARCHÉS PUBLICS

**Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Il n'a certainement pas besoin de son ministère pour lui dire quand il a été mis au courant du contrat conclu avec son ancien agent officiel, et il n'a pas besoin de quiconque pour lui dire quand il a été mis au courant du fait qu'aucun travail n'a été effectué.

*L'Adresse*

Pourquoi ne nous dit-il pas quand il a été mis au courant du contrat, quand il a su qu'il n'a pas été honoré et pourquoi il a été accordé?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, le député pense-t-il que je connais tous les détails d'un contrat? Ce que j'ai dit et que je répète, c'est que j'obtiendrai les renseignements et les rendrai disponibles.

\* \* \*

## LES FINANCES

**M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, il est manifeste que nous ne tirerons pas de réponse aujourd'hui du solliciteur général. Je me demande s'il voit combien tout cela paraît retors.

Je voudrais poser une question au ministre des Finances. Hier, au lieu de dissiper le malentendu, le ministre des Finances a évité de répondre à mes questions et de me dire s'il comptait augmenter la TPS ou prélever un nouvel impôt pour financer les mauvaises priorités libérales énoncées dans le discours du Trône de lundi. Je voudrais lui redonner la possibilité de dissiper ce malentendu. Renoncera-t-il oui ou non à toute augmentation de nos impôts?

**L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, cela me paraît suffisamment clair. Nous n'envisageons pas d'augmenter la TPS. Nous n'envisageons pas d'augmenter les impôts. Nous prévoyons même les diminuer, de quelque 20 milliards de dollars pour cette seule année. Voilà ce que nous planifions en matière de fiscalité.

\* \* \*

[Français]

## LES MARCHÉS PUBLICS

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, j'aimerais savoir de la part de la ministre du Patrimoine si, en mars 2000, le Groupe Everest était sur la liste de compagnies pouvant recevoir des contrats de son ministère.

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, on nous a déjà interrogés au sujet de l'admissibilité de ce groupe et de la liste d'offres permanentes sur laquelle il a figuré à l'issue d'un appel de soumissions. J'ai entrepris d'obtenir des informations détaillées là-dessus, que je ne manquerai pas de communiquer à la Chambre.

\* \* \*

● (1500)

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, comme c'est aujourd'hui jeudi, je dois demander au leader du gouvernement à la Chambre des communes quels travaux il a prévus pour cet après-midi, demain et la semaine prochaine?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, cet après-midi nous poursuivrons le débat sur l'Adresse. Ce soir, conformément à l'accord entre tous les partis, qui a été modifié hier, nous terminerons le débat sur l'Irak.

Demain, à moins d'un changement, et je vais revenir là-dessus dans un instant, nous entamerons l'étude de la motion, inscrite en mon nom, concernant la reprise des travaux inachevés de la dernière session. Si nous terminons notre étude, soit demain ou un autre jour, nous passerons au projet de loi sur la sécurité nucléaire.

Nous commençons une nouvelle session et le nouveau numérotage des projets de loi n'a été annoncé qu'aujourd'hui, mais je crois que c'est le projet de loi C-4. Il sera suivi du projet de loi concernant le Yukon. Ces deux projets de loi ont été présentés aujourd'hui. Nous en continuerons l'étude au début de la semaine prochaine.

Mardi nous poursuivrons le débat sur l'Adresse, qui occupera également mercredi et jeudi.

Si les négociations sur la motion concernant la reprise des travaux inachevés de la dernière session aboutissent avant la fin de la journée, j'interviendrai évidemment afin de modifier en conséquence la déclaration que je viens de faire.

## LE DISCOURS DU TRÔNE

[Français]

## REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend le débat sur la motion: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a fait à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ):** Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir sur le discours du Trône. Vous admettez avec moi que le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on n'est pas en présence d'un discours du Trône très substantiel. Quant à toutes les spéculations qui avaient alimenté la presse dans les semaines précédant le discours du Trône, il y a beaucoup de déceptions.

Il est question de ce que l'on n'a pas dans ce discours du Trône. Par exemple, on se serait attendu à ce que le ministre de la Justice, qui a élevé la voix tout à l'heure, dépose un projet de loi pour réformer la Loi canadienne sur les droits de la personne. Pensez que depuis juin de l'an 2000, on nous promet une réforme de la Loi canadienne sur les droits de la personne. N'oublions pas qu'en cette période où nous voulons parler de pauvreté, il y aura une façon pour le gouvernement fédéral, qui ne nécessitera pas d'engager des dépenses extraordinaires. Il s'agirait d'amender la Loi canadienne sur les droits de la personne, afin d'y inclure la condition sociale comme motif de discrimination interdit.

Huit provinces ont dans leur Code des droits de la personne—le Québec l'ayant fait avec le leadership qu'on lui connaît en 1977—un motif interdit qui s'appelle la condition sociale, permettant véritablement de s'assurer que personne ne vit de la discrimination sur la base de son statut comme individu.

On s'attendait bien sûr à une réforme de l'assurance-emploi. On sait que l'assurance-emploi, lorsque nous avons été élus, la plupart d'entre nous en 1993, était une assurance qui permettait à la moitié des travailleurs de se qualifier à un régime de protection entre deux emplois.

*L'Adresse*

Aujourd'hui, ce n'est pas tout à fait le tiers des gens qui font partie de la population active qui sont disqualifiés pour l'assurance-emploi. Pourtant, ils avaient été nombreux, les libéraux, durant la campagne électorale en l'an 2000, à dire qu'ils allaient travailler à bonifier un régime.

Qui a été capable de se faire entendre au gouvernement? Qui a été la voix des travailleurs et des travailleuses? Aucun, parce que nous n'avons aucune mesure dans le discours du Trône qui serait de nature à améliorer le sort des gens qui vivent des emplois saisonniers, le sort des gens qui ne peuvent se qualifier à l'assurance-emploi. Disons-le franchement, ce n'est carrément pas une préoccupation de ce gouvernement.

Également, on se serait bien sûr attendu à des mesures un peu plus concrètes dans le domaine de la santé. En cette matière, vous connaissez la situation et j'ai eu l'occasion de le dire à la Chambre à plusieurs reprises.

Monsieur le Président, je crois vous avoir indiqué que je souhaitais partager mon temps avec le député de Rosemont—Petite-Patrie. Je suis sûr qu'il n'y aura pas d'objection à la Chambre pour que l'on puisse procéder de cette façon. Je vous serais reconnaissant, après les dix minutes qui me sont allouées, de me le signifier pour que le député de Rosemont—Petite-Patrie, avec tout le talent qu'on lui connaît, puisse prendre la relève et vous parler de la Loi sur l'évaluation environnementale et la décontamination des sites. Toutefois, le choix de son propos lui appartiendra.

En matière de santé, si le gouvernement du Québec voulait offrir exactement les mêmes soins, les mêmes services qu'il a offerts en 2001 et 2002, c'est 5 p. 100 de plus qu'il faudrait investir dans le réseau des soins de la santé et des services sociaux. Ces 5 p. 100 sont cumulatifs. C'est pour cela qu'à la conférence des premiers ministres de septembre 2000, on a procédé à ce que cela voulait dire de maintenir ce rythme des dépenses en santé.

Il est apparu au premier ministre et à l'ensemble des premiers ministres du Canada, autant les premiers ministres conservateurs, néo-démocrates ou péquiste, comme Bernard Landry, qu'il y a une seule solution possible pour maintenir les services de santé que les provinces doivent assumer, c'est que l'intégrité du système de santé passe par un réinvestissement du gouvernement fédéral.

Vous le savez, depuis que ce gouvernement est arrivé au pouvoir en 1993-1994, plus de 42 milliards de dollars ont été coupés dans les paiements de transferts aux provinces.

• (1505)

Je crois que si nous sommes en présence d'un gouvernement qui est préoccupé par la question de justice sociale, si ce gouvernement est préoccupé par le grand défi consistant à maintenir les gens, en particulier les personnes âgées, dans leur communauté naturelle le plus longtemps possible, c'est la moindre des choses qu'il investisse dans les systèmes de santé.

On sait qu'on ne parle plus du troisième âge. Une personne qui fait un peu attention à sa santé, comme le député de Burnaby—Douglas qui ne fume pas, qui ne boit pas et qui est en santé, a d'excellentes chances de vivre jusqu'à 80, 85 ou 90 ans. Je lui souhaite et je souhaite que ses concitoyens soient d'accord pour qu'il soit toujours député pour une aussi longue période de temps.

C'est la raison pour laquelle il faut investir dans la santé et dans la prévention. Il faut réorganiser le système de santé pour que les services ne soient pas donnés en établissement, mais qu'ils soient donnés dans les communautés naturelles. C'est tout le défi du maintien à domicile.

Il y a donc très peu pour le système de santé, mais il y a la volonté du gouvernement fédéral d'ouvrir de nouveaux chantiers. Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre que le gouvernement fédéral souhaite mettre sur pied un système national de garderies.

Le gouvernement veut intervenir dans un domaine pour lequel il n'est pas du tout mandaté, soit toute la question de la politique pour la petite enfance, à savoir ceux qui ont de zéro à cinq ans. Ce n'est pas le rôle du gouvernement de le faire. Il est vrai qu'il faut intervenir précocement. De zéro à trois ans, c'est là que se jouent les grands déterminants de la santé. Si on réussit à mettre en place un système de stimulation précoce, si on s'assure de saines habitudes de nutrition, s'il y a un système de stimulations intellectuelles, si de bonnes habitudes de vie sont prises très tôt dans la petite enfance et que l'on intervient lorsqu'ils ont l'âge des nourrissons, cela veut dire que ces habitudes de vie prises lorsqu'ils sont jeunes feront que les gens vivront plus longtemps et plus en santé.

On est également surpris de constater que malgré l'entente signée avec la ministre Harel, une grande dame de la classe politique au Québec, comme chacun le sait, malgré la dévolution des pouvoirs et l'entente signée en matière de main-d'oeuvre, le gouvernement fédéral s'apprête à intervenir sur toute la question des apprentissages et veut intervenir dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre.

Qu'aurait-on attendu de la députée de Laval-Est? On se serait attendu à ce qu'elle soit la voix au caucus libéral pour dire que le gouvernement n'a rien à voir en matière de formation. On se serait attendu à ce qu'elle se fasse la porte-parole du consensus québécois et qu'elle plaide pour le transfert de la Stratégie Jeunesse Canada.

Ce n'est pas très cohérent que le gouvernement fédéral ait entre les mains des outils pour intervenir dans la Stratégie Jeunesse Canada. Le plus grand défi que je demande au ministre de la Justice de relever, c'est de s'engager, d'ici 15 h 30 si c'est possible, à déposer la réforme sur la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Ne serait-il pas intéressant qu'au Comité permanent de la justice nous puissions donner suite au rapport La Forest, du nom de l'ancien juge, qui demandait que l'on inclue dans la Loi canadienne sur les droits de la personne la condition sociale et qu'il y ait des mécanismes...

**Une voix:** C'est un ancien juge de la Cour suprême.

**M. Réal Ménard:** Il est un ancien juge de la Cour suprême, c'est bien cela.

Le rapport a été rendu public en 2000. Cela fait deux ans que le gouvernement a ce rapport entre les mains.

Plusieurs parlementaires, dont moi-même, et je suis sûr que la députée de Laval-Est joindra sa voix à la mienne, diront que les droits de la personne, c'est extrêmement important au Canada. Il faut faciliter l'établissement de mécanismes plus diligents pour s'assurer que cela aille plus rapidement et que l'on donne plus de ressources à la Commission canadienne des droits de la personne.

Comme mon temps est écoulé, je vais céder la parole avec beaucoup de plaisir à mon collègue de Rosemont—Petite-Patrie. Il faut bien écouter ce qu'il va nous dire en matière d'environnement.

*L'Adresse*

• (1510)

**Mme Carole-Marie Allard (Laval-Est, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais poser une question à mon collègue. J'ai lu ses articles éloquentes dans *Le Devoir* concernant sa position dans le dossier de la toxicomanie et en particulier sur la décriminalisation ou plutôt la légalisation de la marijuana.

Est-ce que mon collègue peut nous préciser un peu sa pensée par rapport à ce qui est dans le discours du Trône à ce sujet?

**M. Réal Ménard:** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa bonne question.

Le Bloc québécois a très tôt pris position pour la décriminalisation. Le chef du Bloc québécois, le député de Rosemont—Petite-Patrie, qui a d'ailleurs déposé une motion à ce sujet à la Chambre, et moi-même pensons qu'il n'est pas souhaitable et qu'il est inadmissible qu'en l'an 2000 il y ait des jeunes ou des moins jeunes qui aient un casier judiciaire pour possession simple de marijuana. D'ailleurs, nous saluons l'initiative gouvernementale et nous verrons ce que cela donnera concrètement.

Cependant, dans le discours du Trône j'ai cru comprendre que le gouvernement s'engageait à procéder à la décriminalisation. Je suis sûr que tous les députés se rappelleront que celui qui a eu le leadership, celui qui a agi de manière précoce, qui a été le précurseur dans ce dossier est nul autre que le député de Rosemont—Petite-Patrie. En 1997-1998, il déposait une motion à la Chambre, suite aux représentations faites par l'un de ses concitoyens. Il a été un leader en la matière et nous allons continuer de suivre sa trace.

[Traduction]

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai, comme d'habitude, écouté avec grand intérêt ce que mon collègue d'en face avait à dire. Il a très justement souligné l'importance des premières années de la vie ainsi que l'importance des jeunes et le stress qui pèse sur eux.

À la page 12 de la version anglaise du discours du Trône, il est dit que le gouvernement «procurera aux jeunes Canadiens d'autres façons de contribuer à l'assainissement de l'environnement et à la poursuite des priorités du Canada dans le monde, particulièrement en Afrique.»

Je me demande si le député a réfléchi à cette proposition. Pense-t-il que c'est là l'occasion de renforcer Katimavik à l'échelle nationale et de le ressusciter en tant qu'organisation internationale pour que les jeunes puissent acquérir de l'expérience en accomplissant un travail encore plus utile ici au Canada et, comme il est dit dans le discours du Trône, à l'étranger, plus particulièrement en Afrique?

• (1515)

[Français]

**M. Réal Ménard:** Monsieur le Président, c'est à regret que je dois rappeler à notre collègue qu'une honte extraordinairement triste s'est abattue sur ce Parlement lorsque nous avons été à même de lire, il y a trois semaines, la position du Canada. S'agissant de l'aide internationale à l'étranger, le Canada se classe 19<sup>e</sup> sur 22. Malgré le fait que ce gouvernement préside aux affaires publiques depuis 1993, très peu a été fait en la matière.

C'est triste parce que nous aurions les moyens comme société de faire plus. Cela ne m'empêche pas d'apprécier à sa juste valeur l'initiative nouvelle pour le partenariat en Afrique. Tous les collègues du Bloc québécois comprennent bien l'importance d'une action concertée et sur une plus large échelle pour l'Afrique. Mais s'agissant de la faible contribution du Canada pour l'aide à l'étranger, j'espère

que les députés libéraux vont être un peu plus vertébrés en la matière.

**M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD):** Monsieur le Président, j'aimerais féliciter mon ami, le député de Hochelaga—Maisonnette de son excellent discours.

J'ai une question concernant la réponse du Bloc québécois et du député au discours du Trône au sujet des promesses du gouvernement de changer les lois sur le financement des partis politiques. J'ai été franchement étonné de voir que dans la liste des contributions aux partis politiques, beaucoup de contributions au Bloc québécois ont été faites par des grandes entreprises, y compris Groupaction. Le Bloc québécois a même reçu un don très généreux de Groupaction.

J'aimerais poser une question à mon ami, le député de Hochelaga—Maisonnette. Serait-il d'accord pour qu'on change les lois fédérales afin d'éliminer la possibilité de dons de la part des grandes entreprises comme Groupaction, qui donne généreusement au Bloc québécois?

**M. Réal Ménard:** Monsieur le Président, le député de Burnaby—Douglas, qui est mon ami de longue date, sait que la très grande différence entre le Bloc québécois et le NPD, c'est que nous ne recevons pas des banques ce qu'eux reçoivent, à coups de milliers de dollars.

Deuxièmement, lorsque nous nous réunissons en congrès, nous ne sommes pas paralysés par l'hégémonie absolument dépassée qu'exercent les syndicats sur le NPD.

Nous avons depuis longtemps pris position pour un financement populaire. Ce financement populaire signifie que dans Hochelaga—Maisonnette ou dans Rosemont—Petite-Patrie, c'est à coup de cinq dollars que nos militants d'associations de comté vont chercher de l'argent. J'espère que le député du NPD saura s'inspirer de cette pratique.

**M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ):** Monsieur le Président, c'est avec une grande joie que je prends la parole aujourd'hui. C'est la première fois que je le fais depuis la présentation de ce discours du Trône. J'en profite aussi pour féliciter mon collègue, notamment pour sa présentation, mais aussi pour les réponses qu'il a données à certains députés du gouvernement concernant l'aide internationale.

Il a rappelé que l'aide internationale au Canada est très faible lorsqu'on la compare, par exemple, avec la moyenne des pays membres de l'OCDE. On est très loin du 0,7 p. 100 que devrait consentir le Canada pour être à tout le moins dans la moyenne de l'OCDE. Seulement 0,4 p. 100 de notre produit intérieur brut va à l'aide internationale. Il y a donc des efforts importants à faire.

C'est plutôt déplorable que lorsqu'on arrive à des rencontres, par exemple, comme celle du Sommet de la Terre de Johannesburg, le gouvernement et le premier ministre ne s'engagent pas plus fermement vers la voie de l'aide internationale. C'était donc, dans un premier temps, le premier commentaire que je voulais faire suite au discours de mon collègue de Hochelaga—Maisonnette.

Avant d'aborder la question qui me tient à cœur concernant ce discours du Trône, soit un paragraphe à la page 7, qui touche entre autres la question de la ratification du Protocole de Kyoto, je tiens à faire part de ma déception à la lecture de ce discours du Trône, notamment sur le plan législatif.



Lorsqu'on lit bien le discours du Trône, on se rend compte que l'ensemble des mesures législatives annoncées en matière d'environnement sont de défunts projets de loi, des projets de loi morts au *Feuilleton* dans le cadre des deux dernières années de cette législature.

Cela n'a pas de bon sens que nous ayons été élus en 2000, soit depuis près de deux ans, et que nous ayons étudié, premièrement, la Loi sur les espèces menacées, deuxièmement, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, et troisièmement, la Loi sur les pesticides, pour apprendre après deux ans que l'ensemble de ces projets de loi sont morts au *Feuilleton*. Tout ce que le gouvernement nous annonce aujourd'hui, c'est qu'il compte, et je cite à même le discours du Trône: «présenter à nouveau les mesures législatives.»

C'est comme si ce Parlement n'avait pas siégé pendant deux ans. C'est comme si les comités parlementaires, et en particulier le Comité permanent de l'environnement, n'avaient pas étudié de projets de loi.

Nous revoilà aujourd'hui avec un discours du Trône qui annonce des projets de loi qui seront étudiés, mais qui ont déjà été étudiés par le passé dans l'ensemble du processus législatif de la Chambre et des comités. En bout de ligne, ceux-ci n'entreront pas en vigueur et ne seront donc pas appliqués.

Il est plutôt décevant que, dans ce discours du Trône, la vision énoncée en matière environnementale sur le plan législatif ne fasse qu'annoncer d'anciennes mesures législatives qui seront présentées à nouveau.

Je disais que la deuxième partie de ma présentation porterait sur les engagements et la vision de ce gouvernement quant à la ratification du Protocole de Kyoto énoncée au milieu de la page 7. Cela résume au fond en un paragraphe la vision de ce gouvernement.

Il y a trois choses dans ce court paragraphe qui compte environ neuf lignes. D'abord, la deuxième ligne du paragraphe indique que, et je cite:

Dans le cadre du Protocole de Kyoto, le Canada s'est engagé à respecter d'ici 2012 certaines obligations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Il est assez paradoxal qu'un gouvernement décide de s'engager, par l'entremise de sa ministre de l'Environnement de l'époque, à signer le protocole de Kyoto dès 1997. Ce fut fait lors d'une rencontre internationale à laquelle je participais à Kyoto au Japon. Pourtant, cinq ans plus tard, on apprend de ce gouvernement qu'il n'a pas l'intention de respecter ses obligations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais plutôt de respecter certaines obligations.

● (1520)

Cela en dit long sur la façon dont le Protocole de Kyoto sera appliqué ici au Canada. Il nous apparaît clairement, de ce côté-ci de la Chambre, que le gouvernement n'a pas l'intention de respecter ses engagements, que le gouvernement et le ministre de l'Environnement ont déjà baissé les bras face à un engagement déjà pris et au sujet duquel le premier ministre était censé réaffirmer son engagement de respecter cet accord.

J'en veux pour témoin la déclaration du ministre de l'Environnement du 30 septembre dernier. Dans un article publié dans le journal *La Presse*, il indique, et je cite:

On a 240 mégatonnes à aller chercher. C'est possible qu'au point final, la réduction ne soit pas si grande. Il est prévu que certains pays ne réussissent pas à atteindre le niveau désiré. C'est pour cela qu'il y a des mesures de pénalité dans Kyoto.

Il m'apparaît clairement qu'il n'y a pas de volonté politique ferme et déterminée d'appliquer le Protocole de Kyoto, d'une part, mais de

### L'Adresse

plus de respecter l'ensemble des obligations internationales en matière d'environnement dans le dossier des changements climatiques.

Le deuxième aspect du discours du Trône à cet égard souligne quelques lignes plus loin, et je cite:

Le gouvernement intensifie maintenant ses consultations auprès des Canadiens, de l'industrie et des provinces pour élaborer une stratégie de mise en oeuvre des engagements du Canada au cours des 10 prochaines années.

On a de quoi être inquiets face à l'élaboration de cette politique et de cette stratégie de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto, et je m'explique.

Il y a deux semaines, lors d'une rencontre du Conseil des ministres, on apprenait que le ministre de l'Environnement avait l'intention de déposer au Cabinet, quelques jours plus tard, le plan de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto. La veille de cette réunion, on apprenait que ce n'était plus le cas, que le ministre ne déposerait plus son plan de mise en oeuvre, mais qu'il ferait plutôt l'objet de consultations.

Il est clair que le gouvernement a actuellement dans sa poche, non plus sur la table de travail des fonctionnaires, mais au niveau politique, le plan de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto. Cette semaine, ce gouvernement énonce sa volonté et sa vision politique en la matière, mais refuse de faire preuve de transparence en nous transmettant les éléments du plan de mise en oeuvre. Il y a de quoi être inquiet.

La semaine dernière, à Calgary, le premier ministre indiquait qu'en termes de répartition de l'objectif de Kyoto, le gouvernement avait fait son nid. Il avait décidé de répartir l'objectif de Kyoto non pas par territoire, comme le Québec le demande, et sur la base de modèles développés en Europe—où 15 pays souverains se sont entendus en un an pour arriver à une répartition équitable et juste de l'effort de Kyoto—, mais avait déjà décidé de répartir cet objectif de façon sectorielle et de fixer des quotas par industries que tous les secteurs d'activités économiques devaient respecter.

À titre d'exemple, le premier ministre indiquait que le secteur de l'énergie devrait assumer 20 p. 100 de la réduction de l'objectif de Kyoto. Une proportion de 20 p. 100 de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour l'énergie, pour la politique et pour le secteur énergétique de l'Alberta, c'est réalisable. Mais quand vous êtes dans une province comme le Québec, dont 95 p. 100 de l'électricité est produite par voie hydraulique, lorsque le virage vert et le développement des énergies renouvelables ont déjà été engagés au Québec, demander au secteur énergétique québécois un effort de 20 p. 100, il me semble que cela ne prend pas un cours d'économie pour comprendre que l'effort et le coût marginal d'un tel effort sont carrément irréalisables.

● (1525)

Je réitère que ce que nous souhaitons, c'est un modèle équitable, juste, qui permet de respecter les efforts que le Québec a faits dans le passé et qu'on puisse appliquer, dans le cadre de ce plan de mise en oeuvre, au fond, le principe du pollueur-payeur.

Un dernier aspect de ce discours du Trône en matière d'environnement concerne les dernières phases de ce paragraphe de la page 7 qui nous indiquent que:

D'ici la fin de l'année, le gouvernement déposera une résolution devant le Parlement portant sur la ratification du Protocole de Kyoto.

*L'Adresse*

J'ai une première critique à faire, à savoir que le gouvernement s'engage à déposer une résolution alors que à Johannesburg, au début septembre, le premier ministre s'était engagé à ce que le gouvernement vote d'ici la fin de l'année. Il y a une différence entre déposer une résolution et voter sur résolution.

On aurait souhaité que le discours du Trône inclue le même libellé, le même engagement, une réaffirmation du discours et des intentions du premier ministre tenus à Johannesburg. Pour être cohérents en politique, on ne peut pas avoir un discours sur la scène internationale, et un autre ici à la Chambre des communes.

Je termine en disant que nous serons vigilants sur trois choses: premièrement sur le respect intégral du Protocole de Kyoto; deuxièmement, que la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto respecte les efforts du Québec; et troisièmement, non seulement veut-on avoir une résolution sur l'enjeu de Kyoto, mais nous voulons un vote avant décembre 2002 sur la ratification du Protocole de Kyoto, sans concession.

• (1530)

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ):** Monsieur le Président, je sais que le député de Rosemont—Petite-Patrie est un homme déçu par le gouvernement et il va convenir que ce sentiment est très largement partagé par plusieurs parlementaires de cette Chambre.

Je lui pose donc une question à double volet. Je sais que le député de Rosemont—Petite-Patrie a beaucoup travaillé toute la question des sites contaminés appartenant au gouvernement fédéral. On va admettre que si on avait besoin d'exemples de laxisme, de léthargie et de non-action de la part de ce gouvernement, je crois que ce dossier est un exemple assez éloquent.

Compte tenu de sa solide érudition en la matière, le député acceptera-t-il de nous faire le point là-dessus?

**M. Bernard Bigras:** Monsieur le Président, je pense effectivement que c'est un dossier pour lequel le gouvernement pourrait prendre ses responsabilités.

Comme mon collègue l'a indiqué, il y a déjà environ un an, sur la base d'une demande d'accès à l'information, on s'est rendu compte, de ce côté-ci de la Chambre, qu'il y avait de nombreux sites contaminés appartenant au gouvernement fédéral. Il y a des sites qui sont sous la responsabilité du ministère des Transports, en passant par la Défense nationale, des Pêches, en passant par des sites appartenant directement à la Couronne.

À l'époque, le gouvernement nous avait dit: «Le Bloc québécois n'a pas raison, il est dans l'erreur». Sauf qu'il a fallu attendre cet été, soit au mois d'août dernier, pour avoir une véritable liste des sites contaminés au Canada sous compétence du gouvernement fédéral pour se rendre compte—tout cela sous l'égide de la présidente du Conseil du Trésor, puisque cette responsabilité appartient à celle-ci—que c'est au Québec qu'il y a le plus de sites contaminés fédéraux sur tout le territoire canadien.

On aurait souhaité que non seulement il y ait un engagement dans ce discours du Trône en matière de décontamination, mais qu'on annonce des sommes supplémentaires, des fonds supplémentaires. Ce que nous disent les fonctionnaires, c'est que les plans sont là mais l'argent ne suit pas.

Donc, si nous voulons vraiment nous engager vers un assainissement, vers une décontamination réelle des sites fédéraux, pour éviter d'avoir un impact sur la santé publique et sur l'environnement, il nous faut trouver les fonds nécessaires pour faire en sorte que les

plans de décontamination puissent être appliqués convenablement, pour le bien-être de nos populations.

**M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je sais qu'au contraire de Jean Charest, mon collègue sait bien que sa capitale nationale est la ville de Québec.

Au sujet de Kyoto, je veux lui poser une question. Il y a seulement deux façons par lesquelles on peut arriver aux objectifs de Kyoto. Premièrement, en rendant l'utilisation de l'énergie plus chère pour couper la consommation ou, deuxièmement, en entrant dans l'arène législative provinciale au sujet de l'énergie.

En tant que député d'un parti qui veut l'autonomie des provinces, comment peut-il appuyer un tel projet de loi et la direction que va prendre le gouvernement fédéral pour entrer dans l'arène législative qui est propre aux provinces?

**M. Bernard Bigras:** Monsieur le Président, est-ce que je dois rappeler qu'il y a un consensus de l'Assemblée nationale sur la question de la ratification?

L'application du Protocole de Kyoto s'adresse entre autres à des champs de compétence qui, comme les ressources naturelles, relèvent des provinces. C'est donc la responsabilité des provinces de mettre en place des plans d'action visant à réduire les changements climatiques.

L'expérience démontre que lorsqu'une province décide de se donner un plan d'action, des objectifs clairs, les résultats sont probants. Entre 1990 et 1999, le Québec a réduit de 3 p. 100 ses émissions de gaz à effet de serre. Pourquoi? Parce que le Québec avait un plan.

Deux provinces au Canada se sont dotées de plans d'action, le Québec et le Manitoba. J'invite mon collègue de l'Ouest à en faire autant, de demander à sa province de se doter d'un plan d'action avec des objectifs clairs et il verra peut-être qu'en bout de ligne les résultats sont escomptés.

• (1535)

**L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Madame la Présidente, c'est pour moi un honneur de prendre la parole aujourd'hui et de commenter le discours du Trône déposé cette semaine.

En tant que Canadien et député de la circonscription de Outremont, je suis fier du programme de ce gouvernement. Son engagement à l'égard des villes compétitives et des communautés en santé, de l'innovation et du développement régional, de la jeunesse et des immigrants donnera aux Québécois et Québécoises les outils nécessaires à une prospérité économique et sociale durable, comme il le fera également pour toutes les provinces et collectivités et pour tous les territoires du Canada.

En tant que ministre de la Justice et procureur général du Canada, mon rôle consiste à travailler avec tous les Canadiens et Canadiennes et les députés, en collaboration avec les provinces et les territoires, pour amener le système de justice du Canada dans le nouveau millénaire et pour veiller à ce qu'il réponde aux besoins actuels et futurs de l'ensemble de la population canadienne. Le système de justice du Canada joue un rôle crucial dans la société que nous voulons bâtir et dans laquelle nous voulons vivre.

Un système de justice juste, accessible et efficace constitue un élément essentiel de toute société libre et démocratique. Il garantit en effet un moyen pacifique de régler les différends. Il nous permet de protéger les personnes les plus vulnérables et constitue en fait le fondement de la confiance du public envers ses institutions économiques, sociales et politiques. Et, en bout de ligne, il reflète et défend les valeurs communes à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens et fait du Canada un pays envié de tous.

Les enfants et la famille sont l'une des principales priorités de ce gouvernement. On peut mesurer la santé d'un système de justice—et la santé de la société par la même occasion—par la façon dont nous protégeons ceux qui sont le moins en mesure de se protéger eux-mêmes. Les enfants constituent la ressource la plus précieuse de notre pays. C'est dans nos enfants que reposent les espoirs de notre nation, ses rêves d'un avenir prospère et d'une société forte, sensible, responsable et juste.

Je tiens à aider les familles et ces enfants en période de crise. J'estime que nous devons réformer la Loi sur le divorce afin de promouvoir le meilleur intérêt des enfants.

En avril dernier, j'ai présenté un rapport au Parlement sur les répercussions des réformes des pensions alimentaires pour enfants que ce gouvernement a mises en application en 1997. Les nouvelles à cet égard sont effectivement des plus encourageantes. Les résultats des recherches montrent qu'en rendant plus objectif le calcul des ordonnances de pensions alimentaires pour enfants, la tension entre les parents s'est amoindrie.

[Traduction]

Nous devons bâtir sur ce succès. C'est pourquoi je déposerai un projet de loi modifiant la Loi sur le divorce et d'autres lois fédérales concernant la famille.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier le Comité spécial mixte sur la garde d'enfants et le droit d'accès. Ses travaux importants ont abouti directement à bon nombre des recommandations que je ferai valoir.

En outre, des Canadiens m'ont dit que les services revêtaient tout autant sinon plus d'importance que les modifications législatives, et je me penche actuellement sur des façons de faire que mes partenaires provinciaux et territoriaux et moi-même pourrions adopter. Une amélioration possible pourrait être l'expansion des tribunaux familiaux à juridiction regroupée. Ces tribunaux offrent une tribune favorisant une juridiction extensive en ce qui concerne la pratique du droit de la famille fédéral et provincial.

La langue employée dans nos lois et dans l'administration de la justice envoie un signal important au sujet de nos valeurs. C'est pourquoi je tiens autant à présenter une proposition de réforme législative du droit de la famille afin d'éliminer l'utilisation des termes «garde» et «accès», et de soumettre une nouvelle approche fondée sur les devoirs et les privilèges des parents.

● (1540)

Ces changements doivent être accompagnés de renseignements et de directives sur la nature des réformes afin d'encourager une perspective axée sur l'enfant de la part des parents, des avocats, des juges et, enfin, de tous les Canadiens. Ce n'est d'ailleurs pas le seul domaine où nous devons agir pour assurer la protection des intérêts de nos enfants. Il est effectivement inadmissible que notre société soit infestée d'abuseurs d'enfants. Bien que l'évolution rapide de la technologie de l'information et des communications ait entraîné des avenues de développement économique fort intéressantes, elle a aussi facilité la tâche à ceux qui veulent abuser de nos jeunes.

*L'Adresse*

[Français]

Je tiens à poursuivre ces progrès en examinant toutes les possibilités de modifications du Code criminel visant la question précise du mérite artistique comme moyen de défense visant les infractions de pornographie juvénile.

Nous prévoyons d'autres mesures concrètes afin de protéger nos enfants; je n'en citerai que deux exemples. D'abord, clarifier les infractions touchant spécifiquement les enfants, par exemple dans le domaine de la négligence à l'égard des enfants et de l'exploitation de ceux-ci à des fins sexuelles. Deuxièmement, faciliter les témoignages des enfants victimes.

[Traduction]

Le discours du Trône dit aussi clairement que le gouvernement s'engage à créer une société inclusive. La justice est à la portée de tous et il devrait toujours en être ainsi. Sinon, il n'y a tout simplement pas de justice.

Un système d'aide juridique qui fonctionne bien est certes un élément indispensable pour assurer une justice accessible et inclusive. L'an dernier et cette année encore, le gouvernement du Canada a accordé un financement additionnel de 20 millions de dollars par année, en plus des contributions de 82 millions de dollars déjà consenties aux provinces et aux territoires pour l'aide juridique criminelle.

Le seul fait d'augmenter le financement n'est pas une solution à long terme pour alléger les pressions qui s'exercent sur le système juridique. En collaboration avec nos partenaires provinciaux et territoriaux, nous avons maintenant presque terminé l'examen de l'aide juridique qui comprend notamment un projet de recherche sur l'aide juridique, qui est financé par le gouvernement fédéral et dont le but est de repérer les besoins d'aide juridique non comblés en matière criminelle et d'assurer la représentation dans les affaires civiles confiées à l'aide juridique.

Dans le cadre de ce projet de recherche, des projets pilotes sont menés pour permettre aux juridictions de mettre à l'essai des méthodes de prestation de services novatrices et différentes. Les résultats de la recherche et des projets pilotes seront utilisés par les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral au fur et à mesure que nous élaborerons ensemble des solutions pour résoudre les problèmes de prestation de services d'aide juridique qui se posent actuellement.

[Français]

Nous devons également garantir aux Canadiens l'accès au système de justice dans la langue officielle de leur choix. Ce gouvernement a toujours prôné le renforcement et le développement des minorités d'expression anglaise et française et favorise la pleine reconnaissance de l'utilisation du français et de l'anglais dans la société canadienne. Et cela n'est nulle part plus important que dans le système judiciaire. Ce sera effectivement toujours pour moi une priorité.

Le système de justice du Canada fait face à des défis considérables lorsqu'il s'agit du traitement équitable des autochtones.

Au cours des cinq dernières années, la Stratégie relative à la justice applicable aux autochtones a donné naissance à un plus grand optimisme chez les premières nations, les Inuits et les collectivités du Nord. La Stratégie vise à mettre sur pied des programmes qui répondent bien aux besoins locaux dans le cadre des traditions locales. Nombre de ces programmes ont eu un succès formidable. Ils ont amélioré l'accès. Ils ont réduit le taux de récidive. Ils ont renforcé l'ensemble des collectivités.

*L'Adresse*

L'essentiel est que ces méthodes sont mieux adaptées aux besoins des autochtones et des collectivités du Nord. Je suis déterminé à renforcer ces approches communautaires qui mettent l'accent sur les jeunes vivant sur des réserves et les peuples autochtones du Nord.

Je continuerai de travailler avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec les autochtones et les collectivités du Nord pour tirer parti de nos réussites collectives dans ces domaines importants.

● (1545)

[Traduction]

Je vais appuyer l'engagement du gouvernement à mettre en oeuvre la Stratégie nationale antidrogue pour lutter contre la toxicomanie. Nous devons notamment revoir notre approche à l'égard de ce problème.

En ma qualité de ministre de la Justice, je ferai ma part en examinant à nouveau comment le système de justice traite les causes liées à la drogue. Le ministère de la Justice participe présentement à deux projets pilotes de tribunal de traitement de la toxicomanie, un à Toronto et l'autre à Vancouver. Cette approche reconnaît que la toxicomanie est une maladie chronique qu'on peut traiter.

Les résultats préliminaires sont encourageants. Je chercherai donc à multiplier les tribunaux de ce genre dans d'autres collectivités. Je vais aussi examiner la possibilité de décriminaliser la simple possession de cannabis. À l'heure actuelle, la possession de cannabis donne lieu à une poursuite criminelle, ce qui est l'instrument le plus coercitif et le plus dispendieux. Nous devons donc examiner si c'est là le moyen le plus efficace d'atteindre des résultats favorables pour notre société.

Je tiens à m'assurer que les Canadiens me comprennent bien. Comme je l'ai affirmé à maintes reprises, le Canada n'a aucunement l'intention de légaliser l'utilisation de la marijuana. Je crois qu'une telle mesure pourrait être préjudiciable pour la société et entraîner des problèmes encore plus graves.

Toute politique antidrogue doit être élaborée dans le contexte plus vaste du maintien de l'ordre au pays, des politiques en matière de santé et de programmes sociaux, des mandats fédéraux et de la volonté de la population canadienne. Nous devons tenir compte des obligations du Canada en vertu des conventions internationales. Voilà quelle est l'attitude responsable à adopter et c'est ce que nous ferons.

Le Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites a récemment publié son rapport et le Comité spécial sur l'utilisation des drogues à des fins non médicales étudiera aussi la question. Les députés pourront puiser des informations dans ces rapports lorsqu'ils débattront de cette question.

En plus d'assurer la sûreté et la sécurité dans les collectivités du Canada, nous ne devons pas oublier que le Canada fait partie de la communauté mondiale. À ce titre, il doit aider les autres nations à combler leurs besoins et à réaliser leurs aspirations. Il a notamment assumé un rôle de leader dans le cadre du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Je suis déterminé à appuyer l'important travail du Canada dans ce domaine. Nous chercherons toutes les occasions d'offrir aux pays africains intéressés notre expertise technique et nos connaissances en matière de justice, pour les aider à constituer l'infrastructure judiciaire dont ils ont besoin pour atteindre la prospérité.

[Français]

En conclusion, je suis fier des réalisations de ce gouvernement et je suis fier du programme que nous avons établi dans le discours du

Trône. Je suis convaincu que ces projets amélioreront la vie de tous les Canadiens et Canadiennes.

En tant que ministre de la Justice et procureur général du Canada, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour faire en sorte que le système de justice du Canada contribue à bâtir un meilleur avenir pour nous tous et nous toutes.

● (1550)

[Traduction]

**M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je voudrais remercier le ministre de la Justice d'être venu nous donner sa réaction au discours du Trône. Je crois que le ministre de la Justice aurait dû parler au premier ministre avant la présentation du discours du Trône parce que, lorsque l'on prend connaissance de ce dernier, on se rend compte qu'il ne renferme pas grand-chose au chapitre des changements sur le plan juridique.

Ce discours du Trône porte préjudice à bien des régions du pays. Il porte préjudice à l'Ouest. Il ne renferme aucune mesure sur l'agriculture. Il ne donne aucun espoir à l'industrie gazière et pétrolière, compte tenu que le gouvernement projette de ratifier le Protocole de Kyoto.

Toutefois, je voudrais interroger le ministre sur deux points. D'abord, en soulevant la possibilité de décriminaliser la marijuana dans le discours du Trône, le ministre n'admettra-t-il pas qu'il devance le travail du Comité spécial sur la consommation non médicale de drogues ou médicaments, qui devrait présenter son rapport à la fin du mois de novembre?

Ce comité examine les diverses orientations possibles en ce qui concerne non seulement la marijuana, mais encore les toxicomanies, l'injection sûre, la réduction des dommages, etc. En énonçant dans le discours du Trône que le plan est de décriminaliser la marijuana, le gouvernement devance le travail du comité.

Ma deuxième question a trait à un autre secteur qui n'a pas été traité en détail dans le discours du Trône et qui concerne l'intention du gouvernement d'apporter, dès cet automne, en novembre selon certains médias, d'importantes modifications au Code criminel pour qu'il soit axé sur l'appartenance raciale, créant du même coup deux approches différentes fondées sur la race et la couleur de la peau des justiciables.

Le ministre peut-il répondre à ces deux questions?

**L'hon. Martin Cauchon:** Madame la Présidente, tout d'abord, le député dit à la Chambre et aux Canadiens qu'il ne trouve dans le discours du Trône rien qui vienne du ministère de la Justice. Je l'invite à relire le texte.

Nous y parlons de la protection des enfants. C'est une grande priorité pour le gouvernement comme pour les Canadiens. Nous proposerons cet automne des mesures pour protéger nos enfants. Le discours du Trône parle de droit de la famille. Nous avons discuté de cette question et nous voulons aller de l'avant, en nous appuyant sur le travail des députés.

Nous avons parlé de l'aide juridique. L'aide juridique ne dit peut-être pas grand-chose aux députés d'en face, mais elle est essentielle dans le système de justice et dans notre société.

*L'Adresse*

Le député a abordé une autre question importante, celle de la décriminalisation de la marijuana. Le député m'accuse d'avoir manqué de respect envers un comité de la Chambre. Je présume qu'il voudrait que je reconnaisse mes torts, mais j'ai fait exactement le contraire. Dans mon intervention principale, j'ai dit que, avant d'adopter une position, le gouvernement attendra le rapport du comité spécial.

J'ai ajouté que le Sénat avait déposé il y a quelques semaines un rapport assorti de recommandations qui touchent directement le ministère de la Justice. Nous étudions ce rapport, mais, comme je l'ai dit bien des fois, le gouvernement attendra, avant d'adopter une position officielle, le résultat des importants travaux de nos collègues députés. À la lumière de ces recommandations, nous prendrons les mesures nécessaires.

[Français]

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ):** Madame la Présidente, j'ai deux brèves questions pour le ministre.

Peut-il s'engager à déposer la réforme de la Loi canadienne sur les droits de la personne pour y inclure la condition sociale comme motif interdit de discrimination et ainsi passer à l'histoire, s'il le veut. C'est une réforme attendue depuis très longtemps?

Deuxièmement, le ministre peut-il expliquer pourquoi, cet été, il a créé énormément de déceptions lorsqu'il a décidé d'en appeler des décisions de la Cour divisionnaire de l'Ontario et de la Cour supérieure du Québec concernant l'article 15?

C'est étonnant que le ministre de la Justice ait manqué de solidarité à l'endroit de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Peut-il s'engager à déposer cette expertise à la Chambre?

L'article 15 prévoyait le droit à l'égalité. Pourquoi le ministre en a-t-il appelé de ces décisions?

• (1555)

**L'hon. Martin Cauchon:** Madame la Présidente, ce sont deux questions fort importantes pour ce gouvernement. Elles sont importantes également pour la population canadienne. Il y a des enjeux législatifs et également des enjeux à caractère social.

D'abord, parlons de la question du rapport La Forest. Nous avons reçu ce rapport, qui est considérable. Actuellement, nous l'analysons et dès que nous serons en mesure de donner une réponse et la position du gouvernement, j'irai de l'avant pour expliquer à mes collègues la position du gouvernement et sa réaction, tant du côté politique que du côté législatif.

La deuxième question porte sur le mariage des conjoints de même sexe, plus particulièrement la question de l'article 15. Mon collègue a fait référence à des éléments importants. Comme société, nous nous sommes donné la Charte canadienne des droits et libertés. L'article 15, qui est la question du droit à l'égalité, peut être interprété de bien des façons. Ce que nous avons vu cet été, c'est une décision provenant de l'Ontario qui déclarait que la définition existante du mariage par la common law allait à l'encontre des principes de l'article 15.

Cela étant dit, cette même décision renversait une décision de la même cour prise, si ma mémoire est fidèle, en 1993 ou 1994, confirmant la légalité de la définition.

Il faut dire aussi qu'en Colombie-Britannique, une décision totalement inverse a été prise. Elle maintient la légalité de la définition actuelle.

À la lumière de ces décisions, le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec une consultation qui sera faite par le comité

parlementaire approprié et compétent. J'ai annoncé également durant l'été, au nom du gouvernement, que nous étions en train de préparer un document de discussions qui aidera le comité à faire son travail.

Ce que le gouvernement dit essentiellement, c'est que le Parlement va assumer ses responsabilités. On va demander à la population de participer à ce comité pour faire en sorte de regarder les solutions qui s'offrent à nous et les positions que nous devons prendre comme société.

J'ai également dit du même souffle, puisque nous étions dans une période de consultations, que je voulais m'assurer qu'on maintienne bien toutes les options ouvertes, d'où les appels. Il y a également des enjeux à caractère légal.

[Traduction]

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD):** Madame la Présidente, l'une des grandes lacunes du discours du Trône est l'absence de ressources à l'intention de ceux qui font observer la loi.

La GRC est actuellement à court d'environ 1 600 membres au pays. Il est très possible que ce nombre passe à 3 000 ou même 5 000 d'ici trois à cinq ans, par suite de l'attrition et des départs à la retraite. Que font le Cabinet et le gouvernement pour régler ce grave problème?

**L'hon. Martin Cauchon:** Madame la Présidente, j'aimerais bien savoir où le député se trouvait lorsque le gouvernement a déposé son dernier budget.

Le député sait très bien que le gouvernement a pris d'importantes mesures législatives par suite des événements du 11 septembre, mais nous ne nous sommes pas contentés de cela. Des fonds supplémentaires ont été accordés à la GRC. On parle de beaucoup d'argent. Le service des douanes a également reçu des fonds supplémentaires.

Nous parlons de la protection de la société et des ressources nécessaires pour y arriver. En plus de protéger notre société, nous devons également nous assurer de pouvoir respecter les valeurs que nous avons développées à titre de Canadiens. Nous devons mener notre mandat à bien et protéger notre société. Nous avons les ressources nécessaires pour le faire.

Encore une fois, j'invite le député à jeter un coup d'oeil au dernier budget qui a été déposé par le gouvernement.

• (1600)

**M. Philip Mayfield (Cariboo—Chilcotin, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, j'aimerais féliciter le ministre d'avoir participé au débat aujourd'hui. C'est toujours un plaisir de l'entendre.

La question que j'aimerais lui poser porte sur ses préoccupations envers les enfants. Je n'ai pas eu connaissance qu'on ait répondu au rapport du Comité mixte spécial sur la garde et le droit de visite des enfants. Quand peut-on s'attendre à obtenir la réponse du gouvernement à ce rapport? Les propos tenus par les parents et le milieu juridique à ce sujet étaient plutôt inquiétants.

*L'Adresse*

J'aimerais beaucoup entendre ce que le gouvernement a à dire à ce sujet. Le ministre pourrait-il nous dire quand on peut s'attendre à obtenir une réponse?

**L'hon. Martin Cauchon:** Madame la Présidente, je veux d'abord remercier les membres du comité. Ils ont fait un travail extraordinaire qui sera très utile quand viendra le moment de prendre les mesures nécessaires pour réformer, si je puis m'exprimer ainsi, la Loi sur le divorce.

Quand on examine la Loi sur le divorce, on adopte toujours des positions fondées sur les intérêts supérieurs des enfants. C'est une question fondamentale pour les Canadiens. Par ailleurs, nous avons examiné la question de la garde et de l'accès. Nous avons abondamment parlé de ces questions. Nous avons entendu des témoins de partout au Canada. Nous proposerons sous peu certaines modifications à la Loi sur le divorce.

Parallèlement à cela, nous examinons l'aspect des services afin d'aider les familles qui vivent une crise. L'idée des services de soutien est aussi importante que toute réforme de la Loi sur le divorce que le gouvernement pourrait proposer.

**M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je partagerai mon temps avec mon collègue, le député de Nanaimo—Cowichan.

Je suis heureux de participer ce soir au débat sur le discours du Trône. Je suis particulièrement heureux que mon collègue, le député de Richmond, soit présent à la Chambre étant donné qu'il s'est fait élire en prônant un programme qui s'inspire des politiques de l'Alliance canadienne. J'aimerais savoir comment, dans les rangs du parti ministériel, il fait la promotion de la réforme des transports, notamment dans la mesure où un des plus grands aéroports du Canada se trouve dans sa circonscription; pourtant, on ne voit aucune initiative des libéraux à ce chapitre.

Le transport ne consiste pas seulement à déplacer des individus et des produits; il contribue à l'édification d'un pays. La plupart des Canadiens savent que, du point de vue de la superficie, le Canada se classe au deuxième rang parmi tous les pays du monde, mais je veux placer cette superficie dans une perspective différente.

Le territoire canadien, qui couvre une superficie de 3,8 millions de milles carrés, est d'environ 52 p. 100 plus vaste que ne l'était l'empire romain à son apogée, en l'an 120. Les Romains avaient compris une chose que nous ne devrions jamais oublier, à savoir que, pour maintenir un contrôle efficace de notre vaste territoire, il faut disposer d'un système de transport efficace afin de faciliter le déplacement des gens et des biens et pour renforcer l'unité. Fondamentalement, les Romains avaient compris que le fait de permettre aux gens de se visiter et de commercer ferait plus pour assurer l'unité de l'empire que n'importe quelle armée, si nombreuse soit-elle. Le système qu'ils ont mis en place il y a 19 siècles nous inspire aujourd'hui encore.

La nécessité d'unifier un vaste territoire était la priorité des pères de la Confédération. Les conditions d'adhésion des diverses provinces prévoyaient la mise en place d'un service permettant de relier les quatre provinces fondatrices par chemin de fer et, dans le cas de la Colombie-Britannique, par un chemin de fer permettant de «relier la côte maritime de la Colombie-Britannique au réseau des chemins de fer canadiens dans les dix années de la date de l'Union». Il s'agit de l'article 11 des Conditions d'adhésion de 1871 de la Colombie-Britannique.

Plus récemment, les gouvernements fédéraux successifs ont également compris la nécessité de relier les diverses régions du pays. En 1937, le Parlement a créé Air Canada en tant que

transporteur aérien national. Le gouvernement a créé un transporteur aérien capable de desservir l'ensemble du territoire canadien sans que les voyageurs n'aient à passer par les États-Unis. Il l'a fait pour édifier et unifier le pays. Le gouvernement fédéral a créé le transporteur aérien et a construit des aéroports importants à la grandeur du pays.

En 1956, les États-Unis ont adopté la Interstate Highway Act, qui est à l'origine du réseau routier de classe mondiale actuellement en place. Le Canada, pour ne pas accuser de retard, a décidé de se doter d'un réseau routier national. Utilisant un slogan qui prévoyait la fin des travaux pour 1965, le gouvernement fédéral a proposé de financer 50 p. 100 du coût de construction des 7 300 km de la route transcanadienne. Il importe de rappeler que le gouvernement fédéral de l'époque avait payé 50 p. 100 du coût de construction de la route transcanadienne une bonne décennie avant que les voyageurs canadiens ne commencent à payer des taxes sur l'essence.

Il faut savoir pourquoi les gouvernements fédéraux successifs ont construit un réseau ferroviaire national, un réseau de transport aérien national et un système routier national. Il ne s'agissait pas seulement d'exercices visant à créer des projets d'emplois temporaires dans certaines régions du pays. Ces réseaux étaient nécessaires pour relier les villes et les provinces et unifier un territoire national immense et tentaculaire.

Contrairement aux gouvernements antérieurs, le présent gouvernement ne comprend pas son rôle crucial d'édificateur du pays. Plutôt que de rehausser, voire de garder, ce qu'ont construit les gouvernements antérieurs, le présent gouvernement libéral considère notre infrastructure nationale comme une source de recettes fiscales. Il impose une taxe sur l'essence sans se préoccuper d'aider les provinces à entretenir le réseau routier national.

Par exemple, le gouvernement fédéral a perçu, depuis dix ans, quelque 4,7 milliards de dollars en taxes sur l'essence auprès des automobilistes de la Colombie-Britannique. Cela ne l'a pas empêché de verser seulement 30 millions de dollars au gouvernement de Victoria pour l'entretien des routes de la province, y compris la transcanadienne, qui est dans un tel état, entre Salmon Arm et l'Alberta, que plusieurs Canadiens y ont perdu la vie.

Le gouvernement fédéral impose une taxe de 24 \$ à tous les voyageurs aériens, qu'ils prennent l'avion à Toronto, où tous les passagers doivent passer le test de sécurité, ou à l'aérogare sud de Vancouver, où les passagers ne sont soumis à aucun contrôle.

Les compagnies aériennes et les groupes de défense des consommateurs avaient prévenu le gouvernement que les taxes sur le transport aérien, qui comptent maintenant pour jusqu'à 41 p. 100 du prix de base d'un billet d'avion, décourageraient les gens de prendre l'avion et pousseraient les transporteurs aériens à réduire leurs services. On nous dit que le nombre des voyageurs aériens a diminué de 52 p. 100 à Regina et de 42 p. 100 à Saskatoon.

Nous savons aussi que Air Canada Jazz ne desservira plus Saint-Léonard, au Nouveau-Brunswick, Yarmouth, en Nouvelle-Écosse, ni Stephenville, à Terre-Neuve, et réduira son service à Goose Bay, Deer Lake, Wabush et St. John's. Le service de WestJet entre Edmonton et Calgary a diminué de 20 p. 100.

*L'Adresse*

Le gouvernement sait que de moins en moins de gens prennent l'avion. Il le sait pour deux raisons: premièrement, parce que l'Alliance canadienne le lui rappelle tous les jours à la Chambre et, deuxièmement, parce que sa taxe sur le transport aérien rapporte 11 millions de dollars de moins que prévu par mois. Ce que les libéraux n'ont pas compris lorsqu'ils ont imposé cette taxe sur le transport aérien, c'est que lorsqu'on impose une taxe sur quelque chose, ce quelque chose diminue. Ils ont tellement imposé de taxes que moins de Canadiens prennent l'avion et que les petits transporteurs aériens éprouvent des difficultés et doivent réduire leur capacité. Il s'ensuit que les revenus escomptés ne se concrétisent pas.

• (1605)

Le gouvernement libéral ne comprend pas les notions d'économie les plus élémentaires. Il existe en économie deux façons de prévoir les effets d'un changement de politique économique et fiscale. La première est ce qu'on appelle une analyse statique; elle suppose qu'une augmentation d'impôt n'entraînera pas la modification du comportement des consommateurs à l'égard du produit imposé. La deuxième est une analyse dynamique; elle tient compte du changement de comportement des gens quand on augmente ce qu'il en coûte pour les consommateurs de participer à ce comportement.

En 1970, le professeur Paul Samuelson, du MIT, a remporté le prix Nobel d'économie pour avoir développé une théorie économique dynamique et statique. Il est malheureux que l'ancien ministre des Finances n'ait pas assimilé cette leçon avant d'imposer cette taxe de 24 \$ aux Canadiens dans son dernier budget.

D'un même souffle, le gouvernement taxe les passagers et dit aux petits aéroports qu'ils doivent réduire leur temps de réaction en cas d'urgence à cinq minutes sans leur fournir la moindre aide financière pour y parvenir. L'idée même que le gouvernement fédéral puisse avoir un rôle à jouer dans le maintien de l'infrastructure aérienne nationale est ridicule aux yeux du gouvernement. Le gouvernement ne considère les aéroports et l'industrie aérienne que comme quelque chose qu'il peut taxer et saigner à blanc.

Cette façon absurde de gérer les aéroports et les compagnies aériennes a produit l'étrange situation suivante: 57,6 p. 100 de tous les impôts fonciers et taxes d'aéroport perçus par le gouvernement fédéral libéral viennent d'un seul aéroport, l'aéroport international de Vancouver. Même pour un observateur des plus détachés, cela semble moins qu'équitable.

Le député de Richmond est toujours membre de la Chambre. L'aéroport international de Vancouver est situé dans sa circonscription. Il a quitté nos rangs pour rejoindre ceux des ministériels et siège maintenant avec les libéraux. Je n'ai pas une seule fois entendu le député de Richmond défendre à la Chambre l'aéroport international de Vancouver ni protester contre la façon dont le gouvernement fédéral l'écrase avec les impôts fonciers qu'il exige.

J'ai écouté attentivement le discours du Trône et je n'ai pas entendu un seul mot au sujet de l'industrie aérienne ou des aéroports, et pas le moindre engagement à revoir la taxe de 24 \$ qui étouffe l'industrie. J'ai toutefois entendu un vague engagement à financer l'infrastructure et j'espère que cela comprend les routes.

Tout comme il est important que le gouvernement continue d'appliquer les politiques mises de l'avant par des régimes antérieurs pour bâtir le pays, il est crucial qu'il reconnaisse la nature du pays et la nécessité de collaborer avec les provinces, plutôt que de travailler contre elles, en ce qui concerne le financement de leurs routes et de celles des villes. J'encourage le gouvernement à former avec les provinces un partenariat dans le cadre duquel il partagerait une part égale du coût des infrastructures afin que les grands projets

bénéficiant de l'appui des deux paliers de gouvernement puissent aller de l'avant.

Si cette orientation paraît inacceptable ou irréalisable, ou si le gouvernement ne peut faire preuve du leadership nécessaire, je propose qu'il élimine toutes les taxes sur l'essence et qu'il cède cette marge fiscale aux provinces qui entretiennent, conçoivent et construisent bien leurs routes.

Les provinces consacrent l'argent qu'elles tirent des taxes sur l'essence au réseau routier et au transport urbain. Les Canadiens de tout le pays exhortent le gouvernement à emboîter le pas, soit en concluant un partenariat avec les provinces, soit en leur accordant une marge plus grande pour taxer l'essence. Elles consacreront cet argent aux routes qui servent au mieux leur intérêt et celui des villes. Les provinces et les villes connaissent ce qui est dans leur intérêt supérieur beaucoup mieux que tout autre groupe de bureaucrates assis dans des bureaux climatisés au cœur d'Ottawa.

Le discours du Trône fait penser aux propos d'une personne qui se réveille après avoir trop bu la veille: beaucoup de mots, mais peu de substance. Il n'est pas trop tard pour veiller à ce que le programme d'infrastructures respecte les sphères de compétence provinciale. Toutefois, si le gouvernement veut continuer de bâtir ce pays comme l'ont fait nos prédécesseurs, il doit s'attaquer aux problèmes cruciaux que j'ai soulignés.

En 1867, les Canadiens se déplaçaient d'un bout à l'autre du Canada en train, et le gouvernement de l'époque a construit le chemin de fer. Cent ans plus tard, les Canadiens se déplaçaient d'un bout à l'autre du Canada en automobile, et le gouvernement de l'époque a contribué à la construction des routes. Aujourd'hui, au moment où nous amorçons le nouveau millénaire, les Canadiens empruntent l'avion pour se déplacer au sein de notre vaste pays, et le gouvernement les taxe et impose aux aéroports de nouvelles exigences qui, loin de rapprocher les Canadiens, les divisent selon les coûts.

Il y a près de deux millénaires, les empereurs romains ont compris la nécessité de faciliter les déplacements de leurs citoyens au sein de l'empire. J'espère que, si notre gouvernement est sérieux lorsqu'il parle d'unité nationale, il s'inspirera de quelques pages de l'histoire et bâtira une infrastructure qui nous unira vraiment dans l'avenir.

J'ai hâte que le député de Richmond nous dise comment il défend sa circonscription et cet important aéroport, et comment le gouvernement filoute ses électeurs.

• (1610)

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD):** Madame la Présidente, je suis d'accord avec mon collègue sur deux points. Lorsqu'un député traverse le parquet, il devrait démissionner, se présenter à une élection partielle et permettre aux électeurs de sa circonscription de décider s'il peut continuer de les représenter sous une autre bannière politique.

Le député a raison en ce qui a trait à cette surtaxe d'aéroport injustifiée. Il a mené des études très poussées sur le Canada Atlantique et je sais que son parti y travaille très fort. Le gouvernement du Canada tire 60 millions de dollars par année en taxe à la sécurité de l'économie du Canada atlantique et n'y renvoie que 10 millions de dollars. La chose qui me préoccupe le plus à part cela, c'est qu'une bonne partie de cet argent est consacrée à la sécurité des ports et non des aéroports. Les Canadiens qui voyagent par avion financent les programmes de sécurité appliqués dans d'autres secteurs.

*L'Adresse*

Le député est-il d'accord avec cela? J'aimerais connaître son opinion à ce sujet.

**M. James Moore:** Madame la Présidente, je comprends parfaitement ce que dit mon collègue et je suis d'accord avec lui.

Je devrais ajouter que la situation est très éloquent dans certains dossiers. Nous avons un parti politique à la droite du centre, l'Alliance canadienne, et un parti politique intellectuellement à gauche, le NPD. Les députés libéraux d'arrière-ban se font entendre dans les couloirs et je suis entièrement d'accord avec le député et sa collègue de Churchill, au Manitoba, qui a lutté avec moi à ce sujet. Nos partis politiques se situent à des pôles idéologiques opposés et pourtant nous parlons d'une seule voix contre une politique gouvernementale. Il est donc parfaitement clair que cette politique gouvernementale sert mal les Canadiens, de quelque région que ce soit.

L'impact de tout cela sur le Canada atlantique est clair, comme l'a mentionné le député, car les aéroports ferment et réduisent leur capacité. La taxe de 24 \$ pour la sécurité aérienne n'est pas consacrée à la sécurité aérienne. Elle s'ajoute aux recettes générales. Le gouvernement décide ensuite quel montant il retirera des recettes générales pour le consacrer à la sécurité aérienne. C'est une totale supercherie.

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, l'ACSTA, récemment créée par le gouvernement et dont le mandat est de gérer la sécurité dans les aéroports et le transport aérien, n'a pas encore de président permanent pour son conseil d'administration et plus d'un an s'est écoulé depuis le 11 septembre. Le gouvernement exige que mes électeurs et ceux du député de Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore lui versent la taxe pour la sécurité aérienne depuis le 1<sup>er</sup> avril de cette année. C'est une fraude.

J'ai soulevé cette question lors d'une séance du comité. La loi qui a instauré la taxe de 24 \$ pour la sécurité aérienne comportait une liste des aéroports visés. J'ai proposé que certains petits aéroports, qui seraient les plus touchés, soient retirés de cette liste. L'un d'entre eux était l'aéroport de Miramichi, au Nouveau-Brunswick. Il n'y a pas de service quotidien à Miramichi. En fait, il n'y a plus de service du tout à l'aéroport de Miramichi.

J'ai demandé aux membres libéraux du comité s'ils envisageraient de rayer cet aéroport de la liste, étant donné qu'il était inactif. Les libéraux ont dit que si l'aéroport était inactif, il pourrait très bien être rayé de la liste parce que cela n'aurait aucune incidence sur les recettes. Ils l'ont donc rayé de la liste. Cependant, ils ont amendé ma motion visant à rayer l'aéroport de Miramichi de la liste pour ajouter que si cet aéroport redevenait actif et recommençait à bénéficier d'un service quotidien de transport par réacté, ils se réservaient le droit de remettre en vigueur la taxe aérienne de 24 \$. Ce n'est que lorsqu'un aéroport devient inactif, perd son service de réacté et n'assure plus aucun service à la collectivité que le gouvernement le laisse tranquille et lui épargne l'imposition d'une taxe.

Voilà le genre de politique idiote de taxe aérienne que nous obtenons du gouvernement libéral. Voilà le genre de mesure que l'ex-ministre des Finances, qui fait maintenant campagne pour parvenir à la tête de son parti et à la tête du gouvernement canadien, a inscrite dans son dernier budget. Il n'a fait aucune évaluation de l'impact que cette taxe aérienne pouvait avoir sur l'économie. Il n'a absolument pas consulté le Comité des finances de la Chambre des communes à ce sujet. Il n'a absolument pas consulté les petites localités comme celle dont vient le député de Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore ni les autorités de l'aéroport dont dépend sa localité. Il n'a fait absolument aucune étude à propos de cette taxe aérienne.

Voilà maintenant qu'il fait campagne pour obtenir la direction du gouvernement de notre pays en parlant de déficits démocratiques, alors qu'il n'a tenu aucun compte des comités et des députés, et en parlant de représentation régionale et en se décrivant comme un conservateur en matière budgétaire. Il n'a pas joint le geste à la parole quand il était à la Chambre. Il a fait de beaux discours mais n'a pas joint le geste à la parole. Voilà maintenant qu'il dit vouloir devenir premier ministre pour prendre encore plus de mesures du genre.

Ce qu'il a fait dans le passé est honteux. Il a fait du tort aux petites localités, il a nui au service aérien et il n'a pas uni le Canada de la manière qui s'impose au moyen de l'infrastructure des transports.

● (1615)

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je viens de la Saskatchewan et j'en suis fier.

Depuis dix ans, nous essayons d'obtenir des fonds du gouvernement fédéral pour réasphalter la route transcanadienne en Saskatchewan. Nous n'avons absolument rien reçu. Il semble maintenant que le gouvernement commence à financer la réfection de routes dans d'autres régions. Je voudrais que le député nous donne son avis sur le manque de clairvoyance du gouvernement en ce qui concerne le financement des routes et son incapacité à traiter les Canadiens équitablement.

Il a dit que c'est à cause de l'ex-ministre des Finances que nous n'avons pas eu de fonds pour nos routes. Je voudrais que le député nous donne son point de vue là-dessus aussi.

**M. James Moore:** Madame la Présidente, mon collègue a bien raison. Les provinces se font littéralement avoir parce que la répartition des recettes de la taxe sur l'essence est inéquitable. Cela ne fait aucun doute. La Saskatchewan est durement touchée.

Durant l'été, le gouvernement a jonglé avec l'idée de faire de la transcanadienne une route à quatre voies d'un océan à l'autre. Cette idée ne figure pas dans le discours du Trône. Notre position là-dessus, si jamais cette idée se concrétisait, c'est que nous appuierions l'ajout de deux voies là où le besoin s'en fait sentir, mais pas ailleurs. En outre, nous ne sommes pas en faveur de l'ajout de deux voies à la transcanadienne si cela est fait à titre de testament politique ou de symbole.

Je le répète, 99 p. 100 des routes canadiennes sont conçues, construites et entretenues par les provinces. Ce sont les provinces qui en sont responsables. La moitié des taxes que les Canadiens paient à la pompe sont versées au gouvernement fédéral. Celui-ci ne redonne pas cet argent aux provinces pour l'entretien des routes. Puis, nous entendons les libéraux dire qu'ils vont ajouter deux voies à la route transcanadienne, qu'ils vont appliquer leurs règles, qu'ils vont en assurer la conception et qu'ils vont aller de l'avant si nous acceptons de baptiser cette route autoroute Jean Chrétien.

**M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, c'est vraiment un plaisir pour moi d'intervenir au nom de mes électeurs de Nanaimo—Cowichan, dans l'île de Vancouver, pour les remercier de m'avoir élu à la Chambre des communes afin que je puisse parler ce soir en leur nom en réponse au discours du Trône.



*L'Adresse*

Normalement, les discours du Trône établissent la nouvelle vision que le gouvernement a pour le pays, mais celui de cette semaine n'offre aucune vision ni aucun plan et ne donne aucun détail ni aucun coût. En fait, la majeure partie de ce qu'on retrouve dans le discours du Trône réside dans des programmes libéraux passés qu'on a recyclés.

L'héritage que le premier ministre laissera, c'est qu'il a eu pendant neuf ans un gouvernement majoritaire et qu'au cours des derniers mois de son règne, il n'a toujours pas réussi à tenir des promesses électorales remontant à 1993. Cela fait neuf ans et, pourtant, il n'a pu assumer avec succès son mandat initial.

Je suis le porte-parole principal de l'opposition officielle en matière de travail. J'ai écouté attentivement les orientations que le gouvernement allait donner dans ce domaine. Le discours du Trône renfermait un seul paragraphe au sujet du travail, qui ne disait absolument rien. Voici:

L'économie du XXI<sup>e</sup> aura besoin de travailleurs qui renouvelleront constamment leurs connaissances et qui sauront faire face aux changements et s'y adapter. Les programmes relatifs au marché du travail doivent être modifiés pour que les travailleurs puissent faire face à ces exigences. À cette fin, le gouvernement travaillera avec les Canadiens, les provinces, les conseils sectoriels, les syndicats et les établissements d'enseignement pour créer le cadre d'apprentissage et d'acquisition des compétences nécessaire et promouvoir l'apprentissage en milieu de travail. Ceci impliquera de recueillir l'information sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas et d'en faire part aux Canadiens.

Je n'ai jamais entendu des propos aussi ambigus. Il est vrai que les travailleurs doivent améliorer et maintenir leurs compétences. Cela n'a rien de nouveau. Le gouvernement a déjà essayé de faire face à ces questions avec des programmes comme «Le savoir, clé de notre avenir: Le perfectionnement des compétences au Canada» qu'il a imposés à la population sans qu'elle n'en sache rien au cours des dernières années. Ainsi, pourquoi le premier ministre croit-il bon de faire de grandes déclarations sur des programmes qui existent déjà?

Voici une autre déclaration: «recueillir l'information sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas et en faire part aux Canadiens». C'est incroyable. Cela vient peut-être du fait que le gouvernement a vu un si grand nombre de ses programmes échouer qu'il voulait reconnaître de futurs échecs à l'avance. Je l'ignore.

Ce qui est tout à fait absent du discours du Trône, c'est le problème de main-d'oeuvre sans doute le plus grave qui se posera à nous dans les années à venir: une énorme pénurie de travailleurs. Étant donné l'actuelle pénurie de main-d'oeuvre spécialisée et le départ massif des baby-boomers à la retraite, le Canada aura bientôt de graves difficultés. Il nous faut des gens de métier compétents, des techniciens et des technologues ainsi que des gestionnaires dans presque tous les secteurs de notre économie et du secteur public. Au Canada, le taux de natalité diminue et il est désormais inférieur au taux des départs à la retraite.

D'après la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, il y a actuellement environ 265 000 postes à combler dans les PME. Là-dessus, 185 000 emplois sont vacants depuis quatre mois ou plus. Au fur et à mesure que l'économie prendra du mieux, la pénurie de main-d'oeuvre devrait s'aggraver. C'est tout un défi à relever pour le gouvernement et l'entreprise. Or, dans le discours du Trône, le gouvernement ne nous dit pas un mot de ce qu'il envisage pour régler ce problème.

Le gouvernement se plaît à parler de l'expansion de l'économie, mais près de 40 p. 100 des entreprises canadiennes interrogées récemment par l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada disent que leurs difficultés de recrutement de travailleurs qualifiés sont devenues un obstacle de taille à leur expansion. Si les

PME, qui sont le pilier de notre économie, ne peuvent prendre de l'expansion, notre croissance économique va s'enrayer.

• (1620)

Une grande partie de la génération du baby-boom a déjà atteint l'âge de la retraite anticipée, 55 ans. Le Conseil canadien de développement social prévoit qu'un départ massif à la retraite pourrait s'amorcer dès 2006. Les effets sur les caisses de retraite et les services de santé seront considérables. Quelles sont les solutions que le gouvernement devrait envisager? Qu'a-t-il à proposer aux Canadiens face à ce problème?

L'un des facteurs les plus importants, c'est la place des immigrants dans notre marché du travail. D'après l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les immigrants dans leur ensemble s'en tirent relativement mieux que les autres sur le marché du travail. Ils ont un taux de chômage plus faible et une proportion plus élevée d'emplois à temps plein et de participation à des régimes de retraite de l'employeur. En moyenne, les employés immigrants font plus d'heures, à un taux plus élevé, de sorte qu'ils ont un revenu annuel supérieur.

Toutefois, et la chose est importante, selon Michelle Goldberg, analyste en recherches au ministère de la Formation, des Collèges et des Universités, seulement 25 p. 100 des immigrants canadiens pratiquent la profession de leur choix. Cette situation est le plus souvent imputable à la barrière linguistique et au fait que seulement un tiers des immigrants canadiens ont reçu, préalablement à leur venue au Canada, de l'information sur les modalités d'obtention des permis professionnels et sur le marché de l'emploi au Canada. De ces deux barrières, la langue est l'obstacle le plus aisément surmontable, mais notre système d'immigration crée des problèmes pour les travailleurs, notamment en ce qui concerne leurs choix professionnels, et nous nous retrouverons sous peu avec un énorme problème de main-d'oeuvre. On estime qu'en 2016, le Canada devra recevoir quelque 585 000 immigrants par année pour pouvoir répondre à ses besoins en main-d'oeuvre.

Qu'est-ce que cela nous révèle au sujet de la politique de l'immigration? Quelle est la vision du gouvernement au sujet de l'intégration des immigrants et des pénuries de travailleurs? Le discours du Trône ne contenait aucune mesure pour remédier à ce problème. Ce problème tient à l'attitude générale du gouvernement, qui n'a pas de vision. Il n'est pas proactif mais se contente de réagir aux situations.

Voyons maintenant le problème du chômage chez les autochtones. Dans certaines réserves au Canada, le chômage peut atteindre des taux aussi dramatiques que 80 et 90 p. 100. Les autochtones représentent une main-d'oeuvre considérable et en grande partie inutilisée. Comment le gouvernement va-t-il motiver, éduquer et encourager les jeunes autochtones et comment va-t-il les amener à s'intégrer à la main-d'oeuvre? Voilà un autre problème que le gouvernement devra résoudre dans le cadre d'une solution finale au problème de la pénurie de main-d'oeuvre auquel le Canada fait face. Or, que contenait le discours du Trône à cet égard? Rien du tout.

Je pourrais parler encore longtemps des questions de main-d'oeuvre, mais il y a également d'autres questions dont le discours du Trône aurait dû traiter mais qu'il a passées sous silence.

*L'Adresse*

Dans ma propre circonscription, Nanaimo—Cowichan, l'industrie du bois d'oeuvre revêt un intérêt considérable. J'ai signalé plus tôt à la Chambre que des milliers d'emplois dépendent de ce secteur d'activité. Le ministre du Commerce international et son secrétaire d'État ne semblent pas avoir saisi. Des personnes et leurs familles, des entreprises et, de fait, des communautés entières se retrouvent sans ressources à cause de l'absence d'un accord sur le bois d'oeuvre avec les États-Unis. L'opposition officielle a soulevé ce problème depuis mon arrivée à la Chambre en 1997.

Si le gouvernement s'était penché sur le problème au moment où nous l'avons porté à son attention, je crois sincèrement que nous ne serions pas dans la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Nous n'avons plus d'entente, les scieries ferment leurs portes, les travailleurs se retrouvent sans emploi et dans une situation financière précaire et le ministre du Commerce international est toujours loin d'une entente dans ce dossier. C'est une vraie honte.

Je trouve également plutôt paradoxal que le gouvernement tente d'adopter un code d'éthique. Après ce qui s'est passé à la Chambre au cours de la période des questions aujourd'hui, je reste perplexe.

**Une voix:** C'est une farce.

**M. Reed Elley:** Oui, c'est une farce.

L'Alliance canadienne préconise une réforme de la démocratie depuis 15 ans déjà, et pas seulement pour répondre à une révolte de l'arrière-ban ou préparer une course à la direction. J'aimerais rappeler au gouvernement que les Canadiens attendent toujours de voir se réaliser cette promesse faite par les libéraux en 1993 de nommer un commissaire à l'éthique indépendant qui rendrait des comptes directement au Parlement.

Lorsque le gouvernement pourra donner suite à sa première promesse portant sur la réforme électorale et apporter les changements qui s'imposent, les gens pourront commencer à le prendre au sérieux. D'ici là, ce ne sont que des paroles creuses. Les gens en ont assez du gouvernement et ils se sont prononcés en s'abstenant de voter. En l'an 2000, 40 p. 100 des Canadiens ne se sont même pas donné la peine de voter parce qu'ils en avaient assez des politiciens qui ne tenaient pas leurs promesses.

● (1625)

À titre de futur gouvernement, l'Alliance canadienne continuera d'exiger l'adoption de vraies mesures de réforme de la démocratie à la Chambre. Le discours du Trône aurait dû en faire état bien davantage et des mesures réelles doivent être prises. Il ne suffit pas d'en parler.

Je crois que la plupart des Canadiens considèrent le discours du Trône comme une énorme perte de temps. Nous avons besoin d'un gouvernement qui joint le geste à la parole.

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NDP):** Madame la Présidente, le député parle de l'absence de détails dans le discours du Trône. Au dire du solliciteur général, il nous faut attendre qu'il obtienne ces détails. Il est assez évident que lorsque le gouvernement fédéral nous donnera plus de détails, alors nous aurons tous les détails. S'il peut comprendre ce que je viens de dire, alors il est plus brillant que moi.

Lorsque le député a parlé du marché du travail, il a omis un élément très important, c'est-à-dire les pêcheurs dans sa circonscription et ce que le gouvernement fédéral a fait aux pêches commerciales sur la côte ouest. J'aimerais lui donner la chance d'expliquer pendant quelques minutes à la Chambre les ravages causés par le gouvernement libéral, par l'entremise de son ministère

des Pêches et des Océans, chez les pêcheurs des petites localités côtières de la côte ouest et leurs familles.

**M. Reed Elley:** Madame la Présidente, comme je l'ai dit, je pourrais parler encore longuement des problèmes de main-d'oeuvre. L'effondrement des pêches sur la côte ouest est certainement la répétition de ce qui s'est produit sur la côte est. On s'attendrait à ce que le gouvernement comprenne. Loin de là, il continue de répéter les mêmes erreurs d'un bout à l'autre du pays.

Dans la circonscription de Nanaimo—Cowichan, que je représente, on a mis les bateaux de pêche en cale sèche. Il y a eu un programme de rachat. Les participants à l'industrie de la pêche ont quitté ce secteur quand le gouvernement a déclaré qu'il y avait trop de pêcheurs, qu'il devait prendre des mesures de protection des stocks de poissons et qu'il rachèterait les bateaux et les permis des pêcheurs.

Et c'est sans parler des promesses sur la levée du moratoire si nous faisons des efforts concertés en vue de restaurer les stocks. Personne ne s'est opposé à cela, mais nous tenions à assurer la restauration des stocks.

Je suis heureux d'apprendre à mon collègue que la migration des saumons rouges a été excellente cette année. On aurait pu s'attendre à ce que le gouvernement dise aux pêcheurs de reprendre la pêche puisque les mesures de restauration des stocks avaient donné des résultats.

Des pêcheurs m'ont téléphoné pour me demander si je pouvais, en tant que député, faire quelque chose pour qu'on leur permette au moins de pêcher quelques jours de plus. Impossible. Le gouvernement avait fixé une date d'ouverture pour la pêche sur la côte ouest tout en exigeant que la plupart des pêcheurs limitent leurs prises entre 20 et 25 p. 100 de leur quota. Le poisson était pourtant au rendez-vous.

Il se trouve que des fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans réévaluent actuellement les stocks de poissons de la rivière Adams parce que ceux-ci avaient été mal dénombrés. Est-ce cela la restauration des stocks? Est-ce cela laisser les gens travailler et gagner leur vie? Voilà ce que donne l'intervention du gouvernement libéral dans un secteur qu'il estime en déclin.

● (1630)

**M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, le député de Nanaimo—Cowichan a dressé la chronologie du climat de corruption qu'a créé le gouvernement libéral depuis 1933.

Il a mentionné une proposition relative à un nouveau code d'éthique. Je dois absolument lui poser la question suivante. Peut-il croire que le premier ministre, dans un quelconque état d'esprit, après s'être fait prendre la main dans le sac, scandale après scandale, même dans des scandales qu'il a lui-même causés en apposant sa signature sur une serviette de table, même devant la corruption qui sévit au sein du gouvernement, que ce premier ministre, dis-je, ait eu l'audace de s'adresser aux simples députés de son parti et à ceux de l'opposition qui, incidemment, n'ont aucun pouvoir décisionnel dans la présente législature, pour leur demander qu'ils l'informent de leurs actifs et de leur passif, ainsi que de ceux de leur conjoint? Quelle hypocrisie! Le député est-il d'accord avec cette façon de faire?

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Je vais permettre au député de répondre même si le temps est écoulé.

**M. Reed Elley:** Madame la Présidente, je vous remercie de votre bienveillance.

J'éprouve évidemment les mêmes sentiments que le député de Prince George—Bulkley Valley. Il semble que les tentatives du gouvernement pour enrayer les problèmes d'ordre éthique qui sévissent au sein de son parti et de son propre gouvernement entraînent un genre de système préférentiel à deux vitesses. En effet, ceux qui seraient le plus susceptibles d'être impliqués s'en tireront indemnes, alors que ceux qui n'auront peut-être pas l'occasion d'être impliqués dans quelque affaire de corruption feront l'objet d'une surveillance plus étroite. À mon avis, cela n'a pas tellement de sens. Il s'agit là d'un code d'éthique à deux vitesses.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Je ne crois pas qu'il s'agisse de bienveillance de ma part, mais plutôt de générosité envers tous les députés.

**M. John O'Reilly (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.):** Madame la Présidente, je vous félicite de votre excellent travail et de la façon dont vous savez pondérer le débat en permettant à tous de poser leurs questions. J'apprécie toujours vos excellentes directives.

J'ai dit tout à l'heure que je ne partagerais pas mon temps, mais je me ravise, parce que le député de Burin—St. George's a exprimé le souhait de participer au débat. Je suis impatient d'entendre les sages observations de ce député qui représente une merveilleuse province aussi appelée le gros rocher.

J'ai écouté les discours des députés de l'opposition et j'espère que le parti ministériel en prend bonne note. Certains ont fait des suggestions que le gouvernement doit vraiment prendre en considération; j'espère que le gouvernement les examinera. Je rappelle toutefois à l'opposition que le discours du Trône est un plan directeur. Il n'est pas coulé dans le béton. Il n'a pas de caractère législatif. De ce document vont découler des mesures législatives. Les ministres vont présenter des projets de loi qui s'inspirent du plan directeur énoncé dans le discours du Trône.

C'est l'occasion pour le Parlement de repartir à neuf, de se livrer à une nouvelle réflexion, de se renouveler, de proposer des idées et de mettre en oeuvre un plan qui, espérons-le, inclut le Canada que nous voulons. Il est juste de dire que nous voulons tous un Canada meilleur. C'est pour cette raison que nous sommes ici et que nous participons aux débats à la Chambre.

Voilà pourquoi en lisant le discours du Trône et en écoutant le discours du premier ministre, je cherchais certains messages ayant des répercussions sur ma circonscription, celle de Haliburton—Victoria—Brock. Je pense que les soins de santé viennent au premier rang des priorités. Il est proposé dans le discours du Trône de mettre en place le système de soins de santé que nous souhaitons et que nous voulons. Je n'attends pas les conclusions de la commission Romanow. À mon avis, il n'y aura pas de solution miracle. Je pense que nous savons en quoi consiste le problème. Les provinces prétendent que le gouvernement fédéral verse 14 cents sur chaque dollar, alors que le gouvernement fédéral prétend qu'il en verse 40. Je veux savoir d'où viennent ces chiffres. Je voudrais avoir l'assurance que notre système de soins de santé sera maintenu.

Ma circonscription est la deuxième en importance dans le sud de l'Ontario. Le député de Wild Rose s'est rendu à l'exposition de Lindsay cette année. Il a ajouté au caractère jovial de l'événement. Je crois qu'il s'est bien amusé et j'espère qu'il reviendra. C'est un endroit où il fait bon se trouver.

Les citoyens de l'endroit ont recueilli 6 millions de dollars pour la construction du nouvel hôpital. En réalité, le conseil de l'exposition de Lindsay a fait don d'un terrain d'une superficie de cinq acres et

### *L'Adresse*

déménagera maintenant pour que l'hôpital puisse être érigé à cet endroit.

J'ai effectué un sondage dans ma circonscription, et la santé est la première priorité. Peut-être est-ce attribuable à des personnes comme Drew Gunsolus, qui a présidé le comité et qui a aussi été désigné citoyen de l'année pour avoir recueilli 6 millions de dollars. Il va de soi que notre principal objectif est de veiller à ce qu'il y ait un hôpital régional dans un secteur qui en a désespérément besoin. J'ai de nombreuses fois eu recours aux services de l'hôpital. J'y suis né, comme le reste des membres de ma famille, y compris ma femme. Nous avons une grande affinité avec les soins de santé. S'ils représentent vraiment la principale priorité du gouvernement, nous nous devons alors de donner suite aux recommandations qui découleront des travaux de la Commission Romanow. Les soins de santé étaient, sont et demeureront pour moi la principale priorité.

Nous avons ensuite parlé des mesures à prendre pour que les enfants du Canada n'aient plus à vivre de l'aide sociale. C'est un aspect qui va au coeur même de notre société. Il est ici question de la pauvreté et des sans-abri.

• (1635)

On trouve dans ma circonscription un organisme portant l'appellation de «A Place Called Home», qui cherche actuellement à obtenir des fonds. Il accueille des personnes qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas d'endroit où aller ni d'endroit où vivre, que cela tienne à la pauvreté, à des mauvais traitements, à un coup du sort ou à quoi que ce soit d'autre. À mon avis, personne ne choisit d'être assisté social. Personne ne souhaite que son enfant survive grâce à l'aide sociale.

L'aide sociale est un piège. Si une personne devient bénéficiaire de l'aide sociale, il lui est difficile d'abandonner cette aide. Les gens éprouvent de la difficulté à trouver un emploi s'ils touchent de l'aide sociale. Si une personne a un emploi, il lui est facile d'en trouver un autre. Lorsque les gens travaillent et ont des contacts avec d'autres travailleurs, ils peuvent s'améliorer et améliorer leur sort. Lorsque des personnes ne peuvent s'acheter les vêtements dont elles ont besoin pour se présenter à une entrevue ni les aliments nécessaires pour être en santé, la situation devient un piège inextricable.

Selon moi, ces deux éléments du discours du Trône mèneront à l'annonce de mesures dans un discours du budget.

Devons-nous attendre le dépôt du budget pour qu'une mesure législative soit présentée. J'espère que non. J'espère qu'avec le discours du Trône, lorsque nous parlerons aux ministres et que nous leur communiquerons notre point de vue, ils agiront et présenteront une mesure législative.

Au moment où la Chambre commence cette nouvelle session, je suis très confiant, mais en même temps très inquiet. J'aimerais voir la mesure législative. Je veux en discuter du point de vue du Canada rural et de celui de la circonscription de Haliburton—Victoria—Brock qui, comme je l'ai indiqué, compte 44 municipalités, 24 parades du père Noël, 18 services commémoratifs et trois indicatifs régionaux. C'est un vaste territoire à parcourir.

Certaines personnes considèrent l'Ontario, particulièrement le sud de cette province, comme une région très riche. Je peux assurer la Chambre que le comté d'Haliburton n'est pas riche. Il a besoin de toute l'aide financière qu'il peut obtenir du gouvernement fédéral pour être en mesure d'offrir les mêmes services qu'ailleurs.

*L'Adresse*

C'est ce que nous voyons dans le nord de l'Ontario, dans les régions de Sudbury et North Bay. Ces villes n'ont rien de différent de celles du sud de l'Ontario. Il suffit de jeter un coup d'oeil à cette région pour constater que nous ne jouissons pas des mêmes avantages économiques que Toronto. Néanmoins, nous voulons que Toronto soit une ville saine et dynamique qui prospère. Nous voulons la même chose pour Montréal et pour Vancouver, parce que lorsque l'économie de ces villes est vigoureuse, notre économie l'est également.

Cette année, je suis allé au salon de l'aéronautique de Shearwater. Le député qui représente cette région s'est montré très aimable à mon endroit et m'a fait visiter les alentours. Il m'a présenté à ses 20 collaborateurs et nous avons passé un bon moment ensemble.

J'ai également examiné les autres éléments du discours du Trône. À mon avis, la ratification de l'accord de Kyoto est très importante. J'ai déjà donné mon accord écrit pour la ratification de cet accord. Nous devons mettre ce protocole en oeuvre pour le bien de la planète et pour l'avenir de nos enfants.

J'ai examiné le discours du Trône du point de vue de la grande circonscription agricole que je représente. Nous comptons des exploitations céréalières et oléagineuses. Nous avons 450 fermes laitières. Le groupe de travail du député de Haldimand—Norfolk—Brant a fait un excellent travail. Il a fait un bon travail de base en vue de l'élaboration d'une politique agricole canadienne. Je crois que le premier ministre s'est penché sur la question.

Nous devons veiller à ce que, dans le secteur agricole, les programmes offerts au moyen du CSRN soient équitables et accessibles à tous. J'espère vivement qu'une mesure législative sera élaborée sur ce modèle. Ce n'est pas un document qui comporte énormément de chiffres. Les chiffres figureront dans la mesure législative.

• (1640)

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, j'ai trouvé très agréable de visiter la circonscription du député et la foire agricole. J'ai même déniché une quinzaine de personnes qui savaient qui il était et qui, en plus, l'appuyaient. C'était très intéressant car, comme il le sait, la foire attire des milliers de personnes et j'ai parlé avec des tas de gens.

Pendant que j'étais à la foire, je suis allé au marché local et j'ai parlé avec des vendeurs. J'ai bavardé avec plusieurs groupes. Je veux poser trois questions au député et je veux qu'il en prenne note parce que je veux qu'il réponde à chacune d'entre elles.

Quand il rend visite aux agriculteurs de sa circonscription, comment leur répond-il, compte tenu que, dans le discours du Trône, il n'y a qu'une petite phrase sur l'agriculture? D'après moi et les habitants de ma circonscription, l'agriculture est le plus important des secteurs de l'économie canadienne. N'est-il pas de cet avis et pourquoi n'écoute-t-il pas ce qui arrive aux agriculteurs? Pourquoi ne leur en parle-t-il pas?

Sait-il que la vaste majorité des gens à qui je parle sont absolument opposés à l'idée de ratifier le Protocole de Kyoto? Pourtant, il vote à la Chambre des communes.

Sait-il que, d'ici la fin du mois, 14, 15 ou 16 agriculteurs albertains seront probablement mis en prison pour avoir commis le terrible crime d'avoir vendu leurs grains de l'autre côté de la frontière? À cette foire, plusieurs agriculteurs m'ont demandé pourquoi ils seraient mis en prison pour avoir enfreint la loi de la Commission canadienne du blé, qui s'applique à l'Ouest. Il n'y a que trois pays au monde qui ne permettent pas à leurs agriculteurs de vendre le blé et

l'orge qu'ils produisent. Ce sont la Chine communiste, la Corée du Nord, qui est communiste, et l'Ouest du Canada. Les agriculteurs se demandent pourquoi leurs producteurs sont mis dans une telle situation. Je dois leur dire que c'est parce que leur député et le Parti libéral ont voté pour que ça reste comme ça.

Que dit-il à ses agriculteurs au sujet de l'incohérence qui existe de chaque côté de la frontière entre l'Ontario et le Manitoba: à l'est de celle-ci les agriculteurs peuvent faire ce qu'ils veulent de leurs produits, mais à l'ouest ils ne le peuvent pas? Je suis réellement curieux de savoir comment il répond aux gens qui ne comprennent pas ce qui se passe.

• (1645)

**M. John O'Reilly:** Madame la Présidente, je sais que le député a acheté de nombreux produits au marché; c'est bon pour notre économie.

Moi, je parle aux agriculteurs. En fait, j'essaie de me rendre à toutes leurs rencontres officielles. C'est mon devoir. Comme je l'ai déjà dit, ma circonscription compte 450 fermes laitières. Il y a aussi des producteurs de volaille, de boeuf, de porc, de céréales et d'oléagineux. Nous savons tous que les céréales et les oléagineux ont connu des temps très difficiles sur les marchés. Le prix de ces produits se situe maintenant à un plancher sans précédent. Leur coût de production dépasse le prix qu'on peut obtenir. Les céréales et les oléagineux ont vraiment été malmenés.

Les agriculteurs à qui je parle disent réclamer la justice. Ils veulent être assurés que la ratification du Protocole de Kyoto ne va pas coûter des emplois. C'est aussi ce que je veux, mais je m'intéresse par ailleurs à l'avenir de notre pays. J'ai fait un sondage dans ma circonscription. De toutes les lettres reçues, 90 p. 100 étaient en faveur de la ratification. Je suis convaincu que le député a rencontré des gens qui voulaient connaître ses opinions et étaient d'accord avec lui.

À ceux qui enfreignent la loi, je dirais tout simplement qu'il existe des lois au pays. De toute évidence, l'Ontario n'est pas membre de la Commission canadienne du blé et la province va très bien. Certains agriculteurs décident d'enfreindre la loi. Je ne peux pas conseiller cela. Je ne vois pas comment quelqu'un pourrait cela. Nous venons à la Chambre en notre qualité de législateurs et nous ne pouvons pas décider que nous n'aimons pas une partie d'une loi ou qu'une telle disposition ne fonctionne pas pour nous; je ne peux pas conseiller à quelqu'un d'enfreindre la loi. Je ne veux pas que les gens aillent en prison et personne ne le souhaite.

Je possède des armes à feu. Il m'est même arrivé de voir mourir un chevreuil devant moi à un camp. Je dois maintenant enregistrer mes armes à feu parce que c'est la loi. Je ne conseillerai donc jamais à quelqu'un de contrevenir à la loi. Je vais plutôt conseiller aux gens d'observer les lois du Canada.

**M. Bill Matthews (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Madame la Présidente, je félicite tous ceux qui ont participé au débat, en particulier le motionnaire et le motionnaire de l'Adresse en réponse au discours du Trône.

**Une voix:** Oh, Oh!

**M. Bill Matthews:** Madame la Présidente, j'ai écouté très attentivement les propos du député de Wild Rose et je m'attends à ce qu'il démontre autant de respect à l'égard de ce que les autres ont à dire à la Chambre. Je sais que c'est peut-être difficile et que, même s'il écoutait, il ne comprendrait pas.

*L'Adresse*

Le discours du Trône a suscité beaucoup d'attention au pays. Depuis notre arrivée au pouvoir, après 30 ans de déficits successifs, nous comptons à notre actif cinq budgets équilibrés et nous sommes en bonne voie d'en ajouter un sixième. Je pense que c'est un exploit assez remarquable. Cela dit, il ne fait aucun doute dans mon esprit que les Canadiens d'un bout à l'autre du pays ont contribué à cet exploit. Pareil résultat ne peut être attribué uniquement au gouvernement. Il a fallu consentir bien des sacrifices dans toutes les parties du pays et dans certains secteurs en particulier. Je félicite les Canadiens d'avoir contribué à rétablir la stabilité financière au Canada, ce qu'on n'avait pas connu depuis longtemps.

Le discours du Trône traite de la santé, sujet qui préoccupe certainement les députés représentant les diverses circonscriptions et régions du pays, ainsi que tous les Canadiens. Encore une fois, le gouvernement s'est engagé à investir davantage dans les soins de santé. Nous attendons le rapport Romanow et la tenue de la conférence des premiers ministres que le premier ministre s'est engagé à convoquer pour discuter du rapport. Bien sûr, nous avons tous hâte de lire le rapport et de connaître les résultats de la conférence, mais de voir le gouvernement donner suite aux recommandations du rapport et débloquer pour la santé les sommes d'argent qui font si cruellement défaut. Le discours fait également mention d'investissements dans les infrastructures, les routes, les systèmes de transport et le logement. Il traite aussi évidemment des familles et des enfants.

Il y a quelques jours à peine, dans une localité de ma circonscription à Terre-Neuve-et-Labrador, j'ai assisté aux audiences d'une commission royale d'enquête mise sur pied par le premier ministre provincial dans le but de consolider la place de la province au sein de la fédération canadienne. La commission tiendra 23 audiences dans toute la province.

J'ai assisté à l'audience que la commission a tenue dans la localité de Harbour Breton, que certains collègues, surtout de ce côté-ci, connaissent bien, mais je sais que mon collègue du NPD y est venu avec moi en qualité de membre du Comité permanent des pêches et des océans. C'est encore un village très prospère.

Une centaine de personnes étaient venues assister à l'audience de la commission. Au début de la séance, on leur a demandé d'identifier leurs cinq principaux sujets de préoccupation et d'en établir la liste par ordre de priorité. Chacun devait les inscrire sur une feuille de papier à remettre aux organisateurs. Puis on a compilé les résultats pour voir quels étaient les trois principaux sujets de préoccupation des habitants de la région. Cela a donné des résultats très intéressants. Chose peu étonnante pour les gens de Terre-Neuve-et-Labrador, ni pour les porte-parole des partis en matière de pêches ni pour les membres du Comité permanent des pêches et des océans, le problème numéro un identifié par les personnes réunies ce soir-là était l'état des pêches et la nécessité pour le gouvernement du Canada de poursuivre la gestion des ressources axée sur la conservation dans les zones du nez et de la queue du Grand Banc et du Bonnet flamand.

Quiconque connaît bien la circonscription que je représente dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador ne sera pas étonné d'apprendre que cette question constituait le principal problème aux yeux de ces gens. Il était intéressant d'écouter leurs interventions et d'entendre ce qu'ils avaient à dire sur le sujet. Le problème a de graves répercussions pour la région de l'Atlantique, pas seulement pour Terre-Neuve, car, depuis le moratoire imposé en 1992 sur la pêche aux poissons de fond, surtout la morue, les gens s'attendaient à ce que les stocks se reconstituent et se renouvellent et à ce qu'ils puissent maintenant tirer un meilleur revenu de la récolte et de la transformation du poisson, mais cela ne s'est pas produit. Tout le

long des côtes magnifiques de Terre-Neuve et du Labrador, les gens éprouvent encore énormément de difficultés. Je tiens à le signaler car le discours du Trône nous donne l'occasion de parler de nos circonscriptions et des problèmes et des préoccupations qui s'y rencontrent.

Le principal sujet de préoccupation identifié était donc l'état des pêches. Partout dans la circonscription, tout dépend entièrement du revenu tiré de la pêche et de la transformation du poisson.

● (1650)

Une autre question qui préoccupe les gens de ma circonscription et les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que d'autres provinces est le programme actuel de péréquation établi par le gouvernement fédéral en consultation et de concert avec les gouvernements provinciaux.

Je vais vous dire ce qui contrarie les gens de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons le champ pétrolifère Hibernia en haute mer, les champs pétrolifères de Terra Nova et de White Rose, et un accord vient d'être signé pour exploiter le gisement de la baie Voisey, au Labrador. Il semble qu'un accord soit imminent avec le Québec sur un autre projet énergétique au Labrador. Cependant, du fait des recettes accrues que la province obtiendra, bien entendu, la récupération s'appliquera. De ce fait, il est très difficile de s'en sortir pour une province comme Terre-Neuve-et-Labrador. La province se préoccupe beaucoup du programme actuel de péréquation. On se demande comment nous pouvons remédier à cette situation pour améliorer le sort des gens de la province de façon durable. Cela nous préoccupe beaucoup.

De plus, je veux simplement dire que même si, à Terre-Neuve-et-Labrador, nous avons une industrie pétrolière et gazière dynamique au large de nos côtes, et d'excellentes industries minière et forestière, notre principale industrie à l'heure actuelle, comme cela a toujours été le cas et le demeurera toujours, est notre industrie de la pêche. Il en sera toujours ainsi car toutes les autres industries dont nous parlons sont fondées sur des ressources non renouvelables. Une fois qu'elles sont épuisées, c'est fini, alors que nos ressources halieutiques renouvelables, si elles sont bien gérées, devraient toujours être là pour nous.

Ce sont certaines des choses dont je voulais parler aujourd'hui dans le cadre de ce débat sur le discours du Trône. Alors que nous siégeons ici semaine après semaine et entendons des députés de tous les côtés parler des questions qui les préoccupent, il est extrêmement intéressant de comprendre à quel point notre merveilleux pays est diversifié. Ce que je trouve le plus intéressant, c'est de relever les questions qui préoccupent les diverses régions du pays, en ce sens que ce qui est très important pour les gens que je représente à Terre-Neuve-et-Labrador est tellement différent des préoccupations des gens de l'Ouest. Je viens d'entendre un député parler de la Commission canadienne du blé et des problèmes qu'elle cause aux gens qu'il représente. Un autre député d'en face a parlé des stocks de salmonidés en Colombie-Britannique et de certains problèmes inhérents à cela. En tant que député, je trouve très intéressant d'écouter les différentes préoccupations exprimées, mais il reste que les préoccupations de mes électeurs sont aussi importantes que celles des électeurs de ces députés.

*L'Adresse*

● (1655)

**M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement l'intervention du député libéral ou conservateur; je ne sais pas exactement à quel parti il appartient. Il a parlé de cinq années d'équilibre budgétaire. Tous ces budgets équilibrés ont été rendus possibles grâce à six années des plus importantes augmentations de taxes et d'impôt dans l'histoire du Canada. Le gouvernement a équilibré son budget au détriment des Canadiens. Même si les libéraux ne l'admettront jamais, ils nous préparent la plus grave ponction fiscale de l'histoire de notre pays, et elle sera liée au Protocole de Kyoto.

Ce protocole fera grimper le prix de base de chaque goutte de carburant ou d'essence produite au pays. Il fera grimper le prix de base de tous les produits fabriqués au Canada. Il fera grimper le prix de base de tous les produits et services liés même de très loin au Protocole de Kyoto. Devinez quoi? À toutes ces augmentations de prix viendra s'ajouter la TPS, ce qui entraînera une augmentation inattendue des recettes provenant de la TPS, tout cela grâce à la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto. Voilà ce que cache cet accord de Kyoto. Cela n'a rien à voir avec l'environnement, mais tout à voir avec l'appétit vorace du gouvernement libéral en matière fiscale. La mise en oeuvre du Protocole de Kyoto permettra au gouvernement de taxer furtivement les Canadiens. Pourquoi n'avoue-t-il pas simplement les véritables objectifs que cache l'accord de Kyoto?

**M. Bill Matthews:** Madame la Présidente, je voudrais remercier le député de ses observations et de sa question. Cependant, il me semble que certains députés de l'opposition officielle ont beaucoup de difficulté à ne pas être détestables. Ils sont détestables en tout. Ils sont incapables d'avoir des discussions courtoises. Ils se lèvent et me traitent de tous les noms. L'un d'eux vient probablement de l'ancien Parti réformiste, qui est devenu l'Alliance réformiste conservatrice canadienne, puis l'Alliance canadienne. Je ne veux pas jouer à ce petit jeu-là. Je m'en tiendrai plutôt aux questions dont nous sommes saisis.

Alors qu'aux États-Unis et ailleurs dans le monde, l'économie est mise à rude épreuve, le Canada profite d'une forte croissance économique, grâce, notamment, aux mesures de réduction d'impôt prises par le gouvernement. Celui-ci a redonné de l'argent aux contribuables. Et c'est grâce à cela que notre économie a mieux fait que sa contrepartie américaine. Si on la compare à celle des autres pays du G-7, on constate que l'économie canadienne est loin devant en raison des mesures prises par le gouvernement. Ce dernier a constamment diminué les impôts. Il a remis de l'argent aux contribuables pour qu'ils puissent dépenser et stimuler l'économie.

Il est tout à fait inacceptable que le député prenne la parole à la Chambre aujourd'hui et s'attende à ce que les Canadiens ou les députés croient que le gouvernement a mis en oeuvre un programme de hausse des impôts. C'est on ne peut plus faux, et tous les députés le savent. En fait, le gouvernement diminue les impôts depuis des années. C'est pour cette raison que l'économie canadienne est si forte, et les Canadiens, si prospères.

● (1700)

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD):** Monsieur le Président, le député de Burin—St. George's sait fort bien que c'est ce gouvernement qui a imposé des droits de sécurité aérienne de 24 \$, arrachant aux voyageurs aériens des millions de dollars.

Voici ma question. Le changement que le gouvernement a apporté au crédit d'impôt pour personnes handicapées est l'une des mesures

les plus répréhensibles jamais prises à l'encontre des éléments les plus vulnérables de notre société. Nous soustrayons en moyenne 600 \$ sur chaque demande de crédit faite par les plus vulnérables d'entre nous, des gens qui ont perdu leurs jambes en France pendant la guerre, par exemple, des personnes lourdement handicapées. Le gouvernement, par l'entremise du ministre des Finances, change la définition de l'expression «se nourrir et se vêtir» soi-même. J'espère que le député, qui représente ses électeurs, et qui le fait bien du reste, n'appuie pas ces changements apportés par le ministre des Finances.

Qu'est-ce que le député est prêt à faire pour qu'on arrête d'infliger ce traitement cruel aux plus vulnérables?

**M. Bill Matthews:** Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de ses observations et de sa question. La question porte sur un problème qui préoccupe certainement tous les députés. Il se pose à nous depuis un bon moment parce qu'il nous a été soumis par ceux qui sont directement touchés, par les éléments les plus vulnérables de notre société, car c'est bien ce qu'ils sont.

Je peux dire au député que, comme beaucoup de nos collègues, notamment de ce côté-ci de la Chambre—mais ceux d'en face ne sont pas en reste, j'en suis sûr—, j'ai exposé le problème au cours de discussions avec le ministre des Finances, en présence du premier ministre et devant le caucus national. J'espère que le problème sera réglé comme il doit l'être.

[Français]

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, je tiens à indiquer que je partagerai mon temps avec la députée de Terrebonne—Blainville.

D'abord, prendre la parole sur un tel discours du Trône, c'est à la fois paradoxalement trop de temps et pas assez de temps. Nous n'avons que 10 minutes. Dix minutes pour critiquer ce qui est absent du discours, c'est très peu de temps. On ne parle pas, dans ce discours du Trône, du déséquilibre fiscal entre le fédéral et les provinces, en particulier le Québec.

Il n'y a rien sur les demandes du Québec concernant les congés parentaux, un dossier qui traîne depuis de nombreuses années. Il n'y a rien en termes de modifications et d'améliorations à l'assurance-emploi. Ce sont des promesses faites, entre autres, par un certain nombre de ministres libéraux du Québec pendant la campagne électorale de 2000. Il n'y a rien pour ce qui est d'un plan d'aide pour venir en aide à l'industrie et aux travailleurs et travailleuses dans le bois d'oeuvre.

Paradoxalement, comme je le disais, 10 minutes, c'est donc trop peu de temps pour pouvoir parler de tout ce qui est absent dans ce discours du Trône. Cependant, 10 minutes, c'est trop de temps pour parler de ce qu'il y a dans le discours du Trône. Globalement, il ne faut pas se le cacher, c'est un condensé réchauffé de ce que nous servent les libéraux fédéraux depuis 1993, soit depuis leur fameux livre rouge.

C'est une foule de voeux pieux qu'ils n'ont jamais voulu réaliser. Encore aujourd'hui, quand on lit le discours du Trône, on nous rappelle qu'il faut lutter contre la pauvreté des enfants. Pendant neuf ans, les libéraux ont eu la possibilité, par le biais de toutes sortes de mesures qui sont de leurs compétences, de lutter contre la pauvreté des enfants, et ils n'ont rien fait.

*L'Adresse*

On nous parle encore de la priorité concernant la santé. On sait qu'actuellement le gouvernement fédéral ne contribue plus que 14 p. 100 des dépenses en matière de santé au Québec et dans l'ensemble des provinces. Depuis quelques jours, on a pu voir dans les journaux du Canada et du Québec une publicité payée par l'ensemble des provinces et des territoires rappelant ce fait. C'est donc un consensus sur le plan des provinces et des territoires. C'est évidemment un consensus extrêmement fort au Québec. Les trois partis à l'Assemblée nationale appuient la position qu'on retrouvait dans le rapport de la Commission Séguin. Finalement, à part de répéter le voeu pieux voulant que la priorité du gouvernement vise la santé des Canadiens et des Québécois, on ne retrouve aucune mesure concrète pour améliorer la situation dans la santé.

Globalement, depuis que je suis à la Chambre, je me suis aperçu qu'il y aurait une formule assez simple pour décrire le fonctionnement ou l'héritage de l'actuel premier ministre du Canada. Avec les libéraux fédéraux, le discours, c'est de «flasher» à gauche, mais la réalité des politiques, c'est de tourner à droite. Ce sont des politiques extrêmement conservatrices ayant une vision impériale, une vision que je pourrais qualifier de bavuse avec une partie de la population et des provinces du Canada. Elle est toujours extrêmement centralisatrice et dénuée de transparence. J'ai dénombré sommairement 16 empiètements sur les domaines de compétence du Québec et des provinces. On parle encore là de voeux pieux.

Imaginez, quand les politiques seront effectivement connues, de quelles attaques le Québec sera encore la victime. Je pense que c'est la marque de commerce que nous laissera le premier ministre actuel, c'est-à-dire une ère de confrontation. Rien dans ce qu'on retrouve dans le discours du Trône, rien dans les déclarations de son successeur présumé, l'ancien ministre des Finances, ne laisse penser qu'à moyen et long terme, les choses changeront avec les libéraux fédéraux.

Je donne pour exemple—étant donné que je suis maintenant le critique en matière des finances, je vais essayer de me concentrer sur ce domaine—un extrait de la page 11 du discours du Trône où on nous dit:

Le gouvernement collaborera avec toutes les parties intéressées pour faire en sorte que le Canada possède le système moderne et efficace dont il a besoin pour régir les valeurs mobilières.

Aujourd'hui même, le ministre des Finances nous annonce que Harold MacKay vient d'être nommé représentant spécial en matière de réglementation des valeurs mobilières au Canada.

Le gros problème, c'est que, en vertu de la Constitution canadienne, la réglementation des valeurs mobilières relève des provinces. Qu'est-ce que le gouvernement fédéral a à annoncer aujourd'hui la nomination d'un responsable ou d'un représentant spécial pour le conseiller en matière de réglementation pour ce qui est des valeurs mobilières au Canada, alors que ce n'est absolument pas de sa compétence?

• (1705)

On me dira que certains au Canada, surtout en Ontario, poussent pour cette idée d'une agence nationale fédérale pour la réglementation des valeurs mobilières. Entre autres, le président de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario dit que ce serait une bonne idée d'avoir une agence fédérale pancanadienne pour s'occuper des valeurs mobilières, même si ce n'est pas un champ de compétence fédéral.

Derrière cela, il y a l'idée d'installer cette agence fédérale avec son siège social à Toronto et de faire en sorte que, encore une fois, la ville de Toronto soit privilégiée comme place financière de

l'ensemble canadien, au détriment en particulier de Montréal et aussi de Vancouver. Nous ne sommes pas dupes.

Derrière cette initiative qui répond à une préoccupation réelle des petits actionnaires qui se sont fait flouer par des dirigeants peu scrupuleux de grandes entreprises, le gouvernement fédéral profite de cette inquiétude pour centraliser encore plus dans un domaine qui n'est pas de sa compétence. Il le fait au détriment de Montréal et du marché financier québécois.

Je pense qu'il faut être très clair là-dessus. La ministre des Finances du Québec, Mme Marois, l'a répété à plusieurs reprises, ce n'est pas une absence de volonté d'harmonisation dans les réglementations, mais c'est la volonté de tenir compte de la réalité régionale des marchés financiers.

Au Québec, par exemple, on a le Code civil. Qu'on le veuille ou pas, le gouvernement fédéral devra tenir compte de la réalité québécoise qui est celle d'avoir un code civil et non pas le common law.

Pourquoi avoir une agence pancanadienne qui devra de toute façon tenir compte du caractère distinct du Québec? Si elle n'en tient pas compte, elle sera inefficace et ne répondra pas aux besoins des petits actionnaires et des investisseurs.

Également, avoir une agence pancanadienne alourdira le processus. On sait comment ce gouvernement est extrêmement bureaucraté et que l'ensemble de l'administration fédérale est extrêmement lente. Le gouvernement du Québec a montré l'exemple après les déboires financiers aux États-Unis, le scandale d'Enron en particulier. Actuellement, en commission parlementaire, on étudie le projet de loi 107 qui va créer de nouvelles infractions et fera en sorte que des sanctions plus importantes soient imposées à des dirigeants d'entreprises qui falsifieraient leurs bilans financiers.

Le Québec a été capable, dans le cadre actuel de son champ de compétence, de réagir rapidement à une situation qui demandait effectivement qu'on prenne des mesures.

Si on se réfère au discours du Trône, et le ministre de la Justice nous l'a répété lors de la période des questions orales, on passe les choses en revue pour voir s'il serait nécessaire de changer quelques lois. On parle de renforcer les moyens de les appliquer. On est encore à l'étape de voir ce qui devrait être fait, de faire l'inventaire, alors qu'au Québec on a déjà répondu à l'ensemble des difficultés découlant des scandales américains.

Si le gouvernement fédéral veut faire quelque chose, il a ses propres champs de compétence qui lui permettraient de poser des gestes. Le Bloc québécois a proposé un certain nombre de choses, par exemple de créer une nouvelle infraction concernant les transactions d'initiés. Cette infraction pourrait être passible de dix ans d'emprisonnement. Cela interdirait aux chefs d'entreprises d'utiliser des renseignements confidentiels à leur profit. Cela n'existe pas dans le Code criminel. On pourrait créer cette infraction.

On pourrait créer une nouvelle infraction de fraude en valeurs mobilières. Cette infraction, inspirée des mesures adoptées aux États-Unis, pourrait être passible de dix ans de prison. Elle interdirait les fraudes dans le cas de vente et d'achat de valeurs mobilières. Cela peut se faire dans le cadre des compétences du gouvernement fédéral. On pourrait préciser l'infraction de falsification des livres et documents prévue à l'article 397 du Code criminel, afin de viser précisément les falsifications faites aux états financiers. On pourrait augmenter les peines prévues à l'article 397 du Code criminel pour les faire passer de cinq à dix ans.

*L'Adresse*

Ce sont des choses auxquelles le gouvernement fédéral devrait s'attaquer, car il a la légitimité constitutionnelle de s'y attaquer.

Mais ce n'est pas ce qui intéresse le gouvernement fédéral. Ce qui l'intéresse, c'est d'augmenter son pouvoir pour augmenter son pouvoir. Il veut le faire au détriment du Québec, mais il le fait aussi malheureusement au détriment des autres provinces.

Il faut espérer que dans le reste du Canada, les gens vont commencer à se réveiller pour comprendre que derrière l'ensemble de ces politiques, il y a une philosophie contraire à celle qui a amené à la création du Canada.

• (1710)

Personnellement, je ne crois pas évidemment que ce système soit corrigé. C'est pourquoi je pense que ce discours du Trône est encore une preuve, comme le fait qu'on nie l'existence du déséquilibre fiscal, que la seule manière pour les Québécois et les Québécoises d'atteindre leur pleine maturité c'est la souveraineté du Québec.

[Traduction]

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, je suis toujours heureux d'entendre le député. Il est très éloquent, et je l'écoute avec plaisir depuis des années.

J'aimerais lui poser une question sur la partie du discours du Trône qui porte sur l'accès aux collèges, cégeps et universités, y compris dans la province de Québec.

Tous les gouvernements provinciaux ont réduit leurs dépenses dans le secteur de l'éducation postsecondaire. Le gouvernement du Québec n'est pas le seul à l'avoir fait. Toutes les autres provinces ont également réduit leurs dépenses à ce chapitre, plusieurs allant même plus loin que le Québec. Le discours du Trône a précisé que le gouvernement fédéral avait commencé à assumer les coûts indirects de la recherche dans les collèges et les universités. Cette nouvelle a été très bien reçue au Québec, compte tenu des coupures qui ont été effectuées dans les programmes d'infrastructure.

Toutefois, une partie du discours du Trône porte sur l'accès à l'université et au collège, et la province de Québec mérite des félicitations pour avoir réussi à maintenir les droits de scolarité au niveau le plus bas au pays, malgré toutes les coupures effectuées. Les jeunes Québécois peuvent maintenant faire des études collégiales ou universitaires pour le tiers environ du coût exigé en Ontario.

Le discours du Trône précise que le gouvernement fédéral tentera de faire quelque chose pour améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire. Le député a-t-il une idée de la meilleure façon pour le gouvernement fédéral de venir en aide au gouvernement du Québec, qui a déjà réussi à maintenir les droits de scolarité à un faible niveau, afin d'améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire au pays?

• (1715)

[Français]

**M. Pierre Paquette:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question parce que je pense que, effectivement les points qu'il a soulevés sont extrêmement importants. J'ai pu, lorsque je remplaçais un de mes collègues, assister au Comité permanent de l'industrie à des représentations par des universités, en particulier des provinces Maritimes, qui se plaignaient justement de l'absence, je dirais, des subventions pour ce qui est des coûts indirects à la recherche. Effectivement, de ce point de vue là il y a un problème réel. On nous annonce qu'il y aura une solution et on verra de quoi il retournera.

Mais je pense que la meilleure manière de faire pour un gouvernement fédéral respectueux des compétences des provinces et de la Constitution canadienne, ce serait soit d'augmenter les transferts prévus à cet effet, entre autres le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, ou encore, à la lumière des surplus qui se sont dégagés au cours des dernières années et qui sont prévus au cours des prochaines années—là-dessus, je le réfère à l'étude du Conference Board qui a été faite pour les provinces—se retirer carrément d'une partie du champ de taxation pour laisser la place aux provinces afin qu'elles soient capables d'assumer leurs responsabilités constitutionnelles.

Je rappelle que le gouvernement fédéral ne contribue plus que pour 8¢ par dollar dépensé en éducation. C'est vrai au Québec mais c'est vrai aussi dans les autres provinces. Donc, je pense que cela pourrait être de ces deux ordres-là: soit carrément augmenter les transferts aux provinces ou se retirer du champ de taxation. Par exemple, la Commission Séguin proposait de se retirer du champ de taxation qui était la taxe sur les produits et services, et corriger le déséquilibre fiscal.

Je termine en rappelant une chose. Quand on parle de déséquilibre fiscal, il ne s'agit pas simplement de questions financières. Il s'agit aussi de questions de démocratie. À partir du moment où les provinces n'ont plus les moyens d'assumer leurs responsabilités constitutionnelles, elles ont de la difficulté à être autonomes dans leurs politiques et elles ne sont plus imputables envers leurs citoyens et leurs citoyennes pour les choix politiques qu'elles portent. Personnellement, je pense qu'on pourrait, s'il y avait véritablement une volonté de corriger les lacunes fédérales actuelles, on aurait les moyens de le faire. Mais comme je l'ai mentionné, je pense que la volonté politique de corriger les déséquilibres existants n'existe plus au Canada depuis de nombreuses années.

**Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ):** Monsieur le Président, c'est à mon tour de saisir l'opportunité de m'exprimer sur le discours du Trône. Vous n'êtes pas sans savoir que je suis la porte-parole du Bloc québécois en matière de condition féminine. En ce sens, mes propos se veulent le reflet des préoccupations des Canadiennes et des Québécoises. Le discours auquel nous avons eu droit n'a rien apporté de nouveau, comme l'ont souligné plusieurs de mes collègues ces jours derniers.

Je dirais même plus: dans ce testament politique, le gouvernement perpétue les disparités sociales et l'exclusion de la majeure partie de la population, soit celle des femmes.

Derrière toutes les promesses creuses, impossible de discerner un engagement réel du gouvernement fédéral. Pire encore, ce discours témoigne de l'absence totale de préoccupations du gouvernement pour les femmes.

Le gouvernement fédéral annonce quelques miettes qui continueront d'appauvrir les femmes, leur famille et, par le fait même, les enfants. Ce sont des miettes, puisque ce sont les femmes qui sont les plus susceptibles de s'appauvrir. Ottawa ne fait rien pour leur assurer l'équité comme la parité économique et sociale.

Les Canadiennes et les Québécoises ont toujours assumé leur part de responsabilités et rappellent au premier ministre que les coupures du fédéral dans les transferts des sommes destinées à assurer les services et activités touchant la santé, l'éducation et les programmes sociaux amplifient la situation de pauvreté des femmes et, par la même occasion, celle des enfants.



*L'Adresse*

La prudence commandait aux femmes d'attendre les éclaircissements apportés par le premier ministre dans son allocution suite à la lecture du discours du Trône. Et elles ont eu raison: force est de constater que rien dans les textes ne mentionne des mesures visant l'amélioration de la condition de vie des femmes; rien sur les revendications de la Marche mondiale des femmes; rien que de l'ingérence dans les compétences du Québec et des provinces; rien qu'une intrusion qui amènera encore des tiraillements dont la population fera les frais; rien qu'une stratégie gouvernementale pour augmenter son pouvoir centralisateur.

Nous constatons à nouveau que les femmes, qui comptent pour plus de 50 p. 100 de la population, sont les grandes oubliées du testament politique du chef du gouvernement. Non seulement elles sont oubliées, mais elles sont totalement ignorées et bafouées dans leur droit d'être considérées comme elles le méritent. Cette ignorance et ce manque de considération résumant bien la situation des Québécoises et aussi celle des Canadiennes.

Les victimes de violence nous ont souvent confié qu'il était plus facile de guérir d'un coup de poing et d'une insulte que de survivre à l'indifférence et l'ignorance dans lesquelles elles sont souvent confinées. Elles ont également affirmé que le maintien d'une situation économique et d'une dépendance économique accentue leur détresse et réduit de beaucoup leurs chances de s'en sortir.

Or, le gouvernement, dans son discours, affiche une ignorance des problématiques dont sont victimes les femmes et perpétue ainsi le cycle de la violence. Pire encore, par son manque d'intérêt face à la situation des femmes de son pays et du Québec, le premier ministre et son gouvernement envoient un message clair dans son discours: le gouvernement ne tient pas compte des différences et des spécificités tant en ce qui concerne les femmes que les provinces.

Pourtant, en septembre 2001, la rencontre fédérale-provinciale et territoriale des ministres et secrétaire d'État de la condition féminine avait mis en lumière les engagements et l'ampleur des investissements consentis par le gouvernement du Québec à l'amélioration des conditions de vie des femmes. L'ensemble des ministres et secrétaire d'État canadiens ont démontré un vif intérêt à l'égard des réalisations du Québec et souligné le côté novateur des mesures québécoises dans toutes les sphères d'activités touchant la condition féminine.

• (1720)

Par ailleurs, et aussi, les ministres et secrétaires d'État se sont engagées à renforcer l'autonomie économique des femmes et à leur assurer une participation active sur le marché du travail. Elles se sont aussi engagées à poursuivre leurs actions afin que les politiques fiscales puissent tenir compte du travail non rémunéré effectué par les aidantes naturelles. Cela, c'était il y a un an. Je tiens à préciser aussi que le dossier du régime d'assurance parentale, mis en place par le fédéral, a ouvertement été critiqué, alors que celui du gouvernement du Québec s'est distingué par son caractère avant-gardiste.

Les femmes du Québec, et c'est normal, s'attendaient donc à retrouver dans les priorités gouvernementales des mesures concrètes visant une réponse adéquate à la pauvreté chronique et quotidienne dont elles et leurs enfants sont victimes. Certes, ce beau discours prétend qu'en tant que société démocratique, nous pouvons formuler des besoins et avoir la certitude que nous serons entendues. Mais par qui serons-nous entendues? Et quelles certitudes avons-nous que nous aurons le soutien et l'aide nécessaire pour sortir nos enfants de la pauvreté? Il n'y en a aucune, dans ce discours, qui puisse nous réjouir.

Les femmes savent désormais que ce gouvernement n'entend pas les reconnaître et les soutenir adéquatement. Rien dans ce discours ne garantit une meilleure qualité de vie pour toutes les femmes et leur famille. Au contraire, le gouvernement continuera d'exclure les femmes, ce qui aura pour effet de les maintenir dans la pauvreté. Pire encore, le gouvernement continuera avec audace et avec mépris à provoquer des disparités sociales engendrant plus de pauvreté, entre autres chez la classe moyenne, diminuant ainsi les espoirs de ces familles de s'enrichir et de participer activement au développement social et collectif. Par son indifférence et son incapacité de reconnaître les problématiques particulières, le gouvernement oblige encore une fois les femmes à supporter le fardeau fiscal des mesures inadéquates et périmées qu'il continue de promouvoir.

Les Canadiennes et les Québécoises sont à l'image de leur province. Elles trouvent des solutions justes et intelligentes aux nombreux problèmes sociaux. Au cours des années, elles ont développé des expertises et innové avec des solutions rejoignant les préoccupations sociales et économiques de l'ensemble de la population. Elles ont investi dans une vision sociale, sans attendre que le fédéral soutienne leurs actions. Elles ont cru, à tort, qu'avec les années, non seulement le gouvernement reconnaîtrait leurs efforts, mais assurerait un financement adéquat et décent afin de les aider à lutter contre l'appauvrissement, tout comme le Québec a d'ailleurs tenté de dépasser les limites imposées par un gouvernement fédéral centralisateur qui ignore volontairement sa spécificité et son caractère distinct.

Le gouvernement fédéral ne tient pas compte des revendications des femmes comme des demandes légitimes du Québec. C'est une attitude qui échappe au gros bon sens et à la logique.

Dans les prochains mois, les femmes et le Bloc québécois examineront attentivement les motivations et les comportements d'un gouvernement qui ne fait rien pour éliminer la pauvreté des femmes et qui, au contraire, continue par ses refus à nous maintenir dans la pauvreté. Les Canadiennes, comme les Québécoises, ont droit au respect et à la reconnaissance du gouvernement fédéral.

Il est temps que celui-ci prenne note qu'il existe des domaines, des programmes et des activités où les femmes exercent leurs compétences selon les besoins de leur milieu, selon les besoins de leur province.

Il est temps aussi que le gouvernement cesse de s'ingérer dans des programmes relevant de compétences provinciales. Il serait plus judicieux qu'il investisse dans l'autonomie des femmes et des provinces s'il veut combattre la pauvreté, plutôt que d'enrayer uniformément un problème chronique, et que cela ne donne rien.

• (1725)

Les enfants sont pauvres parce que leurs mères sont régulièrement victimes des inégalités sociales qu'engendrent le manque de respect des différences et l'ignorance du gouvernement fédéral de la réalité spécifique des femmes et du Québec

[Traduction]

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, la députée occupe un important poste de porte-parole, qu'elle prend très au sérieux. Je suis heureux que les Canadiennes aient une personne comme elle dans leur camp.

*L'Adresse*

Une partie du discours du Trône qui m'a beaucoup plu concernait la santé. Cette partie traitait du mode de vie et de l'exercice chez les enfants et la population en général, et disait que nous allons tenter de modifier les habitudes alimentaires pour éviter les maladies autant que possible.

Je voudrais souligner que, selon le récent rapport des premiers ministres sur les indicateurs de santé, le taux de mortalité attribuable au cancer du poumon chez les Canadiennes augmente toujours. Il s'élève à près de 35 p. 100, alors qu'il se situe à 27 p. 100 chez la population en général. Le rapport souligne que l'incidence du tabagisme chez les adolescents est toujours élevée comparativement au reste de la population. C'est particulièrement le cas chez les femmes et les autochtones.

La députée a-t-elle des idées sur des façons dont nous pourrions examiner ces habitudes au sein de la population en général, mais particulièrement chez les femmes et les adolescentes?

[Français]

**Mme Diane Bourgeois:** Monsieur le Président, je remercie les députés d'en face de m'avoir posé cette question.

Je n'ai pas de réponse personnelle à ce type de question, n'étant pas une spécialiste. Ce que je sais, par ailleurs, c'est qu'il existe au Québec et probablement dans les autres provinces canadiennes des groupes de femmes qui travaillent justement à l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Effectivement, lorsqu'on a une certaine éducation, lorsqu'on a une certaine instruction, on est capable de se tenir au courant des incidences de mauvaises habitudes de vie sur notre santé. Bien sûr, c'est très difficile pour une femme d'aller consulter un homme médecin et de se faire parler de sa santé, comme c'est difficile pour un homme d'aller consulter une femme médecin et de se faire parler de la prostate. Il ne faut quand même pas se leurrer. Il y a des gênes qui sont normales.

Si on préconise le fait d'avoir davantage de femmes pour parler aux femmes, il faudra mettre davantage d'argent dans des organismes qui vont être là pour aider les femmes. D'ailleurs, en terminant, je voudrais juste faire remarquer au député d'en face que lors de la Marche mondiale des femmes, il y avait 13 revendications qui relevaient d'un comité canadien de la Marche des femmes. Les femmes demandaient de l'argent pour aider à mettre fin, entre autres, à la violence, bien sûr, mais aussi aider les centres de femmes, les centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles et les maisons d'hébergement pour femmes.

• (1730)

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ):** Monsieur le Président, j'aimerais demander ceci à ma collègue de Terrebonne—Blainville. Elle a clairement indiqué que le gouvernement fédéral ne répondait pas aux revendications, aux aspirations légitimes des groupes de femmes.

Serait-elle assez aimable pour nous donner quelques exemples?

**Mme Diane Bourgeois:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue qui me permet aussi d'ajouter un petit peu plus d'informations à mon discours de tout à l'heure ou, à tout le moins, de l'explicitier davantage.

Je pense qu'il y a à peu près deux volets dans le type de questions que vient de me poser mon collègue. Premièrement, il y a l'aspect des revendications des femmes. Je suis d'accord avec le fait d'en parler et je répondrai à sa question.

Cependant, il ne faut pas oublier un aspect. Si les femmes ont revendiqué en l'an 2000 et si elles revendiquent toujours—et elles

ont revendiqué auparavant, qu'on pense à la Marche «Du Pain et des Roses»—, c'est toujours en fonction de sortir leurs enfants de la pauvreté et d'aider les familles à être moins pauvres.

Que demandent ces femmes-là? Elles demandent des mesures sociales qui ne soient pas seulement ponctuelles, mais des mesures en vertu desquelles elles auront de l'aide pour pouvoir participer au marché du travail.

Prenons par exemple les modalités de l'assurance-emploi actuelles. Comment voulez-vous qu'une femme qui a eu quelques enfants, qui n'a pas pu accumuler le temps requis, puisse recevoir des prestations d'assurance-emploi? Je regrette de dire que les travailleuses autonomes ne sont pas reconnues en vertu du congé parental et qu'il y a de plus en plus de femmes qui sont travailleuses autonomes, pour essayer de s'en sortir.

Comme on m'indique que le temps qui m'était imparti est terminé, je ne pourrai malheureusement pas accorder plus de temps à cette réponse extrêmement importante.

[Traduction]

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec le député de Kitchener—Waterloo.

Nous discutons du discours du Trône. Il me semble que le premier ministre et le gouvernement ont scruté le système fédéral, le Canada d'un océan à l'autre et la planète entière à la recherche de certains thèmes, puis qu'ils les ont résumés dans le discours du Trône relativement court dont nous parlons depuis quelques jours. Ce discours nous donne un aperçu, une sorte de plan d'action ou une vision de ce que le gouvernement compte faire au cours des prochaines années. Telle est la nature du discours du Trône.

Tous les députés scrutent à leur tour ce thème, lui-même un condensé et un résumé d'information, afin d'y trouver de grands ou de petits sujets d'intérêt.

Par exemple, de ce côté-ci de la Chambre, nous le décortiquons dans l'espoir d'y trouver de petits bijoux de projets d'intérêt particulier. Les députés d'en face y cherchent et y trouvent des lacunes. Le processus n'est pas malsain, mais nous devons garder en tête que le discours du Trône est un tout.

J'aborderai d'abord brièvement le discours dans son ensemble, puis je me pencherai, si j'en ai le temps, sur certains des bijoux de projets qui m'intéressent particulièrement.

C'est un peu comme si j'ouvrais un parapluie et examinais son armature, chacune de ses baleines. Les soins de santé, certainement, sont une des baleines de mon parapluie. Des députés de toutes les formations en ont fait état à maintes reprises.

Essentiellement, le gouvernement dit que la Commission Romanow, qu'il a mandatée, présentera bientôt son rapport, qu'il agira promptement avec les premiers ministres et qu'il s'est engagé, le cas échéant, à injecter des fonds dans le processus.

Je disais justement à un autre député que cela laisse entendre que le gouvernement s'intéresse particulièrement à l'exercice, au mode de vie, à la diète et à d'autres mesures préventives au sein du système de soins de santé. Cela me plaît. J'aime l'idée d'avoir des programmes d'inoculation à la grandeur du pays, des programmes de soins dentaires dans les écoles, et autres mesures semblables.

Une autre baleine de ce parapluie est Kyoto et le changement climatique. Notre génération et celles qui nous ont précédés depuis le début de la révolution industrielle ont constamment empoisonné l'atmosphère que nous respirons. Partout, l'atmosphère est plus polluée qu'elle ne l'était il y a 100, 150 ou 200 ans, que ce soit au milieu des océans ou au sommet des montagnes, où l'air est le plus pollué. Mais il l'est encore davantage au sein de nos communautés, et 80 p. 100 des gens vivent dans les grandes villes.

L'un des nombreux résultats de ce phénomène est le réchauffement climatique et le réchauffement de l'atmosphère. Les poisons que nous libérons dans l'atmosphère, entre autres choses, provoquent un réchauffement qui, à son tour, entraîne la fonte des glaces, l'augmentation du niveau des océans, et ainsi de suite.

Les villes constituent un autre volet. Je disais que 80 p. 100 des gens vivent dans les villes. Il est également question, entre autres, des sans-abri, un problème auquel nous devons maintenant nous attaquer.

L'infrastructure nationale constitue un autre volet du discours du Trône. Notre pays couvre un territoire immense. Les transports nous posent un perpétuel problème. Je signale en passant que l'infrastructure reliée à l'eau, qui fait partie du système atmosphérique que nous avons empoisonné, fait partie du système.

Au sujet des compétences et de l'innovation, j'ai posé plus tôt aujourd'hui une question qui concernait l'accès à l'éducation postsecondaire et la recherche. L'accroissement des subventions accordées aux conseils subventionnaires qui financent la recherche nous aidera à résoudre bon nombre de ces problèmes. Le gouvernement s'est engagé à accroître sa participation financière à ces organismes, et j'espère surtout qu'il y aura une majoration des subventions au Conseil de recherches en sciences humaines.

L'agriculture et les régions rurales ont également été mentionnées. En juillet, nous avons dégagé 5,2 milliards de dollars, dont 600 millions sont actuellement versés aux régions rurales et à nos agriculteurs. Je m'en réjouis. Les villes et les régions rurales dépendent les unes des autres. Aucun de ces deux secteurs n'est plus important que l'autre, mais ils sont liés entre eux et doivent être bien portants.

Les premières nations occupent une place importante dans le discours.

• (1735)

Le discours parle du Canada et des pays pauvres. Le premier ministre a étudié nos relations avec le reste du monde et a décidé qu'il ne devrait pas y avoir de droits de douane sur les marchandises en provenance des pays pauvres, afin de leur permettre de travailler, de vendre leurs produits et de se prendre en main plutôt que ce soit nous qui payions directement. On ne peut pas faire ça. Il faut qu'ils aient confiance en eux.

Les enfants constituent l'une des principales baleines dans la partie sur les soins de santé, dans l'exercice que j'ai mentionné, ainsi qu'en ce qui concerne l'accès à l'éducation.

Telles sont les principales baleines. Bien sûr, elles sont toutes liées. Comme je le disais, c'est comme un parapluie. Par exemple, les soins de santé sont liés au Protocole de Kyoto. Ce dernier porte sur l'empoisonnement de l'atmosphère. L'une des raisons pour lesquelles les gens sont en mauvaise santé dans plusieurs régions du pays est liée aux changements qui touchent l'atmosphère. Les soins de santé sont liés aux premières nations et aux enfants que je viens de mentionner. Les différents éléments sont liés.

### *L'Adresse*

Le Protocole de Kyoto, qui est une autre baleine, est lié aux villes. Une grande partie des émissions qui causent le réchauffement de la planète viennent des villes. L'initiative relative à l'infrastructure est liée au Protocole de Kyoto. Par exemple, si à Peterborough nous étions desservis par VIA Rail et que les gens ne prenaient pas leurs voitures pour aller à Toronto, nous améliorerions l'état de l'atmosphère et nous contribuerions à la contribution du Canada à l'accord de Kyoto.

Le programme d'acquisition de compétences est lui aussi lié aux soins de santé. Dans le comté et dans la ville de Peterborough, il y a une pénurie de médecins, d'infirmières et de techniciens qualifiés. Il y a dans l'ensemble du pays une pénurie de chercheurs. Ces choses sont à la base de la prospérité. L'initiative concernant les compétences et la connaissance est liée aux soins de santé et les soins de santé sont liés aux compétences.

Les questions qui touchent les zones urbaines et les régions rurales sont liées comme je viens de l'indiquer. Pour ce qui est du Canada face aux autres pays, nous ne devons jamais oublier qu'il y a 210 ou 220 autres pays dans le monde et que, pour des raisons morales, nous devrions penser aux pays pauvres mais que, aussi, pour notre propre bien, nous devons penser à la sécurité mondiale.

Il y a dans le discours du Trône des grandes orientations qui sont toutes liées les unes aux autres; nous ne devrions jamais perdre ce fait de vue.

Tout ce que je veux dire, c'est qu'éplucher le discours du Trône, et ce n'est pas un exercice malsain que d'y chercher les lacunes, ou, dans mon cas, y trouver de toutes petites choses et prétendre que c'est tout ce qu'il contient, n'est pas la chose à faire. C'est une vue d'ensemble.

Je voudrais parler de deux choses qui sont ma marotte, des choses auxquelles je m'intéresse, à l'instar d'autres députés. L'une d'elles est la recherche fédérale.

La recherche est l'une des grandes contributions du gouvernement fédéral à l'ensemble de notre système. Par exemple, l'aide que nous accordons aux agriculteurs comprend la recherche dans le domaine agricole. Dans le discours du Trône, on explique que le gouvernement cordonnera et orientera la capacité de recherche du gouvernement fédéral de manière à ce qu'elle soit beaucoup plus efficace qu'elle ne l'est maintenant. J'exhorte le gouvernement fédéral à faire cela. Je le prie instamment d'axer ses efforts sur la recherche dans le Nord, afin d'aider les gens de cette région; il s'agit là d'une responsabilité fédérale très particulière.

Comme je n'ai plus de temps, j'en arrive au deuxième point, soit l'engagement du gouvernement à procurer aux jeunes Canadiens d'autres façons de contribuer à l'assainissement de l'environnement et à la poursuite des priorités du Canada dans le monde, particulièrement en Afrique. J'exhorte le gouvernement à aller de l'avant à ce chapitre. Il y a quelques décennies, il y avait le programme Katimavik. Ce programme, qui existe toujours aujourd'hui, permet de réaliser de grandes choses au Canada, mais pas à l'étranger. Il se peut que nous n'investissions tout simplement pas d'argent dans Katimavik, mais j'invite le gouvernement à faire quelque chose pour canaliser les énergies de nos jeunes, pour protéger l'environnement, pour fournir une aide au Canada et pour favoriser le travail outre-mer afin de venir en aide aux pays pauvres.

*L'Adresse*

● (1740)

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD):** Monsieur le Président, permettez-moi de féliciter le député pour son discours et de l'informer que je suis tout à fait d'accord avec lui en ce qui concerne Katimavik et l'aide à apporter à nos jeunes pour contribuer à l'assainissement de la planète, au pays comme à l'étranger.

On parle d'aider les gens, mais le gouvernement s'apprête, entre autres—je n'attaque pas personnellement le député à cet égard, mais il sait très bien de quoi je m'apprête à parler—, à modifier le crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Le discours du Trône ne lésine pas sur les mots. Tout le monde est censé se sentir tellement mieux à ce sujet mais, en réalité, les personnes handicapées au Canada sont victimes des politiques du gouvernement. Le ministre des Finances a proposé des modifications touchant la capacité de se nourrir et de se vêtir soi-même et fait savoir à ces personnes que, si elles pouvaient se déplacer sur 50 mètres à l'aide d'un appareil, même si elles devaient se reposer en cours de route, elles ne seraient plus admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées, dont le montant maximal est de 1 000 \$ par année. La déduction moyenne n'est que de 600 \$. Cet avis a été envoyé à 106 000 personnes, et des milliers d'autres Canadiens le recevront sous peu. L'Association médicale canadienne n'a jamais été mise au courant. En fait, il a été dit très clairement qu'il revenait à l'Association médicale canadienne, et non aux bureaucrates d'Ottawa, d'établir de déterminer l'existence d'une incapacité.

Ma question au député est la suivante: quel moyen est-il disposé à prendre pour convaincre son gouvernement de mettre fin à cette attaque inadmissible à l'endroit des personnes les plus vulnérables de notre société?

**M. Peter Adams:** Monsieur le Président, à l'instar du député, je suis ravi que le discours du Trône fasse spécifiquement allusion aux personnes handicapées et, surtout, comme il ne l'ignore pas, aux familles qui soutiennent des personnes handicapées. J'espère qu'on donnera suite à ces idées.

En ce qui concerne le crédit d'impôt pour personnes handicapées, le député exagère. Lorsqu'on a affaire à un groupe comme celui des personnes handicapées, il est difficile d'évaluer l'efficacité des programmes qui sont offerts dans les différents secteurs du gouvernement, pour les anciens combattants par exemple, et de déterminer où on en a le plus pour son argent. Je dirai au député que le gouvernement fédéral se doit de toujours faire cela. On a beau lancer un programme avec les meilleures intentions du monde, celui-ci doit être efficace. Sinon, les personnes qui ont besoin du programme seront les premières à en souffrir.

Que je sache, l'exercice en cours à l'heure actuelle a pour but de reconnaître la nécessité d'apporter un soutien aux personnes handicapées, mais en s'assurant que l'argent est distribué de la meilleure façon possible. Voilà l'idée.

Je comprends que cela suscite une grande inquiétude dans la population et, partant, chez le député, mais j'exhorte celui-ci à attendre les résultats de l'exercice pour voir si le programme s'en trouvera amélioré ou non. J'espère sincèrement que cet exercice contribuera à améliorer le programme.

● (1745)

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je comptais aborder une autre question, et j'y viendrai probablement, mais je crois que j'ai été perturbé par le commentaire que le député vient de faire au sujet du programme de crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Je suis d'accord avec mon collègue néo-démocrate, ce qui est plutôt rare, mais cette initiative a été brutale pour beaucoup de gens. Je connais des personnes qui se sont vu refuser ce crédit d'impôt, qui ne guériront jamais et qui ne pourront jamais fonctionner normalement dans la société. C'est injuste.

Comme l'a si bien dit mon collègue, avant de prendre une décision à ce sujet, le gouvernement doit se demander si celle-ci ne sera pas susceptible de faire du tort aux membres les plus vulnérables de la société.

Je voudrais également aborder une autre question. Le bois d'oeuvre nous pose un gros problème depuis l'année dernière. L'agriculture n'a été mentionnée dans le discours du Trône que pour indiquer que le gouvernement fédéral envisage de prendre certaines mesures commerciales à l'égard du bois d'oeuvre et d'autres produits agricoles.

Je ne sais pas si le député en est conscient, mais les céréaliculteurs du Dakota du Nord et d'autres organisations envisagent de prendre des mesures commerciales contre les céréaliculteurs de l'ouest du Canada. D'ici à la fin de la semaine, ils décideront s'il y a lieu ou non de s'adresser à la Commission du commerce international. D'ici au 4 novembre, ils seront peut-être en position d'imposer des sanctions et d'exiger des tarifs à hauteur de 35 ou de 40 p. 100 pour le blé d'origine canadienne.

Le gouvernement a été pris de cours dans le dossier du bois d'oeuvre. Il semble également pris de cours dans celui du blé. Maintenant que le député est au courant, que compte-t-il faire? Acceptera-t-il de collaborer avec nous et avec les agriculteurs de l'Ouest pour trouver une solution à cet autre différend commercial qui est sur le point d'éclater et qui prend le gouvernement au dépourvu?

**M. Peter Adams:** Monsieur le Président, au sujet de la première question, je suis surpris que le député conteste les efforts déployés pour assurer l'imputabilité d'importants programmes.

En matière de responsabilisation, comme je l'ai expliqué, il est très difficile dans le cas de programmes comme celui-ci d'être parfaitement objectif. C'est la même chose quand le député s'en prend à d'autres programmes fédéraux et dit que le gouvernement ne rend plus de comptes à personne. Je suis vraiment surpris qu'il ne soit pas disposé à suivre ce processus.

En ce qui concerne les gens qu'il a mentionnés, s'il est disposé à nous laisser voir leurs dossiers, ce qu'il ne peut pas faire sans leur permission, je serais heureux de donner suite à ces affaires. Toutefois, je crois qu'il incombe au gouvernement de rendre compte de l'utilisation de l'argent des contribuables.

Au sujet de la seconde question...

**Le vice-président:** Je regrette de d'interrompre le député, mais j'ai déjà été généreux. Beaucoup d'autres collègues attendent. Je suis sûr que les députés auront l'occasion de se reprendre.

**M. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de cette occasion de présenter quelques observations sur le discours du Trône.

Je veux commencer par remercier mes électeurs de Kitchener—Waterloo pour m'avoir accordé le privilège les représenter au Parlement du Canada. Je suis sûr que tous mes collègues députés éprouvent le même sentiment à l'égard de leur circonscription.

*L'Adresse*

Ce discours du Trône est le sixième et dernier présenté sous la direction de notre premier ministre actuel. Il reflète la plupart de nos valeurs et de nos priorités libérales.

Depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir en 1993, nous avons éliminé le déficit annuel de 43 milliards de dollars dont nous avons hérité et avons produit cinq budgets excédentaires consécutifs. Les libéraux croient que les gens ont besoin d'un coup de main, pas de cadeaux, et que la meilleure politique sociale est celle qui se base sur la création d'emplois.

Sous le gouvernement libéral, le chômage est passé de 11,2 p. 100 en 1993 à 7,6 p. 100 au Canada, et de 9 p. 100 en 1993 à 5,5 p. 100 dans ma circonscription. Nous avons rétabli la souveraineté financière du Canada, protégé notre filet de sécurité sociale, renforcé l'unité du pays, substitué l'espoir au désespoir et, dans l'ensemble, nous avons bien gouverné.

Nous devons la plus grande partie de ce bilan positif à notre premier ministre et à l'équipe libérale, y compris notre simple député le plus récent, l'ancien ministre des Finances. Je reconnais également l'importance du rôle joué par mes collègues de l'opposition qui, pour la plupart, ont favorisé la responsabilité du gouvernement et ont fait beaucoup de suggestions utiles. L'avertissement qu'ils nous lancent au sujet du projet de loi sur l'invalidité en est un bon exemple. En fait, les contributions de tous les députés ont eu des effets importants sur la vie de la nation dont nous sommes tous tellement fiers.

En ce qui concerne la sécurité des Canadiens, je suis enchanté d'entendre le gouvernement réitérer son engagement à travailler dans le cadre de Nations Unies pour assurer le respect du droit international. Une action militaire unilatérale, bilatérale ou trilatérale ne peut qu'affaiblir la coalition antiterroriste que nous avons travaillé tellement fort pour bâtir et menacerait de déstabiliser une région particulièrement instable du monde.

Pour ce qui est des enfants et de l'aide étrangère, je suis très satisfait de notre engagement à majorer la prestation nationale pour enfants et à augmenter l'aide au développement, qui reflète nos grandes valeurs canadiennes d'équité et de compassion. Nous nous devons d'offrir aux peuples défavorisés la possibilité de rompre le cercle vicieux de la pauvreté.

En ce qui concerne nos premières nations, je tiens à rendre particulièrement hommage au chef Buddy Recalma et aux membres de sa famille de Qualicum, en Colombie-Britannique, pour m'avoir sensibilisé à la cause des peuples autochtones. J'admire leur lutte infatigable pour la responsabilité et la transparence dans la gouvernance des premières nations. J'appuie fortement la promesse faite d'offrir aux autochtones les mêmes chances qu'aux autres Canadiens d'améliorer leur vie, grâce à de nouveaux programmes de santé, de développement des compétences et d'éducation des jeunes. L'élaboration de mesures législatives destinées à renforcer la gouvernance des premières nations doit se faire en partenariat avec celles-ci.

J'appuie la décision de ratifier le Protocole de Kyoto. Nous nous devons de laisser à nos enfants et à toutes les générations futures un environnement naturel propre, sain et durable.

Les soins de santé sont l'une des plus grandes priorités de notre gouvernement. J'attends avec impatience, comme tous les autres députés, le rapport de la Commission Romanow. J'espère sincèrement qu'il abordera la question d'un programme national d'assurance-médicaments et de soins à domicile pour nos aînés. Ce sont là d'importants services qui ne sont pas mentionnés dans le discours du Trône.

À la Chambre, depuis plusieurs années, on parle beaucoup de l'exode des cerveaux. Nous n'avons cependant pas assez parlé du gaspillage des cerveaux. Je recommande fortement que nous nous engagions envers les médecins canadiens formés à l'étranger à abattre les obstacles afin de reconnaître leurs compétences et celles de candidats à l'immigration.

Il est paradoxal de voir que notre région de Waterloo a besoin d'environ 40 médecins de plus pour servir près de 50 000 citoyens qui n'ont pas de médecin de famille. Même si ces médecins ont réussi les examens de l'Association médicale canadienne, ils ne peuvent toujours pas pratiquer ici. Voilà un beau gaspillage de cerveaux.

• (1750)

Nous souffrons d'une pénurie de médecins, d'infirmières et de techniciens médicaux et d'autres professionnels soi-disant à cause de l'exode des cerveaux. De ce fait, nous ne pouvons pas vraiment nous permettre de gaspiller les années d'études et de formation des médecins, ingénieurs et architectes expérimentés qui vivent dans nos collectivités mais qui ont été formés à l'étranger. Ce gaspillage de cerveaux doit cesser. Des milliers de Canadiens formés à l'étranger doivent avoir la possibilité de mettre leurs talents au service du Canada.

À 16 h 25 aujourd'hui, j'ai reçu un courriel au sujet d'un cas que je suis de très près. C'est le cas d'un médecin formé en Yougoslavie et qui a réussi les examens de l'Association médicale canadienne, il y a plus de deux ans. Ce médecin n'arrive toujours pas à obtenir un poste d'interne qui lui permettrait de pratiquer la médecine au Canada. Il faut remédier à cela.

Dans le domaine de la recherche et du développement, de l'éducation et de l'innovation, je suis très heureux d'apprendre que nous augmenterons le financement consenti aux conseils subventionnaires fédéraux. L'économie du savoir constitue l'économie de l'avenir. Ma collectivité de Kitchener—Waterloo est un exemple parfait de cette économie du savoir.

Ma collectivité compte sur son territoire le collège Conestoga, l'Université Wilfrid-Laurier et l'Université de Waterloo. Ces établissements d'enseignement eux-mêmes ont créé des dizaines de milliers d'emplois dans notre région et au Canada. Les innovateurs formés dans ces établissements ont créé de nouvelles entreprises qui ont fourni à leur tour nombre d'emplois bien rémunérés. Les sociétés Communtech et Canada's Technology Triangle sont deux brillants représentants de ces groupes.

Leur apport se reflète dans l'évolution de la composition de l'industrie au sein de ma circonscription. Au moment où des sociétés de fabrication de produits comme Labatt, Seagram, Van Dresser et Ontario Trim sont parties, des sociétés de haute technologie comme Research in Motion, GFI, IMS, Open Text et Dalsa sont venues les remplacer. Nous devons donner de nous-mêmes l'image de chefs de file mondiaux et continuer à investir dans nos jeunes et nos futurs chercheurs.

Un de nos chefs de l'industrie, Mike Lazaridis, désigné par le *Globe and Mail* comme le Canadien ayant apporté la plus importante contribution au Canada au cours de la dernière année, a dit: «Accolons au Canada l'étiquette de pays le plus sage de la planète.»

En ce qui concerne la citoyenneté, je me réjouis particulièrement que le gouvernement ait pris dans le discours du Trône l'engagement de réformer notre mesure législative en la matière afin de réaffirmer les droits et de renforcer les responsabilités que comporte le fait d'être Canadien.

*L'Adresse*

La nouvelle Loi sur la citoyenneté doit tenir compte du fait que le Canada est devenu un pays pluraliste et multiculturel. Il ne peut y avoir deux classes de citoyens. La Charte canadienne des droits et libertés confère à tous les citoyens les mêmes droits et obligations, peu importe qu'ils aient immigré au pays ou qu'ils y soient nés. Le processus vicié de révocation de la citoyenneté que comprend la présente Loi sur la citoyenneté n'assure pas une justice fondamentale et confère à 6 millions de Canadiens naturalisés un statut de citoyens de deuxième classe.

Je suis heureux de constater que le Parti libéral de la Colombie-Britannique ainsi que le Parti libéral de l'Ontario ont fait de l'intégration de la Charte canadienne des droits et libertés dans la Loi sur la citoyenneté une résolution prioritaire qui est transmise au congrès national.

De nombreuses autres mesures législatives sont proposées dans le discours du Trône, mais j'aborderai une autre question. Le gouvernement envisage de décriminaliser l'usage de la marijuana.

Il est temps de mettre fin au cynisme que ressentent bon nombre des citoyens du pays qui ont entendu dire que Bill Clinton avait fumé de la marijuana, de même que Kim Campbell, notre ancienne première ministre. George Bush a fumé de la marijuana et d'autres produits. Bon nombre de ministres ont reconnu avoir fumé de la marijuana.

Nous devons mettre un terme à l'hypocrisie qui fait que bon nombre de jeunes héritent d'un dossier criminel alors que la loi devrait être changée. Le point de vue adopté par le comité du Sénat est louable. Notre stratégie de lutte contre les drogues doit viser à chasser le crime organisé de ce domaine. Si nous y arrivons, nous éliminerons de nombreuses victimes et nous créerons une société plus vigoureuse.

• (1755)

**M. Philip Mayfield (Cariboo—Chilcotin, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai trouvé cela intéressant d'entendre des gens faire la promotion de la marijuana ici aujourd'hui. Le personnel médical dit que la fumée du tabac est très dommageable et que la nicotine ne nous tuera peut-être pas, mais que c'est la substance qui transporte la nicotine dans la fumée qui est vraiment néfaste pour nous. Je suis donc étonné de voir qu'on préconise de produire encore plus de fumée qui aura les mêmes effets secondaire que la fumée du tabac. Je suis vraiment surpris que des ministériels préconisent une habitude qui nuirait à la santé des gens.

Je comprends qu'il y a des gens comme ceux qui souffrent du cancer qui utilisent ce produit à des fins spéciales pour soulager des malaises. Je n'ai rien contre les gens qui cherchent à se soulager, mais je trouve totalement irresponsable qu'on encourage les gens en disant que la marijuana est inoffensive.

Je voudrais que le député nous explique comment il peut préconiser l'usage de la marijuana lorsque la fumée elle-même est tellement dommageable. C'est un polluant. Ce polluant entre dans notre corps, et ce n'est pas bon.

• (1800)

**M. Andrew Telegdi:** Monsieur le Président, mon collègue n'a pas compris ce que j'essayais de dire. C'est très simple. La stratégie antidrogue en application maintenant ne donne pas les résultats escomptés. Songeons un peu à l'époque de la prohibition aux États-Unis. La situation actuelle favorise le crime organisé car le trafic de drogues est très lucratif pour les organisations criminelles.

Les chefs de police sont en faveur de la décriminalisation. Loin de moi l'idée de préconiser l'usage de la marijuana. Je dis tout

simplement que la stratégie employée jusqu'à maintenant n'a pas fonctionné et qu'il en existe de meilleures. Les ressources colossales consacrées à cette stratégie inefficace de lutte contre la drogue seraient plus utiles si on les consacrait à l'éducation pour réduire la consommation de drogues au pays.

Il s'agit d'un problème social et les solutions pénales sont inefficaces. Elles ont tout simplement servi à remplir les coffres du crime organisé. Il y a, au Canada, de nombreuses victimes de crimes motivés par la drogue. Ces crimes sont commis parce qu'un trop grand nombre de personnes sont devenues toxicomanes à cause de l'intervention persuasive du crime organisé. Voilà ce qu'il faut abolir.

**M. Inky Mark (Dauphin—Swan River, PC):** Monsieur le Président, je félicite le député de sa réponse au discours du trône. Je sais qu'au fil des ans il a certainement appuyé le thème de l'égalité des droits et de la citoyenneté pour tous les Canadiens, qu'ils soient nés ici ou venus d'ailleurs.

Le discours du Trône a traité de cette question et je crois savoir que le gouvernement déposera un nouveau projet de loi sur la citoyenneté durant la présente session, mais le député croit-il que son gouvernement va effectivement instaurer ces changements pour tous les Canadiens?

**M. Andrew Telegdi:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question car il a certainement été d'un grand soutien en tâchant de faire en sorte que les six millions de Canadiens qui sont citoyens par choix et non de naissance bénéficient de la protection de la Charte des droits et libertés quand il s'agit de défendre leur citoyenneté. Beaucoup de députés de l'autre côté de la Chambre m'ont appuyé dans mes efforts, mais je puis malheureusement pas en dire autant des députés de ce côté-ci de la Chambre.

Comme je l'ai dit dans mon intervention, le Parti libéral de la Colombie-Britannique et le Parti libéral de l'Ontario ont adopté des résolutions qu'ils transmettront au congrès politique national afin de faire modifier la loi. On observe d'un bout à l'autre du pays une conscience qui n'existait pas auparavant. Je pense que le gouvernement prendra la bonne décision en restaurant les droits des Canadiens qui, je le répète, sont des citoyens par choix et non de naissance ou en leur en accordant.

**M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Crowfoot.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de répliquer au discours du Trône de lundi. Je suis impatient de critiquer l'énoncé de politique générale du gouvernement et le budget auquel nous pouvons nous attendre par la suite et qui exposera peut-être certains plans concernant le financement futur des mesures annoncées.

J'ai assisté à plusieurs discours du Trône depuis mon arrivée en 1993. Nous en avons eu trois dernièrement en l'espace de trois ans. Les libéraux sont arrivés au pouvoir en 1993 et le tandem formé par le premier ministre et l'ex-ministre des Finances a fait des promesses, mais rien de nouveau n'a été créé. Je veux passer en revue certaines de ces promesses pour faire comprendre aux Canadiens qu'à l'égard de bon nombre d'enjeux nous n'avons fait aucun progrès depuis 1993 lorsque le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir.

Le premier point à clarifier, c'est l'idée de guérir les maux du système de santé, qui figure encore dans le discours du Trône. En 1993, nous avons eu le Forum national sur la santé. Ce colloque visait à remédier aux maux du système de santé. Puis nous avons eu la commission Romanow en 2002. Que s'est-il donc passé depuis dix ans sous le régime libéral?

*L'Adresse*

Une détérioration de notre système de santé où les Canadiens attendent de plus en plus longtemps pour se faire soigner. L'ex-Union soviétique avait un système universel, mais les gens devaient attendre cinq ans ou plus pour se faire soigner. Quel genre de régime universel est-ce là? Je suis d'avis que le nôtre est dans la même catégorie. Il se détériore très rapidement.

Les Canadiens doivent attendre de plus en plus longtemps. Pourquoi? Les provinces doivent consacrer la moitié de leur budget à la santé, et le gouvernement fédéral paie de moins en moins. Au début des années 70, au moment de la création du régime d'assurance-maladie universel, le gouvernement fédéral a promis qu'il ne paierait jamais moins que la moitié des coûts de la santé au Canada. Il ne paie plus que 14 p. 100 en moyenne, mais il continue de dicter comment doit fonctionner le système de santé au Canada et de dire quelle est la meilleure solution. Il doit bien y avoir une manière plus innovatrice de le faire.

C'est le même gouvernement libéral qui a réduit de plus de 25 milliards de dollars les transferts aux provinces depuis cinq ans. Les transferts sociaux ont certes été augmentés cette année à peu près du même montant qu'ils avaient été réduits, mais il reste que l'énorme diminution de 25 milliards de dollars a fait très mal aux provinces et au système de santé canadien.

Qu'en est-il de la promesse d'édifier une économie dominante dans le monde? Nous avons lu cela dans le discours du Trône. Les mots clés sont encore «saisir l'occasion». C'étaient les mêmes en 1993 dans le livre rouge. Bien peu de choses ont changé. En fait, si elles ont changé, c'est pour le pire.

Depuis dix ans que les libéraux sont au pouvoir, qu'est-il advenu de notre niveau de vie? Il a fléchi de 70 p. 100 par rapport à celui de notre principal concurrent et voisin, les États-Unis. Le déclin s'est amorcé il y a 30 ans, et il s'accélère depuis 10 ans, sous le gouvernement actuel. Nous accusons un sérieux retard. Pour la productivité, nous sommes passés de la deuxième place en 1980 à la treizième. Les États-Unis sont toujours en tête. Pourquoi? C'est le gouvernement et ses politiques qui ont fait la différence.

Les travailleurs canadiens ne sont pas moins productifs, mais lorsque le gouvernement fait une plus grosse ponction dans la société, on s'en ressent forcément quelque part. Par exemple le fléchissement de l'investissement étranger direct au Canada. Depuis 30 ans, l'investissement étranger direct chez nous diminue, en pourcentage, par rapport aux autres régions du monde.

Nos usines sont mises à mal. Il est difficile de commander des machines et de l'équipement, car personne ne veut investir ici. Les investisseurs ne jugent pas que le climat soit assez propice pour leur assurer le rendement qu'il leur faut.

Par contre, les investissements canadiens à l'étranger sont à la hausse; les investisseurs sont à l'affût des possibilités de croissance et recherchent un rendement raisonnable sur leurs capitaux. Il y a eu une multitude de changements. L'investissement canadien à l'étranger dépasse maintenant le montant de l'investissement étranger direct au Canada. L'inversion s'est faite il y a environ quatre ans et, depuis, l'écart se creuse.

Quoi d'autre? La devise canadienne a continué de perdre de la valeur. Nous sommes devenus le grossiste à rabais de la planète. Le dollar oscille entre 62 et 63¢, mais le déclin se fait sur une longue période. Certains soutiennent que c'est excellent pour nos exportations. Dans ce cas, pourquoi ne pas ramener notre dollar à 50¢? Cela ne tient pas debout. Nous ne recevons pas le genre d'investissement qu'il nous faut.

● (1805)

Nous avons constaté une augmentation du nombre de jeunes professionnels qui cherchent de meilleurs débouchés à l'extérieur du pays. Presque tous les gens avec qui je m'entretiens ont dans leur famille au moins une personne qui a décidé de déménager aux États-Unis. Dans mon cas, c'est un neveu. Ils tentent de trouver de meilleurs débouchés. Ils ne font pas ce choix de gaieté de coeur. Ils le font parce qu'ils y sont forcés. Ils ont de la famille et des parents à la maison, et c'est souvent difficile pour eux de revenir au pays. Lorsqu'ils en arrivent là, c'est parce que la situation n'est pas aussi bonne qu'elle devrait l'être au Canada.

Nous avons constaté une diminution du nombre d'agriculteurs. Les agriculteurs canadiens doivent lutter seuls contre les subventions internationales. Les États-Unis et l'Europe se font une énorme guerre sur le plan des subventions, et pendant ce temps, le Canada continue de régurgiter les mêmes 600 millions de dollars d'année en année, disant que c'est de l'argent frais, et nos agriculteurs sont en détresse.

Que dire de notre taux d'imposition? Il est parmi les plus élevé au monde. Le taux d'imposition des particuliers au Canada est proportionnellement le plus élevé de tous les pays de l'OCDE. C'est un record dont il n'y a pas de quoi être fier.

J'aimerais dire quelques mots sur la sécurité. C'est devenu un sujet très important au cours de la dernière année par suite de l'attaque terroriste subie par les États-Unis. Il importe de souligner que nous avons vu nos troupes et nos ressources militaires systématiquement anéanties par les coupures budgétaires exercées par le gouvernement. Le gouvernement libéral n'a aucunement l'intention de redresser cette situation. Le discours du Trône n'en fait même pas mention.

Que dire du discours du Trône de l'an 2002? Il n'est pas étonnant que les gens se montrent aussi cyniques lorsque notre bon vieux gouvernement libéral nous arrive avec 58 promesses nouvelles ou recyclées. Des 58 promesses contenues dans le discours, la moitié étaient des promesses recyclées. On ne dit rien de la façon dont le gouvernement a l'intention de financer toutes ces promesses. Penchons-nous sur quelques-unes d'entre elles.

Prenons la mise en oeuvre de l'accord de Kyoto. Les coûts varient. J'ai vu les données du gouvernement, qui estime à 20 milliards de dollars ce que cela coûtera aux Canadiens. Les associations de manufacturiers et de nombreux groupes de l'industrie prétendent que le coût sera plutôt de l'ordre de 45 milliards de dollars. Le gouvernement évalue les pertes d'emploi à 200 000 par année. Les représentants de l'industrie prétendent que 450 000 emplois seront perdus. C'est un problème énorme, et ce sont les Canadiens qui devront payer pour cela à un moment donné. Aucun plan raisonnable n'est proposé pour expliquer comment le gouvernement accomplira cela et ce que cela fera à l'économie.

Un autre point concerne les infrastructures dans les villes. Dans le passé, les programmes que nous avons vus à cet égard totalisaient environ deux milliards de dollars. Cela ne sera pas inférieur à ce montant. Mais que dire du fait que le gouvernement fédéral s'immisce dans les champs de compétence des provinces? Si le gouvernement fédéral réduisait ses dépenses et qu'il laissait un peu de marge de manoeuvre fiscale aux provinces, celles-ci pourraient reprendre leur rôle légitime au chapitre des infrastructures et dans les rapports avec les municipalités. Selon la Constitution, les municipalités relèvent de la compétence des provinces. Encore une fois, le gouvernement déborde ses champs de compétence.

Les soins de santé sont un autre problème. Nous ne savons pas combien cela coûtera, mais nous connaissons le bilan du gouvernement.

*L'Adresse*

Il y a les programmes destinés aux autochtones. Jusqu'ici, les dépenses à cet égard se situent à environ 7 milliards de dollars par année. Le gouvernement va accroître ces dépenses. C'est le seul poste qui a augmenté dans chaque budget depuis que je siége à la Chambre.

Il y a la proposition d'augmenter la prestation fiscale pour enfants. Elle s'élève déjà à 7 milliards de dollars. Elle passera à 9 milliards au cours des deux prochaines années. Après cela, je ne sais pas.

Jetons un coup d'oeil sur la façon dont le gouvernement réduirait les programmes pour financer ces promesses, car elles doivent être financées d'une manière ou d'une autre. S'il continue d'agir ainsi, les dépenses augmenteront rapidement.

Le budget a été équilibré il y a environ cinq ans, et ce n'est pas grâce au gouvernement libéral. C'est la croissance des économies du Canada et des États-Unis qui a permis de le faire, tout comme la réduction des transferts aux provinces, de sorte que le gouvernement a essentiellement équilibré le budget au détriment des provinces. Depuis lors, les dépenses du gouvernement libéral ont augmenté de plus de 5 p. 100 par année ces trois dernières années: de 7 p. 100 en 2000; de 10 p. 100 en 2001; et de 7 p. 100 jusqu'ici cette année. Dépense-t-il de façon responsable? Je ne le crois pas. Ses dépenses sont plus de deux fois supérieures au taux d'inflation cible établi par la Banque du Canada.

Voyons maintenant le programme social du premier ministre, son chant du cygne, exposé dans le discours du Trône de lundi. Ce programme est-il responsable? Je ne crois pas qu'il soit du tout responsable. Les dépenses prévues représentent le double du taux d'inflation que la banque a établi. Il est évident que les Canadiens doivent s'accrocher à leurs portefeuilles au cours des quelques prochaines années. Les libéraux se lancent encore une fois dans les grandes dépenses. Cela me rappelle ce qui s'est produit dans les années 70.

Les Canadiens attendront. Étant donné que plus de 100 députés libéraux appuient l'ancien ministre des Finances, va-t-il freiner ou non les initiatives de dépense du premier ministre? Il ne faut pas y compter. Le député de LaSalle—Émard et le député de Saint-Maurice sont taillés dans la même étoffe. Les 10 dernières années en sont la preuve vivante.

• (1810)

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai posé une question semblable plus tôt, mais à cause du manque de temps, je n'ai pu obtenir une réponse.

Les agriculteurs de l'Ouest font face à une situation difficile. Ils ont procédé à leur récolte cet automne ou sont en train de le faire. Les prix ont augmenté. Les producteurs américains et certaines associations agricoles américaines ont commencé à réclamer d'autres mesures commerciales contre les agriculteurs canadiens.

Nous saurons vers la fin de cette semaine si les poursuites intentées peuvent aboutir ou non devant la Commission du commerce international. D'ici le prochain mois, la Commission sera en mesure de décider d'imposer ou non des droits ou des restrictions sur le blé canadien. Ces restrictions pourraient aller jusqu'à 35 à 40 p. 100, ce qui fondamentalement empêcherait toute exportation canadienne vers les États-Unis. Nous avons vu également à quel point le gouvernement n'était absolument pas prêt à faire face à la question du bois d'oeuvre.

Mon collègue aurait-il des conseils à donner au gouvernement qui ne semble pas prêt ni disposé à faire face à cette question dans le

domaine agricole également? Tout semble indiquer que nous nous dirigeons vers un autre échec commercial. Il serait intéressant de connaître la position de mon collègue là-dessus.

• (1815)

**M. Charlie Penson:** Monsieur le Président, je voudrais remercier mon collègue de cette importante question.

Les agriculteurs ont beaucoup de mal à s'en sortir. Je crois qu'ils n'ont pas eu beaucoup d'appui de la part du gouvernement. Notre parti croit que nous devons prendre des mesures dynamiques au niveau commercial en nous adressant à l'Organisation mondiale du commerce et en soutenant des initiatives visant à faire tomber les subventions, surtout les subventions à l'exportation.

Le gouvernement libéral a tendance à aller là avec une position ambiguë. Il est difficile de demander à ce que nos produits non subventionnés puissent entrer sur les marchés extérieurs sans être assujettis à des droits alors que nous insistons pour imposer les mêmes restrictions aux produits entrant au Canada dans le secteur agricole.

Entre-temps, notre parti a même proposé de mettre en oeuvre un programme de lutte contre la distorsion du commerce pour aider nos agriculteurs à traverser ces périodes difficiles en attendant que les réformes en question puissent être mises en oeuvre. Nous attendons toujours la réponse du gouvernement à cet égard. On devrait lancer ce programme car les agriculteurs canadiens sont d'excellents agriculteurs et ils peuvent concurrencer n'importe qui sur le plan de la production, mais ils ne peuvent certes concurrencer les produits européens et américains fortement subventionnés, ce qui les laisse dans une position difficile.

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD):** Monsieur le Président, je sais que le député a lu le discours du Trône. À la page 5, au troisième paragraphe, on parle du fait que le gouvernement modifiera également les programmes existants pour permettre aux Canadiens de s'occuper d'un enfant, d'un parent ou d'un conjoint gravement malade ou mourant, sans mettre en péril leurs emplois ou leurs revenus.

Cela veut dire essentiellement que les gens qui s'occupent d'une personne dans une situation de soins palliatifs ou dans une situation de réadaptation pourraient quitter leur travail et recevoir une forme quelconque de revenu, probablement dans le cadre du régime d'assurance-emploi, pour prendre soin d'une personne chère et pour donner à un parent mourant un sens de la dignité afin qu'il ne s'éteigne. C'est exactement ce que nous proposons dans une mesure d'initiative parlementaire que nous avons déposée à la Chambre pour la troisième fois.

Le député et son parti appuient-ils ce genre d'initiative pour aider les milliers de Canadiens qui doivent prendre soin d'un être cher?

**M. Charlie Penson:** Monsieur le Président, c'est une question importante. C'est étroitement lié à ce que fait le gouvernement avec le crédit d'impôt pour personnes handicapées et à la façon dont il a restreint la définition servant à déterminer si une personne handicapée a droit à un crédit d'impôt parce qu'il est difficile pour elle de gagner sa vie. Il y a plus d'une façon de faire cela. Le député en a mentionné une, soit le régime d'assurance-emploi. Je ne suis pas certain que ce soit la meilleure façon.



Nous semblons avoir un gouvernement qui n'hésite pas à aller chercher tout l'argent qu'il peut aller chercher dans les poches des contribuables, même si cela veut dire priver des Canadiens du crédit d'impôt pour personnes handicapées afin de ramasser des fonds pour l'héritage du premier ministre. Cela semble être le but visé par le gouvernement: ramasser de plus en plus d'argent.

**M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis ravi d'intervenir à mon tour pour réagir au discours du Trône.

Mon premier discours à la Chambre, en février 2001, portait sur le discours du Trône faisant suite aux élections tenues l'automne précédent. Je suis intervenu à bien d'autres occasions depuis ce temps sur divers sujets. Cependant, je me rappellerai toujours ce premier discours et c'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui pour exprimer mes commentaires sur le récent discours du Trône.

Comme bien d'autres orateurs avant moi, j'aimerais parler de ce qu'on pourrait appeler des remarques inappropriées dans le discours, à commencer par ce passage:

Le gouvernement poursuivra sa collaboration avec ses alliés pour assurer la protection et la sécurité des Canadiens.

La phrase qui précède celle que je viens de citer fait mention des événements du 11 septembre. On peut présumer que le gouvernement veut exprimer ici son intention de participer à la guerre contre le terrorisme. Ma question est donc la suivante: Comment le Canada peut-il aider ou participer à la guerre contre le terrorisme s'il n'a pas les ressources, les capacités ni la volonté politique nécessaires pour livrer un combat de l'ampleur envisagée pour renverser des dirigeants et des régimes comme Oussama ben Laden, Saddam Hussein, le Hezbollah, le Hamas et les tigres tamouls?

Nos services de sécurité et de renseignement ont dû se contenter de maigres budgets pendant si longtemps que la GRC et le SCRS n'ont pas les ressources nécessaires pour mener des enquêtes sur les criminels en activité au Canada et les arrêter, et encore moins pour aider d'autres nations à identifier des criminels opérant à l'étranger.

Bien avant les attentats en Amérique, l'Alliance canadienne avait insisté à plusieurs occasions auprès du gouvernement libéral pour qu'il injecte des sommes importantes afin de permettre à la GRC et au SCRS de former et d'embaucher les agents et les analystes qualifiés dont ils avaient désespérément besoin, en particulier le SCRS, pour faire la lutte au terrorisme et au crime organisé. Le gouvernement n'a jamais répondu à ces requêtes.

Nous avons aussi exigé que le gouvernement permette qu'on établisse la liste des groupes terroristes. Il a finalement agréé notre demande, mais on a finalement fait beaucoup trop peu beaucoup trop tard.

En juillet dernier, soit environ sept mois après que le projet de loi C-36 eut reçu la sanction royale, le solliciteur général a produit une liste d'entités considérées comme des organisations terroristes illégales. Combien y en avait-il sur la liste? Les Américains et les Britanniques en avaient plus de 50 sur la leur. Le Canada en a trouvé sept. Il est absolument incroyable et renversant que le gouvernement libéral ait mis autant de temps à déterminer et à reconnaître publiquement que des groupes comme Al-Qaïda sont en fait des organisations terroristes. On sait qu'il y a des douzaines d'organisations et de groupes terroristes dans le monde. C'est une véritable honte que le gouvernement ait jugé bon d'en isoler sept seulement conformément à la Loi antiterroriste.

Les Tigres tamouls du Sri Lanka, qui ont perpétré plus d'attentats-suicides que tous les autres groupes terroristes réunis, figurent-ils sur

### L'Adresse

cette liste? Non. Le Hamas et le Djihad islamique, qui sont responsables du massacre de centaines de personnes en Israël, figurent-ils sur la liste? Non. Que dire du Hezbollah, dont les attaques meurtrières comprennent le meurtre de 241 marines américains, à Beyrouth, en 1983? Figure-t-il sur la liste? Non plus.

Le 25 juillet, à propos de la liste des entités terroristes du solliciteur général, le *National Post* écrivait ceci: «Le présent gouvernement libéral devrait avoir honte de ne pas avoir déclaré que le massacre de Juifs israéliens et de bouddhistes sri lankais ne constituait pas vraiment un acte de terrorisme.»

Parce que notre gouvernement n'a pas su reconnaître ni combattre efficacement les maux du terrorisme, le *Wall Street Journal* en venait cette semaine à la conclusion que notre premier ministre fait preuve d'indulgence à l'égard du terrorisme et «éprouve de la pitié déplacée pour les terroristes».

Le fait est que le gouvernement libéral éprouve de la pitié déplacée pour les criminels en général, et c'est pourquoi il n'a pas su renforcer les lois interdisant la possession de matériel de pornographie juvénile ni établir le registre national des délinquants sexuels, que nous attendons toujours.

#### • (1820)

Dans le discours du Trône, le gouvernement s'engage à entreprendre une réforme du Code criminel afin de rendre plus sévères les sanctions prévues dans les cas de violence et de négligence contre des enfants. Il est très exagéré de parler de réforme compte tenu du refus du ministre de la Justice d'interdire carrément la pornographie juvénile. L'exploitation sexuelle des enfants est l'une des formes de violence les plus sadiques à leur endroit, mais le gouvernement s'est montré incapable de la réprimer. Si le gouvernement ne peut pas faire le travail, qu'il laisse d'autres s'en charger.

Le temps me manque pour parler de façon adéquate de toutes les impostures du discours du Trône et des tentatives du gouvernement de tracer des lignes de conduite. Le gouvernement a adopté la mauvaise direction et les Canadiens en sont déçus.

Avant de terminer, je parlerai du sujet le plus controversé et le plus préoccupant pour les résidents de ma circonscription et pour la population de l'Alberta. Je fais ici référence à l'intention du gouvernement de ratifier l'accord de Kyoto.

À la mi-octobre, j'ai écrit au premier ministre de l'Alberta, M. Klein, pour l'encourager à poursuivre son opposition à Kyoto et je l'ai félicité de la victoire décisive qu'il a remportée à la 43<sup>e</sup> conférence annuelle des premiers ministres, où il a reçu l'appui unanime des provinces en faveur d'une conférence des premiers ministres sur l'accord de Kyoto. M. Klein a défendu fermement son point de vue selon lequel il ne faut pas ratifier l'accord avant que d'autres études et recherches scientifiques n'aient été effectuées. Il faudra recueillir davantage de preuves au sujet des effets de l'accord de Kyoto.

L'Alliance canadienne estime que le premier ministre de l'Alberta a parlé non seulement au nom des Albertains mais également de l'ensemble des Canadiens, car si notre économie s'effondre, ce qui résultera inévitablement de l'accord de Kyoto, il s'ensuivra un énorme effet domino qui sera ressenti à la grandeur du pays.

*Initiatives ministérielles*

Je suis convaincu, comme bon nombre de mes électeurs, que les délais de réduction des émissions prévus dans l'accord de Kyoto sont trop courts. Cet accord fera disparaître des emplois, affaiblira considérablement notre économie et minera notre situation concurrentielle face à notre principal concurrent de l'industrie, les États-Unis.

Plus le gouvernement se montre déterminé à ratifier l'accord, comme en témoigne le discours du Trône, plus nous nous opposerons à sa ratification car, si l'Alberta ne peut se permettre de perdre des milliers d'emplois et quelque 8 milliards de dollars en activité économique ou en investissements, le Canada ne peut davantage subir une dévastation économique. Nous sommes entièrement en faveur d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais nous ne pouvons pas appuyer l'accord de Kyoto.

Quand le discours du Trône a été lu, j'ai écouté attentivement, à la recherche d'autres annonces susceptibles d'intéresser mes électeurs de Crowfoot. Alors que nous connaissons la pire des sécheresses en 133 ans et que 80 p. 100 de la province et une bonne partie de la Saskatchewan en pâtissent, j'étais impatient de prendre connaissance des dispositions que le gouvernement se proposait de prendre pour soutenir l'agriculture, et le secteur agricole en général. J'ai attendu en vain, car les libéraux n'ont rien offert pour répondre aux préoccupations du secteur agricole. Il n'y a eu qu'une seule petite phrase, rabâchant les mêmes vieilles politiques agricoles, et laissant le secteur sur sa faim.

Le gouvernement n'a rien de nouveau à proposer. Il se rabat sur de vieilles promesses faites en 1993 dans le livre rouge, promesses auxquelles il n'a pas encore donné suite. Au lieu de se tourner vers l'avenir de ce pays, il en revit le passé. Il ne nous laisse pas grand espoir pour l'avenir. En matière d'agriculture, le gouvernement se comporte comme l'animal qui, surpris au beau milieu de la route, se laisse hypnotiser par les phares de la voiture fonçant sur lui et reste paralysé sur sa place.

Le ministre néglige les préoccupations et les frustrations du secteur agricole et oublie de défendre vigoureusement les intérêts des agriculteurs de l'Ouest auprès de ses collègues du Cabinet. Il se fait absent. Il n'a ni plan ni mesure à proposer. Le ministre n'a pas de programme d'aide à proposer, ce qui laisse les agriculteurs de l'Alberta sans grand espoir.

J'engage le gouvernement fédéral à voir au-delà du discours du Trône, car ce dernier est truffé de lacunes, et à envisager des projets et des lois qui aideront l'économie, pour éviter de replonger l'Alberta et le secteur pétrolier et gazier dans l'âge des ténèbres et réussir plutôt à leur faire faire un bond vers le futur. Le discours du Trône n'y réussit pas.

• (1825)

**Le vice-président:** Comme il est 18 h 30, conformément à l'ordre adopté hier, le mercredi 2 octobre, la Chambre passe maintenant à l'étude de la motion n° 1 des initiatives ministérielles.

---

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

### L'IRAK

La Chambre reprend l'étude de la motion, interrompue le 2 octobre.

**M. Jim Gouk (Kootenay—Boundary—Okanagan, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je croyais qu'il ne me serait

peut-être pas nécessaire de participer au débat sur l'Irak. Je pensais que tout aurait été dit avant que j'aie l'occasion d'intervenir, mais, en écoutant les députés d'en face, je me rends compte que certaines choses se doivent d'être dites ou d'être éclaircies. Étant donné la diversité des opinions, je tenais à exprimer publiquement mon point de vue. Je me suis formé mon opinion après lu énormément de documents sur le sujet et analysé tous les aspects de la question.

Au cours du présent débat, l'un des propos les plus tordus que nous avons entendus de la part du gouvernement a été énoncé par une députée libérale qui doit être, du moins de j'espère, désolée maintenant d'avoir comparé George Bush à Adolf Hitler et d'avoir affirmé que la proposition du président américain est aussi répréhensible que les atrocités perpétrées par Adolf Hitler. Je voudrais reprendre cette analogie, car elle est pertinente, non pas de la manière dont l'a faite la députée, mais elle peut certainement être pertinente.

Au moment de la Deuxième Guerre mondiale, face à l'Allemagne nazie et au mouvement qui devait la mener vers la domination mondiale, le Canada a décidé d'appuyer ses alliés britanniques. C'est ce que fait un pays lorsque ses alliés ont des ennuis et ont besoin d'aide.

Les États-Unis ne sont pas allés à la guerre au même moment que le Canada. Ils ont fourni beaucoup de matériel. Ils ont fourni des équipements comme des avions. En fait, de nombreux terrains d'aviation que nous utilisons au pays aujourd'hui ont d'abord servi à l'atterrissage des avions fabriqués aux États-Unis qui arrivaient au Canada; les aviateurs canadiens les prenaient ensuite pour traverser l'Atlantique à leur bord jusqu'en Grande-Bretagne.

Peu importe ce que notre collègue d'en face a dit en faisant cette comparaison, à l'époque, on a reproché aux États-Unis d'avoir tardé à participer à la guerre. Ils ont fini par le faire. Sinon, Hitler aurait bien pu remporter la victoire, certainement contre l'Europe et peut-être même contre la Grande-Bretagne. Alors, les bombes atomiques lancées plus tard durant la Seconde Guerre mondiale, lorsque les États-Unis combattaient le Japon, auraient bien pu être lancées non pas par les Américains, mais plutôt par l'Allemagne et sur des cibles comme New York, Washington, D.C. et peut-être même Ottawa et d'autres villes canadiennes.

Notre collègue a soulevé un point en se trompant complètement. Franchement, je ne suis pas totalement surpris étant donné les propos que j'ai entendus de la part des gens d'en face.

Pour déterminer la meilleure façon d'agir par rapport à l'Irak, il faut d'abord revoir certains faits incontestables et j'insiste sur le mot incontestables.

Nous savons sans l'ombre d'un doute que l'Irak avait à un moment donné des armes chimiques et des armes biologiques, de même que la capacité d'en fabriquer. Même les plus vigoureux opposants d'en face à toute intervention contre l'Irak doivent admettre que ce fait est incontestable. L'Irak possédait ces armes et la capacité de les fabriquer.

Nous savons également fort bien que Saddam Hussein est disposé à recourir à ces armes, car il les a déjà utilisées contre l'Iran et contre son peuple dans le Nord de l'Irak. Par conséquent, ce fait n'est pas non plus remis en question.

*Initiatives ministérielles*

Autre fait incontestable, nous savons qu'au moment de la guerre du Golfe, quand l'Irak a envahi le Koweït, le leader irakien s'apprêtait à construire des installations pour fabriquer des armes nucléaires. Lors de la guerre du Golfe, avant d'intervenir pour un cessez-le-feu, les Nations Unies ont exigé l'élimination de toutes les armes de destruction de masse de l'Irak et des installations qui lui permettraient d'en fabriquer de nouvelles, ainsi que des inspections complètes et sans entrave de toutes les armes et installations connexes.

● (1830)

Je souligne le fait que c'était un cessez-le-feu. Ce n'était pas la fin de la guerre, mais bien un cessez-le-feu. Cela signifie que la guerre ne s'est jamais terminée. Les Nations Unies ont convenu avec la coalition qu'il y aurait un cessez-le-feu si l'Irak pour sa part remplissait certaines conditions imposées par les Nations Unies. Au début, l'Irak a consenti à se plier aux conditions de l'ONU, bien qu'avec une extrême réticence, mais il a depuis fait tout ce qui était possible pour empêcher les inspections, allant même jusqu'à expulser les inspecteurs de son territoire.

Compte tenu des raisons que j'ai exposées, il est impératif que des inspections complètes et sans entrave soient effectuées. Jusqu'à tout récemment, Saddam Hussein a empêché la reprise des inspections de l'ONU. Il faut souligner qu'il a finalement accepté tout simplement pour prévenir, et j'insiste sur ce fait, ce qui lui a semblé une intervention imminente des États-Unis, généralement appuyée par plusieurs États, dont le voisin immédiat de l'Irak, l'Arabie saoudite.

La question devient maintenant la suivante: ces inspections devraient-elles être imposées à l'Irak? La meilleure réponse vient d'un représentant de l'Arabie Saoudite qui a pressé Hussein d'accepter et de permettre les inspections. Il conseille à Hussein, s'il n'a rien à cacher, de laisser entrer les inspecteurs de l'ONU et de prouver qu'il se conforme à l'exigence qui lui est faite de détruire toutes les armes de destruction massive ainsi que la capacité de les fabriquer. Il lui a fait remarquer que si les inspections étaient effectuées et si la résolution de l'ONU était respectée, cela pourrait ouvrir la porte à la levée des sanctions commerciales imposées par l'ONU.

De nombreuses personnes de ma circonscription m'ont contacté pour me dire qu'elles aimeraient que ces sanctions soient levées. Elles estiment que les sanctions ont causé des dommages humanitaires importants au peuple irakien. Je n'ai aucun doute à ce sujet, mais nous sommes devant un dilemme. Si nous permettons le commerce sans restriction, Hussein en profitera pour financer et construire de nouvelles installations pour fabriquer ces armes.

Vu le manque de coopération de Hussein, il n'est pas du tout déraisonnable de supposer qu'il a quelque chose à cacher. Autrement, pourquoi n'accepte-t-il pas ce que lui suggèrent ses voisins saoudiens et ne prouve-t-il pas au monde entier qu'il ne possède pas d'armes de destruction massive et qu'il n'a pas la capacité d'en fabriquer?

Pour que cette inspection soit complète, elle ne doit pas être limitée à seulement quelques sites ou aux sites approuvés par Saddam Hussein et par les autorités irakiennes. Elle doit porter sur toutes les installations et cela comprend les palais présidentiels. Certains s'imaginent peut-être que les palais présidentiels sont des sites renfermant des demeures luxueuses ou similaires aux châteaux qu'on trouve en Angleterre et aux parcs qui les entourent. Il s'agit en fait de complexes imposants occupant de vastes superficies. Ils sont plus que suffisants pour qu'on y cache non seulement les armes même, mais aussi les installations pour les fabriquer. Ils doivent être inclus eux aussi.

La dernière question concerne la demande américaine que l'ONU adopte une résolution décrivant en détail les conséquences précises auxquelles s'expose l'Irak s'il ne respecte pas le dernier accord permettant aux inspecteurs en désarmement de revenir et d'avoir accès à tous les sites, sans entrave. Je conviens qu'une telle résolution doit être adoptée étant donné l'habitude qu'a Hussein de revenir sur ses promesses, et de violer les résolutions des Nations Unies, ce qu'il a fait à 16 reprises.

Une personne raisonnable ne fera jamais la guerre si elle est évitable. De même, une personne raisonnable ne devrait jamais fermer les yeux quand la sécurité de millions de gens dans une région donnée est menacée par un homme qui, dans le passé, a prouvé qu'il était capable d'utiliser des armes de destruction massive et disposé à le faire. Un pays raisonnable ne devrait pas le faire non plus.

● (1835)

**M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.):** Monsieur le Président, je suis, parmi les députés à la Chambre, exceptionnellement qualifié sur un certain aspect pour parler de ce sujet. J'ai écrit à la fin des années 1980 un ouvrage définitif sur l'histoire de la guerre chimique et bactériologique qui, je crois, fait encore autorité. Il portait sur le rôle du Canada dans la mise au point, fondamentalement, d'armes biologiques. L'anthrax, la toxine botulinique et la tularémie, ces agents de la guerre bactériologique, ont d'abord été inventés ici au Canada. Bon nombre des moyens utilisés pour les déployer ont d'abord fait l'objet de recherches ici au Canada au cours de la Seconde Guerre mondiale. En effet, cela n'est pas bien connu au Canada, mais la production de masse de l'anthrax dans le monde a d'abord commencé à la Grosse Île, une île du Saint-Laurent, en 1943. Le Canada est depuis longtemps très actif dans le domaine de la mise au point d'armes, surtout d'armes liées à la guerre bactériologique. C'est donc avec une certaine connaissance du sujet que j'interviens dans ce débat.

Je commencerai par dire que je suis très convaincu que nous pouvons faire confiance aux Américains quand ils disent qu'il existe une véritable menace. Je crois M. Bush quand il dit que l'Irak possède des armes qui pourront bientôt être déployées et qui constituent un danger. Je dois cependant m'interroger, compte tenu de mon expérience et de mes connaissances concernant ces armes, puisque le principal usage de ces armes n'a pas changé depuis 50 ans, sur la façon dont on peut les déployer et les utiliser et sur leur degré d'efficacité. Qu'il s'agisse de gaz toxique ou d'agents biologiques, rien n'a vraiment changé quant à la façon dont on peut s'en servir.

Un des problèmes que présente le débat tient à l'emploi de l'expression armes de destruction de masse. La bombe atomique ou la bombe à hydrogène constituent certainement des armes de destruction massive, mais les armes chimiques et bactériologiques sont plus correctement caractérisées comme des armes non conventionnelles. Elles ont deux utilisations fondamentales. Elles peuvent servir à des attaques terroristes à petite échelle, par exemple pour répandre un agent infectieux sur une cible à population civile. Ou bien, quand elles sont bien chargées sur un certain matériel, elles peuvent servir à une diffusion beaucoup plus vaste, au-dessus d'une ville par exemple. Or, qu'il s'agisse d'armes chimiques ou bactériologiques, il importe de se rappeler que si l'on veut s'en servir pour une attaque massive, il faudra beaucoup de matériel afin de les amener jusqu'à leur cible.

*Initiatives ministérielles*

Lorsque j'ai entendu M. Bush parler de menace, je n'ai pu faire autrement que me demander de quelle menace il parlait, car s'il s'agit de la menace d'une attaque terroriste comportant la dispersion de petites quantités d'un produit contaminé ou d'un gaz neuroplégique sur des cibles civiles aux États-Unis, nous vivons avec cette menace depuis 50 ans. En fait, c'est le 11 septembre que le public a vraiment pris conscience de ce type de menace et, que je sache, c'est après cette date que le charbon bactérien a été utilisé pour la première fois, par un terroriste américain, je le signale. On ne peut parler de menace dans ce contexte, car même en envoyant des inspecteurs en désarmement dans un pays comme l'Irak, on ne peut recenser les petites quantités de produits contaminés, mortels et facilement portables. Selon moi, il y a probablement autant de ces produits entre de mauvaises mains au Pakistan que sous le régime de Saddam Hussein. Où est donc le problème?

• (1840)

J'en déduis donc que les Américains ont appris que l'Irak fabriquait du matériel en vue de déployer des armes non conventionnelles dans des régions ciblées. Autrement dit, il est possible que par le truchement de l'espionnage, de la surveillance satellitaire ou des deux, les États-Unis aient appris que l'Irak fabriquait des missiles ou d'autres outils en vue de déployer des armes biologiques ou chimiques dans un endroit donné.

Je ne crois pas qu'une autre menace que celle du terrorisme pèse sur les États-Unis continentaux pour l'heure. Comme je l'ai dit plus tôt, le Pakistan ou la Corée du Nord, voire n'importe quel pays, y compris les États-Unis, peuvent abriter des terroristes. Une attaque contre l'Irak ne supprimera pas le problème.

Selon moi, s'il n'y a pas eu d'attaques terroristes faisant intervenir des armes biologiques ou chimiques sur des cibles civiles, surtout aux États-Unis, c'est que de telles attaques constitueraient un outrage moral tant à l'échelle planétaire qu'au sein des groupes religieux qui pourraient être associés à de telles attaques. Si une attaque était perpétrée par le groupe Al-Qaïda, je pense que le tout le monde musulman s'empresserait de la condamner. C'est pourquoi je ne crois ni possible ni probable ce type d'attaque.

Cependant, compte tenu de la situation, il m'apparaît fort possible que Saddam Hussein ait pu se doter de la capacité de se servir d'armes chimiques ou biologiques contre Israël. Ce qui n'a pas été dit ici ni aux États-Unis, c'est le risque bien réel que la vraie cible soit Israël.

En fait, durant la guerre du Golfe et avant d'entrer en politique, j'étais commentateur à la télévision sur la question de savoir ce qui se serait produit si les missiles Scud frappant Jérusalem et Tel Aviv avaient été chargés de gaz toxiques. J'expliquais les choses de mon mieux en me fondant sur des documents qui étaient généralement à la disposition de tous et qui traitaient des effets probables. Ces effets sont horribles. Et il suffit de quelques missiles transportant des agents biologiques pour tuer beaucoup de gens.

Je ne pense pas que Saddam Hussein dispose de la capacité d'attaquer les Américains, mais il est probablement en mesure d'attaquer Israël. Je suis d'avis que c'est cela qui pousse les États-Unis à vouloir saisir les armes que pourrait avoir l'Irak. Je souligne aussi que les inspecteurs en désarmement ne pourront jamais trouver les petites caches d'armes biologiques. Une quantité suffisante de toxine botulinique pour tuer toute la population d'Ottawa peut être stockée dans un pot d'une pinte et une quantité suffisante d'agent infectieux pour tuer beaucoup de gens peut être stockée dans un contenant de la grosseur d'une cartouche. Je ne pense pas que ce soit

cela. Je pense que M. Bush estime devoir mettre la main sur les armes visant Israël. Je crois que c'est un objectif louable.

Toutefois, il y a un problème: la possibilité que les États-Unis agissent de façon unilatérale. Ma grande crainte, c'est que si les États-Unis agissent unilatéralement, sans la sanction morale des Nations Unies, quelles que soient leurs bonnes intentions envers Israël, le monde musulman, voire une bonne partie du reste du monde, considérera cela comme une agression. Ma crainte, c'est que les terroristes se sentiront justifiés de répliquer en utilisant des armes non conventionnelles, soit chimiques ou biologiques, contre des cibles civiles ailleurs dans le monde.

Je ne crois pas que nous ayons un problème. Je doute qu'ils aient l'autorité morale pour oser pareille chose. Cependant, s'ils se sentent encouragés par ce qu'ils pourraient qualifier d'agression injustifiée et condamnable, de croisade contre l'Islam, ou quoi que ce soit de la sorte, alors ils pourraient être tentés d'utiliser leurs armes à des fins terroristes.

Quoi qu'il advienne, je pense que nous devons agir dans le cadre établi par les Nations Unies.

• (1845)

Je me range de tout coeur derrière mon gouvernement et j'espère que son homologue américain est à l'écoute, parce qu'il est en train de lui refiler de très précieux conseils. L'Irak représente une menace véritable. Je pense que c'est un danger pour Israël, mais nous devons nous garder de faire des choses qui risquent d'enflammer le monde et d'entraîner le recours à des armes demeurées inutilisées jusqu'à maintenant dans le monde, sauf en de très rares circonstances.

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai une ou deux réflexions à faire sur des points que je trouve troublants dans les propos du député.

Il dit ne pas être certain que ces gens aient les moyens d'attaquer les États-Unis. C'est ce que le député a dit. Avant le 11 septembre, je crois que, de ce côté-ci de la planète, personne ne croyait que quiconque avait les moyens de perpétrer ces attentats. Mais rappelons-nous le 11 septembre. Cela paraissait impossible. Le député prétend qu'ils n'ont pas les moyens d'attaquer les États-Unis. Je lui répondrai que nous n'en savons rien.

Le député a parlé d'autres dirigeants ou d'autres pays qui peuvent avoir des armes de cette nature. Pourrait-il nommer certains de ces dirigeants ou pays? Nous avons déjà vu en Iran que Saddam Hussein pouvait utiliser ces armes pour détruire. Il les a retournées contre son propre peuple et des milliers de personnes ont péri. Il a décapité ceux qui s'opposaient à lui et les a exposés en public pour réprimer toute velléité de résistance. Il s'en est même pris à des membres de sa propre famille. Le député ne comprend-il pas à quel point ce type présente une menace grave?

Winston Churchill a compris bien avant les autres la menace que représentait Adolf Hitler. Winston Churchill a été traité de fou, mais il avait raison. Je me demande si le député comprend. Je me suis rendu dans des États de l'Ouest et j'ai discuté avec beaucoup d'Américains de cette région. Je viens de là, et je les connais très bien. Tout ce qu'ils veulent, c'est avoir l'absolue certitude qu'il n'y aura plus jamais d'attentats semblables contre des innocents dans leur pays.

Il ne sont pas mécontents des Irakiens, mais de Saddam Hussein. Il faut lui barrer la route. S'il rejette une résolution du Conseil de sécurité, si les conditions sont celles qu'il veut, de quel côté le député se rangera-t-il, celui de l'Irak ou celui de la coalition?

• (1850)

**M. John Bryden:** Monsieur le Président, je n'ai pas dû être très éloquent dans mon discours, parce que je dois préciser que je suis d'accord pour qu'on donne suite à une résolution de l'ONU.

Quand j'ai déclaré que l'Irak n'a pas la capacité d'utiliser des armes de destruction massive contre la zone continentale des États-Unis, j'ai bien fait remarquer que non seulement l'Irak, mais à peu près toutes les organisations terroristes, sont en mesure d'attaquer les États-Unis et toute ville importante du monde au moyen d'armes chimiques ou biologiques. L'essence de mon discours, monsieur le Président, c'est que la raison pour laquelle ces attaques n'ont pas encore eu lieu—et il y a des terroristes partout dans le monde, pas seulement des terroristes de l'Islam—, c'est que nos services de sécurité ont arrêté des membres d'autres groupes terroristes qui transportaient de telles armes peu courantes, soit biologiques ou chimiques.

Le problème soulevé par une attaque unilatérale contre l'Irak est qu'elle confèrera aux fondamentalistes, aux illuminés d'une religion ou d'une autre, une autorité ou une légitimité morale qui justifiera le recours à ces armes peu courantes. Si nous tentons de freiner la capacité qu'a Saddam Hussein d'attaquer Israël avec des missiles chargés de gaz toxiques ou d'agents biologiques, nous devons le faire en bénéficiant de l'autorité morale des Nations Unies; autrement, notre attitude sera perçue comme un acte d'agression. Dans ce cas, monsieur le Président, nous ferons exactement la même chose qui se passe maintenant en Israël avec les bombardements suicides.

Plus nous tenterons d'expliquer notre position en commettant des actes d'agression non conformes aux conventions légales reconnues dans le monde, plus nous légitimerons les réactions illégales ou immorales. Je ne puis imaginer quelque chose de plus immoral qu'une attaque suicide impliquant de jeunes enfants.

**Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis heureuse de participer à ce débat.

Je dirai tout d'abord que bon nombre d'entre nous ici ce soir, dont vous et moi, monsieur le Président, étions déjà à la Chambre en 1991 lorsque la guerre du Golfe a éclaté. Le député qui vient de prendre la parole a souligné qu'il n'y était pas, mais il a donné des commentaires d'expert sur la question. Il a affirmé avoir des qualités exceptionnelles lui permettant de participer à ce débat. C'est possible je suppose. Je ne sais pas si l'un ou l'autre d'entre nous pouvons réellement prétendre avoir des qualités exceptionnelles pour faire quoi que ce soit, mais je fais grand cas de son interprétation et de la haute estime qu'il a de lui-même.

Néanmoins, monsieur le Président, je me rappelle que j'étais ici, tout comme vous et bien d'autres de nos collègues, au moment où la guerre a éclaté en 1991. Je me souviens d'avoir ressenti une étrange sensation à la pensée que nous étions réellement en guerre. Je suis

### *Initiatives ministérielles*

persuadée que vous l'avez senti aussi, monsieur le Président. Ce fut bien sûr une période chargée, effrayante et inquiétante pour nous tous, mais c'était il y a bien des années.

Je comprends que cette guerre devait servir à libérer le Koweït et peut-être même par ricochet à anéantir Saddam Hussein et son régime de tyrannie en Irak. Bon nombre d'années se sont écoulées depuis ce temps.

Même si le député a souligné que ces armes de destruction massive non conventionnelles existent depuis 50 ans, il y a bien d'autres choses qui existent depuis tout aussi longtemps. Il est facile de voir combien la situation s'est aggravée partout au monde. Nous avons constaté combien l'ordinateur et CNN ont rendu les choses accessibles.

Je repense au 11 septembre dernier alors que nous avons suivi tous ces événements en direct. Il semble que nous puissions tout suivre en direct maintenant. Cela accroît peut-être le niveau des émotions, mais cela permet également d'accroître l'exaltation de ceux qui ont recours à ces tactiques contre leurs propres habitants et les autres pays.

Je ne sais trop que penser des petites quantités qui tiendraient dans un pot d'une pinte, mais lorsqu'il parle de l'autorité morale des Nations unies et des résolutions qu'elles avancent, je suis d'accord avec lui. Il devrait très certainement y avoir une autorité morale à cet égard.

Si j'avais eu une chance d'interroger le député sur le nombre de résolutions de l'ONU que Hussein semble totalement feindre d'ignorer, je crois que nous pourrions en dresser une bonne liste. Beaucoup de députés l'ont fait jusqu'ici au cours du débat. C'est une chose de dire que nous ne sommes pas sûrs que la situation soit grave. C'est aller à un extrême. Bien entendu, l'autre extrême, c'est que nous pourrions tous devenir hystériques et penser que nous devons intervenir dès demain. La vérité se situe probablement entre ces deux extrêmes, ainsi que le niveau de préoccupation et les présomptions raisonnables.

En faisant tout simplement un survol de la situation, nous devons nous assurer que nous agissons de façon judicieuse, responsable et cohérente. Je suis désolée de dire que, à mon avis, le premier ministre n'a pas été cohérent dans les commentaires qu'il a faits pendant la guerre du Golfe, en 1991. Cela suscite manifestement une préoccupation. Cependant, avec ce qui s'est passé pas plus tard qu'il y a quelques semaines, je ne suis pas sûre que quiconque dans le monde, et encore moins George W. Bush, comprenne exactement la position du Canada.

Si nous préparons un plan d'avance et que nous l'appliquons de façon judicieuse et cohérente, il me semble que le monde est en droit de connaître ce plan. Si nous, au Canada, peu importe nos convictions politiques, entrons dans les cafés pour nous entretenir avec les gens, qui votent pour toutes sortes de partis politiques, nous allons en trouver qui appuient chacun des partis. J'ignore si ceux qui votent pour le Parti libéral, pour l'Alliance ou pour tout autre parti pourraient dire quelle est la position du Canada. Je ne suis pas sûre qu'un Canadien pourrait expliquer le plan et la position du Canada à ce sujet.

Après avoir écouté le débat attentivement et consulté le hansom, un député du gouvernement pourrait s'interroger sur ce plan, compte tenu des propos incendiaires qui ont été tenus, et je ne suis pas sûre que les gens connaîtraient ce plan ou pourraient l'expliquer. J'ai surveillé cela.

*Initiatives ministérielles*

● (1855)

J'ai surveillé le premier ministre pendant plusieurs années et je ne sais pas trop bien quel est son plan d'action. Je consacre pourtant beaucoup plus de temps à cela que beaucoup d'autres qui doivent s'occuper de leur famille, de leurs enfants, etc.

Certes, nous devons en savoir gré aux Nations Unies au plan de la sécurité, mais il est certainement inquiétant de voir que plusieurs des résolutions du Conseil de sécurité n'ont pas été respectées ou ont été ignorées. Les États-Unis ont porté contre l'Irak les accusations énumérées ci-après. Je vous invite à déterminer s'ils ont raison ou non dans chaque cas.

L'Irak a violé les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies en refusant de dévoiler ses acquisitions. Je crois que nous devons dire que cela est vrai. L'Irak n'a pas respecté ces résolutions du Conseil de sécurité.

L'Irak a refusé de coopérer avec la commission spéciale des Nations Unies et interdit l'inspection des sites abritant le matériel de son programme d'armement. Là aussi je demande aux députés de répondre vrai ou faux. Même un contenant d'un litre peut causer beaucoup de dommages. Une personne qui n'a rien à se reprocher ne craint pas les visiteurs. Les contribuables qui présentent des déclarations de revenus honnêtes ne sont pas inquiets de voir les vérificateurs frapper à leur porte. Ils ont la conscience tranquille, si bien qu'ils les invitent à entrer et à vérifier leurs documents.

Si Saddam Hussein voulait bien envoyer un tel signal, je pense que tout le monde respirerait mieux. Or, nous le voyons hésiter et nous comprenons que les inspecteurs pourraient se faire dire: «Vous pouvez jeter un coup d'oeil, mais seulement ici.» À l'accusation voulant qu'il refuse de coopérer avec la commission spéciale de l'ONU, je crois qu'il faut répondre vrai.

L'Irak appuie des groupes de terroristes internationaux qui s'attaquent aux intérêts américains et israéliens, ainsi qu'à ceux des pays occidentaux. Je pense qu'il y a du vrai là-dedans et qu'il faut répondre vrai encore une fois.

Lorsqu'on voit Saddam Hussein et son régime refuser de se plier aux résolutions de l'ONU et à d'autres exigences du genre, il y a évidemment lieu de s'inquiéter.

Comme je l'ai mentionné précédemment lorsque j'ai parlé de la frustration qui m'a envahie en entendant certaines remarques prononcées au cours de ce débat, j'ai toujours été stupéfiée de constater que, pendant près de 30 années de prédominance libérale au pays, et 100 ans de domination des libéraux dans le monde, nos élus pensent qu'il peuvent dénigrer impunément les États-Unis depuis leurs banquettes ministérielles. Il suffit de lire le hansard pour voir les commentaires invraisemblables que l'on peut faire au sujet de nos voisins. Les députés devraient le constater par eux-mêmes.

On a entendu en cette Chambre des propos incendiaires et exagérés suivant lesquels George Bush serait résolu à attaquer l'Irak immédiatement. De tels propos soulèvent les émotions et font déraiser le débat. Si les députés ministériels croient pouvoir se permettre de lancer des pierres à notre voisin immédiat, à qui allons-nous nous adresser quand nous aurons besoin d'aide?

Il y a un manque de confiance des deux côtés de la frontière, à cause du bois d'oeuvre, des tarifs aériens et ainsi de suite. Pourtant, lorsque nous avons besoin d'eux, les Américains sont nos cousins. On dirait presque que le premier ministre serait obligé de se rendre à Washington et de dire: «Ne vous en faites pas, nous ne pensions pas vraiment ce que nous avons dit.» Il est facile de faire volte-face. On a vu cela lors des dernières élections aux États-Unis, lorsque le neveu

du premier ministre a dit qu'il ne savait pas pour qui il voterait. Ce n'est pas à nous de parler contre les Américains. Cela me stupéfait lorsque je pense que c'est là un comportement acceptable de la part des ministériels, et même du premier ministre lui-même. Étudiez le hansard.

**Une voix:** N'enlevez pas au sujet toute son importance.

**Mme Deborah Grey:** C'est important d'être capable de dire que nos soldats savent exactement ce qu'ils ont à faire. J'étais là pour accueillir nos soldats à Edmonton. Quel travail incroyable ils font!

Ils manquent désespérément de fonds et d'équipement. Puis je vois quelqu'un comme le ministre de la Défense nationale qui disait hier, ou avant-hier, que tout allait bien, que nous pouvions envoyer beaucoup de soldats là-bas. Ce n'est pas vrai. Écoutez ce que disent les experts du domaine militaire.

Un porte-parole du ministère de la Défense nationale a dit que la lutte antiterroriste a déjà coûté 191 millions de dollars, alors que le montant prévu pour l'exercice en cours est de 205 millions.

● (1900)

Nous ne sommes pas capables d'envoyer des soldats sur le terrain là-bas. Le gouvernement a besoin d'un plan. Le premier ministre a dit qu'il avait les gens et qu'il avait un plan. Il n'a ni un ni l'autre.

Je veux féliciter nos soldats qui ont répondu aux demandes du gouvernement. Cependant, si on regarde vers l'avenir, le gouvernement doit avoir un plan et il doit avoir des gens pour dire quels seront nos engagements. Il n'a simplement pas fait cela.

**M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à dire tout d'abord que tous les députés arrivent à la Chambre avec des qualifications qui les distinguent particulièrement d'une façon ou d'une autre. C'est le principe même de la démocratie.

Ensuite, j'ai juste un commentaire. Je voudrais rappeler à la députée d'en face que les quantités d'agents chimiques ou biologiques pouvant être utilisés par des terroristes sont tellement petites qu'il ne sera pas possible aux inspecteurs des Nations Unies de les trouver. Autrement dit, une attaque contre l'Irak n'empêcherait pas des terroristes de réagir au moyen d'agents chimiques et biologiques.

Mon problème—et j'espère que la députée répondra à ma préoccupation—est que cela étant, et compte tenu du fait que de telles quantités d'agents chimiques et biologiques existent dans des pays autres que l'Irak, une attaque préventive unilatérale ne fera qu'augmenter la probabilité d'utilisation de ces armes dans un contexte terroriste.

Voilà ce qui me préoccupe. J'espère que la députée d'en face pourra me répondre.

*Initiatives ministérielles*

●(1905)

**Mme Deborah Grey:** Monsieur le Président, je suis heureuse de répondre à ce commentaire. Je comprends que certains de ces éléments puissent se présenter en toutes petites quantités. Je suis donc d'accord avec ce que dit le député. Il se peut fort bien que nous ne puissions pas trouver ces éléments. Toutefois, si ces gens ont la conscience tranquille, ils diront aux inspecteurs d'aller où bon leur semble. Cela aiderait beaucoup à apaiser les préoccupations des gens.

Le régime de Saddam Hussein est différent de celui de plusieurs autres pays de la région. Je crois qu'il en est conscient. Certaines choses se produisent depuis des années. Affirmer que d'autres pays peuvent le remplacer et que la menace pourrait augmenter au lieu de diminuer, c'est très bien. Cela est tout à fait possible, mais l'argument ne tient pas vraiment car le régime de Saddam Hussein présente un problème particulier.

Je veux parler de toute cette idée des Nations Unies comme il l'a fait. Je comprends qu'il est important d'avoir un grand groupe de pays au sein des Nations Unies. Je ne le conteste pas du tout. Il parle de la force unilatérale des États-Unis, de la belligérance des Américains et de leur intransigeance.

Je n'accepte pas cette thèse. Il se plaignait amèrement il y a quelque temps. J'espère qu'il se sent mieux maintenant, mais je crois quand même qu'il s'est attiré ce problème. Toutefois, lorsque les gens parlent d'action unilatérale, lorsqu'on dit que George Bush s'en va-t-en guerre, beaucoup de gens sont indignés. Il y a une coalition grandissante de pays qui s'en inquiètent. Il le sait tout autant que moi-même.

Des pays comme la Grande-Bretagne et l'Australie ne se laissent pas influencer par le premier venu. Il y a de plus en plus de pays responsables qui s'inquiètent. Encore une fois, les députés s'en prennent à George W. Bush, disant que c'est un unilatéraliste et un belliciste. Je ne pense pas que George Bush soit parfait, et je suis sûre qu'il dirait la même chose de moi. Quoi qu'il en soit, nous devons rechercher une coalition de gens raisonnables et responsables qui s'inquiètent de la situation et qui y sont attentifs, sans pour autant se frapper la poitrine.

**M. John Bryden:** Monsieur le Président, la députée et moi sommes sur la même longueur d'ondes. Je signale simplement que j'ai bien précisé, dans mon discours, que le président Bush avait raison de dire qu'il y avait un problème en Irak et qu'il fallait le régler.

Je lui ferais toutefois remarquer, et la députée partagera sûrement mon avis, que nous devrions agir sous l'égide de l'ONU, qui est l'autorité morale dont nous avons besoin dans une telle situation. Autrement, l'intervention du président pourrait avoir l'air d'une agression gratuite. Ce n'est sûrement pas l'intention du président des États-Unis. Son geste risque d'être mal perçu. Le Canada et notre premier ministre ont donné de très bons conseils au président Bush.

**Mme Deborah Grey:** Monsieur le Président, je suis d'accord et j'aimerais bien que le député exprime son point de vue à son caucus et qu'il parvienne à le convaincre de modifier sa position. J'imagine que le député a du mal à accepter ce qu'il peut lire dans le harsard, car ce qui ressort des propos tenus par ses collègues ne correspond pas aux intentions et aux émotions qu'il a exprimées.

**M. John Maloney (Erie—Lincoln, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir parler à la Chambre et aux Canadiens de la situation en Irak, des positions conflictuelles de différents pays du monde et de mon opinion sur la position que notre pays a adoptée relativement à cette question très grave et sérieuse.

Le Canada a non seulement la responsabilité, mais l'obligation de participer à ce débat mondial. Nous devons parler calmement et en toute indépendance de questions comme la guerre, la paix et d'autres répercussions qui s'ensuivent sur la communauté internationale. Les États-Unis sont nos voisins et amis, et des liens d'amitié nous unissent aussi au Royaume-Uni; nous devons donc conseiller de notre mieux ces deux pays, même si nos conseils ne correspondent pas nécessairement à ce qu'ils souhaitent entendre.

Les Nations Unies ont été créées après la Seconde Guerre mondiale, à titre de tribune, d'instrument du nouvel ordre mondial chargé de s'occuper des agressions sur notre planète. Il faut bien reconnaître que l'article 51 de la Charte des Nations Unies permet à un pays de se défendre contre une agression, mais cette notion inclut-elle la possibilité d'une attaque préventive contre un protagoniste? Après réflexion, je répondrai avec prudence par l'affirmative, mais pareille initiative doit être fondée sur des preuves irréfutables et sur les meilleures justifications possibles.

A-t-on respecté ces critères en l'occurrence? L'Irak possède-t-il des armes nucléaires? A-t-on des preuves que ce pays compte utiliser pareilles armes contre d'autres? Nous n'avons aucune confirmation à cet égard. Cela justifie-t-il une attaque? Je ne le pense pas.

Par contre, peut-on faire confiance à Saddam Hussein? Il est revenu sur sa promesse de laisser les Nations Unies détruire ses armes de destruction massive en échange d'un cessez-le-feu au moment de la guerre du Golfe. Il n'a pas respecté les 16 résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Il prétend que l'Irak n'a pas d'armes, mais il refuse des inspections sans restriction. Qu'a-t-il à cacher?

Il a fabriqué de l'anthrax et certains gaz qu'il a utilisés lors d'incidents meurtriers contre des Kurdes et des Iraniens. C'est un tyran qui a torturé et empoisonné ses propres concitoyens et qui a lancé des missiles sur les Israéliens. Il y a effectivement certaines armes chimiques et biologiques dont on a perdu la trace après la guerre du Golfe. Saddam Hussein dit qu'il n'est une menace pour personne. À mon avis, il est une menace en puissance pour tout le monde. Personnellement, je n'ai aucune confiance en Saddam Hussein.

Par contre, je ne suis pas d'accord avec les dirigeants américains qui appuieraient des attaques unilatérales et des frappes préventives n'importe où et n'importe quand. Je désapprouve la prémisse voulant que les États-Unis assument impunément les rôles de juge, jury et bourreau. Cela va à l'encontre de la règle de droit. C'est plus que troublant; c'est terrifiant, en fait.

J'implore le gouvernement Bush de se poser les questions suivantes avant de se lancer dans ce qu'on pourrait qualifier d'attaque non provoquée contre un régime hostile. Quelles seront la perception et la réaction des 150 millions de musulmans du monde entier si les pays occidentaux imposent leur volonté à un pays musulman plutôt petit, mais potentiellement dangereux? Cela les enflammera-t-il et, dans l'affirmative, quelles en seront les conséquences? Cela nuira-t-il à la guerre au terrorisme? Cela fera-t-il qu'on sympathisera avec Al-Qaïda? Cela aura-t-il pour effet d'isoler les pays modérés du Proche et de l'Extrême-Orient et de donner des armes aux extrémistes? Est-ce que cette guerre se prolongera? Risquera-t-elle de déstabiliser les autres pays de la région et de s'étendre à eux? Quels torts économiques et sociaux causerait-elle dans cette région?

*Initiatives ministérielles*

Ce sont là des questions qu'on ne peut pas ne pas se poser, compte tenu surtout du risque contestable, évident et imminent pour la sécurité des États-Unis ou d'autres pays. Si les inspecteurs en désarmement se voient accorder un accès libre et inconditionnel en Irak, ils sauront le confirmer ou le réfuter.

J'appuierais les États-Unis et la Grande-Bretagne s'ils cherchaient à obtenir du Conseil de sécurité de l'ONU une résolution ferme et claire de donner à l'Irak une dernière chance d'accepter les inspections de l'ONU ou, sinon, d'en subir tout bonnement les conséquences. Il faut absolument qu'ils fassent cela. Ils ne doivent absolument pas agir unilatéralement. Comme l'a dit notre ministre des Affaires étrangères:

Nous ne devons pas oublier que Saddam Hussein doit absolument comprendre l'alternative qui se présente à lui. Ou il fait ce qu'on lui demande de faire et la souveraineté et la sécurité de l'Irak seront assurées par la communauté des nations, ou il continue à bafouer les obligations que lui impose le droit international et il en subira les conséquences inévitables.

Dans ce dernier cas, il faudra envisager une intervention multilatérale contre l'Irak. Il faut s'efforcer d'explorer toutes les options pour éviter de déclencher des hostilités, mais il faudra quand même être résolu à agir au besoin.

● (1910)

Curieusement, l'Irak a accepté cette semaine le retour sur son territoire, dans de brefs délais, des inspecteurs en désarmement envoyés par les Nations Unies. Cela faisait quatre ans que ces inspections avaient été suspendues. C'est à la fois un pas dans la bonne voie et un premier pas. Mais ce n'est pas le dernier. L'ennui, c'est que cette décision est assujettie aux conditions énoncées dans une décision datant de 1998 et exemptant des inspections les présumés palais présidentiels qui représentent une superficie d'environ 32 kilomètres carrés comptant quelque 1500 bâtiments.

Sachant qu'il est possible de produire dans l'espace de quelques grandes salles un armement biologique ou chimique, pareilles exemptions s'avèrent inacceptables. Les inspecteurs doivent avoir accès à ces bâtiments. Ils doivent pouvoir en examiner les moindres recoins et tout armement qui y sera découvert doit impérativement être détruit. Les inspections doivent se dérouler sans entrave et, comme certains l'ont réclamé, il ne doit pas y avoir d'échappatoire possible.

Que l'on ne se méprenne pas sur la gravité de la situation et sur la nécessité de prendre part à un éventuel conflit. La participation du Canada sur le terrain mettra en danger non seulement nos soldats qui sont vaillants et bien entraînés, mais les civils aussi. Il est très possible que le Canada et les Canadiens soient victimes de représailles.

Il se pourrait que nous ne puissions plus voir sur CNN, dans le confort et la sécurité de nos foyers, les missiles Scud tomber sur l'ennemi, sans craindre de risques directs pour nos villes et nos villages. L'élaboration et la prolifération de l'armement bactériologique et chimique et l'horrible réalité du 11 septembre ne peuvent que souligner le danger potentiel que le sol canadien soit lui aussi transformé en champ de bataille. Cela donne à réfléchir.

Le Canada a une longue et noble tradition de maintien de la paix. La nation canadienne adhère aux principes du dialogue et de la compréhension, du compromis et de la diplomatie. Je formule mes observations de ce soir dans cette veine. Nous espérons, en fait, nous prions le ciel que les efforts que nous déploierons en ce sens pour ce qui concerne l'Irak nous éviteront une intervention militaire et tout ce qui pourrait s'ensuivre.

S'il doit y avoir une intervention militaire, que ce soient les Nations Unies qui en prennent l'initiative, mais que la planète entière sache que les États-Unis sont nos amis et nos alliés. Les propos que j'adresse ce soir à nos alliés se veulent constructifs. Que le monde entier sache que le Canada sera solidaire de toutes les nations dans la lutte contre les terroristes et le terrorisme.

● (1915)

[Français]

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ):** Monsieur le Président, je suis très heureuse de pouvoir prendre la parole dans le cadre de ce débat. Tout récemment, une des raisons pour lesquelles mes commettants et mes commettantes m'arrêtaient, même lorsque je faisais mon marché, c'était pour me dire: «Madame Tremblay, nous espérons que vous ne serez pas favorable à la guerre et que le gouvernement n'enverra pas nos soldats en Irak, que le gouvernement du député de Saint-Maurice fera tout pour empêcher le président des États-Unis de déclarer sa guerre.»

C'est un sujet qui préoccupe les Canadiens et les Canadiennes, les Québécois et les Québécoises parce que, fondamentalement, si on faisait un sondage, on verrait qu'une forte proportion de la population nous demande de tout mettre en oeuvre pour assurer le plus possible la paix dans le monde.

Aujourd'hui, nous avons tous les moyens à notre disposition: une diplomatie bien développée, des moyens de communication, des moyens de formation de l'être humain pour mieux comprendre les différentes cultures, les différentes religions, les histoires de tous et chacun, ce qui constitue ce que nous appelons notre civilisation. Nous avons maintenant beaucoup d'outils à notre disposition pour être capables d'en profiter davantage que ce que nous faisons présentement.

Au moment où nous nous parlons, probablement que le Conseil de sécurité est toujours en réunion. Si on fait une mise au point de la situation, nous avons appris aujourd'hui que les États-Unis et la Grande-Bretagne ont vraiment rejeté l'accord intervenu entre l'ONU et l'Irak sur le retour des inspecteurs en Irak. Washington a demandé au négociateur, M. Blix, de retarder son départ pour l'Irak.

J'ai l'impression que le président des États-Unis cherche tous les moyens pour obtenir ce qu'il veut depuis le début: faire la guerre. Chaque fois qu'on arrivera à un nouveau point d'entente, à une nouvelle entente entre l'Irak et l'ONU, il y aura encore une exigence de plus.

Les États-Unis et la Grande-Bretagne insistent pour que le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une résolution beaucoup plus contraignante que la première avant que les inspecteurs puissent faire leurs bagages et se rendre en Irak.

Les États-Unis ont fait connaître un projet de résolution. Ce projet a été déposé au Conseil de sécurité et il manquait pas mal de clarté, semble-t-il. Il inclut notamment le fait:

Que les inspecteurs devront avoir accès aux sites présidentiels en Irak.



En soi, il semble à première vue que cette exigence des États-Unis d'avoir accès à tous les sites, y compris les sites présidentiels, ne serait pas trop contraignante pour l'Irak. On sait qu'ils demandent cela depuis le début. Insister pour avoir accès à ces sites ne me semble pas, en soi, être une demande déraisonnable. Toutefois, cela ne faisait pas partie de la demande initiale faisant l'objet d'ententes dans les négociations à Vienne entre l'ONU et l'Irak. Ce serait une nouvelle demande, si elle était agréée par le Conseil de sécurité, et il faudrait que les négociations reprennent entre l'ONU et l'Irak. Le représentant de l'ONU devrait retourner à Vienne et poursuivre les négociations pour essayer d'arracher cette nouvelle concession de la part de l'Irak.

• (1920)

Une autre demande qui faisait notamment partie de la dernière résolution présentée au Conseil de sécurité, soit le projet de résolution présenté par les États-Unis, venait faire en sorte que les inspecteurs pourraient être accompagnés de soldats américains.

Cette demande de M. Bush est tout à fait inacceptable. Inacceptable pour l'Irak, c'est bien évident. On sait très bien que ce qui a mis fin au travail des inspecteurs en Irak, c'est le travail d'espionnage qui a été fait pour le compte de la CIA, ce qui a entaché la réputation d'impartialité des inspecteurs qui étaient en Irak. Donc, de vouloir à nouveau les mettre sous le contrôle des soldats américains, c'est de vouer à l'avance à l'échec tout le travail que pourraient faire les inspecteurs. Je pense que cela manquerait de transparence et risquerait de nous replonger dans la même situation qu'avant, c'est-à-dire que les nouveaux inspecteurs soient encore à la solde de la CIA. Ils seraient beaucoup plus en train de faire de l'espionnage que de faire l'inspection qu'on leur demande de faire.

Ce qui est important, c'est qu'on puisse garder l'autonomie des inspecteurs pour qu'ils puissent être sous le chapeau des Nations Unies. Il ne faut pas qu'ils représentent leur pays d'origine, mais qu'on les détache de leur pays d'origine pour les mettre sous la protection, d'une certaine façon, des Nations Unies. C'est ce qui semble être la façon qui rassemble l'ensemble des différents pays.

On parle aussi du fait que tout manquement de l'Irak à appliquer et à coopérer pleinement au sujet de l'entente qu'ils viennent d'accepter représenterait une nouvelle violation flagrante. Une telle violation autoriserait les États membres à employer tous les moyens nécessaires pour rétablir la paix. Voilà une formulation qui permet de décider si l'Irak coopère à leur satisfaction et qui donne carte blanche à une intervention armée, sans que l'ONU en soit à nouveau saisie.

Ce dernier point de ce qu'on connaît comme étant le projet de résolution qui était devant le Conseil de sécurité nous apparaît tout à fait inacceptable. Cela ne peut pas reposer sur le jugement. Mon collègue qui est intervenu avant moi l'a très bien dit. On ne peut pas permettre aux États-Unis d'être à la fois le juge et le jury, soit celui qui décide toutes les facettes de tout pour se donner à lui-même toutes les permissions de faire la guerre. Il doit y avoir un organisme qui est complètement indépendant des États-Unis pour décider si Saddam Hussein a vraiment manqué à l'entente si cela doit nous plonger dans une guerre dont on ne connaîtra pas vraiment l'issue avant bien longtemps, semble-t-il.

Donc, le Conseil de sécurité se doit d'être le gardien de ce jugement qui serait porté pour savoir si vraiment il y a eu une violation flagrante ou pas. On sait que M. Blix, qui était le négociateur à Vienne, a rencontré aujourd'hui le Conseil de sécurité pour l'informer de la teneur de l'entente qu'il a conclue avec l'Irak. Il les a vus face à face et ils ont discuté de cette entente. À l'issue de la

### *Initiatives ministérielles*

rencontre, il a déclaré qu'il entreprenait dès maintenant les préparatifs pour se rendre en Irak. Toutefois, il attendrait naturellement que le Conseil de sécurité ait statué sur sa permission de partir ou non vers l'Irak.

On sait entre autres que la France a déposé une proposition que le Conseil de sécurité étudie présentement. On n'en connaît pas la teneur, mais on sait qu'elle exclura le recours automatique à la force. C'est un peu une garantie pour le Canada puisque le premier ministre nous confirme qu'il ne fera rien sans les Nations Unies. J'espère que notre premier ministre maintiendra cette position puisque la France nous assure qu'elle va défendre cette position au Conseil de sécurité. Je pense que c'est de nature à rassurer les Canadiens et les Canadiennes.

• (1925)

[Traduction]

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord de souligner que je suis ravie de participer à cet important débat au Parlement. Selon moi, il convient de souligner que nous en sommes maintenant à notre troisième soirée de débat. Cette situation montre que de nombreux députés des deux côtés de la Chambre voulaient être entendus et participer à un des débats portant sans doute sur une des questions les plus importantes qu'il nous ait été donné d'aborder depuis bien des années.

Au moment où moi-même et d'autres députés du NPD intervenons ce soir, j'éprouve un sentiment de grave danger et le pressentiment que nous semblons malheureusement nous diriger là où le programme politique des États-Unis s'oriente, soit vers un cap qui placera l'univers dans une situation de grand conflit et provoquera des souffrances indicibles non seulement au sein de la population innocente en Irak, mais aussi dans une région déjà soumise à plein de conflits.

J'amorce mes observations ce soir animée de ce grand sentiment prémonitoire. La semaine dernière, j'étais ravie de constater que plus de 100 Canadiens très éminents, dont Margaret Atwood, Linda McQuaig, le sénateur Douglas Roche, Murray Dobbin, Judy Rebick et de nombreux autres, ont signé une déclaration priant instamment le premier ministre de réfléchir très sérieusement à la voie que le Canada va emprunter. Voici le texte de leur déclaration:

Nous, soussignés, sommes profondément alarmés devant le fait que les nations les plus puissantes dans le monde continuent de s'en remettre à la force militaire pour atteindre leurs objectifs planétaires, politiques et économiques tout en continuant de dégrader le niveau de vie, l'environnement et la sécurité des gens à l'échelle de la planète.

Nous croyons tous qu'une attaque militaire contre l'Irak à ce stade-ci serait profondément immorale et aurait fort certainement des répercussions déstabilisatrices qui placeraient toute la planète en situation de danger.

J'ajoute que je suis entièrement d'accord avec cette déclaration. De fait, je suis au nombre des députés ayant signé cette déclaration.

J'ai aussi reçu plein de commentaires de mes électeurs de Vancouver-Ouest qui ont pris le temps de me téléphoner ou de m'envoyer un courriel parce qu'ils savaient que le Parlement entreprenait sa nouvelle session cette semaine et que ce serait là la question dont nous discuterions. Ils voulaient eux aussi exprimer leurs préoccupations et leurs réserves profondes concernant la participation du Canada à un plan de guerre contre l'Irak.

### *Initiatives ministérielles*

Comme d'autres députés de notre parti, je veux faire entendre ma voix au Parlement. J'espère qu'il y aura davantage de voix qui se feront entendre en faveur d'un environnement mondial qui respecte la paix et la sécurité, qui respecte le droit international et qui respecte la persistance du droit international. Je note que le sénateur Roche a très bien fait valoir cet argument dans une chronique récente, en disant que le document sur la sécurité militaire que le président Bush a rendu public il y a deux semaines représente fondamentalement une initiative qui viole complètement et bat en brèche l'idée que le droit international, qui a été bâti avec tant de peine au long de plusieurs décennies dans le cadre des Nations Unies et de la communauté internationale, est maintenant sur le point de voler en éclats à cause de ce fol engagement dans un conflit militaire en Irak, au Moyen-Orient.

Je suis très fière du fait que le chef du NPD, la députée de Halifax, a présenté depuis le début et sans ambiguïté au gouvernement et aux Canadiens une position qui recommande de respecter le droit international et de ne pas nous laisser entraîner dans une course folle vers un conflit militaire.

J'ai été vraiment tout à fait horrifiée d'entendre les propos qu'a tenus tout à l'heure la députée allianciste d'Edmonton-Nord quand elle s'en est prise à d'autres députés qui osaient se montrer anti-Américains, comme elle disait, et qu'elle accusait de tenir des propos incendiaires parce qu'ils soutenaient, et j'y ajouterai certainement ma voix, que M. Bush voulait entrer en guerre.

● (1930)

En vérité, en examinant les événements qui ont suivi le 11 septembre dans le cadre de ce grand programme de guerre contre le terrorisme, on s'aperçoit que cela fait tout à fait partie du programme intérieur de M. Bush qui consiste à alimenter la guerre qu'il mène. Il a maintenant trouvé une nouvelle cible.

Notre collègue d'Edmonton-Nord a demandé à qui nous nous adresserions si nous avons besoin d'aide et a laissé entendre que nous devons emboîter le pas et ne pas oser remettre en question la politique américaine, car nos voisins du sud étaient nos grands alliés. Je tiens à dire que notre collègue d'Edmonton-Nord et d'autres députés de l'Alliance canadienne qui défendent ce type de position s'aventurent sur un terrain très dangereux.

Je crois que la majorité des Canadiens souhaitent vivement que le gouvernement et les députés défendent une position canadienne claire et sans équivoque qui ne consiste pas simplement à suivre aveuglément le président Bush.

Nous devons faire cela car, alors que le conflit prend de l'ampleur et devient plus complexe, nous pouvons voir que ce qui se passe dans cette région reflète toutes sortes de contradictions et la notion de deux poids deux mesures. D'une part M. Bush affirme que la résolution actuelle des Nations Unies sur les inspecteurs en désarmement ne suffit pas. L'équipe était prête à partir, l'Irak s'était plié aux conditions et tout à coup, on les a modifiées à nouveau. On essaie maintenant à nouveau de convaincre le Conseil de sécurité des Nations Unies de la nécessité de placer la barre plus haut et de reprendre tout à zéro.

Si le non-respect des résolutions des Nations Unies est une question si pertinente, et je reconnais que c'est le cas même si à ce stade-ci l'Irak a accepté de se plier aux conditions des résolutions actuelles du Conseil de sécurité, pourquoi dans d'autres circonstances où les résolutions des Nations Unies ne sont absolument pas respectées, garde-t-on le silence là-dessus et ne parle-t-on pas d'un conflit? C'est le cas notamment des résolutions des Nations Unies touchant les droits des Palestiniens d'exister en tant qu'État

indépendant, ou des résolutions concernant l'occupation illégale et continue par Israël des territoires occupés ou l'intimidation permanente à laquelle on assiste.

Je crois que les gens sont de plus en plus sensibles à cette politique de deux poids deux mesures. La possibilité que l'Irak dispose d'armes de destruction massive soulève de sérieuses questions et il est de la plus haute importance que les équipes d'inspecteurs aient toute la marge de manoeuvre voulue pour pouvoir effectuer les inspections. La plus forte accumulation d'armes de destruction massive se trouve cependant chez notre voisin du sud. On compte quelque 12 500 armes nucléaires à Bangor, dans l'État de Washington, juste au sud de la Colombie-Britannique où je vis, et dans d'autres régions des États-Unis.

En 1998, je faisais partie d'une équipe d'inspection en armements constituée de citoyens qui ont tenté d'accéder à Bangor, où sont basés les sous-marins Trident. Nous voulions procéder à notre propre inspection des armements pour mettre en évidence le fait que les États-Unis possèdent, comme d'autres pays, des armes de destruction massive. L'Irak n'est pas le seul pays en cause.

Encore une fois, quand il est question des très graves sujets que constituent les armes biologiques, les armes de destruction massive ou la présence d'un régime qui réprime sa population, il est très important d'agir dans les limites du droit international et selon les règles de la communauté internationale.

En terminant, je suis très fière du fait que les députés du NPD se soient tenus debout dans ce cas. Je sais que des députés d'arrière-ban libéraux se sont également fait entendre haut et fort.

Il faut espérer qu'une fois ce débat terminé, le gouvernement canadien, le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères écouteront non seulement les députés mais les Canadiens, qui ne veulent pas voir le Canada impliqué dans un terrible conflit en Irak et au Proche-Orient, un conflit qui causerait d'immenses souffrances, sans parler des souffrances et des morts d'enfants et d'autres innocents que les sanctions ont déjà provoquées.

J'espère que ce débat aura été inutile. J'espère qu'il enverra un message clair et net au gouvernement et que ce dernier respectera la volonté de la population canadienne et fera en sorte que nous respections et travaillions dans les limites du droit international et des règles de la communauté internationale.

● (1935)

**M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son intervention. J'aimerais faire quelques observations et poser certaines questions.

Primo, pour ce qui est des résolutions de l'ONU, ma collègue a raison de dire qu'Israël n'a pas respecté certaines résolutions. Toutefois, nous devons être justes à cet égard et admettre que les Palestiniens n'ont pas non plus observé ces résolutions dans leur totalité. Ma collègue a raison de dire que l'ONU devrait essayer de faire appliquer toutes les résolutions qu'elle a adoptées. C'est l'un des défis que le président a lancés à l'ONU en affirmant qu'en tant qu'organisation mondiale, l'ONU ne doit pas devenir une ligue de nations, démunie de pouvoir exécutoire, mais doit tenter de faire appliquer les résolutions qu'elle adopte.

Je suis un peu perplexe quant à l'obtention éventuelle de l'équivalent moral entre l'État d'Israël, la démocratie américaine et le régime de Saddam Hussein. La députée pourrait-elle donner des précisions à ce sujet? Elle a fait des comparaisons. Veut-elle dire qu'il y a une équivalence morale entre ces types de régimes?

La députée a mentionné qu'elle aimerait que l'équipe d'inspection ait une assez grande portée, ce que nous appuyons également. Toutefois, le premier ministre Blair de Grande-Bretagne et le président Bush soutiennent entre autres que les résolutions actuelles ne visent pas les palais présidentiels qui sont eux-mêmes des installations militaires complètes et que, de ce fait, les nouvelles résolutions devraient s'y appliquer. La députée convient-elle que de nouvelles résolutions devraient s'appliquer également aux palais présidentiels?

**Mme Libby Davies:** Madame la Présidente, je répondrai avec plaisir aux commentaires et aux questions du député. Premièrement, il importe que les résolutions des Nations Unies soient respectées. Comme je l'ai souligné, on pourrait citer de nombreuses résolutions que le Moyen-Orient a totalement transgressées ou ignorées pendant plusieurs années.

Cependant, l'important est de savoir en vertu de quoi on fera respecter les résolutions. Nous, députés du NPD, croyons fermement qu'il faut appliquer les résolutions selon les paramètres du droit international et dans le cadre des Nations Unies. Nous sommes totalement contre le fait que le président Bush ait planté le décor, ou établi le programme, et relevé la barre. Les balises se déplacent continuellement, et presque quotidiennement, de sorte que tout ce qui sera finalement accepté ne suffira jamais. Nous devrions devrait être très méfiants et nous élever contre une telle situation.

En ce qui concerne Israël, je me dois de demander au député s'il considère qu'un État qui utilise son appareil militaire pour occuper illégalement un lieu par la force est un État qui agit comme une démocratie civilisée? Une démocratie civilisée utiliserait-elle sa force militaire pour assiéger les bureaux d'un chef démocratiquement élu? Je ne le crois pas et nous devrions aussi exprimer notre désaccord devant une telle intervention.

La situation en Israël diffère nettement de celle de l'Irak. Cependant, ce que j'ai dit, et je crois que c'est pertinent, c'est qu'il est hypocrite de la part des États-Unis de grossir ce qui se passe en Irak au point d'en faire un motif de guerre, alors qu'ils ne font aucun cas de l'occupation illégale qui a été menée ailleurs et qui a entraîné des préjudices extrêmes pour un autre groupe de personnes.

• (1940)

**M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, en guise de réponse à la députée, je dirai que nous ne pouvons pas amorcer un débat sur l'ensemble du Proche-Orient, et nous devrions de toute évidence tenir un débat là-dessus, mais je m'en tiendrai ce soir à la question de la situation en Irak.

J'ai tenté de suivre le mieux possible le débat hier soir et avant-hier soir. Des préoccupations légitimes ont été soulevées au sujet des mesures qui pourraient être prises contre le régime de Saddam Hussein et de leurs conséquences possibles. Ce soir, je vais donner mon avis sur ces préoccupations.

La première préoccupation légitime qui a été soulevée est celle de savoir si une attaque contre l'Irak créera une situation pire que celle que l'on observe actuellement en Irak et dans la région. C'est de toute évidence une préoccupation légitime. Le Proche-Orient dans son ensemble est une région instable. Il a été question d'Israël et de la

### *Initiatives ministérielles*

Palestine, ainsi que de l'Afghanistan. L'Arabie saoudite est un autre État pas très stable dont on a parlé.

Une attaque contre l'Irak pourrait certainement déstabiliser davantage la région, et nous devons reconnaître cette possibilité. Cependant, je voudrais soulever deux points à propos de cette préoccupation.

D'abord, on doit faire la preuve que la menace que représente Saddam Hussein est plus grave que les conséquences néfastes possibles pour justifier toute mesure, y compris les mesures militaires, prise contre lui.

Ensuite, les pays qui pourraient lancer une attaque contre ce régime doivent être prêts à aider à la reconstruction de l'infrastructure de l'Irak et à travailler avec la population irakienne pour assurer la stabilité des institutions et de la société. Cela est indispensable à l'instauration d'une paix à long terme, et nous devons exiger de nos alliés qu'ils remplissent cette obligation.

Le Canada devrait également faire sa part et aider comme il le pourra. C'est de cette façon qu'il peut se rendre le plus utile. Ses forces armées étant déjà employées à la limite de leurs capacités, il est peu probable qu'elles participent à une action militaire. C'est après l'attaque que le Canada peut jouer un rôle déterminant.

La deuxième préoccupation que j'ai entendue est la question de savoir si une attaque contre l'Irak suspendrait la guerre contre le terrorisme et la reconstruction de l'Afghanistan et celle de savoir si cela provoquerait encore plus d'attentats terroristes comme celui du 11 septembre. C'est évidemment une très grave préoccupation.

Il y a beaucoup à faire pour mener jusqu'au bout la guerre contre le terrorisme, comme de retrouver Oussama ben Laden et ses comparses d'Al-Qaïda. Il y a aussi des efforts considérables à déployer pour reconstruire l'Afghanistan. Ce n'est pas un pays riche pétrole comme d'autres pays de la région et il a besoin de ce qu'on pourrait comparer à un plan Marshall pour rebâtir son économie.

Nous devons aussi mettre en place un régime dont les Afghans pourront attendre une vie meilleure. Nous ne savons pas s'il existe en Afghanistan ou en Irak des personnes de la trempe de Konrad Adenauer pour assumer des responsabilités semblables à celles dont cette personnalité s'est chargée dans l'Allemagne d'après la Seconde Guerre mondiale. C'est pourquoi nous devons être là pour prêter main-forte.

Bien sûr, toute action militaire grèvera les ressources, notamment du Royaume-Uni et des États-Unis, mais c'est un sacrifice que les dirigeants de ces pays sont prêts à consentir.

Le risque de nouveaux attentats terroristes est aussi très inquiétant. En réalité, il faut faire des hypothèses éclairées. Les dirigeants du monde doivent se demander si Saddam Hussein va attaquer s'ils ne lancent pas contre lui une attaque préventive. Telle est la position à adopter, si nous voulons lancer une intervention militaire contre un pays.

### *Initiatives ministérielles*

Cela m'amène à ma prochaine question: est-il justifié de lancer une attaque préventive contre l'Irak? Évidemment, nous voudrions que la question se règle à l'ONU, et le droit de lancer une action militaire préventive doit faire l'objet d'une interprétation étroite et être bien justifié. Il faudrait avoir de très solides preuves montrant qu'un État hors-la-loi, qui s'est montré prêt à utiliser des armes de destruction de masse, est sur le point de se doter de ces armes. L'Irak peut certainement être considéré comme un État hors-la-loi, et il a utilisé par le passé des armes de destruction de masse contre deux de ses voisins et contre une partie de sa population, les Kurdes.

Quelles sont les capacités actuelles de l'Irak? Le premier ministre de l'Angleterre a rendu public un document qui donne du poids à beaucoup de préoccupations. Notre SCRS et le président Bush ont avancé d'autres éléments. Le problème, lorsqu'il s'agit d'évaluer les preuves qui tendent à justifier une attaque préventive contre l'Irak, c'est que, par leur nature même, les meilleures preuves sont probablement secrètes. Elles viennent de satellites espions et d'espions au sol.

- (1945)

Toute administration cherchant à recueillir des appuis en vue d'une invasion devra trouver un juste milieu entre la nécessité de protéger ses sources de renseignement et l'importance de défendre publiquement sa position. Il est difficile pour les parlementaires et les citoyens bien informés de déterminer la valeur réelle d'une mesure préemptive sans être bien au fait des renseignements dont l'administration américaine dispose. Malheureusement, cela est pratiquement impossible.

On nous dit que l'Irak achète des milliers de tubes d'aluminium spéciaux qui sont utilisés dans les centrifugeuses servant à fabriquer de l'uranium enrichi. Il se donne aussi le moyen d'employer des avions-robots pour répandre des produits chimiques et des agents biologiques. Il semble également qu'il étend ses efforts pour recruter des terroristes capables de porter des armes de destruction massive.

Nous pouvons en tirer trois conclusions. Premièrement, l'Irak est déterminé non seulement à mettre au point des armes nucléaires, mais aussi à développer la capacité de les lancer; deuxièmement, il n'a pas encore cette capacité et troisièmement, ce qui est peut-être le point le plus difficile et le plus controversé, de combien de temps disposons-nous avant que ces armes nucléaires ne deviennent opérationnelles et est-ce suffisant pour justifier des efforts additionnels, tels que la poursuite des inspections par les Nations Unies avant d'envisager une guerre?

Jusqu'à présent, nous avons toujours appuyé ces étapes intermédiaires. Nous avons applaudi le président américain pour s'être présenté devant les Nations Unies et avoir demandé l'adoption de résolutions par le Conseil de sécurité. C'était d'après nous ce qu'il fallait faire. Les États-Unis sont toujours plus efficaces lorsqu'ils agissent au sein d'une force multilatérale et nous appuyons ces efforts.

L'administration Bush a affirmé qu'elle interviendra si les Nations Unies ne se montrent pas assez sévères ou si l'Irak ne se soumet pas aux sanctions imposées. Cela signifie que les enjeux sont élevés et que les faits sont loin d'être assurés. Si nous avions affaire à des armes classiques, la présomption favoriserait probablement la patience, et nous préférerions attendre. Mais après le 11 septembre, si ce délai peut véritablement accroître les risques que nous ou nos alliés soyons exposés à une attaque nucléaire, biologique ou chimique par des terroristes irakiens ou financés par l'Irak, alors la présomption pourrait bien militer en faveur d'une mesure préventive

immédiate, particulièrement si cela peut servir à réduire le nombre de victimes civiles.

Quelle que soit la décision que nous prenons, nous pouvons certainement nous tromper. À titre de parlementaires, nous devons nous demander si une erreur qui nous mènerait à prendre des mesures qui s'avèreraient injustifiées serait pire qu'une erreur qui nous empêcherait de prendre des mesures, nous exposant ainsi à un massacre évitable.

La quatrième question reliée à cela est la suivante: Les États-Unis ou leurs alliés, notamment le Royaume-Uni, ont-ils le droit d'essayer de changer le régime d'un autre pays? C'est-à-dire changer le régime plutôt que de seulement essayer d'empêcher Saddam d'amasser et de déployer des armes de destruction massive. Bien entendu, cela serait préférable, tout le monde est d'accord, à supposer que Saddam Hussein puisse être empêché, convaincu par une résolution des Nations Unies strictement appliquée, de mettre fin à son programme de développement d'armes de destruction massive.

Nous sommes en faveur de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution ferme prévoyant l'envoi d'inspecteurs en désarmement ayant pour mission, premièrement, de déterminer l'étendue du programme d'armement de Saddam et, deuxièmement, de démanteler ces programmes. Si cela ne se fait pas, et si Saddam continue à tergiverser, les Nations Unies devront réagir de manière plus énergique. Si l'ONU ne passe pas à l'action, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et d'autres le feront. C'est ce qu'ils ont dit. Si toutes ces conditions sont réunies, le Canada devrait appuyer ces alliés dans cette situation.

Le fait que Saddam n'obéisse pas aux résolutions de l'ONU ou que l'ONU n'applique pas ses propres résolutions devrait avoir des conséquences. L'opposition officielle espère que ce conflit et la perte de vies humaines pourront être évités, mais nous devons également être prêts à appuyer nos alliés, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et les autres, et envoyer à Saddam Hussein un message clair indiquant que nous ne resterons pas passifs pendant qu'il se dote d'armes de destruction massive. Il faut que ce message lui parvienne et, pour qu'il le comprenne, il doit être clair que nous sommes prêts à recourir à la force s'il le faut.

L'histoire nous a appris une vérité indubitable, à savoir que les tendances impérialistes des tyrans doivent être contrées par la force et la résistance. Autrement, ils étendent leur emprise et utilisent des armes de terreur. L'histoire de l'humanité le prouve.

Le monde a réellement changé après le 11 septembre et nous devons reconnaître le caractère unique de cet attentat terroriste. Il est différent de tous les attentats précédents. Il ne s'agissait pas d'un groupe de terroristes prenant un avion en otage et posant leurs conditions à la libération des otages. Il s'agissait d'une attaque terroriste préemptive contre laquelle les gens qui se trouvaient dans ces édifices et les dirigeants de ce pays n'ont rien pu faire.

- (1950)

Cela doit être répété encore et encore pour que l'on comprenne bien. Il s'agissait d'une attaque terroriste unique, en ce sens qu'elle était préventive. Les États-Unis n'ont pas eu l'occasion de réagir de quelle que façon que ce soit avant que leur symbole de puissance industrielle, le World Trade Center, et leur symbole de puissance militaire, le Pentagone, soient attaqués. Un troisième avion se dirigeait sur la Maison-Blanche ou sur le Congrès. Ces attaques préventives sont des actes de guerre. Elles ont changé le cours de l'histoire de l'humanité. Nous devons réaliser que nous vivons dans un monde nouveau depuis le 11 septembre. Personne ne souhaite la guerre. Personne ne veut la destruction de vies humaines. C'est clair.

*Initiatives ministérielles*

J'étais à Washington le 11 septembre 2002, et un vaste débat avait cours. Le conseiller national pour la sécurité participait à une ligne ouverte radiophonique où les Américains téléphonaient pour donner leur point de vue sur les deux aspects de la question irakienne. Ils voulaient savoir s'ils devaient envoyer leurs filles et leurs fils à la guerre.

Certains commentaires que des députés d'en face ont formulés au sujet de la société américaine ont été décevants. Ce type de débat et de discussion a lieu dans une démocratie efficace. Nous devons reconnaître que, de par leur nature, cette démocratie et d'autres démocraties n'ont rien à voir avec le régime de Saddam Hussein. Certains aspects moraux des régimes de ce type ne peuvent être répétés. Nous devons établir une distinction nette entre ces régimes et les démocraties.

Le Canada et ses alliés doivent faire front commun afin que Saddam Hussein comprenne que son refus de donner aux inspecteurs en désarmement des Nations Unies un accès total et inconditionnel aura...

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Je suis désolée d'interrompre le député. Je sais que dix minutes s'envolent vite.

**L'hon. David Kilgour (secrétaire d'État (Asie-Pacifique), Lib.):** Madame la Présidente, le député d'Edmonton Sud-Ouest pourrait-il partager avec nous son opinion concernant les problèmes qui risquent de se produire en Irak chez les peuples qui appartiennent à des branches différentes de la religion musulmane, comme les Kurdes par exemple? Je ne crois pas qu'il ait mentionné aucun de ces problèmes pendant son discours.

**M. James Rajotte:** Madame la Présidente, il est évident que toute intervention militaire contre l'Irak créera des tensions dans la région et pourrait même entraîner des problèmes entre les diverses factions musulmanes.

Par le passé, Saddam Hussein a utilisé des armes chimiques terrifiantes contre les Kurdes. Paradoxalement, il se dit l'héritier de Saladin, le héros musulman de la troisième croisade qui était, en fait, Kurde. Au cours du siècle actuel, Hussein utilise la mémoire de ce héros contre le peuple dont il prétend être un descendant.

Est-il vrai que Saddam Hussein bénéficie de l'appui de nombreux sunnites musulmans en Irak, et que ce serait là une cause de friction au sein de cette collectivité? Il existe, depuis des temps immémoriaux, des frictions de nature historique entre la communauté persane en Iran et les chiïtes et sunnites musulmans. Ces frictions sont bien présentes à l'heure actuelle. Empireront-elles dans l'éventualité d'une attaque contre l'Irak? C'est bien possible.

Cette situation pourrait peut-être déstabiliser certains régimes. Nous devons nous préparer aux répercussions. C'est pourquoi nous devons nous assurer qu'il est plus dangereux qu'aucune attaque ne se produise et que notre position est justifiée s'il y a attaque. Nous devons aussi faire en sorte qu'après une attaque, le cas échéant, nous serons prêts, avec l'aide de nos alliés, à faire notre part pour réinstaurer une sorte de stabilité de la société et des institutions dans la région touchée.

**M. Dick Proctor (Palliser, NPD):** Madame la Présidente, moi aussi j'ai écouté attentivement les observations du député. Il a dit souhaiter que, si les États-Unis et le Royaume-Uni provoquaient un changement de régime dans un pays, ils puissent demeurer présents dans ce pays pour le reconstruire et l'aider à mieux se réorienter. Ce sont de belles paroles.

Depuis le plan Marshall, qu'il a mentionné, y a-t-il eu une période, ces 50 dernières années, où les États-Unis sont intervenus

militairement dans d'autres pays et y sont demeurés par la suite pour réparer les dégâts qu'ils ont causés? Le député peut-il nous mentionner une occasion où ils l'ont fait? N'est-il pas plus exact de dire qu'ils sont tout simplement partis dans ce qu'ils considéraient comme une autre région ayant besoin d'un changement de régime?

● (1955)

**M. James Rajotte:** Monsieur le Président, depuis ce temps, il n'y a rien eu de la sorte, ni rien de l'ampleur ou de l'importance du plan Marshall. Ce plan a probablement été unique dans l'histoire. Cela n'est pas un prétexte pour ne pas intervenir en Irak. C'est une raison pour être préoccupé par une attaque contre l'Irak, car, une des conséquences réelles, c'est que cette région sera alors déstabilisée.

Je partage un peu la préoccupation du député. Un grand nombre de nos politiques étrangères, et des politiques étrangères de la plupart des pays, sont trop à courte vue et ont tendance à être axées sur les pays où le réseau CNN braquent ses caméras, qu'il s'agisse de la Somalie, du Rwanda ou d'autres pays. Dans certaines régions, aujourd'hui en Corée du Sud, qui fait des échanges commerciaux avec Taïwan, les États-Unis tentent, du moins par des initiatives commerciales et diplomatiques, d'assurer que ces régions demeurent des démocraties stables. Il s'agit là de deux exemples.

Il incombe aux pays alliés de demander aux États-Unis de s'assurer qu'ils demeureront dans la région et que, s'ils décident d'intervenir, qu'ils disposent d'un plan pour assurer la stabilité de la société et des institutions par la suite. Autrement, cela créera une situation semblable à celle qui s'est produite avec le chah d'Iran, une situation pire qu'aparavant.

**M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.):** Madame la Présidente, je suis privilégié de prendre la parole après le député d'Edmonton-Sud-Ouest. Je le félicite de son analyse très sage et perspicace de la situation dont nous discutons ce soir.

Je voudrais ajouter une observation concernant un aspect ayant été indirectement évoqué. L'idée qu'il puisse exister en Irak des ressources nucléaires est probablement la principale raison pour laquelle l'univers est terrorisé dans un sens non conventionnel.

Le pouvoir traditionnel associé à la diplomatie semble correspondre à une situation où des pays de bonne foi se sont rencontrés et ont discuté des modalités susceptibles de les mener à une paix qui serait dans l'intérêt de leur pays et du reste de l'univers.

Cette interprétation est profondément viciée. Si un leader de la trempe de Saddam Hussein devait avoir des ressources nucléaires, cela exercerait un effet déstabilisateur au point où il n'y aurait pas d'équilibre dans la région et où on assisterait au recours à la terreur et au terrorisme international. La seule perspective qu'il puisse avoir ces ressources modifierait toute la façon dont nous nous y prenons pour négocier ces différends. L'idée qu'un Saddam Hussein puisse avoir ces ressources est ce qui pousse les États-Unis à être si préoccupés de la possibilité que l'univers puisse être tenu en otage par un seul pays n'ayant pas eu d'égal en ce sens dans un passé récent.

### *Initiatives ministérielles*

Le conflit entre l'Inde et le Pakistan au sujet du Cachemire a amené des gens à l'esprit plus sain à intervenir. Ces pays ont fait marche arrière avec l'aide de la collectivité internationale devant les perspectives d'annihilation auxquelles ils auraient pu faire face. Toutefois, cela ne pourrait pas se reproduire si l'Irak réussissait à acquérir ces ressources nucléaires, si elle ne les possède pas déjà. Il s'ensuivrait tout simplement une déstabilisation de la région. Nous devons simplement recourir à toutes les interventions possibles pour éviter que cela se produise.

Nous y sommes traditionnellement parvenus en invoquant l'article 24 de la Charte des Nations Unies qui fait du maintien de la paix et de la sécurité une responsabilité collective. Cette responsabilité est confiée au Conseil de sécurité. C'est ce qui donne sa légitimité à une décision de recourir à la force. Ainsi, lorsque nous avons décidé de recourir à la force pour contrer l'agression irakienne en 1991, cette mesure a été légitimée par la collectivité internationale par l'entremise du Conseil de sécurité.

Essentiellement, le rôle que nous avons joué jusqu'à maintenant a été d'appuyer les efforts en vue de trouver une solution multilatérale, par l'intermédiaire des Nations Unies, pour régler la question de l'Irak. Ayant écouté le débat des trois dernières soirées, je crois que c'est encore la bonne voie à suivre.

● (2000)

Je n'ai qu'un conseil constructif à offrir à la suite de tout ce qui a été dit. Il faut tenir compte du tort fait aux Irakiens innocents. Comme on l'a laissé entendre, un énorme programme de reconstruction est nécessaire en Irak, même sans une guerre, de même qu'en Afghanistan. Si nous voulons remplacer la terreur du régime de Saddam Hussein par un régime guidé par les droits de la personne, la justice naturelle et la primauté du droit, nous avons un travail gigantesque à faire.

Ce qui est arrivé aux Irakiens innocents découle du fait que le régime qui terrorise l'Irak a refusé de laisser entrer l'aide alimentaire et n'a pas accepté les résolutions qui ouvriraient la porte au genre d'aide qui permettrait de commencer à rebâtir l'Irak et à travailler à la mise en place d'institutions démocratiques. Rien de cela ne peut se produire tant qu'il n'y aura pas d'entente pour ouvrir la porte aux inspections exigées dans les résolutions adoptées précédemment par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Ma façon de voir les choses, c'est qu'il faut appuyer les États-Unis lorsqu'ils exigent que les inspecteurs aient un accès inconditionnel aux installations irakiennes. Il est possible d'être très sélectif si l'Irak cherchait à se défilier pour ce qui est des sites à inspecter. Si le gouvernement irakien n'autorisait pas les inspections, tout le pouvoir militaire d'une force multilatérale serait amené à attaquer ces sites. Ce serait un bon usage de la capacité absolue et indéniable non seulement des États-Unis, mais des pays libres qui y participeraient.

Je le dis seulement par souci de précision, car les gens me semblent inquiétés par le caractère spécial du renseignement de sécurité et des décisions qu'il nous inspire ou de l'attitude que nous devrions adopter par rapport à Saddam Hussein. Il est très clair pour tout le monde, toutefois, qu'on ne peut pas permettre à son régime de réaliser des progrès dans la fabrication d'armes biologiques et de destruction massive ni de modifier les négociations classiques que nous permettent les Nations Unies et des accords binationaux responsables.

Pour être plus précis, conformément à l'esprit dont a parlé avec tellement d'éloquence l'intervenant précédent, je dirais que, si je devais conseiller le président des États-Unis—et nous avons déjà tenu un débat similaire, comme la Chambre s'en souviendra, lorsque

nous avons conseillé notre premier ministre sur ce qu'il devait dire au président lorsqu'il allait le rencontrer juste avant l'initiative en Afghanistan—je lui recommanderais bien humblement de bien préciser, au début du moins, dans la formulation de la résolution du Conseil de sécurité, que nous appuierons les États-Unis s'ils sont très précis et que les opérations militaires devraient être exactes et au point au plan tactique afin de ne pas faire souffrir encore les civils irakiens innocents et de ne pas perdre la crédibilité de la communauté internationale. Lorsque nous prendrons des mesures et que nous les prendrons ensemble, c'est forts de nos convictions, de notre engagement envers la démocratie et de nos valeurs nationales que nous les prendrons pour donner aux Irakiens la liberté qui les feraient entrer dans la famille des nations.

● (2005)

Pour cela, toutefois, nous devons prendre bien garde de mener à bien notre mission en tant que membre et leader de la communauté internationale.

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NDP):** Madame la Présidente, quand j'entends le député parler d'harmoniser nos efforts avec ceux des Américains afin de forcer Saddam Hussein à se conformer à toute résolution que pourraient prendre les Nations Unies, je m'agite un peu.

Je crains la possibilité qu'une ou plusieurs nations puissent intervenir unilatéralement à un endroit donné de la planète à une fin particulière, ou la perception d'une telle chose. Mon parti et moi avons toujours pensé que toute action ou résolution doit être prise dans le cadre des Nations Unies. Si celles-ci décidaient en toute liberté d'un plan d'action, alors je pense qu'il faudrait le suivre.

Au cours des années, le monde a connu sa large part d'États hors la loi dirigés par des brutes. Qu'on pense seulement à Khadafi en Libye, Idi Amin en Ouganda et Pol Pot au Cambodge. Il existe dans le monde des gens vraiment méchants qui ont fait des choses épouvantables à leurs propres concitoyens. La communauté internationale est hésitante à intervenir dans ces pays pour protéger leurs habitants.

Ma question au député est la suivante : Ne serait-il pas préférable de rechercher par le truchement des Nations Unies une solution plus multilatérale à ce très grave problème qui existe au Proche-Orient? Une action unilatérale de la part de quelques nations seulement risque d'entrouvrir une porte que l'on ne pourrait peut-être jamais plus refermer.

● (2010)

**M. Alan Tonks:** Madame la Présidente, je pense que les Nations Unies, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, ont un rôle central à jouer dans la recherche d'une solution diplomatique pour dénouer l'impasse actuelle.

Il m'apparaît parfaitement clair que, pour garantir le maintien de la solidarité internationale exprimée au sein des Nations Unies et le respect pour cet organisme, on ne peut pas laisser l'Irak continuer de défier le Conseil de sécurité et les Nations Unies comme il le fait actuellement, et ignorer toute résolution que celles-ci pourraient prendre à son endroit.

J'espère que le député comprend ma position, qui est de continuer à concentrer nos actions à l'intérieur du cadre de l'ONU.

*Initiatives ministérielles*

**M. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.):** Madame la Présidente, ce qui m'inquiète depuis le début de ce débat, c'est la rapidité à laquelle les choses évoluent. À un moment donné, l'Irak acceptait d'autoriser les inspecteurs à faire leur travail et de respecter la résolution adoptée. Tout à coup, les règles ont changé. Nous jugeons que les résolutions n'étaient pas assez sévères et nous voulions les renforcer.

Des personnalités publiques grandement respectées aux États-Unis laissent entendre que la question devient vite un grand enjeu électoral chez nos voisins du Sud. Je ne peux m'empêcher de commencer à les croire. Si le but est de nous attaquer aux pays qui défient les résolutions de l'ONU, il me semble que bien d'autres pays que l'Irak sont fautifs, mais nous ne nous en prenons pas à eux. Si le but est de nous attaquer aux pays qui possèdent des armes de destruction massive, bien d'autres pays que l'Irak en ont.

Je me demande ce qu'il est advenu de l'ennemi public numéro un, Oussama ben Laden, qu'on recherchait mort ou vif. Son nom n'a pas été mentionné ces derniers temps. L'ennemi du jour est maintenant Saddam Hussein. Homme et dictateur cruel s'il en est un, il reste que bien des dictateurs lui ressemblent.

Ce qui m'inquiète de plus en plus, c'est la façon dont le président des États-Unis cherche à intimider les Nations Unies. En tant que Canadiens, nous devons veiller à l'intégrité de toute décision que pourraient prendre les Nations Unies et que pourrait entériner par la suite le Conseil de sécurité. Nous devons aussi voir à ce que l'ONU et le Conseil de sécurité agissent librement et ne se laissent pas intimider.

Nous savons qu'il y aura des élections dans deux ans. On trouvera sûrement d'ici là un nouvel ennemi public dont il faudra se débarrasser. Cela m'inquiète. Voilà pourquoi je considère l'intégrité de l'ONU si importante et pourquoi je veux éviter que cette institution se laisse intimider.

**M. Alan Tonks:** Madame la Présidente, de nombreux messages ont été transmis. Le principal, c'est qu'il pourrait y avoir, dans un avenir rapproché, des armes de destruction massive. Je prétends qu'à court terme, peu importe les spéculations sur la situation intérieure aux États-Unis, la destruction de ces sites douteux serait un message important que tous les Américains et en fait tous les habitants du monde libre appuieraient pleinement.

**Mme Val Meredith (South Surrey—White Rock—Langley, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je me suis sentie forcée de participer à ce débat sur la situation en Irak. Au cours des dernières semaines, j'ai examiné tous les aspects de la question. Je comprends certaines des préoccupations qui ont été exprimées, certains des événements marquants qui se sont produits, certains actes que des pays ont commis et qu'ils n'auraient pas dû commettre, mais je pense qu'il faut faire le point. Il faut se demander où les États-Unis en sont à l'heure actuelle, et qu'on le veuille ou non, les événements du 11 septembre 2001 ont changé notre façon à tous de considérer les choses. Les États-Unis tiennent maintenant des audiences au Congrès au sujet de l'information que leurs services de renseignement détenaient. S'ils avaient fait le lien, s'ils avaient partagé cette information, s'ils y avaient donné suite, ils auraient pu empêcher ce qui s'est produit le 11 septembre.

Il est question d'une nation qui doit examiner les renseignements qu'elle a et voir comment elle s'en sert. Même de l'autre côté, du côté où certains se préoccupent des orientations que les États-Unis prennent ou semblent prendre, on reconnaît que l'adversaire est puissant, que Saddam Hussein est une personne horrible qui n'a fait preuve d'aucun sens moral, que ce soit dans son propre pays ou dans

ses relations avec d'autres pays, qui a utilisé des armes chimiques contre les Kurdes ainsi que contre les soldats iraniens dans la guerre entre l'Iran et l'Irak. Il n'a jamais hésité à utiliser des armes de destruction massive. Il ne s'est jamais préoccupé de son peuple. Les députés dans cette enceinte s'inquiètent plus du sort des Irakiens que ne le fait leur propre dirigeant.

On s'inquiète également de la modification des conditions que renferment les résolutions de l'ONU. Il y a une raison pour vouloir modifier ces conditions. Les Nations Unies ont adopté 17 résolutions, mais se sont compromises en déclarant que les palais présidentiels ne sont pas visés. Cette exclusion suscite, à juste titre, de l'inquiétude. Il ne s'agit pas ici de palais présidentiels comme celui de Buckingham. Là-bas on n'utilise pas la même terminologie qu'ici. Ces palais sont en fait d'énormes installations militaires. On m'a signalé qu'il y a huit de ces palais qui comptent plus d'un millier d'édifices, dont certains sont d'énormes entrepôts. Apparemment, un de ces palais occupe 44 000 acres de terrain, superficie qui est supérieure à celle de Washington, D. C. Il est possible d'entreposer, de mettre au point et de cacher énormément de choses dans une propriété de 44 000 acres, dans un endroit couvrant à peu près la superficie de la ville de Washington. Il serait très naïf de s'attendre à ce qu'un tel endroit ne soit pas visé par l'inspection autorisée.

Ce soir et au cours des autres débats sur la question, j'ai entendu certains craindre que les États-Unis dictent la politique étrangère du Canada et que les Canadiens soient forcés d'emboîter le pas aux États-Unis et de se plier à leur politique étrangère. À mon avis, il serait tout aussi préoccupant de laisser les Nations Unies dicter notre politique étrangère ou de s'attendre à ce que les Nations Unies le fassent. Je crois que les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement, la Chambre des communes et le Parlement canadien établissent la politique étrangère du Canada, dans le meilleur intérêt du Canada.

C'est le rôle des Nations Unies qui doit être examiné et dont il a été question dans le débat. Cette organisation a été créée précisément pour traiter les conflits entre les États, dans l'espoir d'en arriver à un règlement pacifique grâce au désir, à la pensée ou à la pression des collectivités du monde, plutôt que de laisser les nations faire des interventions militaires unilatérales.

● (2015)

En tant que Canadienne, je suis heureuse de constater que les États-Unis ont opté pour cette solution et ne se sont pas engagés unilatéralement dans une guerre contre l'Irak. Les États-Unis sont prêts à reconnaître le rôle des Nations Unies, quoique l'ONU ait éprouvé des difficultés à faire appliquer les 17 résolutions qui sont actuellement sur la table. Les États-Unis ont dit aux Nations Unies: «Tentons de faire adopter une résolution plus dure, et défendons-la ensuite». Cela est crucial. L'ONU ne peut se contenter d'adopter des résolutions et de donner l'impression qu'elle agit. Elle doit être vue par la communauté internationale comme agissant. L'ONU doit montrer que lorsqu'elle prend une décision, lorsqu'elle adopte une résolution, elle a la volonté et la capacité de l'appliquer. Si l'ONU se contente de mettre un bout de papier sur la table sans être prête à en appliquer le contenu, elle n'est rien de plus qu'un tigre de papier.

*Initiatives ministérielles*

Je crois que les États-Unis ont raison de dire à l'ONU qu'ils sont prêts à reconnaître son autorité et son rôle dans le débat et qu'ils sont prêts à accepter que la communauté internationale s'occupe de la question, mais que s'il s'avère que cet organisme n'est pas prêt à passer à l'action, les États-Unis devront le faire seuls ou avec leurs alliés.

La meilleure façon de décrire la situation du Canada consiste à dire que les Canadiens doivent être convaincus par les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie et les pays de plus en plus nombreux à se rallier à la position des États-Unis, qu'il est justifié de se joindre à eux. Comme le disait le juge Oliver Wendell Holmes, de la Cour suprême des États-Unis, et c'est la meilleure façon de décrire la situation actuelle, il doit y avoir un «danger manifeste et réel» pour justifier une attaque préventive. La preuve doit être faite aux Canadiens qu'il existe pour nous et pour les démocraties occidentales un danger réel et manifeste.

Il est important que les Nations Unies examinent une nouvelle résolution, pour faire en sorte que tous les secteurs fassent l'objet d'inspections. Si les Nations Unies n'adoptent pas une nouvelle résolution, si les États-Unis refusent d'appuyer les résolutions qui sont déjà sur la table et si les Canadiens jugent qu'on a démontré l'existence d'un danger manifeste et réel que des armes biologiques, chimiques ou nucléaires soient utilisées contre les États-Unis, contre nous ou contre le monde libre, nous devons participer aux efforts déployés pour que ce danger ne se concrétise pas.

À mon avis, voilà ce que les Canadiens doivent envisager: il se peut qu'ils doivent décider de participer à une intervention collective des alliés en Irak, intervention qui serait dirigée par les États-Unis. Cela ramène sur le tapis une préoccupation que partagent de nombreux Canadiens et qui concerne l'état pitoyable de nos forces armées. Encore une fois, on nous demande d'exposer les membres de nos forces armées à des dangers. Il est scandaleux que le gouvernement ait laissé la situation des forces armées se détériorer à ce point. Elles n'ont ni l'équipement, ni personnel, ni les ressources financières nécessaires pour se doter du matériel adéquat et pour être prêtes à apporter leur aide dans tout conflit armé auquel on pourrait leur demander de participer. Fait à signaler, le président libéral du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants a lui-même déclaré, le printemps dernier, que notre politique étrangère consiste à faire des chèques que nos forces armées ne peuvent encaisser. C'est une déclaration très intéressante de la part d'un président libéral de comité.

● (2020)

C'est révélateur de ce que les Canadiens pensent de la situation dans laquelle le gouvernement place constamment nos forces armées. À mon avis, indépendamment de ce qui se passe en Irak et peu importe que nous finissions ou non par participer à un conflit militaire avec les forces alliées en Irak, les Canadiens estiment que le gouvernement doit accorder plus d'attention et de ressources à nos forces armées, de manière que si on leur demande d'intervenir au nom du Canada ou de la communauté internationale, elles soient en mesure de le faire.

J'attends avec impatience la suite de ce débat et j'espère qu'au bout du compte, des résolutions satisfaisantes émaneront des Nations Unies; j'espère aussi que les Nations Unies auront la force et la volonté d'appuyer ces interventions et qu'elles appuieront les mesures à prendre pour veiller à ce que Saddam Hussein ne soit plus une menace pour la communauté internationale.

● (2025)

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD):** Madame la Présidente, je voudrais poser une petite question à ma collègue de la Colombie-Britannique. Les Nations Unies ont été créées entre autres pour empêcher un État d'agir unilatéralement contre d'autres États. C'est dans ce but que les Nations Unies ont été créées il y a plus de 50 ans.

Je présume que la députée s'en est entretenue avec les habitants de sa circonscription et d'ailleurs au Canada. Ne convient-elle pas que la plupart des Canadiens à qui j'ai parlé et la plupart des gens avec qui nous nous sommes longuement entretenus souhaitent du fond du coeur que toute initiative, toute résolution ou mesure qui sera prise, soit le fait de la communauté internationale, par le truchement des Nations Unies?

Je sais que certains députés nous ont reproché de nous en prendre au président Bush à ce sujet, mais il ne faut pas oublier que si nous ne sommes pas d'accord sur une politique donnée du président Bush, cela ne fait pas de nous des anti-Américains. Nous savons que les Américains sont nos meilleurs amis et nos meilleurs partenaires commerciaux et que nous serons alliés pendant longtemps encore. Il nous arrive de remettre en question certaines de leurs politiques, passées et présentes.

C'est d'ailleurs pour cela que le NPD et tous les autres partis à la Chambre souhaitent que toute action à mener pour régler le problème posé par Saddam Hussein vienne des Nations Unies, car Saddam Hussein ne sera pas le seul concerné. Qu'est-ce qui nous attend après? Est-ce que cela créera un précédent? Nous sommes sérieusement convaincus que toute initiative doit être entièrement le fait d'une résolution des Nations Unies. La députée n'en convient-elle pas?

**Mme Val Meredith:** Madame la Présidente, je crois aussi que les Canadiens espèrent que les Nations Unies adopteront une position ferme face à l'Irak. En général, les Canadiens souhaitent que les États-Unis laissent les Nations Unies faire tout ce qu'elles peuvent. Cependant, les Canadiens savent aussi que les Nations Unies n'ont pas toujours bien servi la communauté mondiale et que, dans bien des cas, cette organisation n'a pas agi alors qu'elle aurait dû le faire. Dans le cas du Kosovo, ce ne sont pas les Nations Unies qui ont pris des mesures, mais plutôt l'OTAN.

L'histoire nous enseigne donc que les Nations Unies ont parfois mis du temps à réagir ou n'ont rien fait dans certains cas. Les Canadiens l'admettent et espèrent que les Nations Unies agiront avec plus de mordant cette fois.

**M. Mark Assad (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.):** Madame la Présidente, bon nombre de mes collègues de ce côté, certains députés du Bloc québécois et du NPD, ainsi que notre collègue d'Edmonton, ont courageusement parlé contre la participation du Canada à une attaque unilatérale contre l'Irak. Une telle action compromettrait et réduirait en quelque sorte le rôle des efforts des Nations Unies en vue de maintenir au moins un certain équilibre et d'éviter le recours à des méthodes militaires qui tueraient plus de civils innocents que de combattants actifs du régime en cause. Inutile de préciser qu'une action de la sorte détruirait l'infrastructure de l'Irak qui est déjà en si piètre état que la population se trouverait plongée dans une misère plus terrible encore.



Le Canada s'est acquis une réputation de gardien de la paix, pas celle d'un va-t-en guerre. Je pense souvent que si nous ne pouvons pas respecter la Charte des Nations Unies, il y a bien peu d'espoir pour l'instauration d'une paix sur Terre.

Je répète sans doute ce que bien d'autres ont dit avant moi en cette Chambre. Un monde civilisé ne peut accepter qu'une ou plusieurs nations incroyablement puissantes militairement imposent leurs façons de faire. Un organisme international puissant et accepté comme les Nations Unies est vraiment le seul moyen de freiner et de démanteler des régimes de tyrans et de déments comme celui de Saddam Hussein en Irak.

Beaucoup de mes collègues de ce côté-ci et d'en face ont décrit les dangers auxquels nous pourrions nous exposer en cas de frappe unilatérale. Cela ne serait certainement pas dans les intérêts de l'ensemble du Proche-Orient. Cela pourrait déstabiliser certains autres pays là-bas et nous plonger dans une situation qui pourrait être désastreuse pour tous les pays du monde.

Je lisais des éditoriaux de journaux américains et l'un que j'ai lu il y a quelques semaines avait paru dans le *USA Today*. L'auteur de cet éditorial faisait une observation plutôt intéressante.

Il faisait remarquer que, de tous les membres de l'administration actuelle du président Bush, de tous ceux qui passent pour être des faucons, pas un seul n'avait jamais servi dans les forces armées. Ils n'ont jamais porté un uniforme. Ils n'ont absolument aucune idée de ce que c'est que d'être un combattant ou d'être dans une situation comme celle dans laquelle se sont trouvés plusieurs centaines de milliers d'Américains, que ce soit dans la guerre de Corée, dans la guerre du Vietnam ou dans la Seconde Guerre mondiale. Dans l'autre camp, des sénateurs, des membres de la Chambre des représentants et même le secrétaire d'État, Colin Powell, et d'autres qui ont servi dans les forces armées et qui savent ce que cela implique, tâchent sans cesse d'expliquer qu'il y a un grave danger.

Je trouve cela plutôt intéressant. Ceux qui savent ce que c'est que la guerre, et la situation dans laquelle cela peut nous plonger, sont très inquiets. Ce sont eux que nous devrions écouter. Je n'ai guère confiance dans les gens qui ne savent rien de la vie militaire ni de l'engagement au combat, mais qui sont les plus belliqueux que l'on puisse voir.

● (2030)

Ma collègue d'Edmonton m'a remis un document qui a été rédigé je crois par un ancien ambassadeur européen au Canada. Ce dernier avait des choses très intéressantes à dire sur la situation. Il a affirmé que nous ne devons pas oublier que l'Irak compte 23 millions d'habitants, parmi lesquels de 75 à 80 p. 100 sont arabes et de 15 à 20 p. 100 sont kurdes. Bien sûr, 95 p. 100 de la population est de religion musulmane.

Il a parlé de Saddam Hussein, expliquant comment il avait pris le pouvoir en 1979 et parlant de la guerre qu'il a menée contre l'Iran et qui a causé la mort de près d'un million de personnes. Puis il y a eu cette terrible guerre avec le Koweït. Il est évident que nous avons affaire à un tyran et à un fou.

Certains de ses commentaires suivants sont très intéressants. Il a souligné qu'à la lecture du dossier de renseignement sur l'Irak préparé par les Britanniques, il était évident que les motifs invoqués pour justifier une guerre contre l'Irak ne sont pas tant fondés sur les armes ou les installations sur lesquelles portent les preuves présentées, mais plutôt sur les développements qui risquent de s'ensuivre. On ne ne fait valoir aucune menace écrasante immédiate et le recours possible à d'autres options ne fait aucun doute. Il affirme

#### *Initiatives ministérielles*

que le recours à la guerre serait incontestablement exagéré. Cela ne fait aucun doute.

La philosophie des Nations Unies de même que le fondement et les principes de la Charte visent à éviter à tout prix les conflits de ce genre faisant des victimes innocentes.

Ce sont ses observations, et il a connu une longue carrière comme diplomate. Nous pourrions entrer dans les détails et en parler pendant des heures. Nous pourrions en faire l'historique, mais, essentiellement, nous devrions insister sur ce point en particulier. Il a conclu que l'Irak a été détruit par la guerre et par l'embargo. Une opération militaire unilatérale des États-Unis contre ce pays déjà misérable, a-t-il soutenu, constituerait un acte de terrorisme d'État qui entraînerait probablement la mort de milliers de civils, outre ceux qui ont péri en 1990. Cette intervention accroîtrait considérablement la menace d'actes terroristes, car il ne fait aucun doute qu'elle déchaînerait les passions d'une foule de maniaques qui estiment n'avoir d'autre choix que de se sacrifier et de détruire les autres. Il a dit qu'il ne fait aucun doute dans son esprit que toute la région en serait déstabilisée.

Nous savons que, vu l'importance stratégique du Moyen-Orient et des réserves de pétrole, si cette région était gravement déstabilisée, les répercussions s'étendraient dans le monde entier. Il ne fait aucun doute que cette situation nous plongerait dans une récession et, non seulement cela, mais qu'elle créerait un tel bouleversement et un tel conflit qu'il nous faudrait des années pour nous en sortir.

En conclusion, espérons et souhaitons ardemment que les Nations Unies et les pays du monde se rendent compte que toute action unilatérale est contraire à l'intérêt supérieur de tous les pays. Avec de la modération et l'aide des Nations Unies, on pourra procéder à toutes les inspections nécessaires pour apaiser nos craintes au sujet de la menace posée par l'Irak.

● (2035)

**M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, le député a dit qu'un organisme multilatéral comme les Nations Unies devrait être le seul à pouvoir démanteler les régimes des tyrans.

Ma question pour lui est la suivante: que se passe-t-il si l'ONU n'agit pas, comme ce fut le cas au Cambodge, au Rwanda, en Ouganda et même dans l'ancienne Yougoslavie? Que se passe-t-il si l'ONU n'agit pas? Suggère-t-il que l'OTAN n'aurait pas dû intervenir dans l'ancienne Yougoslavie, en dépit de l'avis du Royaume-Uni et du président tchèque, Vaclav Havel? Suggère-t-il que cette opération de l'OTAN n'était pas justifiée? Que suggère-t-il que nous fassions en tant que citoyens moraux de ce monde si les Nations Unies n'agissent pas, ce qui s'est passé à plusieurs reprises dans le passé?

Le député a cité un document que le ministre a fait circuler et qu'il m'a gentiment communiqué. Cette personne ne veut pas que les États-Unis interviennent militairement en Irak. Voici ce que suggère cette personne, un ancien diplomate canadien:

### Initiatives ministérielles

Il existe une autre option. L'ONU devrait croire Bagdad sur parole. Il a été affirmé qu'il n'y avait pas d'armes de destruction massive. Il a été convenu que les inspections auraient lieu et qu'elles ne seraient pas entravées. Si, à l'avenir, des limites sont imposées ou si une exception est faite pour quelque raison que ce soit, cela devrait être interprété comme une indication qu'il y a quelque chose à cacher. Tout site—que ce soit un palais ou une école, un hôpital de campagne ou une mosquée—dont l'accès est bloqué ou refusé sera considéré comme dissimulant des installations militaires, des complexes industriels ou des dépôts de missiles ou d'armes, ou des deux. Aucun besoin d'inspection: le site sera détruit. Un raid d'appareils dotés de dispositifs de vision nocturne et d'obus à guidage de précision accomplira la tâche. Une fois le site en ruine, l'équipe d'inspection devrait être autorisée à examiner cette «surface zéro», à moins d'activités souterraines. De nouveaux raids suivront jusqu'à ce que l'équipe soit convaincue qu'il n'existe plus d'activités menaçantes.

Voilà ce que suggère un ancien diplomate. Le député voudrait-il dire que c'est ça que devraient faire les Américains et les autres en Irak, au lieu que les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et les autres se lancent dans une campagne contre l'Irak?

**M. Mark Assad:** Madame la présidente, je répondrai d'abord à la deuxième question.

S'ils souhaitaient un accès complet à tous les sites, sous l'égide des Nations Unies, personne ne s'y oppose. Les inspecteurs devraient avoir accès à tous les sites. S'ils trouvent des preuves quant à l'existence d'armes de destruction massive, ils devraient prendre les mesures qui s'imposent. Personne ne s'y oppose.

Dans sa première question, le député a dit que les Nations Unies, dans le passé, que ce soit au Rwanda ou dans d'autres pays, n'avaient rien fait. C'est vrai. Toutefois, assez souvent, surtout au Conseil de sécurité, des pays exercent leur droit de veto. Malheureusement, il est arrivé trop souvent dans le passé que ce veto soit invoqué, empêchant du coup les Nations Unies d'agir. Il ne faut pas oublier cela.

Je ne dirai pas quel pays a exercé son droit de veto le plus souvent depuis la création des Nations Unies, si ce n'est pour dire qu'il est très près du nôtre.

• (2040)

**M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD):** Madame la Présidente, mon collègue d'en face a fait mention de gens en uniforme et d'autres en civil en évoquant la puissance des États-Unis. Il a omis de mentionner que plus de 80 p. 100 de tous les élus américains n'ont pas de passeport. De plus, ils n'adhèrent pas à la Cour pénale internationale ni au mouvement international pour interdire les mines terrestres.

Je ne dis pas cela pour cabotiner et pourfendre les Américains. Loin de moi cette idée. Il reste que, lorsqu'il s'agit d'accords internationaux autres que ceux dont il est question ce soir, les États-Unis se montrent très réticents à appuyer la communauté internationale.

Le député a mentionné la question du pétrole. D'autres ont prétendu que, si les Américains en voulaient à ce point à Saddam Hussein, c'est à cause de George Bush père, ou encore de leur volonté de contrôler le pétrole et les richesses qui se trouvent dans le sous-sol irakien. Il y en a qui ont évoqué de vulgaires raisons politiques.

Mon collègue peut-il me dire pourquoi les États-Unis tiennent tellement à se débarrasser de Saddam Hussein? Je reconnais que Saddam Hussein est un indésirable, mais si on veut l'écarter, il faut le faire dans le cadre d'une action multilatérale.

Encore une fois, je demande à mon collègue ce qui peut bien pousser les États-Unis à s'en prendre à l'Irak. S'agirait-il des événements du 11 septembre, ou encore d'une combinaison de raisons?

**M. Mark Assad (Gatineau, Lib.):** Madame la Présidente, c'est un ensemble de toutes ces choses. La cible était l'Afghanistan et ben Laden. C'est maintenant l'Irak et Saddam Hussein. La semaine dernière, j'ai écouté au réseau français de Radio-Canada un éditorial d'un journaliste du journal *Le Monde* qui disait que tout cela avait une odeur de pétrole.

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, plus j'entends des discours à la Chambre et plus j'ai l'impression que nous avons d'une façon ou d'une autre oublié le 11 septembre. Ces événements nous ont traumatisés. Toute la planète a été traumatisée. Bon nombre d'entre nous ont été étonnés de l'étendue des dégâts. Les dommages provoqués étaient incroyables.

Immédiatement après ces événements, j'ai entendu plusieurs fois M. Bush déclarer de façon ferme et distincte que les personnes responsables étaient des terroristes et que l'Amérique déclarait la guerre au terrorisme. Est-ce vrai? A-t-elle déclaré la guerre au terrorisme? Je suis convaincu qu'elle l'a fait. Subitement, nous entendons les propos de la personne qui vient tout juste de poser une question sur ce qui motive ces gestes. A-t-on oublié le 11 septembre?

Les Américains encouragent leur président à poursuivre sur sa lancée parce qu'ils ne veulent jamais revivre un autre attentat comme celui qu'ils ont connu le 11 septembre. Ils veulent que soient adoptées toutes les mesures nécessaires pour éviter une telle chose.

J'apprécie le document que j'ai reçu et qui a été apporté par le député du Parti libéral. Je l'apprécie, car il expose clairement le point de vue d'une personne. C'est un document rationnel. Je ne peux le nier. Il est dommage que je n'aie pas pris note des conversations que j'ai eues avec des militaires américains ayant participé à la guerre du Golfe et passé beaucoup de temps dans cette région, y compris mon propre fils, qui a passé quelques mois dans ce secteur parce qu'il est membre de l'armée des États-Unis. Il poserait à cette personne la question suivante: «Saisissez-vous vraiment à quel point cet être constitue une menace sérieuse?» Oui, il existe des dangers, peu importe ce que l'on fait, lorsqu'il est question de la guerre. Nous sommes en guerre contre le terrorisme. Il va de soi qu'il y a des dangers. Personne ne nie ce fait.

J'ai parlé à des gens des deux côtés de la frontière. Je voulais avoir une idée de ce que les gens pensaient de la situation mondiale. Ces gens n'ont pas l'occasion de lire les rapports du SCRS, du FBI et des services de renseignements militaires. Ce sont des gens ordinaires qui voudraient bien savoir ce qui se passe. Ils insistent pour dire que nous devrions faire tout ce que nous pouvons pour voir à ce que ce genre de chose ne se produise jamais plus. Ils disaient que nous devions nous assurer qu'on arrête les individus qui ont laissé entendre dans le passé qu'ils étaient capables de provoquer un désastre qui atteindraient beaucoup de gens, les individus comme Saddam Hussein, qui a fait cela à maintes reprises dans le passé et qui a déclaré qu'il éliminerait environ la moitié du peuple de Sion. Nous ne pouvons pas prendre cela à la légère.

Je veux remercier Dave Naylor, journaliste au *Calgary Sun*. Je n'ai jamais eu la permission de citer un extrait de son article, mais je crois que cet homme a tout à fait raison. Il a écrit ceci:

*Initiatives ministérielles*

Si nous arrivons à lui résister, toute l'Europe sera libre et le monde pourra continuer de s'épanouir sur de vastes terres ensoleillées. Cependant, si nous échouons, le monde entier, y compris les États-Unis, y compris tout ce que nous connaissons et tout ce qui nous tient à coeur, sombrera dans l'abîme d'une nouvelle ère des ténébres.

Ces propos ne sont pas récents. Ils ont été utilisés par le président George Bush dans sa tentative en vue d'obtenir l'appui de la communauté internationale pour une attaque anticipée contre Saddam. La citation est de Winston Churchill, qui parlait d'Adolf Hitler. L'histoire a oublié que Churchill, un des plus grands leaders de tous les temps, a été sévèrement critiqué et traité de fauteur de guerre, particulièrement lorsqu'il a demandé une intervention militaire contre le nouveau régime nazi en Allemagne.

● (2045)

Le premier ministre britannique de l'époque, Neville Chamberlain, a déclaré qu'on ne pouvait faire confiance à Churchill, qu'il a qualifié de personnage dangereux. Chamberlain a plutôt choisi de faire confiance à Hitler. Après une rencontre avec Hitler à Munich, Chamberlain a déclaré que pour une deuxième fois dans l'histoire britannique, un premier ministre était rentré d'Allemagne après avoir conclu la paix avec honneur. Le premier ministre a dit à ses concitoyens de rentrer chez eux tranquilles et de dormir sur leurs deux oreilles car tout allait bien. Il n'a pas fallu longtemps pour que le monde découvre jusqu'à quel point on pouvait dormir tranquille et comment on pouvait faire confiance à un tyran comme Hitler. Nous nous trouvons dans une situation comparable.

J'ai entendu dire à maintes et maintes reprises qu'il n'y a aucune preuve. Pourtant, j'ai entendu certains libéraux préciser les quantités de tonnes de différents gaz, notamment moutarde et anthrax. On connaît les quantités produites. On sait ce que Saddam Hussein a fait à des milliers de ses concitoyens sur son propre territoire. On n'ignore pas que tous ceux qui se sont opposés à Saddam Hussein ont été décapités et que leur tête a été exposée à la vue du peuple irakien pour qu'il sache que Saddam ne laisse rien passer. On sait fort bien de quel genre de tyran il s'agit.

Quand des personnages comme George Bush et Tony Blair s'expriment comme ils le font maintenant, leurs propos ne s'appuient que sur des bases solides qui proviennent certainement de sources de renseignements sérieux.

J'aurais plus confiance en ce qu'ils font qu'aux efforts diplomatiques déployés auprès d'une personne comme Saddam Hussein. Il est incapable d'agir de manière responsable ou de répondre à quelque effort diplomatique que ce soit. Nous devons comprendre cela. Il nous l'a prouvé à maintes reprises. Il s'est moqué des Nations Unies lorsqu'il a défié ses résolutions à 16 occasions. Les députés croient-ils que cela a de l'importance pour lui, dans l'état d'esprit où il est?

Cela va un peu à l'encontre de certaines remarques que nous avons entendues, assez à l'encontre en fait. Il vaut la peine de réfléchir à cela et au document que m'a remis mon bon ami d'Edmonton. Il faut prendre sérieusement en considération l'histoire et certains faits incontestables au sujet de cet être humain. De quoi cet homme est-il capable et que fera-t-il?

Contrairement à ce que le premier ministre croit, ce n'est pas à cause de la pauvreté que Saddam Hussein hait le monde entier. L'Irak n'est pas un pays pauvre. L'Irak pourrait être un des pays les plus riches du monde si Saddam ne gaspillait pas toute sa richesse pour accumuler des armes dont il se servira contre d'importantes populations. Il va s'en servir.

Saddam Hussein n'est pas du genre à raisonner ni à éprouver des remords. Quand est-ce que le monde a entendu Saddam Hussein manifester du remords à propos de quoi que ce soit? Des députés

l'ont-ils vu pleurer ou présenter ses condoléances aux États-Unis et au Canada lorsque nous avons perdu des compatriotes dans l'attaque des tours du World Trade Center? Je ne le crois pas. Cela l'a probablement réjoui et amusé.

Des diplomates indulgents, en face, préfèrent agir par l'intermédiaire d'institutions internationales multilatérales, à savoir les Nations Unies. Et pourtant, en 1998, ces mêmes personnes ont appuyé les frappes militaires limitées de nos bons amis, les Américains et les Britanniques, alors qu'elles n'avaient nullement été autorisées par le Conseil de sécurité. Que leur arrive-t-il aujourd'hui? Pourquoi ne peuvent-ils appuyer aujourd'hui ce qu'ils appuyaient alors?

C'est ce genre d'inconséquence qui envoie un faux message à Saddam Hussein. Il considère l'hésitation comme une faiblesse. Il considère les partisans de solutions diplomatiques comme des faibles. Il n'est pas du genre à raisonner ni à éprouver des remords. Ne l'oublions pas!

● (2050)

Je tiens à féliciter les députés libéraux ici présents de ne pas dénigrer les États-Unis comme ils l'ont fait avant-hier soir. Même Warren Kinsella est allé dire à la télévision que ce n'était pas la chose à faire. Les Américains sont nos voisins. Je voudrais que les députés qui les dénigreront encore me disent ici qui ils voudraient avoir comme voisins à la place des Américains. Ils devraient cesser leurs critiques. Nous pouvons compter sur les Américains. Appliquons le programme!

**Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Madame la présidente, j'ai écouté attentivement mon collègue d'Edmonton-Sud-Ouest. Le dernier intervenant a livré un discours réfléchi, ce qu'il a fait aussi dans d'autres endroits où je l'ai accompagné.

Je voudrais savoir si le député qui vient de prendre la parole est d'accord avec le député d'Edmonton-Sud-Ouest, qui estime qu'un vaste engagement à l'égard de la reconstruction de l'Irak serait nécessaire si une intervention militaire avait lieu contre ce pays? Croit-il que les États-Unis et la Grande-Bretagne comptent prendre un tel engagement?

**M. Myron Thompson:** Madame la Présidente, j'ai été témoin des actes des États-Unis au fil des ans. J'ai vu ce qui s'est passé après la Seconde Guerre mondiale au Japon. Qui a aidé à la reconstruction? J'ai observé les résultats de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Qui a apporté son aide pour rebâtir? J'ai constaté ce qui était arrivé lors du conflit en Corée. Qui y est allé et a tenté de remettre le pays sur pied? Je sais pertinemment qui, et la députée le sait aussi. Je suis d'accord qu'il faudrait qu'il y ait un engagement, mais ça ne m'inquiète pas, parce que je sais que l'offre sera toujours là.

Les États-Unis et le Canada doivent reconnaître que l'ennemi, ce n'est pas le peuple irakien. C'est Saddam Hussein et son régime. Il faut absolument que quelque chose soit fait contre ce régime au nom des citoyens irakiens qui souhaitent seulement vivre en paix et profiter de la vie avec leur famille comme tout le monde. Ils ne veulent pas vivre sous la tyrannie d'un dictateur qui décapite les gens qui ne sont pas d'accord avec lui, et qui expose ensuite les têtes pour les faire voir à leurs enfants. C'est sa façon de dire au peuple: «Soumettez-vous ou vous pourriez finir comme eux».

*Initiatives ministérielles*

Cet engagement sera là. Il existe depuis toujours et demeurera pour toujours. Nous en serons bientôt témoins, en Afghanistan, alors que la situation permettra aux habitants de commencer à rebâtir. Ça ne m'inquiète pas.

Ma plus grande préoccupation réside dans la suffisance que nous affichons à l'égard de Saddam Hussein, que l'on voit comme un homme raisonnable avec lequel on peut agir de façon diplomatique. Il a prouvé à maintes reprises, à moi, à vous madame la Présidente et à tous les députés, que cet homme n'est absolument pas digne de la moindre parcelle de confiance.

● (2055)

**M. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.):** Madame la Présidente, si nous voulons vaincre dans cette guerre faite au terrorisme, celle-ci doit être multilatérale. Il est clair que plus l'action que les États-Unis souhaitent mener sera unilatérale, moins il y aura de pays pour y prendre part.

Nous avons tous été horrifiés par les événements du 11 septembre et j'imagine que nous le restons, pour la plupart d'entre nous. Les arguments du premier ministre ne s'écartent pas trop de ceux que j'avais avancés devant la Chambre en octobre dernier. Ce sont certains problèmes fondamentaux qui engendrent le fanatisme, non pas chez des dirigeants comme ben Laden, qui est un riche psychopathe, mais chez le petit peuple. Plus il y a d'États renégats, plus il y a de populations qui vivent dans la misère et plus il y a des gens que ben Laden peut manipuler. Il importe de ne pas l'oublier et, en toute justice, c'est ce que le premier ministre cherchait à nous dire.

**M. Myron Thompson:** Madame la Présidente, je n'ai pas entendu de question. Je ne suis pas d'accord avec tout ce qu'a dit le député, mais je comprends son discours et ses intentions. Je conçois qu'il cherche à rationaliser la situation comme il l'entend. Il en a le droit au Canada. N'est-il pas formidable de vivre dans un pays qui nous accorde pareille liberté? Ne serait-il pas génial que les Irakiens puissent en faire autant?

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je vous remercie de votre indulgence et je remercie également les députés qui sont ici pour suivre le débat et les pages qui se réjouissent de faire du temps supplémentaire. Je suis sûr qu'ils ont surveillé de près tout ce qui se passait à la Chambre au cours de leur première semaine de travail ici.

Je n'avais pas l'intention, à l'origine, d'aborder ce sujet, mais, après avoir écouté ce qui se dit depuis trois soirées, j'aurais certaines choses à ajouter.

Je voudrais d'abord raconter une anecdote au sujet de Keith Primrose. Les députés n'ont jamais entendu parler de cet homme et je dois admettre que je l'avais moi-même oublié. J'ai connu Keith Primrose il y a environ 46 ans. C'était un bon camarade de classe en neuvième année. Il lui arrivait parfois d'être mêlé à des querelles, parce qu'il était un peu abrupt. Autrement, je ne le fréquentais pas beaucoup et nous nous entendions assez bien jusqu'au jour où, sans avoir été provoqué et sans m'avertir, il s'est approché de moi par derrière et m'a asséné de toutes ses forces un dur coup sur la tête au moyen d'un assez gros livre, d'un cartable ou de quelque chose du genre. J'ai été élevé dans une famille qui dénonçait l'agressivité et la violence. J'en ai été quitte pour un gros mal de tête pour le reste de la journée, mais je me suis contenté de dire à Keith Primrose que je n'avais pas apprécié son geste.

Et puis, peu de temps après, dans le vestiaire, Keith Primrose, je ne l'oublierai jamais, m'a attaqué. Il a tenté de me donner une raclée. Mal lui en prit, car j'étais plus fort que lui. J'étais habitué de

manipuler des bottes de foin et des choses semblables. J'étais donc assez musclé, bien qu'un peu trop lourd.

Il ne m'a fallu que trois secondes pour le maîtriser. Comme cela se voit dans les cours d'école, il était couché le dos au sol, les jambes écartées, pendant j'étais au-dessus de lui et que je lui tenais les poignets. C'est alors qu'il m'a craché au visage. Je lui ai dit que je ne ferais pas cela si j'étais à sa place, puisque j'étais mieux placé que lui pour faire la même chose. Mais je ne l'ai pas fait. Il fallait que j'aie me laver le visage, mais je l'ai juste tenu là très longtemps. Je suis resté là assis sur lui longtemps jusqu'à ce que je lui dise: «Quand tu seras prêt à me jurer que tu ne me toucheras plus jamais, je vais te laisser partir, pas avant.» C'est alors qu'il m'a craché de nouveau au visage. Il a fini par se calmer et à céder. Il n'avait pas le choix. Je pesais quelque 180 livres à l'époque et je pouvais l'immobiliser indéfiniment.

Pourquoi raconter cette histoire? Parce qu'elle montre qu'il y a un moyen de limiter les mouvements des mauvais sujets, et qu'il faut le faire. Si nous ne confrontons pas un type semblable, si nous ne le contrôlons pas, si nous ne le privons pas de sa toute-puissance, il continue de faire des ravages. Quel est le lien avec la guerre contre l'Irak? Je dirai sans détours qu'il y a ici un principe qui s'applique directement à Saddam Hussein.

Un certain nombre de mes collègues et de députés de tous les partis ont dit que Saddam Hussein n'était pas digne de confiance. Ce qu'on n'a pas dit très souvent, je crois, c'est que, à un moment donné, plusieurs de ses filles, sans doute trois ou quatre, ont quitté leur pays avec leur mari et leurs enfants pour expliquer au reste du monde quel tyran c'était. Elles étaient tellement inquiètes de ce qui arrivait à leur pays et à leur famille qu'elles étaient prêtes à dénoncer leur père publiquement, mais elles savaient qu'elles devaient fuir leur pays.

Et qu'a donc fait notre ami Saddam Hussein? Il leur a fait parvenir un message disant qu'il s'ennuyait de ses enfants, de ses filles et de ses petits-enfants, leur demandant pourquoi ils ne revenaient pas tous au pays et promettant que tout serait pardonné à condition qu'ils reviennent. Avons-nous oublié cela? Il s'agit du même homme. Ils lui ont malheureusement fait confiance et sont retournés au pays.

● (2100)

Je crois que dans les quelques jours qui ont suivi, il a personnellement tué tous les maris de ses filles, les pères de ses propres petits-enfants. Il les a fait arrêter et amener chez lui, puis il les a assassinés par balles. Voilà l'homme à qui nous avons affaire. Il est capable de tromper la confiance des propres membres de sa famille. Devons-nous freiner une telle personne? C'est bien évident. La preuve est faite. C'est un homme totalement irrationnel. Possède-t-il des armes? Tout nous porte à le croire.

Depuis 1998, les inspecteurs des Nations Unies ont été à toutes fins pratiques chassés parce que Saddam Hussein refusait de les laisser entrer à certains endroits. Il a tenté d'acheter des articles qui servent à construire des armes nucléaires, comme les longs tuyaux d'aluminium qui permettent d'enrichir l'uranium pour en faire des armes. Je ne sais pas s'il a réussi, mais je serais prêt à parier qu'il est parvenu à ses fins, même indirectement.

Il a ce type d'armes. Est-il prêt à les utiliser? S'il permet aux inspecteurs des Nations Unies de venir sur son territoire, c'est simplement à ses propres fins. Il en va de même s'il promet de négocier et de prendre des engagements. Nous avons toutes les raisons du monde de nous méfier énormément de cet individu. Je ne crois pas que nous puissions lui permettre de faire quoi que ce soit d'autre que de donner aux inspecteurs des Nations Unies un accès total à tous les emplacements dans ce pays pour assurer la sécurité des gens et des pays voisins de l'Irak. Je pense que nous leur ferions une grande faveur.

Il y a quelques mois, des Américains et des Canadiens sont allés en Afghanistan. Nous avons vu les images de gens dans les rues qui chantaient et poussaient des hourras. Ils étaient enfin libérés d'un régime oppressif. Je crois que les Irakiens aimeraient bien être libérés de cet individu qui agit comme le pire des tyrans et des dictateurs. Ils sont totalement à sa merci.

Il ne permet pas d'élections. Au Canada, au moins, nous avons l'espoir d'élections tous les cinq ans au maximum et si nous n'aimons pas notre gouvernement, nous pouvons en changer. Nous tenons cela pour acquis. Cet individu contrôle l'Irak et n'a aucune intention de céder ses pouvoirs. Il n'y a pas d'élection. La seule façon de le remplacer serait de le renverser, ce qui a déjà été tenté.

Une petite partie de son armée a essayé de l'éliminer, mais il a été mis au courant. Si je me rappelle bien, il a fait arrêter quelque 200 généraux ou lieutenants de ses forces armées, qui ont été sommairement exécutés en public. Il a agi ainsi pour montrer aux gens qu'il ne fallait pas s'en prendre à Saddam Hussein. Cet individu contrôle totalement le pays et ses habitants. Si nous vivions dans un tel pays, oserions-nous lever la main? Qui oserait même dire que cet individu doit partir? Nous serions arrêtés et exécutés. Au Canada, nous n'avons aucune idée de l'ampleur de ce type d'oppression.

Nous devons nous montrer solidaires de nos autres alliés qui veulent mettre un terme à cette forme de terrorisme. Nous devons nous montrer forts. Donnons une chance aux Nations Unies. Mais n'oublions pas que ces mêmes Nations Unies avaient adopté ces résolutions. Quand Saddam Hussein a refusé l'accès à différents sites, défiant ainsi l'accord conclu, les Nations Unies ont fait marche arrière. C'était il y a trois ans. Qu'ont fait les Nations Unies depuis?

Je suis parfaitement d'accord avec le président des États-Unis quand il affirme que, si les Nations Unies ne réussissent pas à régler le problème, il n'a d'autre choix que d'intervenir lui-même. L'idéal serait que les Nations Unies se ressaisissent et qu'elles mènent cette mission à bon terme.

● (2105)

Je crois que la survie des Nations Unies risque d'être compromise, si cet organisme néglige d'agir de manière décisive et vigoureuse pour freiner ce tyran, sinon elles auront perdu toute utilité à nos yeux. Nous devons lui laisser la possibilité d'agir. Car il faut mettre un terme aux agissements de cet individu.

Je demande le consentement unanime pour poursuivre pendant cinq minutes de plus, car je vois que mon temps de parole est écoulé. Si cela m'était accordé, j'aurais encore beaucoup à dire sur le sujet.

**L'hon. David Kilgour (secrétaire d'État (Asie-Pacifique), Lib.):** Madame la Présidente, est-ce que mon voisin, dans la région d'Edmonton, aurait l'amabilité de nous dire ce qu'il a pensé des propos du diplomate européen à la retraite concernant la façon d'éviter une guerre en Irak?

### *Initiatives ministérielles*

● (2110)

**M. Ken Epp:** Certainement, Madame la Présidente. Je pense que nous devons donner aux Nations Unies une possibilité de le faire. Si l'ONU ne le fait pas, il appartiendra aux pays alliés de s'unir pour mettre fin à cette situation.

On a proposé de lancer un ultimatum au dictateur irakien. Il devra s'y conformer rapidement. Il devra autoriser l'inspection complète et libre de tous les sites en Irak dans les sept jours, sinon nous n'aurons pas le choix. Comme le disait mon collègue, une fois que les inspecteurs seront sur place, si on leur refuse l'accès à un endroit, on présumera automatiquement que l'inspection de cet endroit aura fait l'objet d'un préavis. Le refus d'autoriser l'accès à un endroit sera considéré comme un aveu tacite qu'on y met au point et qu'on y construit des armes nucléaires ou bactériologiques. L'endroit sera considéré comme un lieu dangereux et sera détruit.

Ce serait une façon très équitable de procéder. Saddam Hussein lui-même serait entièrement responsable de ce qui surviendrait par la suite, puisqu'il est en mesure de prévenir la menace de violence contre son propre peuple. S'il choisit de ne pas le faire, j'aimerais qu'un avis de 24 heures soit donné. La population de l'Irak devrait être informée d'une façon d'une autre qu'à un moment donné, un certain endroit sera détruit, afin que personne ne se trouve à proximité.

Je préférerais cette solution, parce qu'elle permettrait de réduire considérablement le nombre de victimes civiles innocentes. Dieu sait que de nombreux innocents ont les mains liées dans ce pays et qu'ils n'ont aucune façon d'influencer l'issue des événements. Ces personnes sont des victimes. Malheur à nous si nous ne faisons pas ce qu'il faut pour protéger ces gens le plus possible au moment de les libérer. Nous ne voudrions pas tuer une personne pour la libérer. Ce serait insensé.

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, j'aimerais demander au député ce qu'il pense de ce qu'il a entendu dire ces trois derniers jours au sujet du présent débat.

Il y a une chose qui me tracasse vraiment. Quand j'allais aux États-Unis cet été parler aux gens, je pouvais les regarder en face, droit dans les yeux, et leur démontrer l'injustice de certaines décisions dans le dossier du libre échange. Je pouvais débattre avec eux du bois d'oeuvre et de l'agriculture. Par ailleurs, je pouvais les consoler, exprimer nos remords et leur assurer que les gens au nord de la frontière étaient de tout coeur avec eux. Dans la lutte contre le terrorisme, ce sont nos meilleurs amis.

Est-ce que le député a éprouvé le même sentiment que moi, particulièrement lundi soir, que certains propos étaient anti-américains, à tel point que même Warren Kinsella a dit à la télévision que c'était malavisé?

**M. Ken Epp:** Madame la Présidente, oui certes, plusieurs personnes ont contacté nos bureaux pour exprimer leur opinion à ce sujet. Très franchement, un grand nombre d'entre elles nous ont demandé d'éviter la guerre autant que possible. Toutefois, la majorité ont également ajouté que si elle ne pouvait être évitée à l'avenir, il serait peut-être mieux de limiter les pertes en faisant quelque chose maintenant.

*Initiatives ministérielles*

Par ailleurs, un grand nombre de personnes ont dit que cette menace était la plus grave que le monde ait jamais connue. Nous devons avoir l'assurance, en tant que communauté internationale, que le monde est protégé contre ce genre d'attaque et de menace. Nous devrions être décisifs et appuyer nos alliés engagés dans la guerre contre le terrorisme mondial.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Comme il n'y a pas d'autres députés qui veulent intervenir, conformément à l'ordre adopté le mercredi 2 octobre 2002, la motion est retirée.

La Chambre s'ajourne donc jusqu'à 10 heures demain, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 21 h 14.)

---







## TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 3 octobre 2002

<b>AFFAIRES COURANTES</b>	
<b>Les langues officielles</b>	
Le Président .....	207
<b>Les comités de la Chambre</b>	
<b>Affaires étrangères et commerce international</b>	
M. O'Brien (London—Fanshawe) .....	207
<b>La Loi sur le droit d'auteur</b>	
M. Regan .....	207
<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>	
M. Regan .....	207
<b>La Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon</b>	
M. Nault .....	207
Projet de loi C-2. Présentation et première lecture .....	207
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	207
<b>Le Régime de pensions du Canada</b>	
M. Boudria .....	207
Projet de loi C-3. Présentation et première lecture .....	207
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	207
<b>La Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires</b>	
M. Boudria .....	207
Projet de loi C-4. Présentation et première lecture .....	207
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	207
<b>Pétitions</b>	
<b>La pédopornographie</b>	
M. Regan .....	207
<b>La recherche sur les cellules souches</b>	
M. Stinson .....	208
<b>Les additifs de l'essence</b>	
Mme Ur .....	208
<b>La pornographie juvénile</b>	
Mme Ur .....	208
<b>L'Irak</b>	
M. Adams .....	208
<b>Questions au Feuilleton</b>	
M. Regan .....	208
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>L'article n° 2</b>	
Mme Skelton .....	208
M. Regan .....	209
M. Strahl .....	209
M. Benoit .....	210
M. Harris .....	210
<b>LE DISCOURS DU TRÔNE</b>	
<b>Reprise du débat sur l'Adresse en réponse</b>	
Mme Tremblay .....	210
Mme Jennings .....	212
M. Harris .....	213
M. Barnes (Gander—Grand Falls) .....	213

<b>AFFAIRES COURANTES</b>	
<b>La Loi sur l'assurance-emploi</b>	
M. Stoffer .....	214
Projet de loi C-206. Présentation et première lecture .....	214
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	214
<b>LE DISCOURS DU TRÔNE</b>	
<b>Reprise du débat sur l'adresse en réponse</b>	
M. Regan .....	214
M. Bailey .....	215
M. Robinson .....	216
Mme Jennings .....	216
M. Harris .....	217
M. Stoffer .....	218
M. Spencer .....	218
Sous-amendement .....	219
Mme Redman .....	219
M. Stoffer .....	220
M. Lunney .....	220
M. Stoffer .....	222
M. Mayfield .....	222
M. Cullen .....	222
M. Bailey .....	224
M. Robinson .....	225
M. Bagnell .....	225
M. Jaffer .....	226
M. Adams .....	227
Mme Lalonde .....	227
M. Marceau .....	228
M. Alcock .....	229
M. Robinson .....	232
M. Solberg .....	232
M. Mayfield .....	233
M. Thompson (Wild Rose) .....	234
M. Mills (Red Deer) .....	234
Mme Redman .....	236
M. White (Langley—Abbotsford) .....	236
M. Maloney .....	236
M. White (Langley—Abbotsford) .....	238

<b>DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS</b>	
<b>Le Mois de l'histoire des femmes</b>	
M. Binet .....	238
<b>Mois de sensibilisation au cancer du sein</b>	
Mme Gallant .....	239
<b>L'environnement</b>	
M. Caccia .....	239
<b>Julien Galipeau</b>	
M. Marcil .....	239
<b>La coopération internationale</b>	
Mme Jennings .....	239

<b>L'agriculture</b>	
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands) .....	239
<b>Marc Gagnon</b>	
M. Harvey .....	240
<b>Don Cherry</b>	
Mme Gagnon (Québec) .....	240
<b>L'environnement</b>	
M. Cuzner .....	240
<b>La justice</b>	
M. White (Langley—Abbotsford) .....	240
<b>Jimmy Ng</b>	
M. Peschisolido .....	240
<b>Journée nationale de la police et des agents de la paix</b>	
M. Blaikie .....	241
<b>La fiscalité</b>	
M. Paquette .....	241
<b>L'Irak</b>	
M. Reed .....	241
<b>Les affaires urbaines</b>	
M. Mark .....	241
<b>Le Women's Institute</b>	
Mme Carroll .....	241
<b>Les concerts «Say Hay»</b>	
M. Thompson (Wild Rose) .....	242

## QUESTIONS ORALES

<b>L'éthique</b>	
M. Harper .....	242
M. Chrétien .....	242
M. Harper .....	242
M. Chrétien .....	242
M. Harper .....	242
M. Chrétien .....	242
<b>Les marchés publics</b>	
M. Hill (Macleod) .....	242
M. Goodale .....	243
M. Hill (Macleod) .....	243
M. Goodale .....	243
M. Duceppe .....	243
M. Goodale .....	243
M. Duceppe .....	243
M. Goodale .....	243
M. Gauthier .....	243
M. Goodale .....	243
M. Gauthier .....	243
M. Goodale .....	244
<b>Le revenu national</b>	
M. Blaikie .....	244
M. Manley .....	244
M. Blaikie .....	244
M. Manley .....	244
<b>Les marchés publics</b>	
M. Clark .....	244
M. Goodale .....	244
M. Clark .....	244

M. Goodale .....	244
M. Sorenson .....	244
M. MacAulay .....	245
M. Sorenson .....	245
M. MacAulay .....	245
M. Lanctôt .....	245
M. Goodale .....	245
M. Lanctôt .....	245
M. Goodale .....	245
M. Ritz .....	245
M. MacAulay .....	245
M. Ritz .....	245
M. MacAulay .....	245
<b>Le conseiller en éthique</b>	
M. Boudria .....	245
<b>Le supplément de revenu garanti</b>	
M. Spencer .....	246
Mme Stewart .....	246
M. Spencer .....	246
Mme Stewart .....	246
<b>L'éthique</b>	
M. Tonks .....	246
M. Boudria .....	246
<b>Les soins de santé</b>	
Mme Wasylcia-Leis .....	246
Mme McLellan .....	246
<b>Les affaires étrangères</b>	
M. Robinson .....	247
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale) .....	247
<b>Les dépenses publiques</b>	
M. Barnes (Gander—Grand Falls) .....	247
M. Goodale .....	247
M. Barnes (Gander—Grand Falls) .....	247
M. Goodale .....	247
<b>Les contrats gouvernementaux</b>	
M. Solberg .....	247
M. MacAulay .....	247
M. Solberg .....	247
M. MacAulay .....	247
<b>L'Irak</b>	
Mme Lalonde .....	248
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale) .....	248
Mme Lalonde .....	248
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale) .....	248
<b>Les marchés publics</b>	
M. Rajotte .....	248
M. MacAulay .....	248
M. Rajotte .....	248
M. MacAulay .....	248
<b>L'initiative «Gouvernement en direct»</b>	
Mme St-Jacques .....	248
Mme Robillard .....	248
<b>Les marchés publics</b>	
M. Strahl .....	248
M. MacAulay .....	248
M. Strahl .....	248
M. MacAulay .....	249

<b>Les langues officielles</b>	
M. Sauvageau .....	249
Mme Robillard .....	249
<b>Les marchés publics</b>	
M. Harper .....	249
M. MacAulay .....	249
<b>Le contexte réglementaire</b>	
M. Marceau .....	249
M. Cauchon .....	249
<b>Le revenu national</b>	
M. Stoffer .....	249
M. Manley .....	249
<b>Les marchés publics</b>	
M. Clark .....	249
M. MacAulay .....	250
<b>Les finances</b>	
M. Penson .....	250
M. Manley .....	250
<b>Les marchés publics</b>	
M. Duceppe .....	250
M. Goodale .....	250
<b>Les travaux de la Chambre</b>	
Mme Skelton .....	250
M. Boudria .....	250

## LE DISCOURS DU TRÔNE

<b>Reprise du débat sur l'Adresse en réponse</b>	
M. Ménard .....	250
Mme Allard .....	252
M. Adams .....	252
M. Robinson .....	252
M. Bigras .....	252
M. Ménard .....	254
M. Moore .....	254
M. Cauchon .....	254
M. Sorenson .....	256
M. Ménard .....	257
M. Stoffer .....	257
M. Mayfield .....	257
M. Moore .....	258
M. Stoffer .....	259
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands) .....	260
M. Elley .....	260
M. Stoffer .....	262
Mr. Harris .....	262
M. O'Reilly .....	263
M. Thompson (Wild Rose) .....	264

M. Matthews .....	264
M. Harris .....	266
M. Stoffer .....	266
M. Paquette .....	266
M. Adams .....	268
Mme Bourgeois .....	268
M. Adams .....	269
M. Ménard .....	270
M. Adams .....	270
M. Stoffer .....	272
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands) .....	272
M. Telegdi .....	272
M. Mayfield .....	274
M. Mark .....	274
M. Penson .....	274
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands) .....	276
M. Stoffer .....	276
M. Sorenson .....	277

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>L'Irak</b>	
Motion .....	278
M. Gouk .....	278
M. Bryden .....	279
M. Thompson (Wild Rose) .....	280
Mme Grey .....	281
M. Bryden .....	282
M. Maloney .....	283
Mme Tremblay .....	284
Mme Davies .....	285
M. Rajotte .....	286
M. Rajotte .....	287
M. Kilgour .....	289
M. Proctor .....	289
M. Tonks .....	289
M. Stoffer .....	290
M. Telegdi .....	291
Mme Meredith .....	291
M. Stoffer .....	292
M. Assad .....	292
M. Rajotte .....	293
M. Stoffer .....	294
M. Assad .....	294
M. Thompson (Wild Rose) .....	294
Mme Carroll .....	295
M. Telegdi .....	296
M. Epp .....	296
M. Kilgour .....	297
M. Thompson (Wild Rose) .....	297





**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Communication Canada - Édition  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Communication Canada - Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9**

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9**